TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 887 — MERCREDI 30 JANVIER 1980

En Italie

Les Brigades rouges revendiquent l'assassinat d'un cadre supérieur de la Montedison

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 65 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 2,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS EN FRANCE

La conférence islamique condamne unanimement l'intervention de l'Union soviétique

- **M. Brzezinski va se rendre au Pakistan**
- **La prise de position de Mme Veil relance le débat sur le boycottage des J.O.**

Alors qu'à Kaboul des rumeurs de plus en plus nombreuses font état de prochains changements dans l'équipe dirigeante mise en place par l'Union soviétique, à Islamabad, l'Afghanistan a été mis, lundi soir 28 janvier, au ban du monde musulman : les trente-six pays participant à la conférence islamique ont condamné à l'unanimité l'intervention soviétique et en ont exigé l'arrêt « immédiat et inconditionnel » ; ils ont également suspendu l'Afghanistan de l'organisation, et décidé de supprimer toute aide au régime de Kaboul. Trente des participants vont rompre leurs relations diplomatiques avec lui, tandis que vingt-cinq ont lancé un appel en faveur du boycottage des Jeux olympiques.

Selon le Washington Post, *une importante délégation américaine dirigée par M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter, doit se rendre le 3 janvier au Pakistan, sans doute pour négocier l'octroi d'une aide américaine. Cette nouvelle politique des Etats-Unis fait l'objet de violentes critiques dans un éditorial de la* Pravda *de ce mardi matin dans lequel on peut lire notamment : «* Si à la Maison Blanche on avait l'intention d'influer d'une manière ou d'une autre sur l'Union soviétique, sur sa politique extérieure, c'est chose vaine. Ces tentatives ont échoué dans le passé, elles échoueront encore maintenant. *»*

La « querelle des J.O. » a rebondi en France avec la prise de position de Mme Simone Veil en faveur du boycottage. Le président du Parlement européen a fait connaître sa prise de position « à titre personnel » au cours d'une conférence de presse qu'elle a tenue au National Press Club, à Washington. A Paris, M. Michel Rocard a demandé, d'autre part, qu'un débat s'ouvre à ce sujet au sein du parti socialiste, bien que le bureau exécutif du P.S. se soit déjà prononcé contre le boycottage.

Un revers pour Moscou

Nouveau revers diplomatique pour Moscou. La conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays islamiques, réunie à Islamabad, au Pakistan, vient, dans une résolution, votée à l'unanimité, de condamner l'« agression » de l'U.R.S.S. en Afghanistan et de demander le retrait « immédiat et inconditionnel » des forces soviétiques de ce pays.

Ainsi, les partisans de la fermeté à l'égard de Moscou, et notamment les pays modérés et pro-occidentaux, ont-ils fait prévaloir leur point de vue sur ceux de la Libye, de l'O.L.P. et, dans une moindre mesure, de l'Algérie, qui auraient souhaité éviter une condamnation trop explicite de l'U.R.S.S. La position des pays du Golfe, et singulièrement de l'Arabie Saoudite, qui a largement inspiré la résolution finale, peut certes s'expliquer par la seule présence des forces soviétiques à quelques centaines de kilomètres désormais de leurs territoires. Mais ils avaient déjà, en majorité, exprimé leur colère en s'associant à la condamnation de l'intervention « étrangère » en Afghanistan par l'Assemblée générale des Nations unies à la mi-janvier. Seuls le Sud-Yémen et la Syrie, arguant que la conférence islamique représentait une manœuvre de l'impérialisme américain, ont refusé, en n'y participant pas, de mêler leurs voix à une nouvelle condamnation de Moscou.

D'autre part, bien que le président Sadate estime que l'Afghanistan présente « la plus dangereuse situation à laquelle ait à faire face le monde aujourd'hui », l'Egypte — qui est suspendue de la conférence islamique — n'a pas assisté non plus à la réunion dans la capitale pakistanaise. Une résolution y a même été adoptée, malgré la réserve d'une dizaine de pays africains, demandant à tous les Etats musulmans de « boycotter » le régime du Caire parce qu'il a normalisé ses relations avec Israël.

Les prises de position de la conférence sur l'Afghanistan — objet de la réunion — auront cependant beaucoup plus de portée à court terme. Non seulement les pays musulmans se sont prononcés pour l'exclusion de l'Afghanistan de l'organisation islamique et la rupture « immédiate » des relations diplomatiques avec le gouvernement « illégal » de Kaboul — ce qui risque de pousser celui-ci un peu plus dans les bras de Moscou, — mais ils ont appelé tous les membres à accorder une aide morale et matérielle au peuple afghan engagé dans une lutte à la fois contre un régime communiste et l'« envahisseur » soviétique.

Ainsi la conférence d'Islamabad a-t-elle eu pour conséquence la reconnaissance de fait de la résistance afghane, assurée apparemment désormais des soutiens « extérieurs » que dénonçait la propagande soviétique, mais qui lui faisait somme toute jusqu'alors défaut.

Simultanément, le nouveau président iranien, M. Bani Sadr, a promis au peuple afghan une « aide multiforme » après avoir dénoncé dans les termes les plus vigoureux la menace que fait peser sur toute cette région d'Asie centrale la poussée soviétique en Afghanistan. Celle-ci a donc aujourd'hui pour résultat de placer sur le pied de guerre les Etats voisins de l'Afghanistan et de mobiliser contre elle la quasi-totalité des membres de la communauté islamique. Même si elle ne rencontre pas « son Vietnam » en Afghanistan, l'U.R.S.S. se trouve face à un mouvement insurrectionnel qui assure ainsi de plus en plus ses arrières.

Les prises de position des pays islamiques ne manqueront pas d'être enregistrées avec satisfaction à Washington, d'autant plus que la conférence a également recommandé (mais pas à l'unanimité) de boycotter les Jeux olympiques de Moscou jusqu'au retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

La permanence de la politique du Kremlin

De notre correspondant
DANIEL VERNET

Moscou. — Intervention militaire en Afghanistan, relégation de l'académicien Sakharov, appel au renforcement de la discipline du travail à un moment où l'économie traverse une passe difficile : le durcissement de la politique soviétique tant extérieure qu'intérieure paraît indiscutable.

Pourtant le concept est à manier avec précaution. Il implique, en effet, que la période précédente aurait été marquée par un certain relâchement. Or rien de tel ne s'est produit. La répression contre les dissidents n'a guère cessé au cours des dernières années et, en politique étrangère, les exemples de l'Angola et de l'Ethiopie — pour ne pas remonter à la Tchécoslovaquie — sont là pour montrer que l'U.R.S.S. n'a jamais renoncé à ses objectifs fondamentaux.

Le but est resté le même : la diffusion du communisme à travers le monde, l'extension du camp socialiste le plus souvent confondu avec l'accroissement de la puissance et de l'influence soviétiques. Quand ils ont accepté de codifier les principes de la détente, à la conférence d'Helsinki, les dirigeants de Moscou n'ont pas admis pour autant le *statu quo* social dans le monde. Au contraire, ils ont obtenu la reconnaissance de leur conquête en Europe tout en se réservant le droit de « grignoter » l'influence occidentale partout ailleurs.

Le reste est une question de moyens. A certains moments, le Kremlin met l'accent sur le « *passage pacifique au socialisme* », à d'autres, il insiste sur l'internationalisme prolétarien qui, selon lui, comprend des interventions armées, que ce soient celles de ses alliés comme en Angola, ou la sienne propre comme en Afghanistan.

Les phases « pacifiques » et les phases dures se succèdent et parfois même coexistent. Visiblement nous nous trouvons actuellement dans une phase dure. La question est de savoir si cette période est appelée à se prolonger et la tension à s'aggraver.

(Lire la suite page 4.)

C.G.T. et C.F.D.T. se rencontrent dans un climat tendu

L'intervention soviétique en Afghanistan continue de susciter de vifs remous dans le monde politique et syndical. La C.G.T. et la C.F.D.T. se rencontrent ce mardi 29 janvier à 17 heures. Le fait que les deux confédérations soient convenues de « mettre entre parenthèses leurs attaques réciproques » *pour arrêter en commun les modalités de l'action revendicative ne saurait faire oublier la violence de la polémique qui les a opposées ces derniers jours.*

Dans l'Humanité *du 29 janvier, M. Andrieu, répondant aux propos tenus la veille par M. Maire, accuse le secrétaire général de la C.F.D.T. de prolonger* « la campagne lancée au temps du programme commun par les dirigeants américains contre la participation des communistes aux gouvernements européens ».

A Toulouse, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a ouvert, lundi 28 janvier, le congrès de son organisation par un violent réquisitoire contre l'U.R.S.S. et le P.C.F., accusant ce dernier de « poignarder l'espérance des travailleurs ».

AU CONGRÈS DE LA FEN

Un réquisitoire de M. Henry contre le P.C.F.

De notre envoyée spéciale

Toulouse. — Avec ses quelque cinq cent trente mille adhérents — soit quinze mille de moins qu'il y a deux ans, — la Fédération de l'éducation nationale et ses quarante-cinq syndicats représente plus de la moitié des personnels d'éducation, de culture et de recherche. Elle regroupe, en outre, les différentes composantes de la gauche française. C'est dire que chaque congrès biennal de cette organisation revêt une certaine importance, et pas seulement dans le monde enseignant.

La première journée du congrès de Toulouse a surtout été consacrée au débat politique, et notamment à la nouvelle dégradation des rapports entre les partis communiste et socialiste à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. M. André Henry, secrétaire général de la FEN (dirigée par le courant Unité, indépendance et démocratie — U.I.D., — proche des socialistes), a été très ferme à l'égard de la principale tendance d'opposition, Unité et action, dirigée notamment par des communistes qui n'ont pas encore répondu sur le même ton que lui.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 6.)

Point de vue

Irons-nous seuls ?

par BERNARD-HENRI LÉVY

AINSI donc, au train où vont les choses, la France sera bientôt le dernier grand pays libre à choisir de cautionner les fêtes macabres de Moscou. Tandis que, partout dans le monde, monte la voix de ceux qui répugnent à des Olympiades dont ils n'ignorent plus qu'elles seront, cette année, celles de la terreur et de la guerre, elle se contente d'équivoques paroles de paix qui frôlent souvent de près le franc discours d'acceptation.

Ici même, à Paris, la rumeur a beau s'enfler, qui, après l'appel lancé par Marek Halter et les dissidents russes, rallie aux thèses du refus un nombre sans cesse croissant de personnalités morales de tous bords, notre président semble n'en avoir cure, faire fi de tant de tapage, impavide et serein comme à l'accoutumée.

Le malheur, c'est que l'heure que nous vivons n'est plus tout à fait de celles à quoi la grâce des temps écoulés l'avait précisément habitué, et que son mutisme, s'il devait longtemps persister, pourrait bien signifier pour la France un inexcusable, indélébile et intolérable déshonneur.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Jeux interdits

Il ne reste plus qu'une seule solution pour que les Jeux olympiques se tiennent comme prévu à Moscou : admettre au nombre des épreuves la puissance des tanks, la portée des fusées, la mobilité des sous-marins atomiques, la rapidité des avions de combat, la capacité de réponse aux appels de gouvernements en détresse, etc.

Les prétendants aux médailles ne manqueraient pas : Soviétiques, Américains, et même Français. D'autres encore pourraient s'inscrire au palmarès, et les Jeux olympiques auraient enfin cessé d'être politiques.

Et puis, au lieu d'affirmer que le sport ne doit pas être politique, on proclamerait hautement que la politique, c'est du sport.

FRANÇOIS RACHLINE.

Prostitution : le cas de Grenoble

Parce que des prostituées ont décidé de « parler », une importante affaire de proxénétisme a éclaté à Grenoble. Gendarmes, policiers et magistrats les ont écoutées. Résultat : une cascade d'inculpations et vingt et une personnes en prison (« le Monde » des 14 novembre 1979 et 23 janvier 1980). Si l'affaire a éclaté dans la capitale dauphinoise, c'est que la prostitution, sans être plus active qu'ailleurs, y présente des caractéristiques particulières. Mais la vie de la prostituée y est bien souvent semblable à ce qu'elle est partout.

I. — Un laboratoire

De notre envoyé spécial
JAMES SARRAZIN

Grenoble. — Nadine a parlé après cinq ans d'enfer dans les bouges de Grenoble, dans les bosquets de la côte de Moirans et sur les trottoirs du quai de France, elle en a soudain eu assez. Son « mari », le bel Aldo, a eu le temps de fuir et coule des jours heureux du côté de Turin, où il « flambe » les centaines de milliers de francs que la prostitution de la jeune femme lui a rapportés. Elle qui, il y a encore quelques semaines, aurait tremblé à cette seule idée se sent aujourd'hui étrangement libérée d'avoir rompu la loi de la terreur et du silence sous laquelle elle a vécu si longtemps. Quelques-unes de ses camarades ont « osé » également.

« *Du petit poisson* », disent déjà quelques incrédules, à propos des vingt et une personnes arrêtées. Mais le chalut est lancé, et il pourrait bien un jour capturer aussi les grosses prises.

De l'affaire en cours, on aura finalement bien davantage parlé à Paris qu'à Grenoble. Ici, on se passerait volontiers d'une publicité douteuse qui, au fil des ans, de « studios » en bords de route, à la rue de Sault et à la côte de Moirans, finirait par faire apparaître la capitale dauphinoise comme une espèce de gigantesque lupanar. Rien ne serait plus faux, si l'on en croit les chiffres : on compte actuellement quelque cent cinquante prostituées recensées dans cette agglomération de quatre cent mille habitants.

Mais il est indéniable — et la réputation de la ville vient de là — que Grenoble sut à l'occasion être, pour les proxénètes comme pour leurs protégées, le lieu d'expérimentation des formules nouvelles pour déjouer les lois réprimant l'assistance à la prostitution ou le proxénétisme, un véritable laboratoire pour l'ensemble des souteneurs de l'Hexagone.

Ainsi la prostitution en appartement naquit-elle à Grenoble. A l'origine, elle eut deux causes : la répression, sporadique mais parfois sévère, du proxénétisme hôtelier, et la spécificité de la ville en matière foncière. Souvent très peu « clandés », les hôtels de passe avaient fleuri dans le centre de la ville, dont les rues n'étaient pas encore rendues aux piétons. La lutte contre ces « tauliers », dont certains faisaient travailler les filles au rythme de l'abattage, se compliquait par l'appartenance de la plupart des maîtres locaux de ce commerce à tel parti politique, voire à telle officine de police parallèle.

(Lire la suite page 13.)

VERDI A NANCY

Le retour des Brigands

En fait de « Brigands », en France, ce sont plutôt ceux d'Offenbach qu'on connaît ; on y entend « le bruit des bottes, des bottes », et les carabiniers arrivent toujours trop tard. Inspirés de la pièce de Schiller, I Masnadieri, *de Verdi, que le Grand Théâtre de Nancy vient de ressusciter, sont rien moins que comiques. Le héros, Carlo, qui au lever du rideau médite en lisant Plutarque au milieu d'une bande de brigands auxquels il s'est joint par révolte contre sa famille, poignardera pour finir sa bien-aimée Amalia, et courra joyeux à l'échafaud.*

Entre-temps, Maximilien — le père de Carlo — aura été enfermé pendant des années par Francesco, son autre fils (celui des deux qui, précisément, était resté « honnête »), qui aspirait au pouvoir, et, naturellement, à la main d'Amalia. Comme on s'en doute, tout cela donne lieu à ces scènes de déploration, d'imprécations, de conjuration et de joutes oratoires qui sont les fondements mêmes de l'opéra romantique italien. Les livrets, on le sait, étaient même élaborés en fonction des situations paroxystiques qu'ils pouvaient offrir au compositeur et, par là même, aux interprètes.

*Lors de la dernière reprise de l'œuvre à la Scala de Milan (*le Monde *du 2 février 1978), les interprètes ne semblaient guère préoccupés de respecter les nuances piano et les demi-teintes si souvent indiquées dans la partition. Il est vrai que l'œuvre, comme l'avait déjà souligné au siècle dernier la* Gazetta Officiale de Milano, *est plutôt faite pour de petites salles et, à cet égard, le Grand Théâtre de Nancy, avec son petit millier de places, convient à merveille.*

Le quatuor vocal réuni pour la circonstance — la soprano Ghena Dimitrova (Amalia), le ténor Nunzio Todisco (Carlo), le baryton Antonio Salvadori (Francesco) et la basse Luigi Roni (Massimiliano) — a manifesté un souci de se conformer plus exactement à la volonté de l'auteur, et cela ne les a pas desservis pour autant, car il est assez évident qu'ils possèdent bien la voix de leur emploi.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

LES JEUX OLYMPIQUES

Moscou-sur-Seine

par ROGER-FRANÇOIS GAUTHIER (*)

AVANT même la valse-hésitation des comités nationaux olympiques à laquelle nous assistons aujourd'hui, avant même les événements d'Afghanistan, certaines voix s'étaient élevées, aux Etats-Unis en particulier, pour poser en termes politiques la participation aux Jeux olympiques des sportifs d'Occident. Curieusement, des mêmes prémisses, on tirait, selon le cas, des conclusions divergentes : certains faisaient campagne pour le boycottage, d'autres lançaient le slogan : « Tous à Moscou ! »

Qu'on y réfléchisse : un grand pays, l'Union soviétique, a engagé des fonds importants dans la préparation des Jeux ; le citoyen soviétique, moscovite principalement, est témoin de la multiplication des chantiers en tout genre, souvent, même, il est mobilisé par les organisations dont il fait partie et qui entendent se charger de tel ou tel aspect de l'environnement de la fête olympique. Les Jeux ne sont plus un pari du Kremlin, mais, déjà, ils ont leur place dans la conscience de l'homme quelconque et le petit ours mascotte, parce que les publicités sont rares dans le monde de l'Est, prend effectivement valeur de symbole.

La fierté d'un peuple

Qu'on réfléchisse que s'est investie dans cette préparation des Jeux cette petite chose à laquelle il ne fait jamais bon jouer et dont les citoyens des pays de l'Est sont étonnamment jaloux, peut-être parce que c'est un des rares domaines où leur sincérité publique est possible : la fierté d'un peuple. Voilà un point auquel les Occidentaux, même animés des meilleures intentions pour la défense des droits de l'homme en particulier, ne songent guère : que dirions-nous si tout regard étranger porté sur la France était un regard à ce point réducteur, si pressé de juger ? Car cette attitude est commune aux zélateurs des droits de l'homme, quelle que soit la valeur de leur combat, et aux aveugles spectateurs du parti communiste français : pour les uns comme pour les autres, le voyage de Moscou prend figure de verdict ; pour les uns comme pour les autres, il s'agit de signer une déclaration politique.

Tout cela serait bien tentant si l'Union soviétique se réduisait au Kremlin et si les relations internationales étaient une partie d'échecs où tout serait affaire de raisonnement, *a priori*. Les uns comme les autres, ceux qui, béats, carte du « parti » en poche, reviennent chaque année en septembre d'un pays de l'Est en ayant refusé de voir, comme ceux qui s'imaginent, avec la caution de quelques dissidents, pouvoir agir à la place du peuple soviétique depuis le cinquième arrondissement, les uns comme les autres voyagent selon leurs catégories et ne visitent jamais que Moscou-sur-Seine.

Qui se demande ce que le peuple soviétique peut ressentir en face de leurs agissements ? Sait-on que des hommes vivent en Union soviétique et que leur vie a, comme la nôtre, sa *rationalité*. Un bon juge ne se limite pas aux principes, il observe l'épaisseur de la vie, de la coutume et du temps. Posée plus nettement que jamais à l'occasion des Jeux, la question de notre vision occidentale des pays de l'Est est un perpétuel malentendu : ceux qui, sympathisants du parti communiste pour la plupart, chantent à chaque retour les louanges du régime, déchaînent les rires de l'autre côté du rideau de fer, tant on s'étonne d'une telle crédulité, tant on s'indigne d'une telle bonne conscience ; quant à ceux qui, volontairement ou bien sous l'influence réductrice des médias occidentaux, ramènent l'Union soviétique au goulag, ils ne satisfont personne, là-bas, tant il est insupportable de voir l'univers dans lequel on vit, et dans lequel on vit « vivablement » n'être pour l'étranger que l'objet d'une pitié condescendante. Depuis trente ou soixante ans, selon le cas, l'histoire se fait dans les pays de l'Est, l'histoire avec une toute petite minuscule, c'est-à-dire la vraie, et nous n'y prenons garde ; nous voulons toujours juger, toujours percevoir ces pays comme nous le demandent leurs chefs, au fond, c'est-à-dire selon des catégories politiques. Pourquoi toujours aller à Moscou autrement qu'à Londres ou à Madrid ? La plus mauvaise farce à jouer aux dirigeants est de refuser ce jeu, de refuser de ramener un pays, quel qu'il soit, à la politique, ainsi nous montrerons que nous ne sommes pas des utopistes et nous proclamerons cette leçon de notre temps que l'homme est cent fois plus grand que l'utopie.

C'est parce que la politique est morte qu'il faut aller à Moscou : les hommes de l'Est n'attendent ni jugement ni leçon, mais parce qu'ils sont revenus avant nous des illusions de l'histoire, ils veulent nous montrer tout ce qui, en chacun, dépasse l'*homo politicus* auquel nous les réduisons trop souvent ; le concept de « civilisation » est peut-être à retrouver.

(*) Agrégé de lettres.

L'homme sacrifié au soldat

par YANN BOSCHER (*)

LA menace qui pèse sur le déroulement des Jeux olympiques de Moscou grandit. Après les dissidents partisans, comme Léonid Pliouchtch, de la lutte tous azimuts contre le régime soviétique oppresseur et vilipendeur des libertés individuelles élémentaires, les Etats-Unis, soutenus par leurs alliés inconditionnels, décident de ne pas envoyer leurs sportifs à Moscou.

Aux « non » au « nounours olympique », qui déjà sourit ingénuement aux badauds des pays socialistes, s'opposent les « oui » d'autres dissidents désireux de témoigner au sein même de l'empire, et ceux du mouvement sportif olympique représenté par le C.I.O.

Les grandes manifestations sportives deviennent l'enjeu des Etats et des idéologies qu'ils défendent. Une Coupe du monde de football, une Olympiade constituent une incontestable tribune pour exposer — sinon imposer — une identité.

Le sport lui aussi a son goulag. Toujours attifé des drapeaux et des hymnes nationaux, dévoré par les intérêts mercantiles de la société occidentale, champ de bataille des résistances et des oppressions, le voilà officiellement reconnu comme arme sophistiquée dans la lutte entre impérialismes.

Le sport n'est plus libre. Il est maintenant devenu la propriété des pouvoirs économiques, politiques et idéologiques, par des trusts partisans.

Le rêve de Pierre de Coubertin d'unir les hommes dans la manifestation libre du corps et de l'esprit devient risible devant la notion impérative du « tout est politique ».

Et pourtant, se rend-on compte que, en réduisant ainsi le sport d'un message universel à une arme de propagande, on sacrifie l'homme au soldat ?

Le mouvement olympique se veut d'être à la gloire de l'homme, de son corps et de son esprit, par-delà les nationalités, les idéologies et les intérêts.

Doit-on le laisser périr ? Veut-on la défaite de l'homme ?

P.-S. — Allons à Moscou, sans drapeaux, sans *Marseillaise*, sans « contrat olympique » et avec les « gugusses » !

(*) Attaché d'administration.

Guerre mondiale stade suprême de la compétition

par ARTHUR (*)

QUELLE époque ! Nous aurons tout vu, et même des intellectuels dont la tête n'a jamais été aussi séparée du corps, stérilisant ainsi une pensée qui tourne à vide, se joindre à Carter pour réclamer le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. C'est ne rien comprendre au rôle social du sport, qui n'est qu'une *guerre simulée*. Pas besoin d'être ethnologue ou lecteur de *l'Equipe* pour connaître la fonction ludique du sport. Le sport remplace avantageusement la guerre *en déchargeant l'agressivité collective* : on ne s'y massacre plus entre tribus indiennes, on s'y affronte entre nations ennemies.

Il y a *toujours* ces drapeaux haïssables, ces hymnes ridicules et toute la panoplie de rodomontades hormonales. On se cogne, on traverse les lignes adverses, on envahit le camp opposé, on piétine l'envahisseur, mais aucun sang impur — ou alors, un petit filet — n'abreuve jamais les sillons. Le vainqueur, fiérot, bombe le torse sous la médaille et pose symboliquement le pied sur le vaincu en le narguant du haut du podium. Les civils hurlent leur joie ou pleurent leur déception, et tout le monde retourne à ses affaires courantes en se jurant que, la prochaine fois, *« ça va saigner... »*.

Aucun mort, sinon quelques cardiaques dans les tribunes. C'est *faire beaucoup d'honneur* à l'humanité que de la croire capable de se passer de cette simulation. Oui, les Etats en mal de publicité ont dévoyé le sport. Oui, l'élevage des champions de batterie évoque quelque étable modèle. Oui, le vrai sportif est celui qui fait de l'hygiène corporelle, loin des foules et des caméras, comme pour se rappeler que son corps est un tout et que l'encéphale a besoin d'oxygène.

Mais, en supprimant les Jeux olympiques, vous ne supprimez pas le besoin collectif de l'affrontement, vous le refoulez. Vous ouvrez la porte au stade *suprême de la compétition* : la guerre, la vraie. Et cette fois, grâce à la bombe atomique, l'idéal du baron de Coubertin *sera respecté* au pied de la lettre : car, s'il n'y aura aucun vainqueur, tout le monde participera.

(*) Journaliste.

FEU LA TRÈVE

par ROGER MAIRE (*)

RIEN ne diffère plus des grandes manifestations commerciales, politiques et de prestige que constituent les Jeux olympiques modernes, que le dessein originel qui présida à la création de manifestations de caractère essentiellement sacré se proposant d'être à la fois le cérémonial d'un culte divin, une obligation de trêve dans la mauvaise habitude qu'avaient les cités grecques de se faire la guerre, et le rappel à la nation grecque de son unité.

Les Jeux de l'ancienne Grèce, qu'ils fussent olympiques, delphiques ou isthmiques, ont été avant tout religieux dans leur principe, leur préoccupation et leur réalisation. Rappel périodique aux Grecs de leur unité ; c'est ce qui ressort du fait que, jusqu'à la conquête romaine, les organisateurs n'admirent jamais aux Jeux que des Hellènes. Obligation de trêve strictement respectée, dont la rupture exposait le coupable à une forte amende ; obligation quelque peu dérisoire, d'ailleurs, puisque les Jeux ne duraient qu'un temps fort court.

La parité approximativement égale des cités grecques entre elles leur assurait une chance voisine de victoire ; elles avaient une conception identique des moyens de pratiquer le sport et l'athlétisme ; il n'existait pas alors l'énorme disparité qui interdit aux Etats pauvres et aux petits, même s'ils sont riches, de pouvoir espérer mieux que quelques miettes du festin.

La confusion des genres

Comme nous sommes loin, aujourd'hui, de principes et d'une situation qui firent, jadis, des Jeux olympiques une manifestation si importante qu'ils furent, pendant des siècles, le calendrier de l'ancienne Grèce ! Que sont, de nos jours, les Jeux ? Pour les amateurs, un spectacle ; pour les Etats, une occasion de manifester leur puissance de façon prestigieuse. On l'avait bien vu aux Jeux de Berlin en 1936, les athlètes n'ayant, hélas ! que la gloire et le sort du cheval du Grand Prix !

Tout se passe comme il advint aux Jeux olympiques à l'heure de la décadence. Prédominance des Grands inévitable ; conception différente du sens du mot « *amateurisme* », selon qu'il est employé à l'Est ou à l'Ouest, chez les riches ou chez les pauvres ; curiosité touristique ; opération de propagande commerciale et politique, le sport n'étant plus qu'un prétexte, qu'un moyen de publicité.

On s'agite beaucoup pour boycotter les Jeux, pour décider s'ils ne doivent pas avoir lieu ou avoir lieu ailleurs. Tôt ou tard, dans l'état actuel du monde, on devait déboucher sur cette impasse. Que faire alors ? Supprimer les Jeux ? Ce serait navrant, mais cela peut bien, malheureusement, n'être pas une solution à éliminer. Leur assigner une résidence fixe dans un pays réputé neutre ? Qui peut assurer qu'il le restera ? Notre époque est celle de l'ambigu et du provisoire à gros risque. A notre vain souhait d'œcuménisme mieux vaudrait substituer des solutions plus modestes qui tiennent compte des réalités locales, n'exposent pas à des intrigues et à la confusion des genres et retirent aux plus puissants ce droit de « bon plaisir » dont ils font, trop souvent, l'usage que l'on sait.

(*) Médecin retraité.

Irons-nous seuls ?

(Suite de la première page.)

Car, enfin, comment baptiser autrement l'attitude d'un Etat qui enverrait ses athlètes disputer de vaines et trompeuses médailles dont nous savons désormais qu'elles seront le prix de l'abandon ? Est-il même concevable d'aller entonner en grande pompe un hymne de fraternité qui ne sera chanté, nous le savons aussi, qu'au son d'orchestres de bagnards ou, pis, de policiers ? Que vaudrait le « mondialisme » giscardien s'il s'avérait qu'il s'épuise dans l'improbable illustration du ci-devant « esprit olympique », et que, à la défense de ceux que bafouent les empires, il n'a rien à porter que paroles de cynisme et d'odieuse indifférence ? Déjà, les rescapés des camps qui ont trouvé asile en France s'inquiètent, s'indignent et, en fait, ne comprennent plus.

Au même moment, nos voisins européens ne s'y trompent guère, qui, tel le *Daily Mail* de Londres, flairent au ciel de Paris *« une odeur douceâtre et écœurante d'apaisement »*. Quant à moi, je dois confesser ma honte de nous voir gravir à nouveau le chemin qui, jadis, en mena d'autres à Berlin...

Un mauvais film de 36

Le rapprochement, paraît-il, ne plaît qu'à demi à nos gouvernants, dont il choque probablement le sens de la « mesure ». Et pourtant, mesure ou pas, que de troublantes coïncidences ! Quel choc, mais foudroyant celui-là, quand on feuillette la presse française de l'époque. Je ne parle pas seulement du sinistre augure que constitue l'invasion de l'Afghanistan. Je ne songe même pas au scénario si bien réglé des arrestations hâtives et des procès de fortune. Non, c'est à eux que je pense encore, à nos chers politiques qu'on dirait soudain tirés d'un mauvais film de 36. Ecoutez-les, par exemple, qui nous expliquent laborieusement qu'aller aux Jeux aujourd'hui, c'est faire le jeu de la détente demain, — sans savoir probablement qu'ainsi parlait Adolf Hitler dans sa lettre de remerciements au bon Baillet Latour (1). Voyez comme ils invitent le peuple de France à des Olympiades fraîches et joyeuses, ignorants, les malheureux, qu'ils retrouvent ainsi, spontanément, les propres mots de telle « lettre ouverte aux sportifs allant à Berlin », publiée le 19 juin par *l'Humanité*. Observez la fière allure qu'ils ont quand ils brandissent leur arme suprême : *« Aux J.O., pas à Moscou »*, — sans se douter, en leur ferveur, que l'arme est bien ébréchée, déjà qui, le 9 juin 1936, valut à l'obscur député Pietri l'unanime ovation de la Chambre et le vote massif des crédits olympiques. Rien, décidément, ne vaut une bonne cure de mémoire pour retrouver les traces où, toujours, machinalement nous remettons nos pas...

Rien ne vaut non plus ce rude travail de la mémoire pour retrouver, parfois, de hautes leçons d'intransigeance qui sont, elles, comme des phares à qui sait les reconnaître. Aurait-il donc oublié, par exemple, notre président philosopheur, que lors de ce débat mémorable il se trouva un député, et un seul, pour oser tenir *jusqu'au bout* le point de vue de la rigueur morale ? Ce député s'appelait Pierre Mendès France, dont il me semble l'avoir entendu naguère vanter la lucidité. Faut-il lui rappeler qu'au même moment, dans l'affreux cliquetis que faisaient déjà les chaînes de la barbarie montante, il se trouva un pays, et un seul, pour refuser de voter les subventions olympiques ? Ce pays, c'était l'Espagne républicaine, dont on sait le prix de sang qu'elle allait très vite payer pour son antifascisme de première heure. Eh bien, monsieur le Président, serez-vous, à l'heure où il faudra trancher, l'héritier de Mendès France ou du député François Pietri ? Aurez-vous à l'esprit, ce jour-là, l'héroïque et humble geste des combattants de Madrid ou la piteuse chronique du munichisme français ? Tout le problème est là, dans ces partages très anciens où continue de se nouer la trame de nos débats et qui font qu'aujourd'hui encore nul ne pourra aller à Moscou sans retourner, bon gré mal gré, aux parages de Berlin la brune.

Je n'ignore pas les raisons qui retiennent l'Elysée de prendre ainsi parti. Et d'abord, bien entendu, que la décision finale, formellement au moins, *ne lui appartient pas*, mais aux sportifs plutôt, dont la carrière, dit-on, se briserait tout net en cas de boycottage. Soit. Mais, là encore, qu'enseigne *l'histoire ? Eh bien, il y* eut à Barcelone, à partir du 19 juillet 1936, et sous la présidence du gouverneur de Catalogne, un événement monumental dont bien peu aujourd'hui semblent se souvenir : des « Olympiades populaires », des contre-Jeux olympiques, un authentique anti-Berlin à l'honneur de la paix et de la dignité des hommes. Plusieurs fédérations sportives françaises y furent représentées. Des milliers d'amateurs de sport s'y rendirent, qui firent de cette fête-là la fête de l'antinazisme. Pourquoi ce qu'un Etat isolé sut faire alors, l'Europe ne le ferait-elle point à son tour aujourd'hui ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est que l'argument ne vaut rien, qui nous dit, en manière de chantage : hors Moscou, point de salut.

Symétriquement, d'ailleurs, j'avoue ne pas comprendre l'autre argument des adversaires du boycottage : le scrupule à emboîter le pas à Washington. Car, tout de même, le « non-alignement » dont on se targue si fort, ici et là, signifie-t-il qu'une cause cesse d'être juste dès lors que d'autres, déjà, s'y sont ralliés ? L'indépendance du général de Gaulle lui interdisait-elle, dans l'affaire des fusées de Cuba, ou plus tard du mur de Berlin, de tenir la position de fermeté que lui dictait son devoir ? De fait, soyons sérieux. La *position américaine n'a qu'une faiblesse* : elle donne à entendre que Moscou était digne d'accueillir les Jeux avant Kaboul, et indigne seu*lement après*. La *position* de la France pourrait avoir, du coup, une singulière dignité : dire hautement et clairement que Moscou sera indigne d'accueillir les Olympiades tant que croupiront au fond de ses geôles des milliers de prisonniers politiques. Non-alignement, soit : mais alignement, alors, sur la *ligne* des droits de l'homme. Ni ce camp-ci, ni ce camp-là, soit : mais reste le camp de concentration qui, au manège des chancelleries, n'a pas encore trouvé sa voie. D'un mot, la France de 1980, qui s'honore si bruyamment de son légendaire 89, pourrait suspendre son boycottage à l'exigence, par exemple, d'une amnistie générale.

Un argument qui tombe

En *réalité*, il n'y avait qu'un argument sérieux en faveur de notre présence à Moscou : l'impératif de ne point abandonner à leur sort ces milliers de dissidents qui nous appelaient à l'aide. Mais cet argument, hélas ! vient lui aussi de tomber. Non pas, comme on le dit parfois un peu vite, avec l'arrestation de Sakharov. Mais, plus exactement peut-être, avec le message pathétique qu'il vient de nous adresser depuis sa résidence forcée de Gorki. Que nous dit-il, en effet, ce message ? Que chaque individu qui se rendra à Moscou, le 19 juillet, jouira d'une liberté de parler et de circuler qui sera refusée, au même moment, à un citoyen soviétique bâillonné. Que chaque athlète, chaque spectateur, chaque journaliste même, qui viendront admirer les dieux du stade, prendront très précisément la place d'un homme, d'une femme, d'un adolescent russes, préalablement déportés. Que chaque fois qu'ils croiront serrer fraternellement la main d'un homme libre et fraternel, ils auront toutes chances de se trouver en face d'un agent du K.G.B. Dans une capitale vidée de sa population, nous n'aurons le choix, en vérité, que de la forme de notre collaboration.

Mais Sakharov nous dit aussi, du coup, qu'à ceux que le voyage continuera de tenter le chemin sera maintenant plus long, mais point nécessairement impossible. Que, s'il faut renoncer à emprunter les canaux officiels, d'autres voies doivent être frayées, obstinément, méthodiquement. Qu'aller à Moscou, autrement dit, devient l'aventure singulière de chaque conscience face à elle-même et face au visage pressenti d'un Russe emprisonné. Je tentais d'expliquer un jour que le boycottage des appareils totalitaires ne doit pas impliquer celui des sujets totalitarisés. J'invitais les artistes, les écrivains, les scientifiques, à bouder les rencontres d'Etat, mais à multiplier, en revanche, les relations bilatérales avec leurs homologues enfermés. C'est en ce sens, me semble-t-il, que doivent travailler aujourd'hui encore tous ceux pour qui la *morale* ne se résume pas à de vides et vieux commandements. C'est à cela qu'aujourd'hui *plus que jamais* devront œuvrer ceux pour qui les droits de l'homme ne sont pas qu'une vaine loi, mais de vives et concrètes brûlures sur les âmes et dans les chairs. C'est à cela que, à travers des initiatives qui seront bientôt rendues publiques, compte œuvrer, pour sa part, le comité *Droits de l'homme, Moscou 1980*, que nous animons avec Marek Halter.

Boycottez, monsieur le Président de la République : nous nous chargeons du reste.

BERNARD-HENRI LÉVY.

(1) 17 août 1936.

Le Monde

LA CRISE AFGH

Le C.I.O. : le

DANS LA PRESSE H

Épreuves oly

S JEUX OLYMPIQ
erre mondiale
me de la compétition

LA TREVE

euls ?

ET LA CRISE AFGHANE

Le C.I.O. : le calme dans la tempête

Deux autres gouvernements — celui du Maroc et celui de Barhein — se sont prononcés pour le boycottage ; le comité olympique finlandais a pris position en revanche pour la participation, et plusieurs comités olympiques ouest-européens, qui n'ont pas encore pris position, vont se réunir le 1er février à Francfort, alors que le comité exécutif de l'Association mondiale des comités olympiques nationaux se réunira les 4 et 5 février à Mexico. Le président de cette association, M. Mario Vasquez (Mexique), a déclaré que le comité exécutif se prononcerait en faveur de la participation aux Jeux.

De notre envoyé spécial

Lausanne. — Un château ? Disons une demeure bourgeoise épaisse comme un compte en banque suisse. Solide et propre. Une bâtisse en pierre, en bordure du Léman et d'un parc de loisirs, qui semble engourdie par l'hiver. Un drapeau blanc où s'entrelacent cinq anneaux de couleurs et une plaque de cuivre astiquée l'attestent : c'est bien le siège du Comité international olympique (C.I.O.), le « château de Vidy ». On sonne et on entre sans autres formalités dans le quartier général de l'olympisme.

Le confort presque douillet des lieux contraste avec une fébrilité évidente : télex, téléphone, machine à timbres bourdonnent tandis qu'un petit monde s'affaire : « *Oui, madame* », « *Bien, madame* ».

Une femme est maîtresse des lieux : Mme Monique Berlioux. Cinquante-sept ans, ancienne championne de dos crawlé, épouse de l'écrivain Serge Groussard, entrée au C.I.O. en 1967 à la direction des relations publiques, directeur — et non directrice — chargé de l'administration depuis 1971, une stature et une allure qui en imposent. La comparaison avec Mme Thatcher vient à l'esprit.

Les initiés savent qu'il faut compter avec Mme Berlioux pour tout ce qui concerne les C.I.O. L'apparatchik qui fait marcher à la voix la trentaine de personnes qui travaillent au quartier général olympique est aussi le Père Joseph de lord Killanin, cet Irlandais à l'optimisme légendaire qui préside depuis 1972 aux destinées du C.I.O. Elle est au centre de la toile d'araignée olympique : elle s'inquiète des chutes de neige sur Lake-Placid, où les jeux d'hiver commencent le 13 février ; elle négocie avec Sarajevo et les chaînes de télévision le montant des droits de la prochaine olympiade ; elle suit le combat juridique d'arrière-garde de Taipeh contre la réintégration de Pékin dans le C.I.O. ; et elle essaie d'éteindre l'incendie allumé par le président Carter...

« *Mais c'est une affaire électorale purement intérieure aux Etats-Unis* », affirme-t-elle avec conviction. Des crises, le mouvement olympique en a connu plus d'une. Depuis que lord Killanin est président, il a fallu sauver les Jeux d'hiver que le précédent président avait compromis, remonter le courant après le massacre d'une partie de la délégation israélienne par un commando palestinien à Munich, libéraliser les règles de qualification des athlètes en faisant disparaître le mot « amateur » des statuts, prendre le risque de confier les jeux d'hiver à Lake-Placid, seule ville candidate en 1974, et les Jeux d'été à Moscou, chercher à arracher l'apartheid du sport, ramener dans le mouvement les Chinois, en dissidence depuis 1956, sans exclure pour autant Taïwan. « *A chaque crise, l'olympisme s'est renforcé* » assure M. Berlioux. Mais ces mêmes « *victoires* » sont pour d'autres autant de défaites de l'esprit olympique et ils prédisent sans regret l'agonie de cette institution sportive.

Gérontocratie

« *Cet internationalisme-là ne tuera pas les patries mais les fortifiera* », écrivait justement un jeune journaliste, Charles Maurras, en commentant les premiers Jeux de 1896, qu'il avait d'abord dénigrés. « *L'orgie du nationalisme* » est en effet la première cible des pourfendeurs des Jeux. La faute à qui ? Les athlètes comme les dirigeants sont attachés à leur drapeau. « *D'ailleurs, quand, en 1976, on a proposé à Taïwan de défiler derrière le drapeau olympique, le plus beau de tous pourtant, cela a été refusé* », rappelle Mme Berlioux. Mais elle convient volontiers qu'il est nécessaire d'alléger la pompe des cérémonies d'ouverture pour en revenir à des pratiques plus simples.

Autre cheval de bataille des détracteurs du mouvement olympique : la composition du C.I.O. « *Une géroncratie de nobliaux cupides* », entend-on fréquemment. « *On pense sans doute aux membres des nations de l'Est* », explique, sarcastique, Mme le directeur. Non ! En fait, les gens parlent en mal de ce qu'ils ne connaissent pas bien. Le C.I.O. est composé de 89 membres de 60 nationalités. Il ne faut pas dire « *qui représentent 60 pays* ». En fait, ils sont les représentants du C.I.O. dans leur pays. « *C'est un système de délégation retournée qui est peu connu* », dit Mme Berlioux. La moyenne d'âge ? Comparable à celle des parlementaires. La nomination ? Par cooptation : les comités nationaux olympiques, ou les membres du Comité eux-mêmes, proposent une personnalité choisie « *pour sa connaissance du sport, son rayonnement, sa valeur, son indépendance et sa disponibilité* » à la commission exécutive, qui la compte en s'efforçant d'assurer « *une répartition géographique équitable des ambassadeurs de l'olympisme* ». Toutefois, certains grands pays, comme l'Inde, ou ayant une longue tradition olympique, comme la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Etats-Unis, ont deux « ambassadeurs ». Mais pour le choix des membres originaires des pays de l'Est ? « *La règle est identique.* »

Et la démocratie ? Réponse à la manière des jésuites : « *Est-ce plus démocratique de donner une voix par pays, comme à l'ONU, où cela permet la constitution de blocs ?* »

Passons ! Mais la cupidité du C.I.O. qui a été dénoncée par les Américains au moment de la négociation des droits de télévision avec Los Angeles ? « *Le budget du C.I.O. est de 3 millions de francs suisses* (1) *par an.* » Les trente « administratifs » du Comité international doivent avec cela assurer les liaisons entre les 89 membres, les 141 comités nationaux, les 26 fédérations sportives internationales du programme olympique et 12 fédérations reconnues, superviser l'organisation des Jeux d'hiver et d'été, organiser l'assemblée générale annuelle, les *réunions du comité exécutif et des* diverses commissions (médicale, presse, programme), publier une revue mensuelle et diffuser plusieurs documents de vulgarisation. « *Toutes les ressources sont produites par les droits de télévision* ».

Ainsi, pour Moscou, l'ensemble des droits se monte à 87 millions de dollars (2). Les frais techniques représentent 52 millions de dollars. La part du comité d'organisation est de 23,4 millions de dollars et le C.I.O., la Fédération internationale et les comités olympiques nationaux se partagent 11,6 millions de dollars. Cela laisse un peu moins de 4 millions de dollars pour le C.I.O., auxquels s'ajoutent des droits spécifiques sur les Etats-Unis et le Japon, ce qui fait au total 5,3 millions de dollars. En ajoutant les droits des Jeux d'hiver, on arrive à 7 millions de dollars. « *Les placements permettent d'assurer un budget de 3 millions de francs suisses par an.* » Les placements ? « *C'est l'affaire de la commission des finances.* »

On n'en saura pas plus sur ce sujet. Mais, à propos, que fait le C.I.O. pour lutter contre le dopage, ce cancer du sport qui mine les grandes compétitions ? La question irrite, la réponse fuse : « *Vous croyez qu'il n'y a que les Soviétiques et les Allemands de l'Est qui utilisent les docteurs miracles ? Les Français aussi ont essayé.* » Puis désabusée : « *Le sport pour le sport, c'est de plus en plus rare.* » L'ancienne championne de natation estime que la méthode de préparation des Soviétiques n'est pas plus dure que celle des Américains et des Australiens qui font nager douze heures par jour. « *Si les conceptions sont différentes, c'est que, pour les uns, le sport, c'est l'Etat, et, pour les autres, le sport, c'est l'argent.* » Puis, revenant au sujet : « *C'est en 1960 aux Jeux de Rome que le C.I.O. a entrepris de lutter contre le dopage. Il a été la première instance sportive internationale à créer une commission médicale après que le prince Alexandre de Mérode eut assisté à la mort d'un coureur cycliste danois. Le C.I.O. est à l'origine des contrôles de sexe et de l'usage des stéroïdes anabolisants.* » Certes, mais n'est-ce pas trop timide ? « *Le C.I.O. est en avance sur tout le monde.* »

Alors entre deux coups de téléphone et un monceau de télex, il est temps de conclure : « *Les jeux olympiques,* dit Mme Berlioux, *sont attaqués parce qu'ils sont prospères. Mais faut-il que les choses soient prospères ou en déclin ?* »

ALAIN GIRAUDO.

(1) 1 franc suisse vaut 2,52 francs.
(2) 1 dollar vaut 4 francs.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Épreuves olympiques

Faut-il refuser d'aller à Moscou ?

Faut-il aller jusqu'à boycotter les Jeux olympiques pour protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan et riposter, au nom des droits de l'homme, à l'exil infligé à André Sakharov ?

Selon un sondage de Public S.A. publié par *PARIS-MATCH*, les citoyens français, dans leur majorité, répondent non. Soixante-cinq pour cent des personnes interrogées se déclarent favorables au maintien des Jeux olympiques dans la capitale de l'U.R.S.S. et souhaitent que la France y participe. Soixante-dix-huit pour cent d'entre elles estiment, au demeurant, que la menace de boycott ne saurait modifier l'attitude soviétique à l'égard de l'Afghanistan.

Jimmy Carter, lui, a choisi : les athlètes américains n'iront pas à Moscou si le Kremlin ne retire pas ses troupes d'Afghanistan. Lui aussi s'appuie sur les sondages puisque 66 % des Américains se sont prononcés en faveur du boycottage des Jeux, rappelle *LE PELERIN*. « *Les Jeux olympiques sont bel et bien devenus une arme politique* », note Antoine Sfeir, qui souligne que « *l'esprit olympique* » est « *bien mal en point* ».

« *Il est vrai qu'un poste de président des Etats-Unis vaut plus que quelques médailles d'or* », écrit Claude Charvet dans *LUTTE OUVRIERE*, qui juge la position de M. Carter purement électoraliste. Editorialiste de l'hebdomadaire trotskiste, Arlette Laguiller souligne, d'autre part, à propos de la mesure frappant Sakharov : « *Marchais est dans ses petits souliers. De quoi a-t-il eu l'air, lui qui avait vu Brejnev quelques jours plus tôt ? Il avait sondé son regard, nous a-t-il dit, et il n'y aurait vu que du feu ? Pourtant, cela faisait longtemps qu'ils n'étaient pas apparus si proches l'un de l'autre. Pour un homme politique comme Marchais qui paraissait dans l'affaire de l'Afghanistan, comme en d'autres périodes dans l'affaire hongroise ou tchécoslovaque, si doué pour voir ce que personne ne voit, un tel accès de myopie politique est inquiétant.* »

« *En s'attaquant de cette manière à Sakharov, les bureaucrates espèrent que les réactions du mouvement ouvrier occidental seront faibles,* affirme Cyril Smuga dans *ROUGE*, hebdomadaire de la L.C.R. *L'attitude de* l'Humanité, *qui s'est tout juste fendue d'un communiqué tiédasse, condamnant, par principe, la mesure prise, semble leur donner raison.* »

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, organe de l'Action française, Gilles Varange tourne en dérision l'attitude du président américain : « *Que le dirigeant de la plus grande puissance du monde, celle qui conserve le plus de richesses, de ressources, de promesses d'avenir, en soit à envisager le boycottage d'une manifestation sportive pour répondre à une provocation militaire qui menace l'équilibre stratégique de la planète, en dit long sur le degré de débilité auquel est parvenue cette nation que d'aucuns osent encore nous présenter comme un guide pour l'Occident.* »

Le boycottage instrument politique ? Certes. Mais la chose n'est pas nouvelle. « *Alors que Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux modernes, envisageait de faire concourir chaque athlète à titre individuel, on a préféré depuis 1896 une compétition entre équipe nationales* », regrette Bruno Rivière dans *VALEURS ACTUELLES*. « *Corollaire : le « dressage » systématique des champions en dehors de toute éthique sportive, tel qu'il est pratiqué en particulier par la République démocratique allemande. Mais aussi la révolte, au sein de certaines équipes, d'athlètes appartenant à des minorités.* »

« *En 1968, les athlètes noirs américains ont levé le poing sur le podium de Mexico pour proclamer les droits des Noirs*, rappelle Pierre Vilain dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*. *On peut aussi lever le poing. L'été prochain. A Moscou.* »

Pour *TRIBUNE JUIVE*, « *la conscience et les âmes juives à travers le monde penchent évidemment pour un boycottage de ces Jeux de Moscou, car il peut paraître inconcevable que des athlètes du monde libre, et par surcroît quelquefois juifs, participent à des compétitions dans la capitale d'un pays où des Juifs sont encore emprisonnés.* »

En revanche, José de Broucker, directeur de la rédaction de *LA VIE*, pense que « *s'il devait ne pas y avoir de Jeux cet été à Moscou, ce serait sans doute une triste défaite pour le sport, mais ce serait plus sûrement encore un grave échec pour la politique* ».

Pour Jean-François Revel, « *la question n'est (...) pas de savoir s'il faut ou non politiser les Jeux. Ne soyons pas hypocrites : dans l'extrême tension actuelle, boycotter, c'est désapprouver la politique soviétique ; participer, c'est l'approuver ou la tolérer,* écrit le directeur de *L'EXPRESS*. *Tant que les mêmes personnes qui réclamaient le boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine plaideront pour la participation aux Jeux de Moscou, et inversement, nous ne pourrons rien résoudre. Il faut libérer les athlètes. Pour sauver les sportifs, qui sont les grandes victimes, dans ces controverses périodiques, il ne faut pas feindre de croire que le sport est neutre : il faut le rendre neutre. Et pour cela, peut-être, le sanctuariser dans un pays honorable, comme le propose le président Caramanlis, avec la Grèce. Mais quel pays est sans tache et à l'abri de tout accident totalitaire ?* »

Le gouvernement français, lui aussi, a choisi : le boycottage lui paraît « *inapproprié* ». Ce n'est pas l'avis d'Olivier Chevrillon, le P.-D.G. du *POINT*, qui écrit : « *Il est normal que V.G.E. et Schmidt se méfient des zigzags de Carter. Mais que ne proposent-ils, alors, une réunion interalliée afin de définir une stratégie sérieuse ? Pour peser sur Carter, il faut se concerter. Pour démontrer la solidarité occidentale devant le péril commun, il faut se concerter. Et pour se répartir les tâches de consolidation des digues, il faut encore se concerter. Cela n'empêcherait pas la France de jouer ses propres cartes ; cela ne l'obligerait pas à suivre les Etats-Unis comme un toutou. Il n'y a pas de fatalité. Lorsque Brejnev trouvera nos portes verrouillées, il s'arrêtera. Et même il nous demandera — comme le disait Churchill — de venir souper chez lui.* »

C'est aussi un sentiment de déception qu'exprime Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Ne sachant plus si le gaullisme consistait à protéger la détente en refusant de s'aligner sur les Etats-Unis ou à prendre la tête d'une croisade antisoviétique en faisant de la surenchère, Valéry Giscard d'Estaing paraît avoir oscillé, balancé, hésité, avant de découvrir que le coup de Kaboul et la tension internationale, comme la maladie du maréchal Tito, pouvaient bien, à la veille d'un départ pour l'Inde, favoriser un certain rôle de la France. Le calcul n'était pas inexact ; l'analyse, pour être timorée et tardive, était opportune ; mais, comment dire, il manque à notre président une voix. On ne l'a pas non plus entendue, cette voix, à gauche ? Mais si, mais si. C'était à Rome, il est vrai. C'était la voix d'Enrico Berlinguer.* »

La France aphone ? Et nos cocoricos sportifs ? Décidément, les Jeux ne sont plus ce qu'ils étaient. — A. R.

EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Mme Veil estime que « les avantages du boycottage sont plus grands que les inconvénients »

De notre envoyé spécial

Washington. — Prenant la parole lundi 28 janvier au National Press Club de Washington, Mme Veil, président du Parlement européen, qui commence, à la tête d'une délégation, une visite officielle aux États-Unis, s'est prononcée en faveur du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Elle a ainsi pris ses distances à l'égard de ce qui est, à ce jour, la position officielle française.

Mme Veil parlait devant trois cents auditeurs pour qui, au-delà de subtilités institutionnelles que souvent ils ignorent, elle représente l'Europe avec, en prime, la caution française. Elle a dit ce que cet auditoire souhaitait entendre, à savoir qu'elle croyait qu'il ne faut pas aller à Moscou. En réponse à des questions, elle a rappelé que le Parlement européen venait d'adopter une résolution « *très ferme* » demandant aux autorités olympiques des pays de la Communauté de reconsidérer leur participation aux Jeux de Moscou. « *Quant à moi, à titre personnel,* a-t-elle ajouté, *la première chose que je pense, c'est que les Jeux olympiques ne se situent pas en dehors de la politique.* » Mme Veil fit valoir que, dès l'origine, les Jeux avaient joué un rôle politique et rappela l'importance des Jeux de Berlin, en 1936, comme moyen de propagande nazi. « *Les comités olympiques sont compétents pour décider de la participation ; mais ils doivent réfléchir en prenant en considération ces liens politiques. Il appartient aux hommes et aux femmes politiques de leur dire que leur action n'est pas neutre. La situation est exemplaire pour expliquer à notre jeunesse, dont on regrette qu'elle soit désorientée, ce qu'est la responsabilité.* » S'adressant auparavant à quelques journalistes français, Mme Veil avait été encore plus explicite. « *Je considère que les avantages du boycottage sont plus grands que les inconvénients. C'est particulièrement vrai parce que les Soviétiques font des Jeux une opération de prestige.* »

Cependant, répondant à une autre question concernant l'Afghanistan, Mme Veil a mis en relief les aspects spécifiques de la position française. « *La France est très consciente qu'une crise internationale la toucherait et toucherait l'Europe en premier lieu. C'est pourquoi, membre de l'alliance atlantique et pleinement solidaire des Etats-Unis, elle réagit en fonction de sa propre situation. Elle considère qu'il est important de montrer que le monde occidental est vigilant et a la capacité de réagir, mais, en même temps, dans un esprit de dialogue, elle cherche à sauver la détente.* »

M. Martin, vice-président de l'Assemblée européenne et membre dut comité central du parti communiste français, qui appartient à la délégation, a commenté en termes sévères la position de Mme Veil : « *J'estime profondément regrettables et graves les déclarations faites par Mme Veil par leur contenu et par le fait qu'elles ont été faites ici, à Washington. Je pense que nous sommes en droit, nous communistes français, de poser la question : Mme Veil a-t-elle voulu donner des gages d'allégeance aux Etats-Unis et à Jimmy Carter ? Elle a essayé de s'abriter derrière la résolution adoptée par l'Assemblée européenne en janvier dans les conditions que l'on sait, mais ce n'est pas à la C.E.E., c'est à la France de décider. Je dénie à la Communauté le droit de prendre des décisions en lieu et place de la France. Ces déclarations seront durement ressenties par les millions de sportifs français.* » M. Martin a rappelé qu'aux pires moments de la guerre du Vietnam, jamais l'U.R.S.S. n'avait appelé au boycottage des Jeux olympiques.

M. Glinne, président (belge) du groupe socialiste du Parlement européen, s'est montré plus nuancé : « *Nous restons très réservés sur le boycottage ; je ne dis ni oui ni non (...). Cela dit, nous ne ferons pas de querelles à Mme Veil, qui s'est située dans la perspective de la résolution adoptée par la majorité du Parlement, et qui parlait à titre personnel.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

UN REPORT DE L'ULTIMATUM DE CARTER ?

Interrogé par *l'Equipe* (le 29 janvier) sur l'éventuelle présence des athlètes américains à Moscou, le directeur des relations publiques et de la presse du comité olympique américain (U.S.O.C.), M. Bob Paul a déclaré : « *Il est encore trop tôt pour se prononcer ; la situation est trop mouvante ; elle peut changer d'un jour à l'autre. Ce qui est certain, c'est que Lloyd Cutler, conseiller personnel du président Carter, nous a clairement laissé entendre que la date limite (20 février, échéance fixée par Jimmy Carter concernant la prise de position de boycottage des J.O. de Moscou) pourrait être reportée à une date ultérieure, sans qu'il nous en ait précisé le terme. (...) Notre prochain comité plénier a été fixé du 8 au 11 avril. Cela revient à dire que nous ne prendrons aucune décision définitive avant cette date, qui précède de près d'un mois la date limite de la confirmation des engagements à Moscou. Il se peut que d'ici là les événements aient suffisamment évolué pour que l'on procède à une autre analyse.* »

M. ROCARD SOUHAITE UN DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Michel Rocard, député (P.S.) des Yvelines, s'est prononcé lundi 28 janvier au micro d'Europe 1 pour l'ouverture d'un débat au sein du parti socialiste sur la question du boycottage des Jeux olympiques. M. Rocard a notamment déclaré : « *J'entends ouvrir ce débat à l'intérieur du P.S., car je crois qu'il est urgent maintenant de prendre des positions nettes. Il n'y a pas eu de délibération collective de nos instances supérieures à ma connaissance.* »

De son côté, M. Georges Fillioud écrit mardi, dans *Riposte*, quotidien « de poche » du P.S. :

« *Le P.S. refuse de choisir un camp contre l'autre, mais il choisit résolument les causes du sport et de la paix. C'est pourquoi le bureau exécutif du P.S. après en avoir débattu dans sa séance du 12 décembre a pris position en faveur du maintien des Jeux de Moscou. Certes, à cette date, l'armée rouge n'avait pas encore envahi l'Afghanistan.*

» *Mais depuis lors, la question a été à nouveau évoquée à plusieurs reprises en secrétariat, en bureau, et ce sont les mêmes considérations qui ont toujours prévalu, permettant au premier secrétaire de confirmer publiquement l'opposition du parti socialiste au boycott. Sur la base, donc, de délibérations collectives successives.* »

LA CRISE AFGHANE

DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS

«Il faudrait qu'on nous aide...»

De notre envoyé spécial

Peshawar. — Loin des moquettes épaisses et du bâtiment blanc d'Islamabad où se tient la session extraordinaire de la conférence islamique, Thakalbala — au-delà des faubourgs de Peshawar — est un camp de réfugiés afghans. On ne le voit pas de la grande route qui file vers la passe de Khyber. Pour y parvenir, il faut aller vers le nord-est par un chemin de terre incertain, tout de bosses et de fondrières. Mais d'abord il convient de passer par Mohammed Azam Salib, l'un des responsables du Her-Izbi-I-Islami. C'est que, comme les autres mouvements d'opposition et de résistance au régime de Kaboul, le Her-Izbi-I-Islami entend contrôler les camps de réfugiés et même, pourrait-on dire, les couvre de son aile. Ce n'est sans doute pas possible partout. L'afflux des réfugiés au Pakistan ne date pas de décembre 1979. Commencé sous le régime de Taraki, il s'est poursuivi sous celui d'Amin et se prolonge aujourd'hui. Pour les plus anciens de ces exilés, il existe une certaine organisation. Les autorités pakistanaises, le temps aidant, ont plus ou moins fait face. Aujourd'hui on les sent, comme elles se sentent, débordées et anxieuses.

A la faveur de cette confusion, les mouvements de résistance afghans, installés du côté de Peshawar, jouent leur jeu. C'est à celui qui revendiquera le plus grand nombre de ces réfugiés en prenant bien soin de préciser qu'ils sont tous les membres des familles de ses propres combattants.

Ainsi fait-on au Her-Izbi-I-Islami. Au siège — masure ou maison ? — les journalistes sont bien accueillis. Qui mieux qu'eux pourrait porter au loin tout ce que l'on a à dire, à soutenir ? D'emblée un chiffre : s'il y a cinq cent mille réfugiés, le Her-Izbi en a pour lui seul près de cent mille sous sa responsabilité, et tous femmes, enfants, grands-parents de ses combattants. Les combattants ne font que passer. Ils se battent. où ? Dans la montagne. Du côté du Pakistan ? Non au nord, là où entrent les Soviétiques. Avec des résultats ? Bien sûr. Et l'on affirme qu'à ce jour, deux mille Soviétiques ont péri par eux. Qui vérifiera et comment vérifier ?

Devant la maison, deux autocars enluminés attendent, bondés d'hommes en turban, silencieux et passifs. *« Ils retournent se battre,* dit Mohammed Azam Salib. *Ils passeront la frontière, comme cela, sans armes. Ils trouveront ce qu'il leur faut de l'autre côté. »* Dans l'étroite cour, d'autres encore sont là. L'attente, ici, fait partie de la vie.

Torturé à Kaboul

« Maintenant, venez, on va voir le camp », dit Mohammed Azam Salib. On sent en lui un homme d'appareil, d'autorité. A sa vue, chacun s'écarte, les portes s'ouvrent. Le camp est à deux bons kilomètres du siège, en bordure d'un canal et d'une levée de terre plantée d'arbres. On le découvre soudain, misère encore plus grande dans une misère déjà peu ordinaire. Il est là, improvisé, au bord d'une platitude beige qui semble ne finir qu'aux montagnes. Les tentes de toile sont l'exception. Le lot commun, c'est la cahute de roseaux, de buissons, de branches, recouvrant un trou d'un petit mètre de profondeur et de trois à quatre mètres de diamètre. Ils vivent là. La Bruyère, avec les paysans de son siècle, n'avait rien vu. Un âne braie, un dromadaire broute, des poules se courent après, des vaches sont là aussi. Cela donne un peu de lait, quelques œufs que l'on cache dans des pots sous des chiffons. La terre a la couleur de cendre des feux éteints. Aucun ordre, aucun alignement, aucun semblant d'organisation. Du moins n'a-t-il pas encore trop plu. Ils sont là, femmes, enfants, vieillards, pieds nus ou dans des chaussures noires, avachies, trop grandes, sans lacets. Les vêtements, ceux du pays, n'ont plus couleur ni forme sous la crasse, la graisse, qui les cuirasse et les lustre.

Seuls parlent les plus vieux, entourés des enfants qui, toujours, sont les premiers à s'approcher, à faire cercle, à écouter, à suivre avec ces regards élargis et fiévreux que leur donne sous tous les cieux cette condition. Les femmes ne bougeront pas, On ne les montre pas, elles ne se montrent pas. A la vue de l'étranger, elles ramènent d'un geste sur leur visage le pan du tchador négligé. Elles poursuivent des occupations obscures autour de marmites enfumées, de bouilloires cabossées dans lesquelles il n'y a rien qu'un peu d'herbe verte et des racines d'un roseau.

On se met à quinze, à vingt par tente ou par cahute. On dort dix-huit à même la terre, dans ces vêtements dérisoires et ces odeurs fortes. Pourquoi sont-ils partis, qu'ont-ils vu ? Ils parlent de bombardements sans parvenir à en situer le moment exact : avant l'arrivée des Soviétiques pour les uns, depuis selon les autres. Mais ils ont une preuve : ce fusil qu'on est allé chercher au fond d'un des gourbis et dont le canon, en son milieu, a été crevé de part en part : un éclat d'obus. Naturellement, le propriétaire du fusil est mort. Un vieux mollah, tout animé, raconte qu'il était emprisonné à Kaboul. Qu'on l'y a torturé. Il montre son oreille droite, ses chevilles brunes et rougeâtres et dit : *« électricité »*. Mais n'a-t-il pas été libéré, puisqu'il est là ? Oui, sous Amin. Mais Karmal ne lui disait rien de bon. Mieux valait s'en aller. Les autres approuvent. Cependant, pas un soupir, pas une larme, pas un mot non plus sur leurs conditions de vie. Comme si le seul fait d'avoir pu rester entre soi suffisait.

Mohammed Azam Salib, qui traduit, est pessimiste. *« Il faudrait qu'on nous aide. Le camp ici n'existe que depuis trois mois. D'autres vont venir. »* Il sait que l'Amérique, l'Europe ont annoncé des aides. A Thakalbala, on n'a encore rien vu venir. Le camp a aussi ses blessés : il y en a neuf. On les soigne — c'est un grand mot — dans un bâtiment d'un faubourg de Peshawar, au fond d'une ruelle bourbeuse, et que l'on dénomme hôpital. En fait, un autre dénuement. Du moins y a-t-il là quelques tcharpais, ces lits faits d'un cadre de gros bois tendu de cordes tressées. Ils gisent là, muets, exsangues, gris sous la couverture grise. Les uns geignent d'épuisement, d'autres souffrent de fractures. Deux ont reçu des balles qu'il n'est pas possible d'extraire. Le médecin montre les radios. Le plus gravement atteint, frappé de paraplégie, a été porté dans la cour, au soleil. Assis sur son tcharpai, il sourit. Ce sourire dans ce visage de cendre éclaire un fantôme de dix-sept ans.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

La permanence de la politique du Kremlin

(Suite de la première page.)

Il est difficile d'y répondre, mais tout indique qu'il ne s'agit pas d'un simple épisode. Le langage « musclé » employé à l'égard de la social-démocratie assimilée à l' « ennemi de classe » dans le communiqué commun P.C.F.-P.C. soviétique est caractéristique de toutes les périodes offensives du mouvement communiste international.

Une autre question se pose : quand et pourquoi a débuté cette nouvelle phase ? Celle-ci ne date certainement pas des dernières semaines. L'intervention en Afghanistan est une manifestation du durcissement de la politique soviétique, mais ni sa cause ni son point de départ. L'origine est plus lointaine.

Les commentateurs soviétiques affirment que la crise a commencé il y a longtemps, et dans un sens ils ont raison, bien qu'ils occultent totalement la responsabilité de leur gouvernement. Le tournant — si *tournant* il y a (il s'agirait plutôt d'une inflexion de la politique étrangère, d'un *déplacement des accents*) se situe sans doute à la charnière de 1977 et 1978.

La crainte d'une collusion sino-américaine

Qu'est-ce qui a changé dans les relations internationales ? Depuis un an les Etats-Unis ont un nouveau président, et Mao est mort. Les Etats-Unis ne sont pas encore remis du scandale du Watergate ni de la guerre du Vietnam. Il est normal que l'U.R.S.S cherche à exploiter ce vide alors que le président Carter hésite sur la politique à suivre à l'égard de l'autre super-puissance. Les Soviétiques ne se feront pas faute pendant trois ans de dénoncer ses atermoiements et ses zigzags.

Après la mort de Mao, le Kremlin, sans nourrir trop d'illusions, fait en sorte de ne pas fermer la porte à une éventuelle réconciliation. La Chine ne répond pas, au contraire ; le « réalisme » des successeurs de Mao va consister à se tourner vers la technologie, les armes et les crédits occidentaux (et japonais) pour se protéger de « l'ours polaire » soviétique. Pour Moscou, la crainte d'une collusion américaine est sans doute plus ancienne, mais elle peut s'appuyer à partir de ce moment-là sur des éléments concrets. Les dirigeants soviétique retrouvent de vieilles inquiétudes : l'isolement, la lutte sur deux fronts, et ils vont tout mettre en œuvre pour y échapper.

De deux manières : diplomatiquement, en mettant en garde les Occidentaux et surtout les Américains sur les risques qu'ils courent à s'allier avec la Chine ; sur le terrain, en essayant de contrer politiquement et, si besoin est, militairement, toute tentative d'entente entre Washington et Pékin. Pour parer au risque d'isolement, ils s'efforcent eux-mêmes d'encercler la Chine.

Fin 1977-début 1978, ce sont les premières attaques vietnamiennes contre le Cambodge des Khmers rouges, qui, du jour au lendemain, sont dénoncées dans la presse chinoise. Cela n'empêche pas Moscou de proposer aux Chinois l'ouverture de négociations sur le contentieux entre les deux Etats (on retrouve cette même dualité de la politique soviétique dans les relations avec l'Ouest). En mars 1978, M. Brejnev fait une grande tournée en Sibérie qui ressemble beaucoup à une démonstration de puissance. En avril, c'est le coup d'Etat contre Daoud en Afghanistan. S'il est difficile d'affirmer que l'U.R.S.S. y est directement impliquée, en tout cas elle laisse faire. Le renversement de Daoud est le premier signe qu'elle ne se contente plus de neutres plus ou moins tièdes, mais qu'elle a besoin d'alliés inconditionnels.

Dans le même temps, Moscou dénonce violemment l'intervention au Shaba de la France accusée de n'être que le paravent des Etats-Unis et s'inquiète une fois de plus de la complicité américano-chinoise au Zaïre. Or, pendant tout le mois de juin 1978, les Soviétiques publient plusieurs textes officiels ou officieux à propos de la Chine, de la politique américaine, de l'Afrique, dont le point commun est de constituer des mises en garde presque des appels aux Occidentaux à ne pas se laisser entraîner dans une alliance avec les Chinois.

« Jusqu'à présent, les dirigeants des Etats-Unis semblaient se rendre compte de l'impossibilité de jouer la « carte chinoise » sans mettre en péril la cause de la paix ainsi que les intérêts nationaux des Etats-Unis. Mais tout porte à croire que certains personnages occupant des postes responsables à Washington excitent à tel point les sentiments anti-soviétiques qu'ils en oublient ses dangers », indique le gouvernement soviétique, qui somme Washington de choisir entre une entente avec la Chine et la poursuite du dialogue avec l'U.R.S.S.

Au même moment, pour que tout soit bien clair, Moscou réaffirme que *« la détente ne signifie pas qu'il faille contenir artificiellement le processus objectif de l'évolution historique »*, autrement dit l'extension du système socialiste dans le tiers-monde. Quelques jours plus tard, dans un discours prononcé à Minsk, M. Brejnev laisse entrevoir tous les avantages que les Occidentaux, et particulièrement les Européens, pourraient tirer de la poursuite du dialogue avec l'U.R.S.S., en avançant de nouvelles propositions pour les négociations de Vienne sur la réduction des troupes.

Coopération et confrontation simultanées

A partir de l'été 1978, chaque partie essaie de marquer des points contre l'autre — ou les deux autres — et de contrer les coups de l'adversaire. Cela ne signifie pas encore que le Kremlin ait fait une croix sur une entente avec les Etats-Unis, d'ailleurs il poursuit les négociations SALT 2 sans grande illusion, il est vrai (la conclusion de l'accord sera célébrée très discrètement à Moscou). L'U.R.S.S. affirme alors que le président Carter peut choisir soit la coopération, soit la confrontation, car elle est *« prête pour l'une et pour l'autre »*.

La suite prouvera que cette affirmation n'était pas dénuée de fondement ; les dirigeants soviétiques voudraient même continuer à mener de pair les deux politiques : détente et coopération avec l'Europe occidentale, confrontation avec les Etats-Unis (et la Chine), pour en arriver peut-être à une nouvelle négociation globale avec Washington, mais dans une position plus favorable, avec un butin plus considérable. C'est pourquoi on ne peut exclure un durcissement soviétique sur toutes les grandes questions de politique internationale et une réactivation au moins provisoire des traditionnels foyers de tension.

L'Union soviétique revendique en quelque sorte le droit de se conduire comme une véritable grande puissance habilitée à intervenir sur des théâtres d'opérations même lointains, et elle estime que ce droit lui a été reconnu par les Etats-Unis quand ils ont admis la parité stratégique. Dans ces conditions, les interrogations sur le rôle de M. Brejnev dans la décision d'intervenir en Afghanistan, sur l'influence des militaires au Kremlin, sont très académiques. L'opération Afghanistan n'a pas été décidée sur un coup de tête. Elle est le résultat logique d'une politique à long terme, des rumeurs complaisamment répandues sur *« Brejnev, l'homme de la détente et de la paix »*, confortent cette idée. Ce sont les deux faces d'une même politique qui consiste à empêcher par la négociation ou par la force la constitution d'un « triangle » de grandes puissances où deux seraient alliées contre la troisième.

Pendant près de deux ans, les dirigeants soviétiques ont averti les Américains que dans la normalisation de leurs relations avec Pékin ils ne devaient pas — sous peine de porter un coup fatal à la détente — franchir une certaine limite, sans jamais en définir le tracé. Tout laisse à penser qu'ils considèrent aujourd'hui que cette limite a été franchie, même s'ils conservent encore — pour combien de temps ? — la rhétorique de la détente.

DANIEL VERNET.

TANDIS QUE BUCAREST FAIT BANDE A PART

Moscou souhaite renforcer la cohésion de la « communauté socialiste »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La Roumanie vient de franchir, à l'occasion de la visite à Bucarest du sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, M. David Newson, un nouveau degré dans l'expression de sa désapprobation du cours actuel de la politique soviétique. Le fait est d'autant plus notable qu'il intervient à un moment où les pays communistes européens, depuis les discours du président Carter sur le boycottage des Jeux olympiques et l'état de l'Union, serrent les rangs autour de Moscou.

La visite de trois jours de M. Newson, présentée comme un substitut à celle que M. Vance avait dû annuler à la mi-décembre en raison de l'affaire des otages de Téhéran et du sommet atlantique de Bruxelles, a eu lieu à la demande expresse de Bucarest. Au cours des entretiens qu'ils ont eus lundi 28 janvier, M. Ceausescu et l' *« envoyé personnel »* du président des Etats-Unis ont, selon l'agence Agerpress, exprimé la *« volonté des deux Etats d'agir pour le développement de leurs relations »* et souligné l' *« importance de la poursuite de la politique de détente fondée sur (...) le respect des principes de l'indépendance et de la souveraineté nationales, la non-ingérence dans les affaires intérieures et du non-recours à la force dans les relations interétatiques »*.

M. Gierek à Prague

Ce communiqué ne mentionne pas explicitement l'intervention soviétique en Afghanistan. Il marque néanmoins une évolution très sensible de Bucarest vers le raidissement vis-à-vis de Moscou, dans la mesure où il laisse clairement entendre qu'il n'y a aucun désaccord entre la Roumanie et les Etats-Unis, non seulement sur l'Afghanistan, mais aussi sur les problèmes de désarmement abordés en termes généraux et parfaitement sereins. Avant son départ, lundi, de Bucarest, — où lui a succédé M. Franz-Josef Strauss, — M. Newson a remis à son hôte un message de M. Carter et rendu un hommage chaleureux au *« rôle constructif »* de la Roumanie.

Tandis que M. Ceausescu faisait ce pas vers les Etats-Unis, M. Gierek, lui, en a fait un au moins aussi net vers Moscou. Alors que jusqu'à maintenant Varsovie avait observé dans l'affaire afghane le maximum de réserve possible, le premier secrétaire polonais s'est rendu, lundi, à Prague pour signer avec M. Husak un communiqué commun exprimant leur *« pleine solidarité avec le peuple afghan »*. M. Gierek et son collègue tchécoslovaque ont dénoncé *« l'ingérence des forces impérialistes et des hégémonistes pékinois dans les affaires intérieures de l'Afghanistan »* et se sont prononcés en faveur d'un renforcement du Comecon et du pacte de Varsovie, *« garant de la sécurité des pays socialistes »*.

Parallèlement, la R.D.A. a reçu successivement, la semaine dernière, les visites officielles du vice-ministre soviétique de la défense, l'amiral Gorchkov, commandant en chef de la flotte, et du maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie. La solennité dont ces visites ont été entourées et leur longueur ne constituent pas les meilleures prémices possibles à la prochaine rencontre entre MM. Schmidt et Honecker.

Faut-il voir là les premiers signes d'une réelle reprise en main de ses alliés par Moscou ? Il est certain, en tout cas, que depuis le dernier discours de M. Carter, Moscou a pu être irrité du peu d'enthousiasme que certains de ses satellites mettaient à prendre parti et que la tiédeur n'est plus de mise. Les ministres bulgare et soviétique des affaires étrangères n'ont rien dit d'autre en mettant au centre des entretiens qu'ils ont eus du 24 au 26 janvier à Moscou leur volonté de « *faire tous les efforts pour renforcer l'indestructible cohésion de la communauté socialiste* ».

BERNARD GUETTA.

TOUT EN RÉAFFIRMANT SON SOUTIEN A WASHINGTON

Mme Thatcher cherche à contenir la vague d'antisoviétisme en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — Ouvrant le débat de politique étrangère aux Communes, lundi 28 janvier, Mme Thatcher a, une fois encore, réaffirmé sa totale solidarité envers le président Carter et le soutien du gouvernement britannique à la politique de fermeté de Washington. *« Les Etats-Unis,* a dit le premier ministre, *sont les ultimes garants de la sécurité européenne. Nous devons les soutenir. »* Et, peut-être à dessein, à un moment où la position française est jugée équivoque, Mme Thatcher a rappelé la réponse du général de Gaulle à l'ambassadeur des Etats-Unis au moment de la crise des missiles de Cuba : *« Vous pouvez dire au président Kennedy que la France vous soutiendra. » « L'Europe devrait aujourd'hui envoyer à Washington le même message »*, a-t-elle estimé.

Le premier ministre a invité les dirigeants soviétiques à ne pas prendre la variété des points de vue exprimés au sein de la Communauté pour un signe de faiblesse. *« Tant que les Soviétiques chercheront à se servir de la détente pour combattre partout, et par tous les moyens, les intérêts occidentaux, les pays de l'Ouest devront renforcer leurs relations avec l'ensemble du monde non communiste et se préoccuper de leur défense »*, a dit Mme Thatcher.

Auparavant, elle avait de nouveau recommandé le transfert des Jeux olympiques dans un autre site. Néanmoins, à la fin de son discours, la « dame de fer » baissa le ton en soulignant que les récentes mesures prises par l'Occident ne devaient pas entraîner une *« rupture complète avec le passé »*. *« Les relations Est-Ouest doivent se poursuivre ; nous vivons sur la même planète »*, a-t-elle ajouté.

Aussi, le gouvernement britannique entend-il poursuivre toutes les négociations internationales en cours et préparer la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Mais, a précisé Mme Thatcher, les Occidentaux doivent s'y présenter *« en position d'équilibre de force »*. *« Nous pouvons facilement accepter le combat avec l'U.R.S.S. dans la lutte des idées,* a-t-elle ajouté, *car c'est là un domaine où la défaite du marxisme est inévitable. »* Le premier ministre a conclu : *« Nous sommes prêts à coopérer pour la recherche de bénéfices mutuels dans une véritable détente, si l'U.R.S.S. décide sincèrement de s'engager sur le chemin de la paix. La charge de la preuve lui incombe maintenant. »*

Portée par la vague antisoviétique de l'opinion, Mme Thatcher semble aussi vouloir la contenir. Elle y est encouragée par l'appui de l'opposition travailliste. Dans son intervention, M. Callaghan a souligné que *« l'U.R.S.S. devait comprendre qu'une politique de détente en Europe, associée à l'aventurisme dans le tiers-monde et à la lutte idéologique, n'étaient plus un fondement solide pour maintenir la paix »*.

Curieusement, Mme Thatcher a plus de difficulté avec son propre parti. Aux critiques des éléments de droite, qui estimaient que les mesures de rétorsion sont insuffisantes et réclament le retour à la conscription, s'ajoutent celles de M. Heath. L'ancien premier ministre a souligné que l'Occident devait avoir *« une stratégie claire »* et qu'il devait l'expliquer aux pays de l'Est et au tiers-monde. C'est pourquoi M. Heath regrette la rupture des contacts avec l'Union soviétique, notamment l'ajournement de la visite de M. Gromyko à Londres, car le dirigeant soviétique aurait pu se rendre compte de l'unité de vues entre le gouvernement et l'opposition travailliste sur le problème de l'Afghanistan. M. Heath, favorable à l'aide financière au Pakistan, s'est, d'autre part, prononcé contre l'aide militaire aux rebelles afghans et contre le boycottage des Jeux olympiques. Propos qui ont été accueillis par des murmures de réprobation sur les bancs conservateurs, et qui renforcent l'isolement de l'ancien premier ministre au sein de son propre parti.

HENRI PIERRE.

هكذا من الأصل

CRISE AFGHAN

le la politique du Kreml

ET SES RÉPERCUSSIONS

DE PLUS EN PLUS CRITIQUE ENVERS MOSCOU

Le P.C.I. estime que l'Union soviétique tourne désormais le dos à la détente

De notre correspondant

Rome. — Fallait-il condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, comme l'ont fait les dirigeants du P.C.I. ? Un certain nombre de communistes italiens n'en sont pas convaincus : *« Il se manifeste ici et là dans le parti des interrogations et de la perplexité »*, vient de reconnaître M. Berlinguer dans un important discours de politique étrangère prononcé devant les responsables des fédérations provinciales de son parti.

Ce texte était à usage interne et visait — selon les propres termes du secrétaire général — à *« rendre plus forte et plus convaincue l'unité politique interne du parti dans l'appréciation des événements les plus récents, à commencer par la question afghane »*. Mais il apporte aussi des éclairages inédits sur la manière dont le plus grand P.C. d'Europe occidentale se situe dans la crise.

Première affirmation importante de M. Berlinguer : *« Nous nous trouvons devant des changements de la politique des Etats-Unis et aussi de l'Union soviétique »*. Même les événements de Prague, pourtant condamnés avec force par le P.C.I., n'avaient pas donné lieu à une telle appréciation. Cette fois, le Kremlin n'est pas accusé d'une erreur, d'une parenthèse dans sa politique de paix et de dialogue, on lui reproche de tourner le dos à la détente. *« Jamais, comme cette fois-ci, notre désaccord* (dissenso) *et notre dissociation n'avaient touché aussi directement à certains aspects essentiels de la politique étrangère soviétique »*, a dit M. Berlinguer.

Si les Etats-Unis sont attaqués par le P.C.I., c'est pour la même raison : leurs représailles ne peuvent qu'aggraver la crise internationale. Une crise qui, selon M. Berlinguer, n'a pas commencé avec l'Afghanistan. Il rappelle *« la manière erronée »* dont M. Carter pose la question des droits de l'homme depuis son élection, la non-ratification des accords SALT 2, l'exclusion de l'U.R.S.S. du règlement égypto-israélien. Bref une série de maladresses commises par la Maison Blanche.

Le secrétaire général reconnaît néanmoins que les Etats-Unis se sont dispensés de toute intervention militaire depuis quelque temps, alors que l'U.R.S.S., *« tout en poursuivant une politique de détente et de coopération en Europe, utilisait certains facteurs objectifs de la situation pour opérer des interventions directes ou indirectes dans certaines zones d'Afrique et d'Asie »*.

Pourquoi l'Afghanistan ? M. Berlinguer s'interroge. Aucune des raisons invoquées par le Kremlin ne le convainc, et il ne semble pas que les Soviétiques lui aient donné, en privé, des explications très différentes de celles qui sont connues publiquement.

« Ce qui est sûr, a déclaré le secrétaire général du P.C.I., *c'est que la violation de l'indépendance d'un pays n'est pas justifiable et que l'intervention soviétique n'a certainement pas favorisé la détente. Elle s'inscrit plutôt dans le sens de la politique de force et de la division en zones d'influence. »* De là à dire que l'U.R.S.S. est une puissance impérialiste, il n'y a qu'un pas. M. Berlinguer ne veut pas le franchir. L'un de ses collaborateurs, M. Bufalini, a précisé, au contraire, que l'impérialisme *« ne s'identifie pas avec la politique de grande puissance »*. Ce péché — dont l'U.R.S.S. est exempte — implique *« la domination économique et l'exploitation »*.

Quatre principes

La crise afghane a donné au P.C.I. l'occasion d'illustrer les grands axes de sa politique étrangère. On peut les résumer en quatre points :

1) Autonomie à l'égard des blocs et refus de considérer avec un *a priori* favorable les initiatives de l'U.R.S.S. (comme c'était généralement le cas jusqu'aux événements de Prague) ;

2) Engagement de l'Europe dans une défense de la détente internationale, sans pour autant abandonner l'Alliance atlantique, car ce serait un facteur supplémentaire de déstabilisation ;

3) Elargissement de la détente aux questions des matières premières et du sous-développement, en partant du principe que les relations Est-Ouest dépendent en grande partie de la solution du problème Nord-Sud ;

4) Lutte pour le désarmement et définition d'un nouveau concept de sécurité qui ne serait plus fondé sur une puissance militaire mais sur les équilibres économique et politique.

Les communistes italiens sont inquiets. *« Nous ne pensons pas être à la veille de la troisième guerre mondiale, mais le risque existe de se trouver dans cette situation »*, précise l'un de leurs responsables de politique étrangère, M. Romano Ledda. Sur le plan intérieur, il est clair qu'une nouvelle guerre froide ne favoriserait nullement le compromis historique.

Cela dit, le P.C.I. a deux motifs de satisfaction. D'une part, sa position sur l'affaire afghane lui a valu un satisfecit de la démocratie chrétienne. D'autre part, plusieurs partis occidentaux partagent désormais ses vues. C'est vrai des socialistes français, belges et hollandais, ainsi que des sociaux-démocrates suédois. C'est vrai aussi du S.P.D. de MM. Brandt et Schmidt sur lequel on ne tarit pas d'éloges depuis quelque temps dans l'entourage du secrétaire général. Cela ne fait que souligner l'éloignement d'avec le P.C.F.

On dément à Rome que l'eurocommunisme soit abandonné au profit d'une alliance plus large. *« L'eurocommunisme n'est pas une alliance entre partis communistes*, affirme M. Ledda. *Ce concept a toujours concerné l'ensemble de la gauche et des forces progressistes européennes. Il s'agit de chercher une troisième voie entre le socialisme des pays de l'Est et la social-démocratie. »*

Quel que soit le nom qu'on lui donne, cette politique semble être approuvée des Chinois. Comme si la dynamique du rapprochement avec d'autres forces entraînait *de facto* un éloignement de l'Union soviétique. Sans avoir eux-mêmes changé de position et même après avoir condamné l'intervention au Vietnam, les communistes ita-
trois signes de dégel avec Pékin :
liens ont noté, ces derniers temps,
participation à leur dernier congrès, puis au Festival 1979 de l'*Unita* ; l'invitation de M. Berlinguer à l'ambassade de Rome pour la fête nationale ; les voyages en Chine de deux journalistes d'abord, puis d'une délégation officielle de la Fédération de la jeunesse communiste italienne.

Le P.C.I. se déclare disposé à poursuivre jusqu'au bout cette normalisation, mais dément qu'une visite de M. Berlinguer à Pékin soit d'ores et déjà envisagée.

C'est donc une ouverture « tous azimuts » qu'a entreprise le P.C.I. Dans le souci de rétablir un *« climat de confiance entre les grandes puissances »*, il organisera, le 17 février à Florence, une *« manifestation nationale pour la paix »*.

ROBERT SOLÉ.

● *Les routiers ouest-allemands sont saufs.* — Deux routiers ouest-allemands, dont les camions avaient été retrouvés criblés de balles non loin de Jalalabad, en Afghanistan (*le Monde* du 25 janvier), sont arrivés, dimanche 27 janvier, à Kaboul, au terme d'une marche épuisante. — *(Reuter.)*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. PORTUGAIS RÉAFFIRME SON APPROBATION DE L'INTERVENTION

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — *« En dépit des campagnes menées par les pays impérialistes, dont l'objectif, peut-être, est de cacher leurs propres contradictions, la révolution afghane triomphera. »* Dans une conférence de presse, M. Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a exprimé ainsi sa position de son parti par rapport à l'intervention soviétique en Afghanistan. Selon le dirigeant communiste, *« la présence des troupes soviétiques répond à une demande formulée par le gouvernement afghan, dans le cadre d'un accord signé entre les deux pays »*. Cette présence se justifierait en outre, a-t-il souligné, par l'action du Pakistan et de la Chine, qui encourageraient l'incursion dans le territoire afghan de *« groupes contre-révolutionnaires »*.

En ce qui concerne l'envoi en exil, à Gorki, de M. Sakharov, sujet également abordé pendant la conférence de presse, M. Cunhal a été beaucoup moins péremptoire. Il n'a pourtant pas condamné la décision des autorités de Moscou. *« Nous ne nous laisserons pas entraîner dans cette campagne antisoviétique qui utilise le cas de ce prétendu dissident pour faire oublier aux travailleurs portugais les problèmes auxquels ils doivent faire face dans leur pays »*, a-t-il conclu. — J. R.

A Islamabad

La Conférence islamique souhaite le retrait « immédiat et inconditionnel » des forces de l'U.R.S.S.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — C'est finalement sur une dure condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan que s'est accordée, mardi 29 janvier, la Conférence islamique réunie en session extraordinaire à Islamabad.

Alors que, lundi soir encore, on parlait d'une certaine retenue dans l'expression de cette condamnation, un projet de résolution était rendu public mardi matin, projet qui a surpris les observateurs. Ce texte en dix points n'y va pas par quatre chemins :

1) Il condamne l' « agression » militaire soviétique contre l'Afghanistan, dénoncée comme une violation flagrante des lois et conventions internationales, une atteinte aux droits de l'homme et une violation de la liberté des peuples ;

2) Il demande un retrait sans conditions et immédiat des troupes soviétiques et estime que leur présence est un acte de tyrannie et d'oppression contre le peuple afghan, qui ne cessera qu'avec le départ du dernier soldat soviétique ;

3) Il décide la suspension de l'Afghanistan comme membre de la Conférence islamique ;

4) Il invite les autres pays membres à déclarer illégal l'actuel régime de Kaboul et à cesser avec lui toute relation diplomatique jusqu'au départ complet des troupes soviétiques ;

5) Il appelle à une cessation de toutes les formes d'aide et d'assistance que pouvaient lui fournir les pays islamiques ;

6) Il se prononce pour une aide générale aux réfugiés ;

7) Allant encore plus loin, il invite les pays d'islam à soutenir matériellement et moralement le peuple afghan en lutte pour reconquérir l'indépendance et l'intégralité territoriale de son pays et fixer lui-même son destin et son avenir ;

8) Il se déclare en complète solidarité avec les pays islamiques voisins immédiats de l'Afghanistan et appelle à un soutien et à la plus grande coopération possible avec eux ;

9) Il approuve l'idée de la constitution d'un comité chargé de collecter des fonds en vue d'aider les réfugiés afghans ;

10) Enfin, mais avec des réserves de la part de l'Algérie, de l'Irak, de l'Iran et du Sénégal, il appelle les Etats membres de la Conférence à ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou si, à ce moment, les troupes soviétiques sont toujours en Afghanistan.

Ce texte sans équivoque rejoint en fait la proposition qui avait été faite dès le 28 janvier par l'Arabie Saoudite. Sur le moment, il n'avait pas paru de nature à être retenu sans amendements par la commission politique. La Libye, notamment, l'avait combattu et, dans une mesure moindre, l'Algérie. — J.-M. Th.

● *Le Canada renforcerait son armée.* — Le Canada est prêt à augmenter de seize mille soldats ses forces armées en cas d'aggravation de la crise afghane, a déclaré lundi 28 janvier, à Victoria (Colombie-Britannique), le ministre canadien de la défense, M. Allan McKinnon. Le Canada pourrait envoyer un troisième bataillon d'infanterie en Allemagne fédérale, d'où il pourrait, si nécessaire, aller au Proche-Orient, à la seule condition d'être placé sous le commandement de l'OTAN ou de l'ONU. — *(A.F.P.)*

M. Sadate appelle l'islam à « s'unir face au communisme »

De notre correspondant

Le Caire. — Depuis quelques semaines, tous les propos et gestes du raïs peuvent s'analyser en fonction de son désir d'exploiter à fond la conjoncture internationale pour tenter de briser l'isolement de l'Egypte par rapport à la majorité des Etats arabo-islamiques, mécontents de la paix avec Israël.

Ainsi la normalisation des relations avec l'Etat juif se fait-elle au compte-gouttes, tandis que Radio-Le Caire exalte en trente langues la récupération du Sinaï. Quant à l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, elle a, pourrait-on dire, été du « pain béni » pour la cause égyptienne.

La défense de l'islam, du *« véritable islam »*, face aux appétits soviétiques : tel a été le thème central du discours de plus de deux heures que le président égyptien, dans une forme éclatante, a prononcé le 28 janvier devant le Parlement du Caire. Retrouvant les accents de juillet 1972, lorsqu'il renvoya dans leurs foyers les quelque quinze mille experts militaires russes de l'armée égyptienne, M. Sadate, précisant les décisions annoncées ce mois-ci à Assouan, a annoncé que l'ambassade soviétique au Caire qui comptait jusqu'ici cinquante diplomates devrait réduire ce nombre à sept. Dans le même temps l'ambassade égyptienne à Moscou réduira son personnel diplomatique de trente à également sept agents. A titre de comparaison, selon la liste officielle publiée par Le Caire en juillet dernier, l'ambassade de France en Egypte comptait à cette date quarante-cinq fonctionnaires jouissant du statut diplomatique et celle des Etats-Unis soixante-trois.

Le raïs a également révélé qu'il avait décidé de remercier les coopérants russes travaillant dans la sidérurgie et sur les chantiers navals. L'an passé, moins d'une centaine de Soviétiques étaient encore présents aux aciéries d'Hélouan, et ceux employés par la construction maritime ne seraient pas non plus très nombreux, ni leur rôle déterminant. C'est donc peut-être à dessein que M. Sadate n'a pas évoqué le sort des quelque mille cinq cents (chiffre de la mi-1979) cadres russes faisant fonctionner, avec dix mille Egyptiens, le nouveau complexe d'aluminium de Nag-Hamadi, en Haute-Egypte.

Avant même le discours présidentiel, les milieux soviétiques du Caire déclaraient que quinze diplomates avaient, ces jours derniers, regagné Moscou, ainsi qu'une douzaine d'agents des représentations commerciales d'Etat. Les mêmes sources estimaient imminent le départ de vingt-cinq coopérants russes exerçant à l'Institut de danse et de musique, mais ne paraissaient pas s'attendre que soit touché le domaine de la coopération technique industrielle.

Le « jeu dangereux » de Ryad

Le président égyptien a mis en contraste son *« attitude sans équivoque »* face à l'expansionnisme communiste et le *« jeu dangereux »* de l'Arabie Saoudite qui ne chercherait qu'à ravir à l'Egypte son rôle dirigeant. Selon le raïs, Ryad qui n'a même pas de relations diplomatiques avec Moscou, a ouvert son espace aérien aux avions soviétiques transportant des armes pour le régime marxiste d'Aden. Au lieu de biaiser *« l'islam doit s'unir et faire front au communisme »*.

L'ancienne Ligue arabe, celle qui avait son siège au Caire, serait un cadre idéal pour rassembler les Etats arabes et islamiques, a affirmé le président, qui pense évidemment à un regroupement des seuls régimes arabo-musulmans modérés et pro-occidentaux, au premier rang desquels l'Arabie. Le rêve le plus cher (et peut-être le plus fou) des dirigeants égyptiens est plus que jamais de ramener dans leur giron les Saoudiens. En attendant *« malgré les insultes »* des Etats arabes du golfe Persique, l'Egypte offrira son aide contre *« toute menace iranienne, soviétique ou autre »* dans cette région (1).

Finalement, en dépit du frein mis par Le Caire à la normalisation avec Israël, seul l'Etat hébreu a eu droit, dans l'allocution du président égyptien a des paroles aimables : *« Les négociateurs israéliens sont les plus exigeants que j'ai connus, mais ils exécutent leurs engagements avec une remarquable fidélité. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) A propos des 2 milliards de pétrodollars arabes gelés par Le Caire (*le Monde* du 24 janvier), le raïs a affirmé que cette information était inexacte. Selon lui, l'Egypte a seulement demandé à Koweït et à Ryad d'attendre la fin de l'année pour toucher leurs intérêts au titre de 1979, dont le montant serait de quelque 200 millions de dollars.



LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

LES SYNDICATS FRANÇAIS SONT DIVISÉS

APRÈS SA MISSION A KABOUL

Les militants et les ouvriers afghans approuvent l'intervention soviétique

affirme la délégation de la C.G.T.

« *La majorité des Afghans respire et vaque à ses activités normales.* » « *L'armée soviétique n'a pas pris part aux combats du 27 décembre.* » « *Selon le ministre de l'intérieur, les troupes soviétiques ne participent pas aux affrontements avec les rebelles et n'y participeront pas.* » « *Personne ne pense qu'elles pourraient partir sans causer un grave danger pour l'avenir de l'Afghanistan.* » « *Les militants et les ouvriers approuvent l'intervention soviétique, les petits boutiquiers sont plus partagés. Nous avons déambulé librement jour et nuit à Kaboul, et nous n'avons ressenti aucune animosité, mais beaucoup d'hospitalité et de gentillesse de la part de gens qui nous prenaient pour des Soviétiques.* »

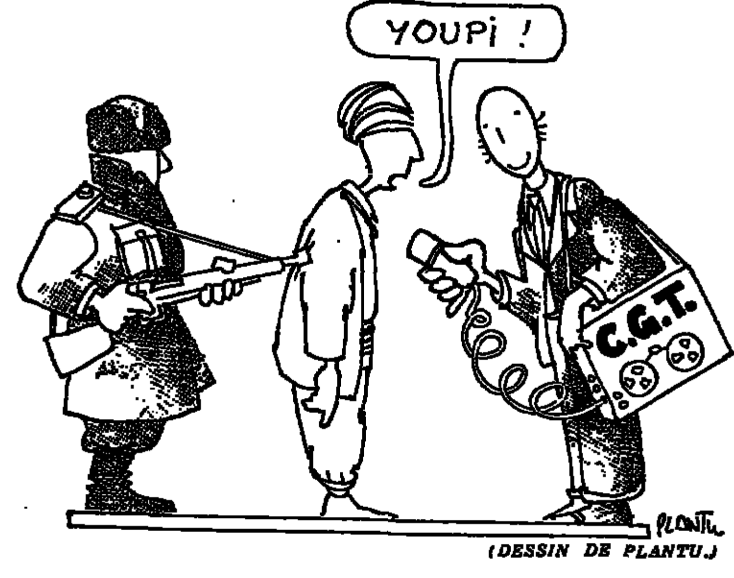
Ces déclarations ont été faites lundi 28 janvier à Paris par les membres de la délégation de la C.G.T. qui s'est rendue en mission d'information en Afghanistan du 20 au 26 janvier, et qui est revenue pétrie de « *certitudes* », de « *quasi-certitudes* » tempérées par quelques « *incertitudes* ». Ainsi le régime de M. Amin « *était totalement discrédité auprès d'une grande partie de la population* » ; « *les relations de coopération et d'amitié avec l'U.R.S.S. sont très anciennes et imprègnent de nombreux Afghans* » ; l'impact des « *nouvelles mesures* » prises par M. Babrak Karmal est « *positif* » ; « *la présence soviétique a empêché des affrontements violents pour déterminer quel type de pouvoir installer après Amin* », dont la politique « *peut être assimilée à celle de Pol Pot* »...

Le flou demeure toutefois pour ces militants sur les conditions de l'appel à l'Union soviétique : en effet, « *le Conseil révolutionnaire n'a pas encore décidé de révéler tous les faits* » et la délégation ne peut donc faire état de certaines confidences « *pour ne pas gêner les efforts vers la formation d'un front démocratique large* ».

Se voulant rassurante, la délégation nous a assuré que l'« *insurrection* » s'était déroulée si facilement que l'on n'avait pas eu besoin des troupes soviétiques. Pourquoi sont-elles là puisqu'elles ne se battent pas non plus ? « *La délégation n'est pas le porte-parole de l'U.R.S.S.* » a répondu M. Georges Séguy. « *Elle se justifie en fonction de la situation tendue créée par Amin* », a ajouté un délégué, selon lequel le régime Amin était responsable de plus de 100 000 disparitions (60 000 à Hérat, 50 000 syndicalistes sur 200 000...). Qui a demandé aux Soviétiques d'envoyer des troupes en Afghanistan alors que M. Amin était encore au pouvoir ? La réponse est simple : « *C'est le Conseil révolutionnaire qui a fait pression sur Amin.* »

La situation est donc limpide et la « *campagne idéologique menée en France* » est incompréhensible. D'ailleurs les dirigeants syndicalistes, les membres du gouvernement de Kaboul le disent. Certes l'ordre ne règne pas encore totalement à Kaboul — où les membres de la C.G.T. ont sans doute été les seuls à ne pas rencontrer d'Afghans antisoviétiques et à ne pas entendre parler de résistance à l'occupant, ou de l'attentat qui a coûté la vie à un soldat soviétique alors qu'ils étaient sur place — mais, grâce aux Soviétiques, cela viendra sans doute !

« *Nous ne tolérerons pas que le témoignage de notre délégation fasse l'objet d'un boycottage général ou particulier de la part des moyens d'information au moment où nombre d'entre eux véhiculent les élucubrations les plus stupides sur la situation en Afghanistan* », a aussi dit M. Séguy. Dont acte. — P. de B.



(DESSIN DE PLANTU.)

« L'attitude de la C.G.T. à propos de l'invasion constitue un obstacle fondamental pour l'action syndicale », déclare M. Edmond Maire

« *Nous n'acceptons pas de tomber dans l'apolitisme, de séparer l'action syndicale et celle pour les libertés* », a répondu M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., lundi 28 janvier, à une question sur l'aspect politique de sa déclaration sur l'Afghanistan, le P.C.F., la C.G.T. et le communisme soviétique (*le Monde* du 29 janvier). Pour M. Edmond Maire, « *l'obstacle que constitue l'attitude de la C.G.T. sur l'invasion de l'Afghanistan est fondamental pour l'action syndicale — je dis bien syndicale. Il ne peut pas y avoir de confiance dans l'action syndicale s'il n'y a pas de perspective politique, si des militants syndicaux dérapent à propos de la défense des libertés* ».

Interrogé sur un passage de son intervention où il fait état des questions que peuvent se poser les Français sur la partipation des communistes à un gouvernement de gauche, M. Maire a indiqué qu'il s'agissait d'« *exprimer l'opinion des Français pour en prendre conscience nous-mêmes. L'attitude actuelle du P.C.F.* (sur l'Afghanistan) *fait planer une sourde menace pour les libertés* » si ses représentants accédaient aux responsabilités gouvernementales. « *Mais sur les conséquences qu'il y a à tirer sur le plan politique, ce n'est pas à la C.F.D.T. de le faire.*

» *Même si la position des dirigeants communistes évolue — et nous pouvons y contribuer, — il faudra des années avant de surmonter la profonde inquiétude qui pèse et pèsera au-delà de leurs déclarations sur leurs orientations profondes.* »

Décidée à dire « sa » vérité sur ces questions, la C.F.D.T. va diffuser à des millions d'exemplaires un tract intitulé : « *Agir pour la paix, les libertés, nos revendications.* »

Cette volonté de mettre les points sur les « i » ne concerne pas les seules divergences d'ordre politique avec la C.G.T. Les dirigeants de la C.F.D.T. ont souligné les « *énormes difficultés* » que dresse la C.G.T. dans l'unité d'action annoncée en septembre 1979.

Une « résolution générale » sévère

La « *résolution générale* » adoptée par le conseil national de la C.F.D.T. est on ne peut plus sévère : « *Il faut reconnaître que le processus d'action interconfédéral prévu n'a pas connu l'ampleur escomptée.* » Et si la C.F.D.T. explique que « *ces obstacles et difficultés tiennent pour une bonne part au double jeu du gouvernement et du patronat* », elle affirme en même temps que « *les obstacles procèdent aussi des affrontements de plus en plus fréquents existant, sur le terrain, entre les syndicats, particulièrement du fait de la C.G.T.* ». La résolution va même plus loin : « *L'intolérance, le comportement souvent unilatéral, voire hégémonique de la C.G.T., dans les entreprises en particulier, fortement relayés ou appuyés par les interventions du P.C.F. (...) nuisent à l'unité d'action, la rendent parfois impossible.* »

Et M. E. Maire, commentant cette résolution, a affirmé : « *Les critiques de la C.G.T. à notre égard marquent une volonté de rupture de l'unité d'action avec la C.F.D.T.* », ajoutant qu'il s'agit là d'« *une volonté politique de transposer sur le plan syndical des divergences hélas ! politiques* ».

EDMOND MAIRE PROLONGE LA CAMPAGNE AMÉRICAINE CONTRE LA PARTICIPATION DES COMMUNISTES AUX GOUVERNEMENTS EUROPÉENS

écrit René Andrieu dans « l'Humanité »

« *Ainsi, non content de reprendre contre nous les accusations traditionnelles de la droite, Edmond Maire prolonge la campagne lancée au temps du programme commun par les dirigeants américains contre la participation des communistes aux gouvernements européens* », écrit René Andrieu dans *l'Humanité* du 29 janvier, après avoir cité les propos de M. Maire au sujet de l'Afghanistan, selon lesquels « *l'attitude actuelle du P.C.F. fait planer dans l'opinion publique une sourde menace pour les libertés si ses représentants accédaient aux responsabilités gouvernementales.* »

« *On se souvient*, poursuit M. Andrieu, *des mises en garde menaçantes du général Haig, alors commandant en chef de l'OTAN, qui déclarait, dès janvier 1976 : « Je n'accepterai pas la présence de partis marxistes au gouvernement... Il y a là un défi auquel nous devons faire face.* »

» *(...) Ce qui frappe dans l'attitude* [d'E. Maire] *c'est la différence qui existe entre le verdict sans appel qu'il prononce contre nous et l'indulgence quasi plénière qu'il accorde aux dirigeants américains à l'extérieur et à ses camarades socialistes dans nos murs.* »

Présentant un réquisitoire contre le P.C. au congrès de la FEN

M. André Henry appelle à rejeter « les illusions, l'aventure et la résignation »

(Suite de la première page.)

« *A une longue et riche période d'espoirs ont succédé deux années d'interrogations, de suspicions, d'agressions et de divisions au niveau des partis de la gauche.* » La « bataille de mandats » et de procédure évitée, c'est sur le terrain politique que M. André Henry a essentiellement situé son rapport moral. Il est vrai que les deux années qui ont séparé le congrès qui vient de s'ouvrir à Toulouse de celui qui l'a précédé à Nantes ont été fertiles en événements : la désunion sans cesse aggravée de la gauche, l'échec aux élections législatives, l'intervention soviétique à Kaboul et la position prise à cette occasion par le parti communiste français.

Ces péripéties ne peuvent manquer d'influer sur le fonctionnement d'une organisation qui, comme la FEN, regroupe les différentes composantes de la gauche française (*le Monde* du 29 janvier).

« *Cette nouvelle guerre froide politique ne risque-t-elle pas de remettre en cause l'unité de la FEN ?* », a demandé M. Henry. Une éventuelle scission de la Fédération au profit de la création d'un syndicat d'enseignants C.G.T. a en effet été maintes fois évoquée. Certes, elle a été repoussée pour l'instant par toutes les parties prenantes. M. Henry a, pour sa part, nettement plaidé pour l'unité : « *Sachons éviter l'entraînement vers les pièges de division ; sachons nous accepter tels que nous sommes pour parler clair et vrai.* »

C'est ce qu'a fait le secrétaire général de la FEN pendant environ deux heures, et plus particulièrement à propos de la situation politique internationale et intérieure. Nous sommes entrés « *dans une nouvelle phase de déstabilisation ou de turbulence à l'échelle de la planète* », a-t-il déclaré avec force exemples à l'appui. « *Mais*, a-t-il ajouté, *si la paix mondiale est devenue précaire et si les bruits de bottes et les rumeurs de guerre ont suscité partout dans le monde une certaine inquiétude, c'est qu'en Afghanistan les dirigeants soviétiques, non contents d'y exercer leur influence depuis 1945, ont entrepris de contrôler directement ce pays. Kaboul 1980, c'est comme, en 1948 et en 1968, un nouveau coup de Prague, qui accentue les risques d'une guerre mondiale, et les misérables justifications apportées pour chercher à camoufler l'invasion de l'Afghanistan, mais qui en fait légitiment toutes les autres, passées ou à venir, devraient interdire aux dirigeants du Kremlin d'user désormais de toute référence à ce mot de socialisme dont ils abusent et qu'ils salissent. Ont-ils réellement renié Staline et qu'est-ce qui les différencie des tsars de la fin du siècle dernier ?* »

En politique intérieure, M. Henry a surtout retenu les conséquences de la crise économique : inflation, chômage, déficit du commerce extérieur, baisse de la consommation des ménages et donc de la production industrielle. Mais, a-t-il précisé, « *le savant dosage de pessimisme et d'optimisme du gouvernement français ne saurait nous étonner* ». La « *volonté de dramatisation* » du président de la République est « *à usage interne* », mais, d'autre part, « *l'optimisme gouvernemental n'est pas totalement sans fondement (...) : la droite peut se rassurer devant la division chaque jour approfondie de l'opposition. C'est là pour elle le vrai sujet d'optimisme* ».

Le P.C. a poignardé l'espérance des travailleurs

Ainsi « *la gauche n'a pas échoué en mars 1978. Ce fut au contaire la réussite d'une stratégie du refus et de l'échec alors même que la gauche était majoritaire en voix, la réussite d'une stratégie suicidaire pour le mouvement ouvrier et les intérêts qu'il défend. Il faudra retenir que le parti communiste français a pris, en mars 1978, une lourde responsabilité devant l'histoire : celle de poignarder l'espérance des travailleurs. Il faudra retenir qu'en 1980 ce même parti, et ceux qui lui emboîtent le pas, assument une responsabilité plus écrasante encore en justifiant l'invasion soviétique en Afghanistan, risquant ainsi de détruire ce qui peut rester des espérances de la gauche. Et il n'est pas crédible d'approuver le coup de Kaboul au nom du droit des peuples et, au nom des droits de l'homme, de désavouer l'exil de Sakharov.* »

Le secrétaire général de la Fédération déclare ne pas désespérer pour autant « *parce que la FEN n'a jamais subordonné son avenir, ses décisions et ses espérances à un programme politique de gouvernement* ».

Néanmoins, une nouvelle période électorale approche. Certains, tel M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., ne se font guère d'illusions : la majorité l'emportera. Pour M. André Henry, en revanche, « *aucun espoir n'est jamais perdu pour les syndicalistes. La FEN est fière d'être (...) dans le camp de tous ceux qui luttent pour une société socialiste, donc de liberté. (...) Affirmer un an et demi avant une échéance politique qu'il n'existe aucun espoir, c'est croire ou faire croire que la situation économique et sociale est à tout jamais figée et que le corps électoral n'est pas en mesure de situer les véritables responsabilités de la crise. Sachons donc avec la même détermination rejeter les illusions, l'aventure, mais aussi la résignation.* »

En attendant cette échéance, le débat politique étant largement porté sur la place publique par la majorité fédérale, le congrès de la FEN n'en devra pas moins définir une stratégie revendicative qui, elle aussi, est l'objet de *conflits entre le courant majoritaire* U.I.D. et les courants de pensée minoritaires. U.I.D. n'a pas pardonné au syndicat dirigé par des militants d'Unité et Action leur grève et leur manifestation des 11 et 12 décembre derniers, qui relèvent d'une « *politique de division* ».

Cette attitude renforce l'idée qui, selon l'expression de M. Henry, « *est dans l'air* » d'un départ de certains militants d'Unité et Action vers la C.G.T. « *J'invite le congrès à dire ce qu'il en pense*, a demandé M. Henry, *pour montrer clairement devant l'opinion publique que nous n'avons que faire des spéculations sur l'avenir de la FEN, qui seraient d'ailleurs beaucoup moins crédibles si certains, chez nous, ne les alimentaient par leur attitude.* »

Le secrétaire général, a, dans le même temps, lancé un appel à l'unité syndicale. En deux ans, la FEN a perdu plus de quinze mille adhérents. « *70 % de cette perte*, a-t-il expliqué, *sont le fait de quelques syndicats à direction minoritaire.* »

La balle serait-elle donc désormais dans le camp d'Unité et Action ? Les choses ne sont sans doute pas aussi simples, comme le laisse déjà supposer le début du débat sur le rapport moral qui doit prendre fin mardi 29 janvier.

Comme dans l'ensemble de la fédération — même s'il y a peu de risques immédiats de scission, — le problème de l'unité se pose aussi, mais moins ouvertement, à l'intérieur de la tendance Unité et Action. Mais au-delà du débat politique, l'avenir du syndicat, la stratégie revendicative, surtout le devenir de l'école et de ses usagers, ne passent pas seulement par l'Afghanistan.

CATHERINE ARDITTL

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● DES DISSIDENTS DE CANTON, en Chine méridionale, ont appelé solennellement tous les contestataires chinois à « *s'unir* » *pour braver la répression* actuelle, dans une épreuve de longue haleine, « *de dix ans peut-être* », avec les autorités.

Cet appel, daté du 10 janvier, a été diffusé à tous les groupements contestataires nés du « printemps de Pékin », dans les grandes villes chinoises, sous la forme d'un texte ronéotypé de deux pages parvenu, lundi 28 janvier, à Pékin. Il est signé par les responsables de trois revues non officielles de Canton, *la Houle*, *la Rue du peuple* et *la Vie*. — (*A.F.P.*).

● *QUATORZE PERSONNES VIENNENT D'ETRE* CONDAMNEES à la peine capitale par des tribunaux du Sichuan et de Mongolie intérieure a-t-on appris, le lundi 28 janvier, à Pékin. A Chengdu (Sichuan), neuf « criminels » ont été condamnés à mort pour avoir « *violé les droits personnels de citoyens et saboté l'ordre social* ». A Chongqing, quatre autre criminels *se sont vu* infliger la peine maximale pour vols, meurtres et viols.

Enfin, à Hohhot (Mongolie intérieure), la radio a annoncé la condamnation, le 10 janvier, d'un nommé Zang Jinglong, auteur de « *viols collectifs* ». — (*A.F.P.*).

Corée du Sud

● L'APPEL DE LA COREE DU NORD en faveur de la formation d'une équipe commune pour les Jeux olympiques de Moscou a été rejeté par Séoul. Le président du Comité olympique sud-coréen, M. Park Chong-Kyu, dans une lettre aux responsables du Comité olympique nord-coréen, estime qu'il n'est pas possible de former une équipe commune dans un délai aussi court, mais il invite Pyongyang à faciliter les échanges sportifs entre les deux pays. De source autorisée à Séoul, on qualifie la proposition nord-coréenne de manœuvre visant à empêcher la Corée du Sud d'envoyer des athlètes à Moscou. — (*Reuter.*)

Espagne

● *LES ETUDIANTS se sont mis* en grève, lundi 28 janvier, dans toute l'Espagne, pour une semaine, afin de protester contre le projet de statut d'autonomie universitaire. Celui-ci, stipulant que les droits d'inscription doivent couvrir les frais réels de scolarité, les porte à 100 000 pesetas (environ 6 000 francs), ce qui instaure une sélection par l'argent. — (*A.F.P.*)

● LE REFERENDUM sur le projet de statut d'autonomie de l'Andalousie aura lieu le 28 février 1980. L'Union du centre démocratique (U.C.D. - Parti gouvernemental) a prôné l'abstention lors de ce référendum, affirmant qu'« *il faut rationaliser la décentralisation de l'Etat en évitant son éclatement anarchique* ». Le Pays basque et la Catalogne sont jusqu'à présent les deux seules régions espagnoles ayant accédé à l'autonomie. — (*A.F.P.*)

Islande

● L'IMPASSE POLITIQUE SE PROLONGE : les dirigeants des quatre formations politiques représentées à l'Althing (Parlement) ont tous échoué successivement dans leurs tentatives de former un gouvernement depuis les élections anticipées des 2 et 3 décembre. Le président Eldjarn aurait l'intention, si les partis politiques ne trouvent pas de solution en une semaine, de demander à M. Johannes Nordal, directeur de la Banque centrale, de former un cabinet apolitique. — (*Reuter.*)

Liban

● LA TENSION MONTE AU SUD-LIBAN où les diman*che 27 et lundi 28 janvier*, des duels d'artillerie ont opposé des milices du commandant Haddad — officier rebelle libanais poursuivi pour haute trahison, — au forces palestino-progressistes. Les localités de Marjeyoun (quartier général de Haddad) et celles de Ras-el-Aïn, Rachidich, Maaliyéh (palestino-progressistes), au sud de Tyr, ont été bombardées. Selon des informations non confirmées, des forces blindées israéliennes auraient franchi la frontière et pris position dans l'enclave tenue par le commandant Haddad. — (*Corresp.*)

Portugal

● LE COLONEL MELO ANTUNES, président de la commission constitutionnelle et ancien ministre des affaires étrangères, a vivement critiqué lundi 28 janvier la politique extérieure du gouvernement, qui, selon lui, s'appuie « *sur des thèses vieilles de quelques dizaines d'années* ». Il a accusé l'actuel chef de la diplomatie portugaise, M. Freitas do Amaral, de faire des déclarations « *favorables à l'intensification de la guerre froide et contraires à la paix et à la détente* ». — (*A.F.P.*)

R. F. A.

● UN MILLIER DE JUIFS FRANÇAIS partiront mercredi soir 30 janvier en train, de Paris, pour être présents le lendemain à Cologne, où aura lieu la dernière audience du procès de Kurt Lischka, a annoncé lundi Me Serge Klarsfeld. L'avocat, qui est partie civile dans le procès du responsable nazi et de ses co-accusés, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn, a précisé au cours d'une conférence de presse que toutes les organisations représentatives de la communauté juive de France participeraient à ce déplacement. Il s'est, d'autre part, félicité de la façon dont s'est déroulé le procès de Cologne. Interrogé sur l'interdiction faite par le président de la cour à Me Jules Borker de plaider (*le Monde* du 19 janvier), Me Klarsfeld a déclaré : « *Je ne crois pas que ce soit une décision politique, prise parce que Me Borker est membre du parti communiste français. Je crois que le président de la cour a surtout voulu éviter un recours en cassation.* » — (*A.F.P.*)

Seychelles

● APRES SOIXANTE-TREIZE JOURS DE DETENTION AUX SEYCHELLES, un coopérant français, M. Jacques Chevallereau, est arrivé à Paris, lundi 28 janvier, au lendemain de son expulsion. Il a nié toute « *participation à un supposé complot* », comme l'en avait accusé le président France Albert René (*le Monde* du 21 novembre), et s'est estimé « *victime d'une machination* ». M. Chevallereau, qui était conseiller technique auprès de la police seychelloise, avait été arrêté le 16 novembre. Paris avait alors rappelé six coopérants et réclamé sa libération.

Yougoslavie

● L'ARRESTATION DE L'ECRIVAIN CROATE ZLATKO TOMITCHITCH, le mercredi 24 janvier, en Yougoslavie, a été annoncée vendredi 25 janvier, par un intellectuel yougoslave en exil à Lyon. Il aurait été appréhendé dans l'île de Mali Losinj, près de Rijeka, où il s'était installé clandestinement depuis quelques semaines. Poète et rédacteur en chef dans les années 60 de *l'Organe littéraire croate*, M. Tonitchitch avait déjà été condamné, en 1972, à cinq ans de prison. Il avait été libéré à la suite d'une campagne internationale et en raison de la maladie cardiaque dont il souffre toujours. — (*Corresp.*)

PROCHE-ORIENT

Iran

L'élection triomphale de M. Bani Sadr confirme le déclin de l'influence des «étudiants islamiques»

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les résultats officiels de l'élection présidentielle diffusés le lundi soir 28 janvier confirment le triomphe de de M. Bani Sadr. Ses adversaires de tous bords n'ont pas pour autant désarmé. Ils se préparent fébrilement pour la prochaine et sans doute décisive bataille des élections législatives qui se dérouleront dans un mois environ. Leur objectif est de s'assurer au Parlement au moins une minorité de blocage qui empêcherait le président de la République de disposer de pouvoirs quasi absolus.

Le parti républicain islamique (P.R.I.), destiné lors des premiers mois de la république à devenir la principale force du pays, joue son va-tout.

L'ayatollah Behechti, son chef, a déjà reçu trois coups sévères : l'imam Khomeiny l'a écarté de la course présidentielle en décrétant, à la veille de la consultation, que la magistrature suprême devrait revenir à un laïc ; le patriarche de Qom l'a ensuite désavoué en disqualifiant le candidat du P.R.I., M. Jalal Eddine el Farsi, parce que celui-ci n'était pas d'origine iranienne comme l'exige la Constitution ; enfin, le nouveau candidat choisi en catastrophe par le P.R.I., M. Habibi, a subi une défaite cuisante malgré les efforts de l'ayatollah Behechti pour mobiliser le clergé en sa faveur. En pleine déconfiture, le *« parti des mollahs »* risque de disparaître s'il ne parvient pas à redresser sa position avant les élections.

Le P.R.I. a choisi, semble-t-il, de jouer la carte de la radicalisation et de déborder M. Bani Sadr sur sa gauche. Joignant sa voix à celles de diverses formations d'extrême gauche (le Toudeh, les Moudjahidin du peuple et les Fedayin du peuple), il a soutenu la campagne déclenchée contre la participation de l'Iran à la conférence islamique d'Islamabad par les « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine. Les étudiants ont qualifié cette initiative de *« complot contre-révolutionnaire »* destiné à servir les intérêts de l'impérialisme américain. L'influente école théologique de Qom a de même mis en garde l'opinion contre *« l'américanisation de l'Islam »*. Le Toudeh, seule formation à justifier l'intervention soviétique en Afghanistan, a été ravi de reprendre la formule à son compte.

La campagne — dirigée autant contre M. Bani Sadr, favorable à la participation de l'Iran à la réunion d'Islamabad, que contre le gouvernement — a porté quelques fruits. Le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a ressenti, lundi, le besoin de justifier sa décision devant les caméras de la télévision. Le projet de résolution présenté par la délégation iranienne à la conférence panislamique a été diffusé sur les ondes à plusieurs reprises, et pour cause. Sur les huit points que comporte le texte, six réservent leurs flèches à *« l'impérialisme américain »* et à ses alliés dans la région, responsables, selon Téhéran, de l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. Cette dernière est néanmoins invitée à *« retirer ses troupes »*...

Il n'en reste pas moins que les « étudiants islamiques », qui ont été les premiers à appeler au boycottage de la conférence, ont subi un échec supplémentaire, qui illustre le déclin de leur influence. Il suffisait naguère que les *« fossoyeurs »* du gouvernement Bazargan froncent les sourcils pour obtenir l'annulation d'une décision du Conseil de la révolution. L'imam Khomeiny lui-même, qui les a sans doute manipulés pour éliminer les éléments pro-américains de la scène politique, devait alors, dit-on, tenir compte de leur opinion. Cependant, l'imam semble depuis peu les avoir abandonnés — provisoirement ? — à leur sort. Il a refusé d'entériner certaines de leurs décisions, permettant ainsi aux responsables de les ignorer. Ils ne purent ainsi, par exemple, empêcher M. Ghotbzadeh d'accueillir à Téhéran le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim. Ils ne réussirent pas non plus à « récupérer », comme ils l'exigeaient, M. Laingen, le chargé d'affaires américain qui, le jour de l'occupation de son ambassade, avait réussi à se réfugier au ministère des affaires étrangères.

Plus de « gouvernement parallèle »

Après avoir fait figure de « centre de décision », les « étudiants islamiques, suivant la ligne de l'imam », ne sont plus, de toute évidence, qu'un groupe de pression que les autorités ne redoutent plus. Un événement naguère inimaginable s'est produit à la veille de l'élection présidentielle : la radio-télévision a refusé, dans un souci d'équité à l'égard des candidats, de diffuser un communiqué des étudiants accusant l'amiral Madani de menées contre-révolutionnaires et d'intelligence avec l'ennemi américain. Et cela malgré les documents *« confidentiels »* puisés dans les archives de l'ambassade des Etats-Unis, et reproduits par plusieurs journaux.

Le président Bani Sadr a profité de sa première interview télévisée pour mettre les choses au point. Il a condamné les « étudiants islamiques » pour avoir pris la liberté de dénoncer la conférence d'Islamabad sans tenir compte de l'avis du Conseil de la révolution. Le pays, a-t-il déclaré avec autorité, ne tolérera plus l'existence d'un *« gouvernement parallèle »*. L'aubaine était trop belle pour que le parti républicain islamique ne s'en saisisse pas. L'organe du parti, *Joumhouri Islami*, contre-attaquait dès lundi pour inviter les étudiants à réagir au « complot » fomenté contre eux et la révolution, confondus, à publier tous les documents secrets en leur possession pour *« démasquer »* ceux qui pactisent avec l'impérialisme américain. *« Le silence des musulmans* (concernant les coupables), concluait le journal de l'ayatollah Behechti, *constitue une trahison des préceptes du Coran.* »

L'organe central du parti Toudeh *Mardom*, a lancé pour sa part un cri d'alarme : toutes les personnalités mises en cause par les documents rendus publics par les « étudiants islamiques » n'ont pas été poursuivies par les autorités judiciaires, qui se font ainsi les complices involontaires du mouvement contre-révolutionnaire. A quoi bon faire des révolutions, concluait amèrement le journal communiste, si celles-ci ne sont pas suivies d'effets ?

Les « étudiants islamiques » observent le mutisme. On comprend leur prudence ou leur embarras. Ils peuvent difficilement s'en prendre à un président élu par les trois quarts de la population, d'autant moins que l'avertissement que M. Bani Sadr leur a adressé est dans la logique des choses : ils ne peuvent prétendre à un quelconque pouvoir au sein d'un Etat qui se donnera sous peu un Parlement désigné au suffrage universel ainsi que des institutions démocratiques.

Le seul recours des occupants de l'ambassade américaine demeure l'imam Khomeiny. La santé de celui-ci s'est nettement améliorée — il a quitté lundi soir l'unité de soins intensifs pour s'installer dans une chambre normale de l'hôpital. Mais il paraît improbable qu'il rompe son silence au profit de ses protégés d'autrefois. Nombre d'indices permettent en effet de penser que le « guide de la révolution » ne veut pas perturber le processus de normalisation engagé par l'élection présidentielle.

ÉRIC ROULEAU.

LES RÉSULTATS OFFICIELS

Téhéran (A. F. P.). — M. Bani Sadr a remporté les élections présidentielles en recueillant au premier tour 75,7 % des voix, a annoncé lundi 28 janvier le ministère de l'intérieur.

Voici les résultats officiels du scrutin :

Suffrages exprimés, 14 146 622.
M. Bani Sadr, 10 709 230 (75,7 %) ;
M. Ahmad Madani, 2 224 554 (15,7 %) ;
M. Hassan Habibi, 674 859 (4,7 %) ;
M. Darius Forouhar, 133 478 ;
M. Sadegh Tabatabai, 114 776 ;
M. Kazem Sami, 89 270 ;
M. Sadegh Gotbzadeh, 48 547.
Bulletins nuls, 151 908.

● *Le Canada* a annoncé, le lundi 28 janvier, la fermeture de son ambassade à Téhéran, tout en précisant qu'il ne s'agit ni d'une rupture ni d'une suspension des relations diplomatiques avec l'Iran. Durant l'absence du personnel diplomatique canadien, les rapports bilatéraux se poursuivront par le truchement de l'ambassade d'Iran à Ottawa et de l'ambassade de Nouvelle-Zélande à Téhéran. — *(A.F.P.)*

● *Les avoirs et les capitaux* koweitiens, iraniens, saoudiens et ceux des Emirats arabes unis, placés en Egypte, *« ont été gelés par les autorités égyptiennes. »*, vient de déclarer à Koweït le ministre koweitien de l'économie et des finances, M. Abdel Rahmane Al Attiki. Celui-ci a précisé que *« l'Egypte a, d'autre part, suspendu, depuis le mois de mai dernier, le versement des intérêts prélevés sur ces fonds »*. De son côté, M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a démenti ces informations. Le président du conseil égyptien a indiqué dans une déclaration au quotidien *Al Ahram* que son pays n'avait demandé que *« le report de l'échéance de paiement du taux d'intérêt de ces capitaux »*. — *(A.F.P.)*

Israël

La mise en garde de l'ambassadeur à Paris contre le mouvement «Pour la paix maintenant» suscite de vifs remous

De notre correspondant

Jérusalem. — Les propos récemment tenus par M. Rosenne, ambassadeur d'Israël en France, contre la campagne menée en Europe par une délégation du mouvement Pour la paix maintenant (*Chalom Archev*) (*le Monde* du 25 janvier), ont provoqué des remous à Jérusalem. Plusieurs parlementaires de l'opposition ont pris la défense du mouvement, qui réclame notamment l'arrêt de la politique d'implantation dans les territoires occupés et ont dénoncé l'attitude de l'ambassadeur. Deux députés travaillistes ont contesté à M. Rosenne le droit d'intervenir en pareille occasion et ont demandé au gouvernement de le rappeler à l'ordre. Un député du MAPAM a réclamé sa démission. Mme Choulanit Aloni, membre du Mouvement pour les droits civiques, a dposé une motion à la Knesset, déclarant que le comportement de M. Rosenne était *« typique des régimes totalitaires comme celui qui persécute aujourd'hui André Sakharov »*.

Des initiatives qui inquiètent

En réponse à ces critiques, des membres de la majorité ont approuvé la prise de position de M. Rosenne, déclarant que l'action de Pour la paix maintenant servait les *« intérêts des ennemis d'Israël »*. Vendredi, M. Eliahou Ben Elissar, directeur général du cabinet de M. Begin et futur ambassadeur d'Israël au Caire, a prononcé la même condamnation qui, en raison de sa fonction, prenait un caractère tout à fait officiel et soulignait dans une certaine mesure l'importance que le gouvernement accorde à la contestation organisée par le mouvement Pour la paix maintenant.

Depuis plusieurs mois, des personnalités proches du gouvernement se sont inquiétées des initiatives prises par ce mouvement à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, au sein de la communauté juive dont le soutien est très important pour les dirigeants israéliens et dont certains membres influents ne manquent pas de faire connaître de plus en plus clairement leurs réserves à l'égard de nombreux aspects de la politique de M. Begin. Au cours des dernières semaines, une sorte de contre-campagne a été organisée dans la presse internationale et dans plusieurs organes des différentes communautés de la Diaspora afin de les prévenir des *« dangers »* de l'activité déployée par les militants de Pour la paix maintenant. Ceux-ci ont déclaré vendredi que, grâce à leur action, de nombreux juifs à l'étranger *« pouvaient encore s'identifier à Israël »*. — F. C.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN INDE

A Bombay

M. Giscard d'Estaing annonce une initiative prochaine en vue de « stabiliser le fonctionnement du système monétaire international »

De notre envoyé spécial

Bombay. — A son arrivée à Bombay, le mardi 29 janvier en fin de matinée, M. Valéry Giscard d'Estaing a offert un déjeuner aux principales personnalités du monde économique et industriel de l'Inde. Au terme de ce repas, il a annoncé qu'il prendrait prochainement « une initiative » dans le domaine du « développement » et de la « préservation de la paix dans le monde ». Il a notamment déclaré :

« La France estime que les problèmes du développement sont les plus importants de notre époque, tant pour l'épanouissement de l'humanité que pour la préservation de la paix du monde. Les tensions internationales de l'heure ne doivent pas les reléguer au second plan. C'est pourquoi je prendrai prochainement une initiative dans ce domaine essentiel ».

M. Jacques Blot, porte-parole de la présidence de la République, devait par la suite commenter ces propos de la manière suivante : *« Il s'agit d'une initiative qui vise à prendre des dispositions propres à stabiliser le fonctionnement du système monétaire international et à favoriser une nouvelle approche du problème du financement du développement, compte tenu de la hausse du prix du pétrole ».*

Le porte-parole a encore précisé que *« des propositions françaises seront présentées lors du sommet des pays industrialisés* (au mois de juin prochain à Venise) *et dans le cadre de la nouvelle réflexion entreprise aux Nations unies sur le dialogue Nord-Sud ».*

Au cours de cette même allocution, M. Giscard d'Estaing a estimé que *« l'Inde et la France ont des économies d'une dimension comparable, dont les orientations sont à beaucoup d'égards similaires ».* Il a ajouté : *« Leurs échanges commerciaux sont d'ailleurs équilibrés, ce qui traduit bien cette parité et fait justice des allégations sur le prétendu protectionnisme de la C.E.E. L'Inde et la France sont confrontées dans l'immédiat au même défi énergétique. Nos deux pays doivent trouver aujourd'hui les combustibles fossiles dont leurs économies ont besoin et préparer l'ère des énergies nouvelles. »*

A propos du dialogue Nord-Sud, le président de la République a souligné : *« Depuis vingt ans, la France mène une action persévérante afin de modifier les rapports entre les deux groupes de pays de notre planète, de faciliter la transition entre le monde d'hier et celui de demain. Aujourd'hui, la relance du dialogue Nord-Sud occupe à nouveau la scène internationale. Mon souhait est que nos deux pays, qui se caractérisent par l'indépendance de leurs positions, jouent un rôle constructif pour résoudre les problèmes majeurs auxquels le monde doit faire face (...). L'évolution du monde vers un nouvel ordre économique est inéluctable (...). L'Europe et l'Asie doivent trouver les nouvelles modalités de leurs relations. »*

M. Giscard d'Estaing a conclu en souhaitant que *« la sagesse asiatique et le pragmatisme européen s'unissent pour construire un monde où les complémentarités des uns et des autres puissent s'exercer au bénéfice de tous ».* — N.-J. B.

Ce n'est pas la première fois que M. Giscard d'Estaing fait allusion à une initiative de la France pour tenter de stabiliser le système monétaire. Le 27 novembre dernier, lors d'un entretien télévisé, le président de la République avait ainsi déclaré : « Nous avons réussi à éliminer ce désordre monétaire en Europe. Notre système monétaire européen marche bien. A ce niveau, les relations du franc avec les monnaies voisines sont stables. Mais on ne peut pas avoir à la fois un système monétaire désorganisé entre les pays industrialisés et une relation désorganisée entre les pays industrialisés et les autres.

» C'est pourquoi, au printemps prochain, je compte prendre une initiative en vue de la préparation du sommet des pays industrialisés pour que nous reconstruisions un système monétaire organisé entre les pays industriels. »

D'autre part, lors de sa conférence de presse, le 15 février 1979, le président de la République avait indiqué que la France allait faire « des propositions » pour que différents points relatifs au dialogue Nord-Sud (mis en œuvre d'un fonds commun de stabilisation des cours des matières premières, accord sur certains produits, développement des échanges) « soient effectivement réglés lors des prochaines rencontres internationales ». En fait, avant la cinquième CNUCED, en mai à Manille, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est contenté d'annoncer l'annulation des dettes des pays — essentiellement africains — les plus démunis du monde. Cette initiative faisait suite à celle prise par onze autres nations industrielles.

New Delhi et Paris tiendront des « consultations périodiques »

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — M. Giscard d'Estaing a quitté New-Delhi, le mardi matin 29 janvier, au terme d'une visite de quatre jours dans la capitale de l'Union indienne. Cette visite s'était achevée par un dîner en tête à tête avec Mme Indira Gandhi à l'ambassade de France Avant de regagner Paris aux premières heures de mercredi, le président de la République a fait étape mardi à Bombay, où il a offert un déjeuner à des personnalités du monde industriel et a prononcé un discours à caractère économique.

A l'heure où le chef d'Etat quittait New-Delhi, a été rendu public un « communiqué conjoint » franco-indien dont on lira l'essentiel ci-dessous. Ce communiqué reprend dans une large mesure les termes de la déclaration commune signée la veille (*le Monde* du 29 janvier) et précise que le président de la République française et le premier ministre indien sont convenus de *« tenir des consultations périodiques alternatives en France et en Inde ».* La périodicité de ces rencontres n'a toutefois pas été précisée.

Commentant brièvement le bilan de cette rencontre, Mme Indira Gandhi a affirmé : *« Le dialogue a été très important et très utile, pour nous surtout. »* Interrogé sur le renforcement éventuel de la puissance militaire du Pakistan, le premier ministre a déclaré : *« S'il y a des armes au Pakistan, cela constitue un danger pour nous. Quand on a des armes, on est tenté de s'en servir. »* A la question : *« S'en servir contre l'Inde ? »*, Mme Gandhi a répondu : *« Peut-être. »*

Lundi en fin d'après-midi ont été signés sept des huit protocoles d'accord annoncés dimanche et relatifs à la coopération dans les secteurs des échanges industriels et commerciaux, du charbon, de l'aluminium, de l'agriculture, de la pétrochimie, des énergies nouvelles et de l'océanographie (*le Monde* du 29 janvier). Pour des raisons techniques, l'accord sur les télécommunications, bien que conclu, n'a pas été signé. Il le sera prochainement au niveau des ambassades.

Le communiqué indique tout d'abord que la visite s'est déroulée *« dans un climat chaleureux et amical »*, que les entretiens ont été *« approfondis »* et ont porté *« sur l'ensemble des problèmes internationaux ».*

« Le président de la République française et le premier ministre de l'Inde ont affirmé qu'un approfondissement et un élargissement de leur dialogue étaient hautement désirables. Afin d'y parvenir, ils sont convenus de la nécessité de développer les concertations entre les deux pays à tous les niveaux, de manière à se tenir mutuellement informés de leurs points de vue et à se concerter sur la contribution que l'Inde et la France peuvent apporter à la paix et à la coopération internationale.

» En conséquence, le président et le premier ministre sont convenus de tenir des consultations périodiques, alternativement en France et en Inde. Ces rencontres seront organisées en tenant compte des convenances de chacun. »

A propos du Proche-Orient, M. Valéry Giscard d'Estaing et Mme Gandhi ont réaffirmé que *« seul un règlement global du conflit avec la participation de tous les intéressés est susceptible d'instaurer une paix juste et durable ».* Ils ont ajouté : *« Ce règlement implique le retrait d'Israël des territoires occupés, la reconnaissance du droit légitime du peuple palestinien, et en particulier de son droit de disposer d'une patrie, et le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties. Ces principes, qui forment un tout indissociables, valent pour toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine. »*

En ce qui concene l'Afrique, les deux parties ont réaffirmé *« leur hostilité au système de la discrimination raciale »* et ont noté *« avec intérêt et espoir l'évolution engagée en Rhodésie-Zimbabwe ».*

Le désarmement

On lit aussi dans le communiqué, à propos du désarmement : *« Préoccupés par l'accélération de la course aux armements sous tous ses aspects, notamment du fait des puissances les plus armées, le président de la République française et le premier ministre de l'Inde ont confirmé leur détermination de poursuivre leur action en vue d'obtenir des mesures effectives et vérifiables de désarmement. Ils considèrent qu'une approche réaliste du désarmement doit se fonder sur la reconnaissance du droit de tous les Etats à la sécurité ainsi que sur les réalités régionales. Ils estiment que l'entreprise du désarmement ne saurait demeurer l'apanage de quelques puissances. Ils se félicitent de la coopération des délegations de leurs pays au sein des nouvelles instances créées à Genève et à New-York à la suite des débats de la dixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, consacrée au désarmement, et ils sont convenus de la poursuivre. »*

La partie indienne a rappelé, *« en marquant son appréciation, l'intérêt personnel que le président de la République française a apporté à l'ouverture du dialogue Nord-Sud ».* M. Giscard d'Estaing et Mme Gandhi ont constaté que l'état actuel de l'économie mondiale appelle de la part des pays en voie de développement, comme des pays industrialisés, un effort nouveau de coopération.

Le communiqué évoque les protocoles d'accord bilatéraux signés lundi (*le Monde* du 29 janvier). Il indique également que les secteurs suivants ont fait l'objet d'une mention particulière : la sidérurgie, l'électronique, les automobiles et véhicules industriels, les techniques audio-visuelles.

Une université

Pour la réalisation de ce programme, M. Giscard d'Estaing et Mme Gandhi ont constaté qu'*« il convenait de faire appel à la fois aux moyens tirés de l'initiative privée, en particulier aux accords technologiques et financiers entre les entreprises des deux pays et aux facultés que les pouvoirs publics pouvaient mettre en œuvre en vue de la réalisation des projets. A cet égard, une attention particulière sera accordée aux possibilités de promouvoir la coopération entre les petites et moyennes entreprises des deux pays ».* Le président de la République française a indiqué que *« le gouvernement français mettrait à titre exceptionnel à la disposition de l'Inde, pour la réalisation de projets mutuellement agréés et pour les importations courantes, des facultés financières* (prêts du Trésor et crédits commerciaux garantis) *s'élevant au total à 1 milliard de francs et dont une partie constituera la première tranche de la participation de la France au projet de l'Orissa* (l'Orissa est une région où va se construire un complexe de production d'aluminium). »

On lit aussi dans ce communiqué que *« le développement des échanges culturels est souhaitable et naturel ».* M. Giscard d'Estaing et Mme Gandhi sont convenus qu'*« une université, ou un établissement d'enseignement supérieur franco-indien, devrait être établie ».* Enfin, les deux parties ont manifesté l'intérêt particulier qu'elles portent *« à la poursuite et au développement de la coopération scientifique et technique entre l'Inde et la France ».*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

BIBLIOGRAPHIE

« LA FRANCE A L'ONU »

de Marie - Claude Smouts

A la différence des Anglo-Saxons, les Français n'ont pas, d'une manière générale, de bien grande attirance pour les organisations internationales. Après l'échec de la Société des nations, les Nations unies leur sont plus souvent apparues *sous l'aspect d'un « machin »*, tout juste bon à les empoisonner, comme à Suez, en Algérie ou lors de leurs essais nucléaires, que comme un instrument efficace du maintien de la paix dans le monde. Il aura fallu attendre l'incursion israélienne au Sud-Liban et la présence à la tête de l'Etat, en la personne de M. Giscard d'Estaing, d'un « mondialiste » déclaré pour que des soldats français ceignent le fameux casque bleu.

Mme Marie-Claude Smouts, qui est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et *chargée de recherche au C.N.R.S.*, a donc fait œuvre utile en entreprenant d'étudier, en près de quatre cents pages serrées, les rapports que notre pays entretient, depuis sa fondation, avec l'ONU. Aucun ouvrage n'ayant encore été publié sur le sujet, celui-ci est appelé à rendre de très grands services à quiconque s'intéresse aux relations internationales de ces trente dernières années, à la place que la France a effectivement occupée et au rôle qu'elle aurait peut-être pu jouer.

Les débuts ont été laborieux et *difficiles. La France des années de* la Libération n'avait qu'un bien faible poids face aux trois grands vainqueurs de la guerre mondiale. Et, bientôt, elle allait se trouver plus souvent qu'à son tour, du fait de la décolonisation, sur le banc des accusés. De Gaulle n'a pas vraiment cherché à *tirer parti*, à l'ONU, de l'immense prestige que lui valaient dans le tiers-monde l'indépendance de l'Algérie et sa lutte ouverte contre les deux hégémonies. En fait, il faudra attendre 1971, et le temps où la guerre d'Indochine mobilisera les non-alignés contre les Etats-Unis, pour que notre pays s'avise, avec Maurice Schumann, des possibilités que lui ouvrait l'organisation mondiale, notamment pour la recherche de la *paix au Proche-Orient.*

Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Ces possibilités sont modestes, quand ce ne serait que parce que, comme le rappelle Mme Smouts, *« de plus en plus, la machine onusienne a tendance à tourner à vide, de l'aveu même du secrétaire général ». Si l'ONU offre « une tribune et un champ d'action »* (...), *« il est difficile d'y poursuivre un grand dessein qui ne se confonde ni avec les visées d'une superpuissance, ni avec les buts poursuivis par la majorité dans l'Organisation. La stratégie de la troisième voie, inaugurée par le général de Gaulle, avec un semblant de réalité à l'époque du discours de Phnom-Penh, n'a pas trouvé son champ d'application. »* Quant au dialogue Nord-Sud, devenu l'un des sujets essentiels des préoccupations des Nations unies, la France *« a des intérêts à défendre qui ne sont pas ceux des pays pauvres »*. C'est dans d'*« étroites limites »* qu'il lui faut exercer, en dehors de tout sensationnalisme, une diplomatie *« discrètement quotidienne »* et qui cherche à faire en sorte que les Nations unies *« augmentent le champ d'action de la politique étrangère française plus souvent qu'elles ne soulignent l'écart entre ses moyens et ses ambitions ».*

Ainsi conclut Mme Smouts, en un langage qui, pour être bien diplomatique, n'en est pas moins celui de la vérité.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Marie-Claude Smouts, *la France à l'ONU. Premiers rôles et seconds rangs,* un volume de 392 pages aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

ASIE

Cambodge

LA QUERELLE DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES

Une polémique stérile en marge du drame de tout un peuple

Deux conflits, d'importance bien différente, se déroulent à propos du Cambodge. En marge de la guerre menée par l'armée vietnamienne contre la résistance à l'occupation, la plume et le micro sont les armes qui opposent diverses organisations d'aide. Il y a d'abord eu les échanges de propos peu amènes entre mouvements humanitaires privés et organisations internationales. Aujourd'hui, une polémique voit s'affronter Médecins sans frontières et le Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne. Le premier mouvement, qui a été arbitrairement empêché d'apporter ses soins aux Cambodgiens, accuse le second de compromissions politiques avec les autorités en place à Phnom-Penh : ces *« organisations politisées faisant croire qu'elles sont apolitiques »*, ces *« faux nez »* inféodés au P.C.F., servent en fait, selon lui, de caution à un régime plus préoccupé de renforcer son emprise sur un pays que de nourrir sa population. Deux membres du Comité — le Comité catholique contre la faim et pour le développement et la Cimade — ont répondu en accusant Médecins sans frontières d'être, en fait, l'agent du pouvoir, par son *« retentissant cocorico louant sans nuance ce qu'a fait la France dans le domaine de l'accueil des réfugiés ».*

Pendant des mois, la polémique a fait rage entre ceux qui, revenant du Cambodge, entonnaient l'antienne officielle du « tout va bien », imputant les retards dans l'aide aux organisations internationales, et ceux qui faisaient état de problèmes gênant la distribution, tant techniques que politiques. Le riz s'entassait dans les hangars de Kompong-Som, au seul bénéfice des rats et des souris. A croire qu'on ne parlait pas du même pays, tantôt moribond, tantôt renaissant, tantôt pénétré de reconnaissance pour ses « sauveurs » vietnamiens, tantôt plongé dans la résignation, voire la résistance passive.

A trop vouloir prouver, certains desservaient plutôt leur cause. Parfois même, après des déclarations dithyrambiques sur les réalisations du nouveau régime, ils vous glissaient dans l'oreille que tout n'allait pas si bien, mais qu'ils ne pouvaient pas le dire. Ils l'avaient promis, ils ne voulaient pas mettre en danger leur programme en disant une vérité qui risquait de déplaire aux autorités avec lesquelles ils étaient forcés de collaborer pour faire parvenir sur place leur riz et leurs médicaments. C'était compréhensible. Mais d'aucuns en ont tiré argument pour affirmer que les témoignages sur la *« renaissance »* du Cambodge étaient quasi unanimes, les voix discordantes étant inspirées par d'inavouables motivations. *« Certains,* n'a pas hésité à écrire dans *le Quotidien du médecin* des 28-29 décembre 1979 le docteur Follezou, président du Comité d'aide, *veulent refaire la guerre au Cambodge ! Auraient-ils trouvé dans Médecins sans frontières une armée de mercenaires ? Est-ce de médicaments ou de fusils dont ont besoin les médecins sans frontières ? »*

Il est bien difficile d'aider un pays déchiré sans *« faire de politique ».* C'est ce que reconnaît avec bon sens et honnêteté Frères des hommes international, pour qui *« les affamés ne sont pas que des ventres creux »*, mais *« peuvent être des partisans des Khmers rouges, ou des collaborateurs des Vietnamiens, ou des amis de Sihanouk »*, tandis que *« chacun des camps en présence nous somme de lui donner raison et secours contre l'autre ».* Encore faut-il avoir le courage de l'admettre.

De toute manière, il est choquant que l'on se chamaille ainsi au chevet d'un peuple. Certains donnent l'impression qu'ils seraient essentiellement préoccupés par la survie de leur organisation, ne souhaitant pas partager le terrain avec un concurrent sans combattre. Or, il y a place pour tous, et ce n'est pas parce que Phnom-Penh entend faire le choix entre *« bons »* et *« mauvais »* Samaritains qu'il faut lui emboîter le pas et confondre l'aide à un Cambodge misérable et le soutien au régime qui lui est imposé.

Ces navrantes polémiques rappellent un débat qui eut lieu fin décembre à propos de l'aide au Cambodge : on y avait vu successivement le représentant d'une organisation caritative bondir sur le micro pour empêcher le représentant de Médecins sans frontières de s'exprimer ; un universitaire connu menacer de la carafe de l'orateur un Cambodgien contestataire ; une présidente de séance couper la parole à un autre Cambodgien qui voulait s'exprimer sur son pays en lui lançant : *« Vous troublez une réunion de militants français ! »* Peut-on en rire, en marge d'un tel drame ?

PATRICE DE BEER.

Une « journée indienne » à Antenne 2

Les voyages officiels peuvent fournir l'occasion d'heureuses entreprises didactiques. Après la Chine, et avec plus de bonheur, J.-P. Elkabach et Louis Bériot ont présenté, le lundi 28 janvier, sur Antenne 2, avec le concours de six équipes de journalistes et des techniques les plus modernes, un intéressant panorama de l'Inde actuelle.

Au cours du journal de la mi-journée, les réalisateurs sont parvenus à montrer, depuis plusieurs villages des environs de Delhi, et en à peine une trentaine de minutes, les principales singularités de la société indienne. Les jugements un peu hâtifs d'un commentateur sur la famille étaient redressés par ceux, fondés sur une longue expérience, d'une animatrice sociale, Mme Tara Ali Baig. Si l'homme, devait-elle dire, joue un rôle dominateur au sein de la communauté familiale, la femme n'est pas dépourvue de pouvoir, à commencer par celui que lui confère... la procréation. Deux personnages bien représentatifs ont montré avec justesse le lent grignotage du pouvoir féodal héréditaire (propriétaire terrien-usurier), qui détient notamment le droit de servage sur les enfants, par l'action rayonnante d'un jeune ingénieur agronome fondateur d'une coopérative. Des expériences de ce genre fondées sur le dévouement individuel sont plus fréquentes qu'on ne le croit en Inde ; et les principaux bénéficiaires en sont généralement des intouchables, d'ordinaire chargés des tâches les plus dégradantes.

Le mérite des équipes d'Antenne 2 est d'avoir aussi expliqué la place qu'occupent les castes — et les notions de pureté, de ségrégation, de sentiment communautaire qui leur sont attachées — dans la société indienne. Une promotion des intouchables est-elle possible ? Oui « grâce à la Constitution nationale », *répond Mme Baig, avant de convenir que dans les campagnes cette émancipation est liée au problème agraire et que les membres de hautes castes font obstacle à toute « révolution » à cet égard. Sans doute les réalisateurs ont-ils fait une généralisation hâtive en affirmant que tous les enfants de paysans* « travaillent le jour et étudient la nuit », *mais il n'était pas inutile de montrer l'importance de la religion, de l'effort sanitaire — et de la rivalité entre médecine moderne et traditionnelle, — ainsi que de la scolarisation, qui atténue sensiblement la hiérarchie de naissance.*

Mêmes coups de projecteur rapides mais saisissants dans le journal du soir et l'émission « Question de temps ». Louis Bériot dira avec humilité et à juste titre que les mots ne suffisent pas parfois à décrire la réalité indienne. Les images parlent d'elles-mêmes : bidonvilles et activités des rues de Calcutta ; patron d'usine de jute et ouvriers, autres exemples de disparités criantes ; responsable musulman expliquant le « calme » de ses coreligionnaires face aux événements d'Iran par l'« absence » — pour le moment — de dirigeant islamique en Inde ; mariage « arrangé », avec le concours de l'astrologue, mais assurant néanmoins le bonheur; armée indienne imprégnée de traditions britanniques et qui fabrique une partie de ses équipements...

Sans doute les réalisateurs ont-ils fait un éloge trop peu nuancé de la « révolution verte ». Et Bénarès était-il le lieu où prophétiser « un jour l'Inde se réveiller » *? Mais, après tout, un brahmane de la classe moyenne n'avait-il pas déclaré auparavant, sur le Gange, qu'il devra y avoir une révolution ?*

Pour l'heure, les Indiens vénèrent « Indira super-star », *dans des mouvements de foule qui tiennent à la fois de la religion et du culte de la personnalité.* « L'Inde doit utiliser toutes ses capacités industrielles », *a redit le nouveau premier ministre à Antenne 2. Si l'épargne des petits commerçants fait la prospérité de banques, les grands capitalistes — les Godrej, Tata — qui fabriquent tout logent et éduquent leur personne, dont, toutefois, les salaires sont douze fois inférieurs à ceux pratiqués en Occident.*

Cette « journée indienne » s'est achevée sur des images d'une usine atomique et d'un centre spatial, défis technologiques que l'Inde lance aux grandes puissances.

GÉRARD VIRATELLE.

● *Un porte-parole de M. Kurt Waldheim*, secrétaire général de l'ONU, a déclaré, le lundi 28 janvier, que celui-ci procéderait à des renvois si des accusations d'espionnage lui étaient présentées preuves à l'appui. Un transfuge soviétique, M. Tchevchenko, ancien sous-secrétaire de l'ONU, a récemment déclaré à la télévision américaine que le secrétariat de l'Organisation comptait *« trois cents espions soviétiques ».* — (A.F.P.)

...-D'IVOIRE : un

II. – L'argent

Quelques bévues

Le coût des experts étrangers

AFRIQUE

LA COTE-D'IVOIRE : une Afrique parvenue

II. — L'argent facile

Les succès remportés en vingt ans par l'économie *ivoirienne sont incontestables* : le produit intérieur brut a triplé et le revenu par tête est l'un des plus élevés du continent. La prospérité a été acquise grâce aux revenus tirés de l'agriculture sur laquelle le président Houphouët-Boigny a voulu fonder un développement qui ne fût pas « au rabais » (« le Monde » du 29 janvier).

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Korhogo. — « *A la demande des autorités gouvernementales, et ceci dans l'intérêt de la nation, notre clientèle est priée d'éviter tout gaspillage dans la consommation d'électricité.* » En lisant la notice qui l'attend dans sa chambre à l'hôtel Mont-Korhogo, le visiteur ne peut que songer aux lampadaires qui éclairent, sur 3 kilomètres, la route de l'aéroport voisin pourtant encore dépourvu d'un système d'atterrissage nocturne. Comme toutes les autres, cette ville de soixante mille âmes dispose d'une « présidence », spacieuse résidence réservée au chef de l'Etat, et donc inutilisée la plupart du temps. A l'hôpital, qu'on remet à neuf et dont la gestion a été confiée, pour plus de rigueur, à un lieutenant-colonel, travaillent neuf médecins français, dont un psychiatre. Dans les lycées, le nombre des enseignants français est d'environ quatre-vingts depuis la rentrée scolaire.

« Austérité et rigueur », titre *Fraternité-Matin* à propos de l'adoption, à la mi-novembre, d'une rallonge budgétaire de 27 milliards de francs C.F.A. A Yamoussoukro, village où le président Houphouët-Boigny est né en 1905, et dont il a fait le Versailles de sa présidence, le marbre est venu d'Italie par avion. La splendide Ecole supérieure des travaux publics, qui a ouvert ses portes en octobre 1979, doit accueillir mille cinq cents étudiants et cent trente professeurs permanents issus, de préférence, de grandes écoles françaises. Pour leurs enfants, on a construit une « petite école française » où l'enseignement sera dispensé par... des instituteurs venus de France. Des logements spacieux ont été prévus pour cette petite communauté d'enseignants venus renforcer les dizaines de professeurs déjà affectés aux deux magnifiques lycées pilotes bâtis pour les Ivoiriens.

Censés assouvir une aspiration légitime à la fierté, ces établissements scolaires sont dotés d'un complexe sportif — terrains de tennis, deux piscines, dont l'une couverte, et gymnase omnisports — et comprennent une salle de spectacle de mille trois cents places, des ateliers de musique et de céramique, des laboratoires de photographie ainsi qu'un bâtiment à climatisation centrale regroupant des laboratoires de chimie et de sciences naturelles. Chaque laboratoire de langues, comme le souligne une brochure, est équipé d'un pupitre de commandes et de vingt-cinq cabines avec magnétophone et contrôle vidéo, ce qui permet à l'enseignant de transmettre « *à son gré, un programme par bande ou à partir d'une caméra, et de communiquer avec toute la classe ou de suivre individuellement les élèves* ».

Rien n'est impossible en Côte-d'Ivoire. Les quelque cinquante mille habitants de Yamoussoukro — fierté du régime, qui sera bientôt reliée à Abidjan par une véritable autoroute — disposent de plus de dix mille points d'éclairage public, soit davantage que les un million deux cent mille Abidjanais. Terminée en janvier 1977, pour la visite du président Giscard d'Estaing, une spacieuse « résidence des hôtes », de deux étages, est précédée de bassins avec jets d'eau lumineux qui se reflètent sur les marbres de la vaste esplanade, des murs et des escaliers. En prévision d'une visite du roi Hassan II, qui fut décommandée, elle a été agrémentée d'un pavillon d'été à la coupole dorée.

L'entrée de la présidence de la République, construction bien plus imposante, est flanquée de deux béliers dorés et donne sur un vaste plan d'eau habité par une vingtaine de crocodiles que des gardes nourrissent chaque après-midi. Le bélier et le crocodile sont les fétiches du président Houphouët-Boigny.

Quelques bévues

« *Un jour, on arrivera à faire aussi bien que le Blanc* », nous a dit un Ivoirien pour résumer, de façon sarcastique, la « philosophie » de cette vitrine nationale. « *Aussi longtemps que vous ne seriez pas venu ici, il y aurait eu dans mon action quelque chose que vous n'eussiez compris* », avait dit, de son côté, le président Houphouët-Boigny à son homologue français en le recevant à Yamoussoukro.

Le haut fonctionnaire ivoirien d'Abidjan ne peut que s'ébahir devant les réalisations du régime. Fils de berger ou de petit planteur, transposé trente ans plus tard dans une prospérité climatisée (résidence, limousine, bureau), il envoie ses enfants à l'école française, se rend en Europe une ou deux fois par an, s'habille chez un couturier qui signe français et comptabilise les avantages que lui vaut déjà sa « modeste » carte de visite, tout en lorgnant ceux dont bénéficie son chef — ministre ou P.-D.G., — lequel partage assez généreusement les dividendes de son propre succès. Aux réceptions offertes à Korhogo par M. Coulibaly, vice-président de l'Assemblée et première personnalité du Nord, le champagne coule à flots et la nourriture est livrée — par avion — par l'hôtel Ivoire-Intercontinental d'Abidjan. Quant au visiteur, il ne peut que se louer de pouvoir sortir son chéquier parisien ou une carte internationale de crédit pour régler les exorbitantes additions qu'on lui tend. Rien n'est trop beau ni trop cher. Caviar, foie gras et saumon fumé, sans parler des laitues et frisées de France, figurent sur les cartes de tout restaurant digne de ce nom.

Le président Houphouët-Boigny a eu la sagesse de préférer au rêve d'une industrialisation trop rapide l'exploitation du potentiel agricole du pays. Ce faisant, quelques bévues ont été commises. Le Nord, sahélien, risquant d'être à la traîne du progrès, le gouvernement s'y est lancé dans l'opération la moins rentable qu'il ait patronnée en y introduisant la canne à sucre. Les cinq projets des régions de Ferkéssédougou et de Katiola sont revenus, en moyenne, à 55 milliards de francs C.F.A. chacun. « *Les marchands de chaudrons vous ont roulés !* » a dit un diplomate européen à des Ivoiriens déconfits. Non seulement l'investissement initial a été le double de ce qu'il aurait dû être, mais le prix de revient dépasse le double du cours mondial. L'apparition d'un microclimat consécutif à l'abattage de la forêt pour faire place aux plantations de cannes à sucre a favorisé l'apparition d'un papillon parasite qui a fait baisser les rendements.

En 1979, la Sodésucre, société d'Etat qui gère ces projets, a dû subventionner la production à raison de 15 milliards de francs C.F.A. Le gouvernement est contraint de réviser l'objectif de 300 000 tonnes de sucre qu'il s'était fixé : la production actuelle s'élève à quelque 100 000 tonnes par an et quatre projets supplémentaires ont dû être abandonnés. Le prix de revient étant égal au prix de vente sur le marché local, on parle maintenant de « mettre sous plastique » deux usines. On se propose aussi de mettre un peu d'ordre dans la gestion. A Ferké II, pour transporter le personnel, la direction se croit tenue de faire appel aux notables de Korhogo, lesquels lui louent des autocars à raison de 500 francs par jour, frais d'entretien et d'essence non compris. De même, dix-sept seulement des cinquante logements prévus pour les experts étrangers ont été construits pour que subsistent les profits lucratifs des investisseurs qui ont construit des villas destinées à la location dans le nouveau « quartier résidentiel » de la ville.

Le coût des experts étrangers

Le souci lancinant d'éviter le « développement au rabais » a conduit le ministère de l'économie, des finances et du plan, à entretenir cent quatre-vingts experts étrangers, ce qui lui reviendrait, pour chacun d'eux, selon l'un des intéressés, au chiffre impressionnant mais sérieusement calculé de 3 200 de nos francs par jour. En outre, la Côte-d'Ivoire, ayant depuis sept ans dépassé — et de loin — son « quota », se voit contrainte aujourd'hui de financer 80 % des salaires des coopérants français. Dans l'attente d'un logement, des dizaines d'entre eux vivent en ce moment dans les grands hôtels d'Abidjan à raison de 200 à 300 francs par jour.

Où prendre tout cet argent ? Il provient surtout des énormes profits réalisés par l'Etat sur le bois, le cacao et le café. Pour prendre l'exemple de cette dernière denrée, quand le cours mondial s'en situe à 1 200 francs le quintal, le planteur reçoit la somme de 250 francs. La différence va à une caisse de stabilisation, qui fixe les prix et finance les projets de développement dans le cadre de plans quinquennaux. Des crédits et un afflux de capitaux privés étrangers sont venus compléter l'effort de cet autofinancement. De ce fait, le pays a pu s'offrir un bon réseau routier, des écoles permettant un fort taux de scolarisation (77 %) et un deuxième port en eau profonde, celui de San-Pedro. Dans le Nord, on a introduit avec succès des cultures sèches comme celle du coton et, dans le centre, le palmier à huile ainsi que l'hévéa. La culture du riz a été développée. La diversification de cultures commercialisées correspond au double souci de ne pas trop dépendre des fluctuations des cours du cacao et du café (les deux tiers des recettes à l'exportation) et de pallier l'épuisement de la forêt.

Toutefois, depuis deux ans au moins, la belle machine semble se dérégler. En février 1977, un rapport de la Banque mondiale, se fondant sur une enquête réalisée vingt mois plus tôt, a tiré la sonnette d'alarme. Il indiquait que, sur des périodes de cinq ans depuis 1960, « *la tendance a été à un taux de croissance déclinant* ». La distribution des revenus est demeurée inégale en dépit de la redistribution qu'assurent toujours en Afrique les solidarités familiales et villageoises : en 1973-1974, les 40 % les plus pauvres de la population ont perçu 19,7 % de l'ensemble des revenus contre 51,6 % aux 20 % les plus fortunés.

Une lourde dette extérieure

Le service de la dette extérieure, par rapport aux exportations, est passé de 6 % en 1969 à 11 % en 1975. Des évaluations plus récentes indiquent que ce taux s'est élevé à 14,9 % en 1978 et qu'il a atteint 18 % en 1979. Cette augmentation est due, en partie, au fait que la Côte-d'Ivoire accepte des crédits commerciaux de plus en plus nombreux. En 1971-1974, en ce qui concerne les investissements, la part du secteur public correspondait à un peu plus de 60 % du total, contre 40 % au lendemain de l'indépendance. « *Tandis que le secteur privé a continué de transférer à l'étranger ses ressources, le secteur public a été forcé d'emprunter de plus en plus à l'extérieur pour réduire l'écart entre les investissements et l'épargne* », notait également, en 1977, la Banque mondiale.

Cette tendance s'est renforcée depuis lors. Parce qu'elle offre *moins de choix ou inspire moins* de confiance, la Côte-d'Ivoire ne draine plus de capitaux étrangers privés : en 1978, ces derniers n'ont représenté que 1 % du total des investissements. En 1979, Abidjan a fait encore davantage appel aux deniers publics et à des emprunts à l'étranger pour financer ses investissements : le financement extérieur a atteint le record de 34 % du total. Des conditions de crédit plus dures expliquent pourquoi le service de la dette extérieure pourrait atteindre, dès 1982, la cote d'alerte de 25 % des exportations, même quand l'Etat envisage, comme c'est le cas pour 1980, de limiter à 50 milliards de francs C.F.A. les investissements publics, quitte à renoncer à tout nouveau projet et à suspendre le financement de certains qui ont déjà été amorcés. En 1979, les investissements publics s'étaient encore élevés à 250 milliards de francs C.F.A.

Même si les balances commerciales et des paiements demeurent légèrement positives — selon les évaluations pour 1979, — la charge croissante du service de la dette hypothèque l'avenir. Dans les quinze premières années, toujours selon la Banque mondiale non seulement la croissance n'a pas résolu tous les problèmes mais, « *en fait, elle en a créé d'autres qui lui sont propres* ». Un économiste européen, qui participe de près au développement du pays, porte un diagnostic inquiétant : « *Les Ivoiriens ont eu la vie trop facile. Ce pays est riche de crédits. Il n'est pas prouvé que le modèle de développement adopté soit le bon, même si des correctifs semblent encore possibles.* »

On pourrait, à ce propos, multiplier les exemples. Les investissements de prestige comme Yamoussoukro nécessiteront de lourds budgets de fonctionnement. Une urbanisation sauvage — affectant près du tiers de la population — est devenue un frein au développement. Les jeunes paysans affluent dans les villes, alors que la santé du pays repose de plus en plus sur la vitalité de l'agriculture où travaillent surtout des Voltaïques. A moyen terme, les Ivoiriens risquent de payer cher leur négligence du reboisement et, aussi mais à un moindre degré, l'insuffisance du renouvellement des plants de café et de cacao. L'« ivoirisation » des cadres est demeurée modeste et, comme le note la Banque mondiale, après avoir longtemps favorisé le développement de l'économie, « *le vaste afflux de travailleurs étrangers, européens et africains, suscite des tensions qui suggèrent qu'une limite de tolérance et d'efficacité a été atteinte* ».

L'enrichissement de la Côte-d'Ivoire lui promet encore, semble-t-il, de bonnes années, mais, à l'heure des bilans, quelques doutes se manifestent sur la durée de cette prospérité.

Prochain article :

LES LIMITES DU « MODÈLE »

AFRIQUE

Tunisie

APRÈS L'ATTAQUE CONTRE LA CITÉ MINIÈRE

Une organisation inconnue revendique l'opération

Une organisation se présentant comme la Résistance armée tunisienne a revendiqué, lundi 28 janvier, dans un communiqué remis à l'A.F.P. à Paris, la responsabilité de l'attaque de la ville minière de Gafsa. Selon cette organisation, les affrontements auraient fait trois cents morts « dans les rangs de l'appareil répressif du régime tunisien ». « Nous pouvons affirmer, poursuit le communiqué, qu'il n'y a aucune victime parmi la population civile, qui a accueilli avec sympathie et enthousiasme ce grand événement historique. »

« La résistance armée qui s'est *déclenchée* **le 26 janvier 1980, poursuit le communiqué, deux ans jour pour jour après le massacre sanglant perpétré par le régime contre les travailleurs, leur organisation syndicale l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) et les couches populaires, est le point de départ d'un mouvement dont le but final est la libération de notre peuple de la dictature du Destour (parti unique) et de la domination néo-colonialiste de la Tunisie. »**

De notre correspondant

Tunis. — L'attaque dirigée contre la ville de Gafsa, dont une organisation totalement inconnue ici revendique la responsabilité a d'ores et déjà démontré que les craintes souvent exprimées en privé par les dirigeants tunisiens, quant à la sécurité de leurs frontières, étaient fondées.

La Tunisie, aux faibles moyens économiques et financiers, préfère depuis vingt-quatre ans consacrer ses efforts à une action de développement et de promotion — chaque années, par exemple, elle réserve le tiers de son budget à l'enseignement — plutôt qu'à des dépenses militaires. Cette option ne va pas sans risques et c'est sans doute parce que le gouvernement en a pris davantage conscience qu'il a décidé cette année d'augmenter de 17,5 % les crédits réservés à la défense nationale « *afin de garantir une meilleure sécurité du pays* ». Mais, malgré ce réajustement, l'armée tunisienne, avec ses effectifs d'environ trente-cinq mille hommes et des équipements relativement modestes, acquis essentiellement auprès de l'Occident, demeure encore très loin derrière celle de ses deux puissants voisins.

En attendant les résultats de l'enquête ouverte après l'opération du commando de Gafsa, les autorités se montrent discrètes sauf sur un point : elles affirment avec force que les assaillants, pour la plupart tunisiens, sont venus de l'étranger, d'où leur action était téléguidée. Même s'ils ont pénétré en territoire tunisien par la frontière algérienne, ainsi que l'indique la version officielle, personne ne semble vouloir mettre en cause, d'une manière ou de l'autre, la loyauté de l'Algérie avec laquelle les relations se sont améliorées et même raffermies depuis l'avènement du président Chadli.

C'est vers la Libye que les regards se tournent. La Libye qui n'a jamais oublié ni pardonné l'échec de l'union de Djerba du 12 janvier 1974 et qui héberge dans des camps d'entraînement de jeunes Tunisiens venus à la recherche d'un problématique emploi.

Les Tunisiens considèrent que *leur expérience de développement* et les options réalistes qu'ils ont toujours adoptées avec tout ce qu'elles impliquent pour la région méditerranéenne peuvent être désormais mises en péril. Aujourd'hui, face à cette entreprise de déstabilisation, ils se tournent vers leurs alliés traditionnels, particulièrement les Européens, dont ils estiment pouvoir attendre autre chose que de simples contrats d'affaires.

Mais, quelles que soient les implications extérieures et même s'il n'existe aucun rapport direct, on ne peut ignorer que l'agression contre le chef-lieu de la plus importante zone minière du pays a coïncidé avec le second anniversaire des émeutes de Tunis du 26 janvier 1978 qui ont laissé des cicatrices dans le pays et sans doute plus particulièrement dans cette région ouvrière, dont la population a été de tous temps considérée comme plutôt frondeuse.

L'ancienne direction syndicale dont la majorité se trouve encore incarcérée y comptait de solides assises dont l'équipe qui lui a succédé est loin de bénéficier. Le climat social s'est, en outre, alourdi depuis une semaine avec l'augmentation des prix de divers produits alimentaires de base qui, s'ajoutant à d'autres hausses, a été mal accueillie par l'opinion. Le relèvement de 3 % du SMIG, qui ne compense qu'en partie ces mesures, n'a pas apaisé le mécontentement qui s'est traduit par des mouvements de grève dans divers secteurs.

MICHEL DEURÉ.

Une partie des assaillants se seraient retranchés autour de Gafsa

De notre envoyé spécial

Tunis. — Un calme relatif était revenu dans la journée du lundi 28 janvier à Gafsa, le chef-lieu de la province minière tunisienne, qui demeurait toutefois isolé du reste du pays. Bien que des coups de feu sporadiques se fassent encore entendre, l'armée paraissait contrôler la situation, au moins dans la ville, car il semble qu'une partie des assaillants aient pu se retrancher dans les collines entourant la palmeraie. De nombreux véhicules l'indés sillonnaient les routes des environs sur lesquelles des barrages avaient été dressés à une centaine de kilomètres de la localité.

Pendant ce temps, le président Bourguiba poursuivait sa villégiature à Nefta, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Gafsa, et il a passé une partie de la matinée à se promener dans l'oasis, avant de prendre connaissance des centaines de télégrammes de soutien et de fidélité qui lui parviennent de tout le pays.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, des renforts nombreux sont parvenus sur les lieux. Revenus, pourrait-on dire, car, *curieusement*, la *frontière* algéro-tunisienne avait été largement dégarnie depuis un mois, au profit de l'autre, celle de la Libye, où l'on redoutait des incidents, soit à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'éphémère Union tuniso-libyenne, le 12 janvier 1974, soit lors de la commémoration de la grève sanglante du 26 janvier 1978.

Ces inutiles grandes manœuvres expliquent que trois cents assaillants — chiffre avancé par les autorités tunisiennes — aient pu, sans rencontrer beaucoup de résistance, pénétrer en Tunisie à partir du territoire algérien et parvenir, sous l'effet de la surprise, à atteindre cinq bâtimentsd ee Gafsa : une caserne de l'armée, une caserne de la garde nationale, un commissariat, un lycée et le siège du gouvernement provincial.

Un chantage libyen

Le mutisme des autorités tunisiennes n'a pas encore permis d'établir un bilan précis de l'opération. Selon des témoignages d'étrangers résidant à Gafsa, les combats auraient fait beaucoup plus de victimes que les vingt morts et les quelques dizaines de blessés annoncés dimanche 27 janvier. On fait état d'environ cent morts parmi les assaillants. Il est en revanche impossible de connaître le niveau des pertes parmi la population civile et les forces armées, bien que celles-ci aient subi un choc très sévère.

Selon des informations officieuses, la plupart des assaillants ont été identifiés et seraient connus des services de police. Ce sont des Tunisiens résidant à l'étranger, « *presque tous en Libye* », selon le ministère de l'information. L'émigration tunisienne en Libye a été particulièrement forte ces dernières années. Elle dépasse aujourd'hui cent mille personnes — dont près de la moitié pour la seule période allant de juillet 1977 à juillet 1978. Rares sont ceux qui franchissent la frontière de manière régulière. La plupart des clandestins, dit-on à Tunis, sont appréhendés par la police libyenne, qui exerce sur eux un chantage : ou ils sont remis aux autorités de leur pays, ou ils vont dans des camps pour apprendre à devenir des combattants de la cause arabe qu'on retrouvera par la suite sur divers fronts au Maghreb ou ailleurs.

Toutefois, même si l'on doit admettre qu'un fanatisme habilement distillé a pu pousser ces hommes à se retourner contre leur propre pays, on ne peut exclure qu'ils aient trouvé sur place à Gafsa — l'un des foyers de l'agitation sociale des dernières années — une aide empressée et efficace.

JAMES SARAZIN.

EUROPE

Union soviétique

Seize intellectuels prennent la défense de M. Sakharov

De notre correspondant

Moscou. — L'affaire Sakharov est loin d'être terminée. Alors que la femme du prix Nobel de la paix, Mme Helena Bonner, était à Moscou le lundi 28 janvier, le présidium de l'Académie des sciences discutait « *des activités antisociales de l'académicien Sakharov* », et un groupe de seize intellectuels soviétiques diffusait une déclaration de solidarité avec le proscrit.

Une semaine après la relégation de M. Sakharov à Gorki, c'est la première manifestation de protestation organisée. Les seize signataires sont les écrivains : Vassili Axionov, Sara Bablonicheva, Inna Varlamova, Gueorgi Vladimov, Vladimir Voïnovitch, Lev Kopelev, Vladimir Korniiov, Raïssa Orlova, Alexei Siomonov, Félix Svetov, Lidia Tchoukovskaya, le peintre Boris Birger, l'ancien diplomate Evgueni Gnédine, le philosophe Grigori Pomeranz, la journaliste Raïssa Lert et le prêtre Serguei Jeloudkov.

Ils écrivent que le nom d'André Sakharov « *est synonyme de noblesse, de courage et d'humanité. En tant que savant célèbre, penseur et citoyen du monde, il incarne les meilleures qualités de l'esprit national russe : bonté, sens du sacrifice, partage des souffrances d'autrui, refus du mensonge et de l'arbitraire. Les offensés et les opprimés trouvent toujours auprès de lui compréhension et soutien. Partout où sur notre planète on fait usage de la violence, Sakharov est toujours contre les persécuteurs, aux côtés des persécutés* ».

« *Homme désintéressé, il a offert l'argent de tous ses prix — prix Lénine, et prix d'Etat — pour la construction d'un centre écologique. Ceux qui aujourd'hui lui enlèvent ce titre s'en souviennent-ils ? Soupçonner André Sakharov de « vanité » et d'« activités subversives » est un mensonge sacrilège. A qui sont utiles les poursuites et les persécutions contre le premier lauréat russe du prix Nobel de la paix, un homme qui, aux yeux de centaines de millions d'hommes de tous les continents a servi l'image de notre patrie et l'a défendue, qui personnifie sa dignité et son honneur ? A ceux seulement qui souhaitent un retour aux jours sombres du stalinisme. Sachons raison garder. Si aujourd'hui on poursuit Sakharov, demain c'est tout notre peuple qui souffrira.* »

Mon travail de citoyen

Mme Helena Bonner qui, en principe, est libre de ses mouvements, bien qu'elle soit comme son mari sous surveillance policière constante, a pu rentrer à Moscou où elle *compte passer quelques jours*, le temps au moins d'obtenir le rétablissement du téléphone dans l'appartement occupé par sa mère. Elle a transmis aux journalistes occidentaux une déclaration de son mari qui témoigne de la volonté de l'académicien de poursuivre les activités en faveur du mouvement des droits de l'homme. Cette déclaration a été préparée à Moscou sur les indications de mon mari, a déclaré en substance Mme Bonner, « *car je ne veux pas transporter avec moi des documents qui pourraient être saisis* ».

Dans ce texte, M. Sakharov affirme qu'il est « *prêt à un procès public et ouvert* » et qu'il refuse l'« *exil doré* » de Gorki. « *Les actes du gouvernement soviétique violent grossièrement mon droit fondamental de recevoir et de donner des informations*, indique-t-il. *Les autorités essaient de calmer l'opinion publique en disant que je vais continuer mon travail scientifique et que je ne suis pas poursuivi pour des charges criminelles. Mais j'ai besoin du droit d'accomplir mon travail de citoyen selon ma conscience.* »

L'académicien estime que sa prise de position contre l'intervention militaire soviétique en Afghanistan est la « *raison principale de la répression* » qui le frappe. Il n'en continue pas moins à critiquer la politique extérieure de l'U.R.S.S., qui est à l'origine, selon lui, de la détérioration des relations internationales. Après avoir cité le « *durcissement* » de l'attitude soviétique en Europe, au Proche-Orient, en Afrique, à Cuba et en Iran, il explique que « *le point culminant de cette politique dangereuse est l'invasion de l'Afghanistan, où les troupes soviétiques sont en train de mener une guerre sans pitié contre les insurgés, contre le peuple afghan* ».

« *Les autorités veulent me réduire au silence*, poursuit-il, *afin d'avoir les mains libres dans la répression future contre les groupes dissidents à l'intérieur — avec moins d'occasions pour le monde extérieur d'être informé — et pour d'autres aventures internationales.* » M. Sakharov rejette catégoriquement l'accusation contenue dans l'article des *Izvestia*, selon lequel il aurait transmis des secrets d'Etat à l'étranger (*le Monde* du 25 janvier).

Mme Bonner a indiqué, d'autre part, que ce brusque envol en exil avait affecté la santé de son mari, mais que celui-ci poursuivait son travail scientifique comme « relaxation spirituelle ». Elle a rappelé que, dès son arrivée à Gorki, M. Sakharov s'est entendu notifier par le procureur l'interdiction de quitter les limites de la ville, de téléphoner ou de recevoir des lettres de l'étranger, y compris de ses enfants, d'entretenir des contacts avec des étrangers ou des éléments dits « criminels » et l'obligation de se présenter trois fois par mois à la police.

Selon Mme Bonner, l'appartement qui leur a été attribué servait d'hôtel pour les fonctionnaires du K.G.B. de passage à Gorki. Elle a affirmé que, contrairement à ce qu'avait annoncé un journal communiste danois, le prix Nobel de la paix n'avait pas eu le choix entre l'exil et l'expulsion vers l'étranger.

La condamnation de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

Enfin, dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du présidium de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., dont M. Sakharov est membre depuis 1952, les responsable de cette institution reprennent une partie des accusations portées contre le savant : « *Malgré la réprobation de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., l'académicien Sakharov poursuit ses activités visant à saper le régime soviétique, à compromettre la politique de l'U.R.S.S. pour la paix, la lutte pour la limitation des armements, pour la détente internationale, cette politique qui est appuyée par les scientifiques soviétiques et par l'ensemble de notre peuple.* »

Le présidium de l'Académie lui reproche d'avoir soutenu au contraire la politique des milieux impérialistes les plus réactionnaires et les plus agressifs, et il condamne « *les activités de l'académicien Sakharov dirigées contre les intérêts de notre pays et de notre peuple, qui favorisent la montée de la tension internationale et qui compromettent le prestige du scientifique soviétique* ». On remarquera que ce texte ne contient aucune menace d'exclusion contre M. Sakharov, ce qui ne signifie pas que cette mesure extrême ne pourrait pas être décidée pour le cas où le prix Nobel de la paix poursuivrait — comme il semble en avoir l'intention — ses activités dénoncées par les autorités. — D. V.

PROTESTATIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT DE FRANCE ET DES PHYSICIENS DU CERN

La relégation de M. André Sakharov continue de susciter de nombreuses protestations, notamment dans les milieux scientifiques. L'Académie des sciences de l'Institut de France a adressé au président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., dont est membre le physicien, un télégramme dans lequel elle lui fait part de sa « *profonde émotion* ». « *L'Académie est convaincue que de telles décisions ne peuvent que nuire à la poursuite et au développement des relations scientifiques entre nos deux pays* », ajoute ce message.

A Genève, deux cent vingt physiciens du CERN ont également adressé aux autorités soviétiques un message dans lequel ils se déclarent « *profondément choqués* » par « *un manque aussi évident de respect pour les droits élémentaires de l'homme* ».

Le Mouvement fédéraliste européen, de son côté, estime dans un appel, publié samedi 26 janvier, que « *la brutale relégation de Sakharov est aussi inacceptable que l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique* ».

Parmi les autres protestations exprimées, notamment sous forme de télégrammes adressés au Kremlin, figurent celles de la commission française Justice et Paix, du Mouvement international des juristes catholiques, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), du Collectif pour les dissidents arméniens, de l'UNEF, de l'Union générale des ingénieurs, techniciens et cadres C.G.T. (qui rappelle toutefois son « *attachement à l'amitié franco-soviétique* »), et de nombreuses autres organisations et personnalités.

Italie

M. COSSIGA POSE LA QUESTION DE CONFIANCE

(De notre correspondant.)

Rome. — Constatant que son décret sur les mesures d'ordre public ne pourrait être converti en loi dans les délais nécessaires, le gouvernement de M. Cossiga a a décidé lundi 28 janvier de poser la question de confiance. C'était le seul moyen de mettre fin à l'obstruction du parti radical, qui avait déposé quelque sept mille amendements pour empêcher cette extension des pouvoirs de la magistrature et de la police. Avec cette nouvelle procédure parlementaire chaque auteur d'amendement ne pourra s'exprimer qu'une seule fois. Le vote devrait donc intervenir avant la fin de la semaine.

M. Cossiga a pris soin de préciser qu'il s'agirait d'un scrutin « *technique* ». Le Parlement n'est pas invité à exprimer sa confiance sur la politique gouvernementale mais à approuver des « *mesures indispensables* » pour l'ordre public.

M. Cossiga est presque assuré d'obtenir la confiance. Son gouvernement ne devait démissionner qu'après le congrès démocrate-chrétien dans la deuxième quinzaine de février. Toute la question est de savoir si les socialistes voteront en faveur du projet gouvernemental ou s'abstiendront. Et si les communistes resteront dans l'opposition, malgré leur engagement dans la lutte anti-terroriste.

R. S.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE L'EUROPE REFUSE D'ENTENDRE L'O.L.P.

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Organisation de libération de la Palestine ne présentera pas son point de vue sur le Proche-Orient devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe, comme l'ont fait en octobre les ministres des affaires israélien et égyptien, et comme le feront jeudi les ministres jordanien et syrien.

Une proposition dans ce sens, présentée par M. Lidbom (social-démocrate suédois), a été repoussée, lundi 28 janvier, par une *majorité composée essentiellement* de démocrates-chrétiens, de modérés et de conservateurs. Dans la meilleure hypothèse, un représentant de l'O.L.P. pourra s'exprimer devant la commission politique de l'Assemblée lors de la session d'avril.

Au cours du débat, le rapporteur, M. Margue (social-chrétien luxembourgeois), fit valoir qu'avant d'utiliser la tribune européenne, l'O.L.P. devait se démarquer des actes de terrorisme, mais a surtout reproché à l'organisation de M. Yasser Arafat d'épouser la position soviétique à propos de l'Afghanistan.

Le ministre portugais des affaires étrangères, M. Freitas do Amaral, qui présentait devant l'Assemblée la communication du comité des ministres qu'il préside, a rappelé, d'autre part, que celui-ci avait condamné l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

J.-C. H.

● *M. Khaddam*, ministre syrien des affaires étrangères, qui participera, jeudi 31 janvier, au débat sur le Proche-Orient de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, sera, la veille, l'hôte à déjeuner de M. François-Poncet.

M. MARTCHOUK VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES SUCCÈDE A M. KIRILLINE

Moscou (*A.F.P., A.P.*). — Le mathématicien ukrainien Goury Martchouk a été nommé, lundi 28 janvier, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et président du Comité d'Etat pour la science et la technique en remplacement de M. Vladimir Kirilline qui avait été libéré de ses fonctions, le 22 janvier, « *à sa demande* » (*le Monde* des 23 et 25 janvier).

Agé de cinquante-quatre ans, M. Martchouk est un spécialiste de mathématiques appliquées et des ordinateurs. Elu membre correspondant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. en 1962, il fut nommé un an plus tard directeur du centre d'informatique sibérien à Novossibirsk. Il est actuellement vice-président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. et président de la section sibérienne de cette Académie. Il est membre suppléant du comité central du parti et député au Soviet des nationalités, l'une des deux chambres du Soviet suprême, *où il dirige la commission pour la science et la technique.*

[La démission de M. Kirilline avait été annoncée le jour-même où M. Sakharov était relégué à Gorki. L'ancien vice-président du Conseil était très lié avec M. Kossyguine, le chef de gouvernement qui n'est pas apparu en public depuis plus de trois mois à la suite d'un malaise cardiaque. Le gendre de M. Kossyguine, M. Gvichiani, était l'adjoint de M. Kirilline. On ignore encore si M. Gvichiani conservera son poste au comité pour la science et la culture.]

EUR

Norvège

... dirigeants ...

... missionne du parti

Pologne

BERNARD GUETTA.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Norvège

Un des principaux dirigeants travaillistes démissionne du parti

De notre correspondant

Oslo. — M. Tor Aspengren, l'un des plus puissants leaders travaillistes et syndicaux de Norvège, vient de démissionner du comité central du parti travailliste. L'ancien président de la confédération syndicale L.O. explique dans une lettre adressée au président du parti, M. Reiulf Steen, qu'il « *ne peut plus participer aux réunions du parti, auxquelles prennent part aussi des personnes qui n'ont ni de compréhension politique ni d'attitude politique* ». Ces critiques visent aussi bien M. Steen que le premier ministre actuel, M. Odvar Nordli.

On sait depuis plusieurs mois que M. Aspengren, soutenu par des milieux syndicaux, souhaite que ces deux personnalités soient remplacées. Il avait même suggéré la convocation d'un congrès extraordinaire, pour élire une nouvelle direction. La proposition avait été écartée, mais au dernières réunions du comité national du parti, fin novembre, il avait vivement critiqué M. Steen et M. Nordli pour « *la campagne incohérente* » qu'ils ont menée avant les élections municipales du mois de septembre dernier. Les travaillistes, avec un score de 36 % ont perdu plus de 7 points lors de ces élections, par rapport aux législatives de 1977. Ce qui avait déclenché un remaniement du gouvernement présidé par M. Nordli.

M. Aspengren et d'autres dirigeants syndicaux n'ont pas apprécié ce remaniement, même si des représentants de la L.O. occupent désormais les postes-clés de ministres des finances et de l'industrie. Ils déplorent que M. Steen soit entré au gouvernement comme ministre du commerce, alors que le vice-président du parti, l'ancien ministre de l'environnement, Mme Gro Harlem Brundtland, en a été écarté pour retourner à l'Assemblée nationale. Mais la cause directe de la démission de M. Aspengren a été la nomination de M. Per Vassbotn comme secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'information et de la presse. Ce nouveau porte-parole du gouvernement, ancien journaliste du *Dagbladet* et au service politique de la radio n'a jamais appartenu au parti travailliste ni à la L.O.

La démission de M. Aspengren, un des vétérans du mouvement travailliste, relance le débat sur la direction du parti, un débat qui ne se terminera qu'avec le congrès travailliste au printemps 1981. Il souhaiterait que le président du parti et le premier ministre soit le même homme, à savoir l'actuel ministre de l'industrie, M. Lars Skytoen, qui présidait auparavant le puissant syndicat des métallurgistes. Pour d'autres, Mme Gro Harlem Brundtland serait le meilleur choix. Mais ni M. Steen ni M. Nordli ne sont prêts à céder et il n'est pas exclu que l'action de M. Aspengren ait renforcé la position de la direction actuelle : sa démission est une dramatisation excessive qui pourrait ne pas être comprise par les militants de base.

STEINAR MOE.

Turquie

UN APPEL D'INTELLECTUELS FRANÇAIS CONTRE LA VIOLENCE

Trois cent soixante-quatre personnalités françaises, appartenant principalement à l'Université, ont signé un texte qui doit être adressé aux autorités turques et qui dénonce « *le climat de terreur politique* » qui « *ne cesse de s'aggraver* » en Turquie. On lit notamment dans ce texte :

« *Depuis le début de 1979, les assassinats politiques ont fait plus d'un millier de victimes parmi lesquelles des étudiants, des ouvriers et aussi beaucoup de journalistes, fonctionnaires et enseignants (...). Or leurs assassins sont encore en liberté, et les pouvoirs publics semblent impuissants ou peu déterminés à les mettre hors d'état d'agir, ce qui constitue un grave danger pour la survie du régime démocratique en Turquie.*

» *Les signataires de cet appel expriment leur émotion devant cette vague de violence et tiennent à assurer de leur solidarité tous ceux, et notamment les universitaires, dont les libertés d'opinion et d'activité professionnelle sont ainsi menacées. Ils s'adressent aux pouvoirs publics turcs pour qu'ils assument leur responsabilité en mettant un terme à ces actes criminels et en garantissant à tous les citoyens le plein exercice de leurs droits fondamentaux, politiques et professionnels.* »

Parmi les signataires de cet appel (1) figurent notamment Mmes et MM. G. Abraham-Frois, M. Aglietta, G. Althabe, S. de Beauvoir, J.-J. Bernard, Ch. Bettelheim, C. Benetti, P. Birnbaum, P. Bonte, A. Burguière, G. Caire, G. Castellan, R. Cayrol, M. Cloupeau, P. Courbin, M. Debouzy, A. et F. Demichel, O. Duhamel, P. Dumont, M. Dupire, Cl. Etcharelli, Etiemble, M. Ferro, R. Fossaert, M. Godelier, J. Goy, P. Hassner, G. Hermet, P. Hugon, M. Izard, E. Jouve, J. Julliard.

Mmes et MM. Cl. Lamy, A. Lancelot, Cl. Lanzmann, G. Lavau, J. Leca, E. Le Roy Ladurie, J. Lojkine, L. Marcou, A. Michalet, G. Michelat, Y. Meny, Cl. Mosse, R. Paris, A. Percheron, B. Pingaud, D. Pignon, Pisier-Kouchner, J. Pouillon, R. Prud'homme, J. Ranger, M. Raberioux, F. Renversez, P. Rigoulot, M. Rodinson, J.-P. Sartre, M. Simon, M. Stambak, A. Touraine, J. Valier, Vercors, R. Verdier, P. Vieille, C. Willars et A. Zolberg.

(1) B.P. 9, 94201 Ivry Cedex.

● *Un commissaire de police* a été tué lors de l'attaque, lundi soir 28 janvier, du poste de police de Suluova, près d'Amassya (392 kilomètres au nord-est d'Ankara), par un groupe de terroristes. Le meurtre du commissaire porte à onze le nombre de policiers assassinés depuis le début de l'année.

Plus de soixante-dix militants d'organisations clandestines d'extrême gauche ont été arrêtés au cours des quinze derniers jours. — *(A.F.P.)*

Pologne

IL N'Y AURA PAS D'AUTOROUTE DEVANT LE SANCTUAIRE DE CZESTOCHOWA

(De notre correspondant en Europe orientale.)

Vienne. — Les autorités polonaises viennent de décider d'interrompre les travaux routiers qu'elles avaient entrepris à Czestochowa, à proximité du sanctuaire de la Vierge noire, Jasna Gora, pour faciliter la circulation des poids lourds fréquemment bloqués par les processions.

Cette affaire avait suscité une très grave émotion dans les milieux catholiques, où l'on dénonçait la dégradation qui menaçait le site du célèbre sanctuaire et le trouble qui allait être apporté au recueillement des fidèles. La dernière conférence plénière de l'épiscopat, réunie à Varsovie les 13 et 14 décembre, avait exprimé sa « *grande inquiétude* » devant lse plans des autorités.

Les arbres abattus seront remplacés, et la construction d'un nouvel axe contournant le sanctuaire a été mise à l'étude. Dans l'immédiat, des passages souterrains seront, selon le ministre des cultes, M. Kakol, aménagés pour les fidèles afin que la circulation ne soit interrompue que les dimanches et les jours de grandes processions.

Cet accord, jugé satisfaisant par les deux parties, a été obtenu à la suite de la mise en place d'une sorte de commission mixte au sein de laquelle l'Etat était représenté par un des vice-premiers ministres. Tout en exerçant de vives pressions sur les autorités, l'épiscopat avait pris soin, tout au long de ce conflit, de contenir l'élan des fidèles et de mener les négociations au sommet afin d'éviter que ne s'engage une épreuve de force.
smb joessi

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Edward Kennedy tente désespérément de relancer sa candidature à la présidence

De notre correspondant

Washington. — La situation du sénateur Kennedy était apparue quasiment désespérée, de l'avis général, au lendemain des *caucus* tenus par le parti démocrate dans l'Iowa, le 21 janvier. Comme le candidat l'a admis, il lui faut, pour rattraper la crédibilité perdue dans cette défaite, remporter contre M. Carter les deux prochaines consultations : les *caucus* qui vont se tenir dans l'Etat du Maine, le 10 février, et la « primaire » du New-Hampshire, le 26. Or les sondages effectués dans ces deux Etats montrent que le président a fait une percée également dans cette région du Nord-Est que le sénateur du Massachusetts considérait, il y a peu, comme son fief. Selon le *Boston Globe*, il n'aurait plus dans le New-Hampshire que 31 % des voix démocrates contre 56 % qui iraient à M. Carter. Son avance sur le président atteignait près de cinquante points en septembre. Or la rentrée des contributions n'a pas tardé à refléter cet effondrement politique : ses organisateurs ont dû renoncer à leur paie pendant quinze jours, et le candidat a abandonné le coûteux avion spécial qu'il utilisait dans ses déplacements.

Le grand discours que M. Kennedy avait annoncé pour lundi 28 janvier, à l'université Georgetown de Washington, se voulait donc un effort désespéré pour relancer sa candidature. Soigneusement préparé par des *briefings* tenus au cours du week-end avec M. Waldheim et des responsables du gouvernement, récité presque entièrement de mémoire sous les applaudissements fréquents des étudiants, ce discours n'a pourtant pas permis de dissiper toutes les ambiguïtés d'un candidat dont l'hebdomadaire *New Republic* disait récemment qu'il « *ne sait pas s'il doit être un faucon ou une colombe en politique étrangère* ». Il s'est, en effet, surtout attaché à critiquer le gouvernement, mais à partir de ces deux positions à la fois.

Minimiser la crise afghane

M. Kennedy a d'abord cherché à minimiser l'impact de la crise afghane. Ce pays, a-t-il dit, est dominé par l'U.R.S.S. non pas depuis Noël dernier, mais depuis le coup d'Etat d'avril 1978, lequel est survenu « *presque sans un mot de regret de la part de l'administration Carter* ». En outre, l'indécision de la Maison Blanche dans l'affaire de la brigade soviétique à Cuba l'été dernier a pu même, selon lui, « *inviter* » l'U.R.S.S. à envahir l'Afghanistan. Actuellement encore, une préoccupation excessive pour cette crise pourrait conduire à un manque de vigilance ailleurs : « *Si le président Tito devait mourir pendant que nous sommes occupés dans le golfe Persique*, a-t-il dit, *les Soviétiques pourraient être tentés d'attaquer la Yougoslavie, un pays que le président Carter, lorsqu'il était candidat, a déclaré qu'il ne défendrait pas.* »

Ces attaques n'empêchent pas M. Kennedy de préconiser un programme d'action assez similaire à celui de M. Carter. Les Etats-Unis doivent, selon lui, « *agir de concert avec leurs alliés* », rechercher le soutien du monde musulman, renforcer leur présence dans la région, « *y compris en utilisant des facilités militaires soigneusement sélectionnées* » et compléter l'aide militaire par l'assistance économique. Seule grande différence avec le gouvernement : le candidat n'a pas mentionné les sanctions prises contre l'U.R.S.S. (ni l'embargo sur les céréales, qu'il avait critiqué au début de ce mois, ni le boycottage des Jeux olympiques, à propos duquel son attitude a été ambiguë). Il a en revanche évoqué d'autres arguments jugés plus payants sur le plan électoral : par exemple une allusion à Israël, « *notre allié le plus stable et le plus sûr au Proche-Orient* », et dont la sécurité « *ne doit pas être mise en danger par une réaction excessive à la crise actuelle* », et aussi une mise en garde contre « *la subversion de l'O.L.P.* », une organisation présentée comme « *agissant pour le compte des Soviétiques* ». De même, les pays arabes ont été invités à assurer « *une fourniture garantie de pétrole à des prix raisonnables* » en échange du renforcement de leur défense.

Le refus de la conscription

Enfin, M. Kenendy a déclenché les applaudissements en s'opposant au retour de la conscription : « *Nous ne devons pas nous préparer à envoyer à la mort une nouvelle génération de jeunes*, a-t-il dit, *à cause des échecs de la politique étrangère des vieux.* » Il a été conforme à son image historique de « colombe » en critiquant le missile mobile stratégique MX dont la construction a été récemment ordonnée par le président et en demandant que « *toutes les ouvertures en direction de l'Union soviétique ne soient pas bouchées* ». Il a rappelé à cet égard, sans le nommer, l'exemple de son frère, qui avait fait ratifier par le Sénat l'accord sur l'arrêt des expériences nucléaires dix mois après la crise des fusées de Cuba. Mais il n'a pas rappelé que Moscou venait alors de capituler devant les exigences américaines : il faudrait, pour que la situation soit comparable, que les troupes russes soient retirées soudainement d'Afghanistan...

A propos de l'Iran, M. Kennedy n'est pas revenu sur ses attaques contre le chah, qui lui avaient valu de nombreuses critiques en novembre dernier. Mais il a reproché à M. Carter d'avoir admis le chah aux Etats-Unis et s'est montré habile en formulant deux propositions assez proches de l'attitude non officiellement proclamée par le gouvernement : il est opposé aux sanctions économiques contre Téhéran (celles-ci « *ne feraient que pousser l'Iran dans l'orbite soviétique* ») et a suggéré qu'une commission internationale soit formée dès maintenant pour enquêter sur les plaintes de l'Iran (elle ne se mettrait toutefois à fonctionner qu'après le retour des otages). M. Carter se rallierait sans doute aisément à cette ligne de conduite : le porte-parole du département d'Etat a salué prudemment lundi l'élection de M. Bani Sadr et confirmé que les sanctions ont été ajournées au moins jusqu'à la fin de la conférence d'Islamabad. Mais la Maison Blanche ne peut renoncer officiellement au dernier moyen de pression que lui offre l'imposition de sanctions, même à long terme.

Exorciser le passé ?

Sur le plan intérieur, M. Kennedy a demandé un rationnement de l'essence et « *un gel immédiat de l'inflation pour six mois* », suivi d'un contrôle obligatoire des salaires, des prix et des profits. Cette suggestion avait été lancée dès l'an dernier par la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., mais M. Carter s'y refuse énergiquement jusqu'à présent. Le sénateur a demandé encore que les sacrifices soient demandés à tous, « *aussi bien aux compagnies pétrolières qu'aux autres éléments du complexe militaro-industriel* ». Il a assuré vouloir réaffirmer l'idéal démocrate face à une présidence qui glisse vers le conservatisme républicain : « *Mon combat a tout juste commencé* », a-t-il conclu.

Il est trop tôt pour juger si ce discours permettra au sénateur de sortir de l'ornière dans laquelle sa campagne s'est enfoncée. Les premiers commentaires de la Maison Blanche le présentent comme un « *libéral invétéré* », mal à l'aise pour justifier, à l'heure du sursaut national, ses votes passés contre tout accroissement des dépenses militaires. L'espoir du candidat est au contraire, comme il l'a dit, que « *lorsque notre peur présente s'évanouira, lorsque la foule cessera d'applaudir et la fanfare de jouer, quelqu'un devra parler au nom de tous les Américains que le président a ignorés* ». Bien entendu, il veut être ce porte-parole, et il n'est pas tout à fait exclu qu'il soit davantage entendu si, la crise internationale s'apaisant, le public en vient à se lasser de la nouvelle guerre froide et des mesures impopulaires qu'elle entraîne (la reprise de la conscription pourrait apparaître ainsi à terme). Mais il devra surmonter pour cela le handicap hérité de ses faiblesses passées ou récentes — de l'affaire de Chappaquidick, qui laisse planer un malaise et pèse de manière accrue dans les sondages, à ses prises de position plus récentes, souvent jugées opportunistes. A moins que le sénateur du Massachusetts, comme l'écrivait récemment un chroniqueur du *Boston Globe*, n'ait entrepris tout cela que pour être en règle avec la tradition et sa conscience, exorciser le passé et ses frayeurs et se retrouver dans la position de l'homme qui a tenté d'être président et n'a plus qu'à recommencer.

MICHEL TATU.

Canada

LES ÉLECTIONS DU 18 FÉVRIER

Les sondages accordent à M. Trudeau une confortable avance sur son adversaire conservateur

De notre correspondant

Montréal. — Etrange campagne électorale que celle qui se déroule au Canada pour les élections du 18 février ! Le premier ministre conservateur, M. Clark, reconnaît spontanément que son « image » ne passe pas auprès des électeurs et que, s'il est battu, ce sera à cause de l'impression de faiblesse qu'il donne malgré toute sa bonne volonté. Pour sa part, l'ancien premier ministre libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, évite la presse pour ne pas prêter le flanc aux accusations d'« arrogance » qui lui ont valu de perdre les élections en mai.

La stratégie de M. Trudeau semble porter ses fruits puisque tous les sondages, y compris ceux réalisés par ses adversaires, lui accordent une confortable avance et prédisent sa victoire après une parenthèse conservatrice de neuf mois à peine. Deux sondages publiés il y a quelques jours donnent 49 % et 51 % des voix aux libéraux, tandis que les conservateurs obtiennent 28 % des voix dans le premier des cas et 41 % dans le second. Le nouveau parti démocratique (social-démocrate) peut compter sur 20 % des suffrages, selon le sondage Gallup, et 16 % selon le sondage réalisé par la chaîne de télévision privée C.T.V. Aux élections du 22 mai dernier, les libéraux avaient obtenu 40 % des voix et 114 sièges sur 282 à la Chambre des communes, les conservateurs 36 % des suffrages, mais 136 sièges (ce qui leur avait permis de former un gouvernement minoritaire), et les néo-démocrates 18 % des suffrages et 26 sièges.

Pour corriger sa mauvaise image, M. Clark a adopté au cours des derniers jours une stratégie de fermeté. C'est ainsi qu'il multiplie les appels en faveur du boycottage des Jeux olympiques. Il préférerait cependant un transfert des Jeux dans un autre pays, et il a d'ailleurs annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'étudier la possibilité d'organiser une partie des épreuves à Montréal, qui a déjà accueilli les Jeux en 1976.

Le premier ministre se déclare également disposé à accroître la participation des forces militaires canadiennes à l'OTAN. Reprenant les termes de M. Carter dans son message sur l'état de l'Union, M. Clark a indiqué que les intérêts « vitaux » du Canada seraient menacés si l'Union soviétique poursuivait son avance en direction du Golfe.

Il n'est pas sûr que l'accent mis par M. Clark sur sa capacité à faire face à une situation internationale explosive lui permette de marquer des points contre un adversaire dont l'image de marque est précisément sa connaissance intime des affaires internationales. L'entourage de M. Trudeau ne manque pas une occasion de rappeler que celui-ci entretient d'excellents rapports avec les principaux chefs d'Etat étrangers et qu'il a donné au Canada une véritable politique internationale. Les faiblesses de M. Clark sur ce plan sont par contre impitoyablement dénoncées dans la propagande électorale des libéraux. Dans un message télévisé, M. Trudeau donne sur un ton détaché la liste des faux pas de M. Clark. « *Nous étions amis avec à peu près tous les pays du monde* », dit-il, mais M. Clark a réussi « *à indisposer les pays arabes et Israël en promettant d'abord puis en revenant sur sa promesse de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem* ». Cynique, M. Trudeau ajoute : « *Le ministre des affaires étrangères, Mme Flora MacDonald, nous a fait perdre un contrat pour la vente d'un réacteur nucléaire à l'Argentine par des critiques inopportunes à l'égard de ce pays.* »

L'absence de programmes

La propagande conservatrice, de son côté, rend M. Trudeau responsable de tous les maux du Canada. Les conservateurs lui reprochent de ne pas avoir de politique énergétique et d'avoir mené l'économie du pays à la catastrophe en recourant à un déficit budgétaire excessif. M. Clark dénonce également l'« arrogance » de M. Trudeau à l'égard des provinces et plus particulièrement du Québec.

A moins de trois semaines des élections, l'affrontement entre les dirigeants des deux principaux partis a donc pris un tour purement négatif, chacun essayant de discréditer l'autre par tous les moyens. De programme de gouvernement, il n'est point question. Les conservateurs n'ont pas modifié leur budget que la Chambre des communes a pourtant rejeté le 13 décembre, et M. Trudeau s'est borné à promettre d'améliorer le sort des personnes âgées et les chemins de fer. Seul le chef du N.P.D., M. Broadbent, présente un programme détaillé, mais ses chances de former un gouvernement sont nulles. Ce qui fait dire à beaucoup de Canadiens qu'il est « *le meilleur chef politique du pays mais qu'il appartient au mauvais parti* ».

Le découragement est perceptible dans les rangs conservateurs, même si M. Clark reste confiant et déploie une intense activité pour tenter de remonter la pente. Plusieurs quotidiens relèvent l'« *attitude cynique* » de M. Trudeau et dénoncent la « *fraude intellectuelle que constituerait l'élection d'un parti qui ne se prononce sur rien* ». Ces mêmes journaux croient cependant la victoire des libéraux inévitable, et l'influent quotidien de Toronto *The Globe and Mail*, pourtant favorable aux conservateurs, a désigné par inadvertance dans un article à la une M. Trudeau comme étant le premier ministre...

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *L'ambassade du Canada à Paris* a inauguré, lundi 28 janvier, un service quotidien d'informations téléphonées. En composant le 723-78-31 tous les jours, de 10 à 22 heures, les personnes intéressées pourront entendre, pendant trois minutes, un résumé des actualités canadiennes des dernières vingt-quatre heures. Pendant le week-end, les principales informations de la semaine seront également à leur disposition.

Cuba

LES AUTORITÉS DÉFINISSENT STRICTEMENT LA PORTÉE DU DROIT D'ASILE POLITIQUE

La Havane *(A.F.P.)*. — Les autorités cubaines ont fait savoir, le samedi 26 janvier, aux ambassadeurs latino-américains en poste à La Havane, qu'elles ne respecteraient le droit d'asile politique que pour les cas jugés légitimes. Selon la déclaration, faite au ministère des affaires étrangères, le droit d'asile politique est légitime lorsqu'il concerne des « *personnes qui, se trouvant en grave danger de perdre leur vie ou leur liberté pour des raisons strictement politiques, recherchent la protection d'une représentation diplomatique* ».

Cette mise au point, estime-t-on à La Havane, concerne spécialement les ambassades du Venezuela et du Pérou dans la capitale cubaine, où plusieurs personnes désireuses de quitter l'île se sont réfugiées récemment après en avoir forcé les portes ou essuyé les tirs de miliciens.

Le Monde

société

JUSTICE

UN PÈRE RÉCLAME LA GARDE DE SON ENFANT

La décision de Dieu

Depuis le 24 février 1977, M. François Fleutot, éditeur, est père d'une petite fille prénommée Claire. Un enfant qui porte son nom et qu'il ne peut jamais voir. Nouveau drame de la désunion avec pour enjeu un petit bout de chou d'à peine trois ans ? Droit de garde contesté ? Banalité d'une situation toujours recommencée ? Cette fois, pourtant, le litige n'est pas commun. Etrange histoire que celle de cette jeune fille intégriste, adepte de la communauté de l'abbé de Nantes, et de ce garçon « royaliste libertaire ». Ils ont aujourd'hui tous deux vingt-neuf ans.

C'est en 1970, en Vendée, que François Fleutot rencontre Cécile Perrin, fille d'un médecin de Reims. Un milieu bourgeois profondément attaché à la tradition intégriste. François, lui, appartient à la Nouvelle Action française. Il est alors l'un des chefs de file des « maorassiens » (*contraction de maoïste et de maurrassien*) jusqu'à la scission du mouvement royaliste. Des liens se nouent entre les deux jeunes gens, et, en 1973, Cécile parle de mariage à ses parents. Ceux-ci s'y opposent. Non seulement François Fleutot ne fait pas partie de la contre-réforme catholique de l'abbé de Nantes, mais il n'est pas du même milieu social. Cécile part faire une retraite : les exercice de saint Ignace, afin de savoir si elle a la vocation religieuse. A la rentrée scolaire, elle est nommée professeur dans une école privée de Versailles. Cécile et François se retrouvent. Les relations deviennent plus intimes et, en 1976, ils vivent pratiquement ensemble.

Cécile est enceinte. Les deux jeunes gens décident de se marier à la naissance de l'enfant. Mais les parents de la jeune fille ne l'entendent pas ainsi. François est pour eux un *« géniteur satanique »*, un *« suppôt du diable qui a violé et ensorcelé Cécile »*. En novembre 1976, Cécile va dans sa famille pour s'expliquer. Elle n'en reviendra pas. *« Dieu ne veut plus de ce mariage »*, lui explique-t-elle. Les tentatives de François Fleutot pour la faire revenir sur sa décision n'aboutiront pas. Il accuse son père *« de la droguer aux tranquillisants »*. Cécile fait une nouvelle retraite. Les lettres de François resteront sans réponse. Tout est terminé. Il ignorera jusqu'à la date de la naissance de sa fille qu'il a pris soin de reconnaître préalablement en décembre 1976.

Alors va commencer une série d'actions judiciaires. François Fleutot intente deux actions en référé, l'une pour connaître la date et le lieu de naissance de son enfant afin de confirmer sa reconnaissance, l'autre pour obtenir un droit de garde ou de visite. Cécile réplique et demande la nullité de la reconnaissance de paternité. Elle est déboutée le 30 mai 1978, mais aucun droit de visite n'est reconnu à François. Une enquête est cependant confiée à ce propos à l'association Jean-Coxtet, spécialisée dans le problème des placements d'enfants.

Rapt

Dix mois plus tard, le 3 avril 1979, de guerre lasse, François Fleutot se rend à Reims. Il asperge le visage de Mme Perrin avec une bombe lacrymogène et s'empare de sa petite fille. Il restera avec elle pendant sept mois, sept mois de bonheur avec Claire qu'il ne connaissait pas et qui, chaque fois qu'elle voit une statue l'appelle Jésus, dit-il. *« Une enfant qui la première fois qu'elle s'est vue dans un miroir a regardé derrière ce miroir pour voir s'il y avait quelqu'un, car le corps est quelque chose qui ne doit pas être montré. »*

François Fleutot sera finalement arrêté par les gendarmes, le 28 octobre 1979, lors d'un contrôle de routine. Inculpé d'enlèvement d'enfant avec violence, car Mme Perrin a porté plainte, il sera incarcéré pendant vingt jours à la prison de Châlons-sur-Marne. Il n'a plus jamais eu de nouvelles de sa fille et demande à la justice qu'on lui accorde le droit de garde ou, tout au moins, un droit de visite avec possibilité de contrôle sur l'éducation.

Lundi 28 janvier, la première chambre civile du tribunal de Paris n'a pas voulu trancher. La présidente, Mme Geneviève Sutton, a renvoyé l'affaire à trois semaines en demandant que Cécile, qui prépare actuellement l'agrégation de lettres, soit présente à l'audience. Un arrangement est-il encore possible ? En attendant, M. Fleutot a obtenu du tribunal qu'on lui donne des nouvelles de son enfant. Mais il ne se fait guère d'illusions. *« Je recevrai*, dit-il, *une lettre où il sera écrit : « Claire va bien. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE REMORDS D'UN PHARMACIEN DE VITTEAUX

«La mort, sans intention de la donner»

De notre envoyé spécial

Vitteaux (Côte-d'Or). — *Il vient d'être réveillé en sursaut par un bruit de bois qu'on casse « Ça recommence », pense-t-il. Des cambrioleurs. Chez lui ! Sa femme le presse de descendre.* « Tu ne prends pas le fusil ? » *Ah oui, indispensable le fusil. Ne l'a-t-il pas acheté pour se défendre ?*

Dans l'escalier, il pense aux enfants. Il est en sueur et cette sensation accroît encore sa peur. Il se poste au hasard et le hasard cette nuit-là fait mal les choses : dans la rue son cambrioleur, presque un gosse, vient de surgir à sa rencontre. Le face-à-face est ponctué par un dialogue qui lui paraît à la réflexion bien irréel : « Stop, ça suffit, les gendarmes sont prévenus. » « Ah salaud, *réplique l'ombre,* tu vas m'arrêter ! » *Le garçon tente de frapper, puis se met à courir. Deux coups de feu claquent pour enrayer cette fuite. Le corps s'affaisse. Le jeune toxicomane venu fracturer l'armoire à drogue d'une pharmacie va mourir.*

Ce scénario, M. Gérard Jacquot, qui a tué dans la nuit du 9 au 10 septembre 1977, le jeune Jean-Pierre Lamotte, âgé de vingt-deux ans, le reprend, le retourne en tous sens chaque jour depuis plus de deux ans. Le pharmacien de Vitteaux (Côte-d'Or), à la différence de nombreux tireurs qui se sont trouvés ces derniers mois placés sur le chemin de leurs cambrioleurs, est une victime du remords. Il se dit vieilli, transformé. Longtemps après le drame, il évoque encore avec émotion l' « absurdité » *de ses propres réactions.*

La plupart des Français poursuivis après des actes d'autodéfense sont devenus d'ardents partisans d'une justice expéditive nocturne. Beaucoup ont adhéré à l'association Légitime défense. M. Gérard Jacquot regrette qu'on l'ait laissé acheter une arme, « une Winchester calibre 30-30 reconnue très dangereuse ». *Il ne s'explique pas la réaction de sa femme, qui l'a persuadé d'aller défendre leur toit. Il s'en veut d'avoir cédé à la peur, lui qui avait donné pour consigne aux employés de la pharmacie de* « toujours céder devant les attaques ». *Il est mortifié d'avoir accepté, comme le lui conseillait l'inspectrice départementale des pharmacies, de fermer à clé l'armoire aux produits toxiques.* « C'est l'effraction qui nous a réveillés, *dit-il.* C'est le bruit qui m'a fait réagir. »

« Je ne peux croire, *explique M. Gérard Jacquot dans son bureau décoré de bibelots napoléoniens,* que des hommes ayant vécu le même drame que moi se déclarent prêts à recommencer. Comment ne pas mesurer ce que eux et moi avons perdu ? » *La cour d'appel de Dijon a accordé, le 10 janvier, un non-lieu au pharmacien et a reconnu qu'il avait agi dans le cadre de la légitime défense. Cette décision, qui devrait rassurer Gérard Jacquot — malgré le pourvoi en cassation des parents de Jean-Pierre Lamotte — semble au contraire l'accabler,* « Je n'ai jamais eu l'impression d'être tout à fait en état de légitime défense. J'aurais préféré qu'il soit dit qu'il ne fallait jamais chercher à intervenir soi-même. »

Le pharmacien de Vitteaux fait ses comptes : cette nuit de cambriolage se solde par un séjour en prison pour six mois du principal complice de la victime. « Il est libre et vivant maintenant. » *M. Gérard Jacquot est passé par toutes les humiliations d el'inculpation pour* « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », *par la gêne que lui causait une solidarité populaire trop enthousiaste et par ce compagnonnage forcé avec un jeune toxicomane de vingt-deux ans. Aussi fure t-il, Gérard Jacquot, qu'on ne le reprendrait plus. On peut venir cambrioler sa pharmacie à loisir. Ni lui ni sa femme ne se lèveront. Ils n'ont plus de fusil et l'armoire aux drogues demeure ostensiblement ouverte.* « Je défie quiconque, *dit-il,* de m'ordonner de la fermer. »

PHILIPPE BOGGIO.

LA MORT DU « COLONEL »

Dijon. — M. Georges Picard, âgé de cinquante-sept ans, est mort de froid dans la nuit du 26 au 27 janvier, dans un immeuble désaffecté non loin de la gare de Dijon. Alertés par ses compagnons clochards qui l'avaient surnommé « le colonel » parce qu'il avait été capitaine dans l'infanterie coloniale, les policiers ont trouvé le corps du vagabond étendu sur un monceau de cartons, le torse nu sous une vieille veste. Il faisait partie d'un groupe de cinq clochards qui installaient leurs quartiers tantôt dans la gare, tantôt dans un square ou encore dans des immeubles en cours de démolition.

Georges Picard racontait inlassablement ses campagnes, la guerre de 39-45, la Résistance dans le Vercors, l'Indochine, où *il avait perdu un bras*.

En apprenant par la presse locale le décès du clochard, un hôtelier de Beaune a rapporté au commissariat une petite valise laissée, il y a quelques années, par un client indélicat : Georges Picard. A l'intérieur on a trouvé des médailles, des citations, *des coupures de presse* parlant du « valeureux soldat » que fut Georges Picard.

Croix de guerre 39-45, sept citations à l'ordre de l'armée, la rosette de chevalier, la croix d'officier et le cordon de commandeur de la Légion d'honneur.

Condamné pour grivèlerie et autres larcins, il avait été radié de l'ordre par un décret du 27 décembre 1960, puis réhabilité en 1964. Le tribunal lui avait nommé un tuteur qui donnait chaque semaine à l'ancien capitaine une partie de sa pension. — (Corresp.)

● *Mort d'un détenu à la prison de Fleury-Mérogis.* — Un détenu, M. Philippe Mazur, âgé de vingt-deux ans, a été découvert pendu, vendredi 25 janvier, dans la cellule qu'il occupait au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Le jeune homme, inculpé de vol et port d'arme de quatrième catégorie, était en détention préventive depuis le 13 septembre 1979.

FAITS ET JUGEMENTS

Un Français détenu au Maroc depuis onze mois réclame son extradition.

Montbéliard. — M. Jean-Pierre Brun, un Montbéliardais de vingt-sept ans, est détenu depuis près de onze mois au Maroc, à la prison de Rabat, où il attend son extradition.

Le 18 décembre 1978, un mandat d'arrêt international avait été lancé contre M. Brun après qu'il eut été dénoncé pour trafic de drogue entre la France et la Suisse. Il se trouvait alors en Afrique, pour raisons professionnelles. Alors qu'il rentrait en France, il a été arrêté, le 4 mars 1979 à Oujda, au moment où il passait la frontière algéro-marocaine.

Averties de cette arrestation, les autorités françaises ont demandé l'extradition de M. Brun, que souhaitait celui-ci *« pour pouvoir se disculper de toutes accusations »*. La Cour suprême du Maroc a donné un avis favorable à cette demande, le 21 mai 1979, mais le décret d'application n'a jamais été signé.

L'avocat de M. Brun, Mᵉ Jean Gonnin, du barreau de Belfort, s'est rendu au Maroc au mois de décembre. Reçu dans différents ministères et autorisé à voir son client, l'avocat a obtenu l'assurance que l'extradition aurait lieu *« au plus tard le 10 janvier »*. Le dossier, lui a-t-on dit, avait simplement été « égaré » au secrétariat général du gouvernement.

Depuis, Mᵉ Gonnin attend. M. Brun, malade, continue de réclamer son extradition. — *(Corresp.)*

● *Deux autonomistes corses ont été libérés* sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui les avait fait écrouer le 13 janvier (avec trente-quatre autres militants) (*le Monde* du 15 janvier) pour avoir participé à l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio. Ce sont MM. Martin Higoa, trente-six ans, agriculteur à Isolaccio-de-Fiumorbo, et Mlle Letizia Gasperi, vingt ans, infirmière à Ajaccio.

Deux équipiers de la Patrouille de France sont tués dans une collision aérienne.

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Deux avions Fouga-Magister de la Patrouille acrobatique de France (PAF), de Salon-de-Provence, *se sont heurtés en vol* au cours d'un exercice d'entraînement, le lundi 28 janvier, vers 12 h. 10. Les deux appareils se sont écrasés au sol sur la commune de La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Leurs pilotes ont été tués sur le coup.

Il s'agit du commandant Jean-Serge Longy, âgé de trente-deux ans, né à Guer (Morbihan), commandant en second de la PAF, dont il faisait partie depuis l'année dernière comme extérieur droit, et de l'adjudant-chef Jacques Pourchelle, âgé aussi de trente-deux ans, né à Amiens (Somme), équipier de la PAF comme extérieur gauche depuis trois ans.

Un morceau de l'un des appareils, en touchant le sol, a atteint l'arrière d'une voiture qui circulait sur la RN 561 en bordure du canal de Craponne. La conductrice n'a pas été blessée.

Au moment de la collision, les deux biréacteurs exécutaient un exercice classique de « vol inversé ». Les deux victimes étaient des pilotes chevronnés, totalisant l'un et l'autre plus de 2 500 heures de vol.

Depuis sa création, en 1953, la Patrouille de France a été endeuillée *par trois accidents en voltige*, dont un seul a eu lieu lors d'une présentation publique, celui qui a coûté la vie au capitaine René Duthoit, le 4 juin 1967, au Salon du Bourget. Un autre équipier de la PAF, le lieutenant Alain Gilbert, s'était tué, déjà, lors d'un entraînement dans les environs de Salon-de-Provence, *le 28 septembre 1973*. En vingt-six ans d'existence, la Patrouille de France s'est produite dans huit cent cinquante fêtes aériennes, devant dix-sept millions de spectateurs et elle a totalisé quelque soixante mille heures de vol. — G. P.

D'une barbe mal rasée à sept ans de réclusion.

Lyon. — Le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Lyon, a condamné à sept ans de réclusion criminelle un garçon de dix-neuf ans qui avait, en avril *1979*, tué un sous-officier d'un coup de couteau. Le jeune homme, Marc Canzioneri, né en Tunisie et domicilié à Marseille, avait tué le maréchal des logis-chef Serge Le Tellier après que celui-ci lui eut donné deux coups de poing en plein visage parce que Canzioneri refusait de se raser. Il voulait se laisser pousser la barbe. *« On n'est pas au Club Méditerranée »*, répondit le lieutenant Boniface, lui-même barbu.

Marc Canzioneri avait devancé l'appel pour entrer dans la gendarmerie, mais il s'était retrouvé au 4ᵉ régiment de chasseurs à La Valbonne (Ain). S'il acceptait la discipline, il ne supportait pas les humiliations. *« Je suis un homme, pas un chien »*, a-t-il dit à la barre.

Le tribunal a accepté la disqualification de l'inculpation de meurtre en coups et blessures volontaires ayant entraîné *la* mort sans intention de la donner, mais a rejeté l'excuse des provocations.

Un jeune homme se trouvant dans le public, M. Alfred Tondeur, a été arrêté à l'audience : le président l'avait prié de sortir parce qu'il souriait. *Comme le* jeune homme quittait la salle en sifflotant, il a été condamné sur-le-champ à huit jours de prison ferme. — *(Corresp.)*

● *Le comte Jean-Charles Costa de Beauregard*, importateur et distributeur de montgolfières en France, aérostier professionnel, a été arrêté par la gendarmerie, dimanche 27 janvier, alors qu'il arrivait en compagnie de sa fille, Elisabeth-Vanessa, cinq ans, devant sa propriété de Douy-la-Ramée, *en Seine-et-Marne*. En début d'après-midi, une dispute avait éclaté entre le comte et sa femme. Cette dernière l'avait frappé à coups de crosse de revolver avant que le comte ne s'empare de l'arme et ne tire un coup de feu la blessant légèrement.

Après avoir été entendu par les gendarmes, le comte Costa de Beauregard a été victime d'un malaise dû probablement aux coups reçus en début d'après-midi. Immédiatement hospitalisé, il devait être conduit à Paris, lundi 28 janvier.

● *La situation de M. Campos Gil.* — Au cours de la séance du Conseil de Paris, lundi 28 janvier, M. Georges Sarre (P.S.), a demandé au préfet de police les raisons du refus de droit d'asile qui frappe un journaliste argentin, qui possède également la *nationalité espagnole*, M. Rodolfo Campos Gil, *« péroniste menacé pour ses écrits contre la dictature argentine »*, selon M. Sarre (*le Monde* daté 27-28 janvier). M. Someveille s'est borné à déclarer que M. Campos Gil fait l'objet d'une *« non-admission de séjour »* pour des motifs qui ne sont pas de la compétence de la préfecture de police, et qu'il n'a pas eu connaissance d'une demande de droit d'asile.

M. Sarre a estimé que l'attitude du ministère de l'intérieur s'explique par le fait que M. Campos Gil a consacré plusieurs reportages à l'activité de l'armée française en Mauritanie *« contre le peuple sahraoui »*.

Controverse sur la demande de protection de Jean-Pierre Vigier

Lundi 28 janvier, au cours de la séance du Conseil de Paris, M. Georges Sarre (P.S.) a interrogé le préfet de police de Paris sur la situation de M. Jean-Pierre Vigier, maître de recherche au C.N.R.S., qui a fait état de menaces et d'un attentat contre sa personne (*le Monde* du 23 janvier). M. Pierre Somveille a indiqué que, *« à aucun moment, M. Vigier n'a demandé une protection à la préfecture de police »*. Le préfet de police a ajouté : *« M. Vigier a demandé à être reçu par la brigade criminelle pour un attentat qui aurait eu lieu contre lui. S'il demande ma protection, je la lui accorderai. »*

M. Vigier avait reproché au préfet de police, au cours d'une conférence de presse, réunie le 21 janvier, de ne lui assurer aucune protection particulière, malgré les deux lettres adressées à ce sujet par son avocat. Interrogée par nos soins, la préfecture avait déclaré que ces lettres ne demandaient *« expressément »* que l'autorisation de port d'arme, — autorisation qui ne peut être accordée que par le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 24 janvier).

Une lettre de Mᵉ Mignard

Cette version des faits, ainsi que les déclarations de M. Somveille au Conseil de Paris, sont contestées par l'avocat de M. Vigier, Mᵉ Jean-Pierre Mignard, qui nous écrit :

« Aucune des deux lettres adressées à M. le préfet de police ne concernait une quelconque autorisation de port d'arme, demande qui, si elle devait être faite, ne serait pas de ma compétence. J'évoquais dans une première lettre, en date du 27 novembre, les menaces dont avait été l'objet M. Vigier, et me bornais à faire état de mon « extrême préoccupation ». *Sans réponse de la préfecture, j'en adressais une nouvelle le 21 décembre où j'informais M. le préfet de police que M. Vigier* « était disposé à avoir tout entretien utile avec lui ou un membre de son cabinet (...) en rapport avec les mesures de protection qu'il estimerait devoir prendre à son égard ».

» C'est tout. Mais il est singulier de constater que, deux mois après l'envoi de ma première lettre et un mois après l'envoi de la deuxième, la préfecture de police s'obstine toujours à ne pas comprendre ce qui lui était par deux fois « expressément » *demandé, à savoir la protection de J.-P. Vigier.*

» A titre personnel enfin, je persiste à penser que le port d'arme ne peut être qu'un pis-aller entérinant une défaillance administrative dans la protection des personnes. »

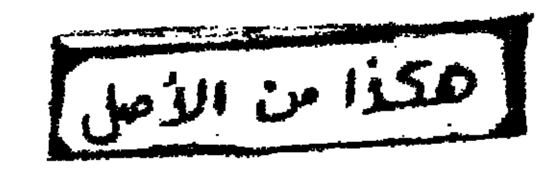
CIRCULATION

EN 1979, PLUS D'ACCIDENTS DE LA ROUTE QU'EN 1978

Les accidents de la circulation ont provoqué en 1979, la mort de 12 480 personnes (soit 2,8 % de plus qu'en 1978). En outre, les 253 208 accidents de la circulation dénombrés en 1979 sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie ont fait 347 918 blessés, soit 2,8 % de plus qu'en 1978. Ce bilan, souligne le ministère de l'intérieur, fait apparaître une augmentation des tués par rapport à 1978, mais une importante diminution par rapport aux années 1976 à 1977.

● *Les locaux de la R.A.T.P. devront être évacués.* — M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, a rendu, lundi 28 janvier, une ordonnance répondant à la demande qui lui avait été faite, en référé, par la R.A.T.P., vendredi 25 janvier. La Régie souhaitait que soit ordonnée l'évacuation des ateliers de Choisy — situés avenue de la Porte-d'Italie et chargés de la révision du matériel roulant du métro — occupés depuis le 17 janvier par le personnel. Les responsables syndicaux assignés *« devront libérer*, a estimé M. Drai, *toutes les emprises des faisceaux de voies situées sur le périmètre dépendant des ateliers de Choisy, après un délai de vingt-quatre heures »*. A défaut d'évacuation volontaire, *« il pourra y être procédé avec l'assistance de la force publique »*. Le magistrat a constaté que *« l'occupation prolongée des faisceaux de voies (...) même si elle se rattache ou veut se rattacher à l'exercice du droit de grève est (...) en disproportion d'autant plus flagrante avec les objectifs catégoriels poursuivis qu'elle risque gravement d'empêcher l'ouverture ou la réouverture des négociations indispensables. »*





Prostitution : le cas de Grenoble

(Suite de la première page)

De menus services électoraux en « coups tordus » en Algérie, certains d'entre eux semblaient intouchables, la seule solution pour en venir à bout consistant alors à attendre leur disparition — souvent brutale — du pavé grenoblois. Les vagues de règlements de comptes offraient à la police et à la justice autant d'occasions de perturber une activité qui a horreur des remous.

Pour y échapper, un grand maître de la prostitution — ancien résistant passé aux « affaires », et qui ne « tomba » jamais — eut l'idée, à la fin des années 50, d'enlever ses filles des hôtels de passe pour les installer dans des studios dont elles seraient — en apparence, du moins — propriétaires. Non seulement il échappait au risque de fermeture des hôtels et d'arrestation des gérants, mais il rendait plus difficile l'établissement du délit de proxénétisme, la loi laissant les femmes tout à fait libres de disposer de leur appartement comme de leur corps. Leur installation se trouvait facilitée par le fait que, depuis plus d'un demi-siècle, la ville vit sous le régime immobilier, assez rare en France, de la copropriété presque généralisée.

Le « parrain » disparu

L'exemple fit tache d'huile. Au 1er janvier 1973, sur soixante-seize prostituées recensées en ville, soixante-six travaillaient en appartement, ce qui n'allait pas sans poser des problèmes de voisinage dans les secteurs où elles s'installaient. Des copropriétaires contraints de cohabiter avec des prostituées (représentant parfois plus de la moitié des occupants de l'immeuble) refusèrent d'acquitter leurs charges et intentèrent même des procès aux gérants. La municipalité redoutait pour sa part qu'on aboutisse rapidement, par contagion, à la constitution d'un véritable quartier réservé. La répression s'abattit alors, facilitée par l'effacement des polices parallèles et la disparition de Mathieu Mattei, le « parrain » grenoblois dont les nervis « protégeaient » les campagnes électorales de la majorité (1). Une rafle monstre eut lieu le 24 janvier 1973. Les procès qui s'ensuivirent témoignèrent de l'embarras de la justice devant l'innovation juridique qui consistait à vouloir taxer d' « assistance à prostitution » la personne qui vendait, en connaissance de cause, un studio à une prostituée. Les diverses décisions des magistrats sont apparues à la fois contradictoires et nuancées, mais l'affaire des « studios de Grenoble » aura au moins permis d'affiner le code pénal en matière de mise à disposition de prostituées de locaux à l'exercice de leur métier.

Ces poursuites n'ont guère nui au commerce puisqu'on estime à l'heure actuelle entre soixante-dix et quatre-vingts le nombre des filles travaillant dans des appartements du centre ville. Elles se groupent dans quelques immeubles, où elles représentent en moyenne un tiers des occupants, et jusqu'à la moitié dans trois immeubles de la rue Montorge. Dans la zone piétonne, deux immeubles de la rue Saint-Jacques, un dans la rue de Sault et un autre dans la rue de la Poste ont la même fonction. Chaque logement est souvent la propriété de plusieurs femmes qui possèdent, du moins officiellement, des parts d'indivision dans les copropriétés.

(1) Lui-même conduisait la voiture de Georges Pompidou lorsque celui-ci vint, en 1967, à Grenoble, apporter la contradiction à *Pierre Mendès France*, au cours d'un débat public.

Cela pose quelques problèmes à la municipalité. D'abord parce que la cohabitation avec les autres occupants des immeubles demeure difficile. Mais surtout parce que la présence de prostituées paralyse les opérations de rénovation des quartiers centraux, dont une partie des immeubles datant au moins d'un siècle et demi sont dans un état de saleté et de vétusté inquiétant. La ZAD (zone d'aménagement différé), instituée dans ce périmètre en avril 1976, donne à la Ville un droit de préemption sur toutes les transactions afin de lui permettre d'entreprendre les opérations de « réhabilitation » nécessaires. Mais si elle use de ce droit à propos de parts d'indivision vendues par une prostituée, elle devient *ipso facto* proxénète puisqu'elle partage l'indivision avec les autres prostituées continuant d'opérer dans le studio !

La vogue des studios a éclipsé les formes traditionnelles de prostitution. A part quelques maisons louches fréquentées par l'importante colonie maghrébine de l'agglomération, on ne compte plus guère d'hôtels. De-ci de-là « tombe » pourtant une maison d' « abattage » de dimensions modestes : deux ou trois femmes astreintes chacune à une soixantaine de clients quotidiens. Enfin, quelques boîtes de nuit, pizzerias et bars américains exploitent les charmes de serveuses « montantes ».

En revanche, on a assisté ces dernières années à l'éclosion d'une prostitution dite pudiquement « de voie publique », celle qui s'exerce dans les rues ou sur les routes, à bord d'automobiles, ou encore sur les chantiers. En ville, les bords de l'Isère, principalement le quai de France, sont, avant même la tombée de la nuit, envahis par les filles. A une dizaine de kilomètres, la côte de Moirans servait, jusqu'à ce qu'éclatent les affaires actuellement en cours d'instruction, de repaire principal de la prostitution. Elles ne sont plus guère qu'une demi-douzaine, aujourd'hui, à continuer de fréquenter l'endroit. En revanche, on en compte une bonne trentaine en dix kilomètres sur la route de Lyon, certaines travaillant même à bord de camionnettes aménagées garées en permanence sur les parkings de la nationale. Les gendarmes se préoccupent surtout de faire respecter une certaine décence vestimentaire aux prostituées, dont la présence effarouche parfois les agriculteurs voisins et surtout leurs épouses.

Toutes « protégées »

Le développement de la prostitution sur route a des causes structurelles et géographiques. La prostitution « noble », celle des appartements grenoblois, est entre les mains d'un véritable milieu, étranger à la région — comme les filles qu'il emploie. Un milieu qui possède des ramifications dans tous les hauts lieux prostitutionnels de France et d'Europe. Beaucoup de « Grenobloises de circonstance » viennent des villes du Midi (Marseille, Toulon, Nice) et, après quelques mois en Dauphiné, elles montent à Paris ou Bruxelles, grâce à une organisation de proxénétisme bien structurée faisant respecter son monopole à coups de règlements de comptes sanglants. A Grenoble, les Corses comme les Nord-Africains ont disparu du terrain, souvent dans des circonstances violentes. Plus chanceux, les Italiens (issus de l'immigration transalpine, qui représente 15 à 20 % de la population) ont résisté, mais ils ont dû « s'expatrier » vers la périphérie. Le « tapin sauvage » ne nécessite pas d'investissements importants. Enfin, pour le souteneur comme pour sa protégée, il représente souvent une école, une période initiatique révélant les capacités de chacun et entrouvrant éventuellement au jeune barbeau les portes du milieu et de la prostitution de plus haute volée.

Car, qu'elle soit des villes ou des champs, la prostitution à Grenoble — mais en est-il autrement ailleurs ? — est « protégée ». Barbeaux, souteneurs ou proxénètes, selon le rang de noblesse acquis dans la hiérarchie, ils sont ici quelques dizaines à vivre du commerce de l'amour tarifé, et on ne connaît nul exemple de prostituée qui soit demeurée longtemps indépendante. « *Pour nos « maris », les « michetonneuses » n'ont pas leur place ici. Dès qu'une nouvelle fille se présente, nous avons ordre de l'enrôler dans le système* », explique une fille à qui la mésaventure est arrivée il y a trois ans. Et une autre, plus militante : « *Les filles de Lyon nous ont fait beaucoup de mal, en 1975, en accréditant dans l'opinion l'idée — fausse — que les filles sont libres. Ecrivez bien que nous sommes toutes « maquées ». Il y a parmi nous, à la côte de Moirans, une fille de trente ans qu'on appelle « la Vieille ». En dix ans de travail, elle a gagné plus d'un demi-milliard d'anciens francs. Croyez-vous que, si tout cet argent était pour elle, elle serait encore là ?...* »

JAMES SARAZIN.

Prochain article :

« ARISTOCRATES » ET « PIERREUSES »

ÉDUCATION

DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Des lycéens de l'enseignement professionnel manifestent contre les stages en entreprise

De nombreux mouvements de grève ont eu lieu dans des lycées d'enseignement professionnel (LEP) pour protester contre les « séquences éducatives en entreprise » instaurées par une circulaire du ministère de l'éducation publiée le 26 juillet 1979. Des lycéens de la région parisienne, de Clermont-Ferrand, de Dunkerque et de Grenoble veulent ainsi manifester leur opposition à ces stages qui, selon eux, « n'aboutissent qu'à donner aux élèves une formation au rabais et offrent aux patrons une main-d'œuvre gratuite ».

Ces séquences, d'une durée maximum de dix semaines par an, réparties en trois périodes, dans une ou plusieurs entreprises, devraient selon le ministère « instaurer une véritable éducation concertée » par accord entre les établissements et les entreprises afin d'ouvrir l'« enseignement sur les réalités de la vie active ». Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), qui se déclare favorable à l'organisation de contacts avec les entreprises, regrette que « les stages aient été introduits sans qu'il y ait eu modification des programmes, sans consultation ». Ce syndicat « comprend la réaction d'opposition des jeunes concernés ».

Au cours de l'année 1979-1980 près de trente mille élèves de troisième année de C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle) et de deuxième année de B.E.P. (brevet d'études professionnelles) participent à cette « expérience » dans différentes académies. A Limoges, ils sont près de cent quatre-vingt-dix à découvrir ce monde industriel qui devrait leur fournir un emploi dès l'an prochain.

Huit heures à l'usine... et retour à l'étude

De notre envoyé spécial

Limoges. — Courant sous la pluie battante, Christiane et Bernard, de retour d'une tournée de prélèvement d'échantillons d'eau dans les divers bassins de la station d'épuration de la ville de Limoges, se dirigent vers l'atelier. En ôtant leur anoraks détrempés, les deux adolescents sourient aux quelques employés municipaux présents qui se moquent gentiment de leur accoutrement. Bernard, élève de deuxième année de BEP (brevet d'enseignement professionnel) au LEP Raoul-Dautry essuie ses lunettes, il explique qu'il est assez content de séjourner cinq semaines et demie dans cette station. Christiane, large combinaison bleue et brodequins, partage son opinion mais elle s'inquiète quand même pour son examen. *« Aurons-nous le temps de finir le programme de maths avec cette longue interruption »*

Au même moment, d'autres élèves des LEP de Limoges découvrent « la vie dans les entreprises ». Alain et Frédéric manient le tournevis et la clé de douze dans un grand garage à la sortie de la ville, Christine, pinceau à la main, trace des filets d'or sur les bords d'une assiette dans une manufacture de porcelaine. D'autres encore accompagnent des chauffeurs routiers ou réparent les lignes téléphoniques.

« Au cours de cette année scolaire, cent quatre vingt-dix élèves de LEP bénéficieront de séquences éducatives dans des entreprises de la région », explique M. Parpet, inspecteur principal de l'enseignement technique de l'académie de Limoges. Pour cet ancien professionnel, devenu professeur d'enseignement technique puis inspecteur, l'organisation de ces séquences n'a pas posé de difficultés insurmontables. Appliquant les consignes de décentralisation chères à M. Christian Beullac, il a réuni les responsables des LEP et leur à confier la tâche de prévoir et d'organiser matériellement ces courts stages dans les entreprises. *« Ce sont les directeurs de lycée qui connaissent le mieux les milieux professionnels correspondant aux sections de leurs établissements »*, dit-il. Les industriels contactés ont pour la plupart accepté de recevoir un ou deux stagiaires pendant près de six semaines.

Des programmes bouleversés

Dans l'académie de Limoges, il n'y a pas eu réellement d'opposition aux séquences éducatives mais plutôt une crainte des élèves devant cette nouveauté. *« Au mois de décembre, quand on nous a annoncé que nou: allions travailler en usine, j'avais très peur »*, avoue Nathalie, seize ans, élèce en troisième année de C.A.P. (section *céramique industrielle*). Aujourd'hui, elle en est à sa troisième semaine de stage et ses craintes ont disparu. Le fait de travailler quarante heures par semaine, y compris le mercredi après-midi, ne la gêne pas outre mesure. Elle a *« découvert l'usine »*, fait connaissance avec des garçons et des filles un peu plus âgés qu'elle. Au bout de quelques jours, la *glace s'est rompue. « Et puis, j'ai appris des choses nouvelles »* reconnaît-elle en avouant aussi, mais à voix basse, qu'elle a *« cassé une assiette »*.

Sylvie, comme Nathalie, attend la sirène de 18 h. 15 qui annoncera la fin de la journée de travail. *« Huit heures par jour c'est un peu long, mais le pire c'est après. Il faut courir pour sauter dans le bus afin de regagner le lycée juste à l'heure du repas. »* Les critiques des élèves portent surtout sur les problèmes matériels (transports et déplacements) et, pour les internes, sur la difficulté de retourner en étude après huit heures passées debout dans un atelier.

« Aucune famille ne doit débourser un centime à l'occasion des stages », précise M. Payet. Grâce à une dotation versée par le rectorat, les LEP fournissent les tickets de trolleybus aux élèves affectés dans des entreprises éloignées. Ils peuvent aussi prendre le repas de midi dans un établissement scolaire proche.

Sans être foncièrement hostiles à cette expérience, les enseignants regrettent que tout soit fait trop rapidement. *« L'enseignement que j'avais prévu pour l'année se trouve bousculé »*, constate M. Lapouge, professeur d'enseignement professionnel, responsable de la section BEP, traitement et épuration des eaux.

« Deux groupes d'élèves étant absents à tour de rôle pendant cinq semaines et demie, tout le programme prévu se trouve remis en cause. » Comme beaucoup de ses collègues de Limoges, M. Lapouge se dit prêt à tirer toutes les conséquences des expériences de cette année pour revoir, par la suite, le contenu de ses cours; mais il se montre néanmoins inquiet pour la promotion 1980. Un sentiment que partagent les intéressés.

« Ce qui nous manque c'est les maths et le français. Mais on découvre les machines en vraie grandeur, on comprend mieux les cours théoriques. », explique Bernard qui, l'an prochain, espère travailler dans le traitement des eaux. Il est satisfait de son stage qui lui a permis de mettre en pratique ses connaissances et surtout de pénétrer dans une entreprise, d'en comprendre les mécanismes, d'apercevoir l'importance et la difficulté des rapports humains. *« Alain a réussi à remonter tout seul une boîte de vitesses »*, raconte avec fierté le chef de garage. Alain tente de cacher son visage empourpré derrière ses mains pleines de cambouis. Après un silence, il avoue : *« J'étais content. Je leur ai dit à la maison. »*

SERGE BOLLOCH.

● *PRÉCISION.* — Contrairement à ce qu'a pu laisser croire notre information, parue dans *le Monde* daté 27-28 janvier, *« les auteurs du tract ne sont toujours pas connus »*, précisent les professeurs qui ont été interrogés par la police après la diffusion, dans le Val-de-Marne, d'un tract anonyme sur le problème de la drogue, à l'en-tête des syndicats S.N.E.S. (FEN), S.G.E.N. (C.F.D.T.) et S.N.E.T.P. (C.G.T.). Ces professeurs — trois représentants du S.N.E.S. et deux du S.G.E.N., de Villejuif — ont été convoqués à la police judiciaire, à Paris. Ils ont refusé de répondre aux questions et seulement déposé des motions indiquant les positions respectives de leurs syndicats.

RELIGION

A Rome

Le synode des évêques néerlandais prépare ses conclusions

Cité du Vatican. — Le synode des évêques néerlandais, réuni à Rome depuis le 14 janvier, termine ses travaux. Il en a fini avec son ordre du jour et aborde la rédaction de ses conclusions : amendements et votes.

Parmi les thèmes examinés en dernier lieu : la catéchèse (transmission insuffisante du dépôt de la foi, goût exagéré pour la pédagogie) ; l'œcuménisme (non-respect des normes établies pour le partage de l'Eucharistie) ; communion entre l'épiscopat néerlandais, le Saint-Siège et la curie. Le synode sera solennellement clôturé par une célébration eucharistique et un discours du pape mercredi ou jeudi.

De notre envoyé spécial

Au cours des dernières assemblées du synode, les « groupes de base » ont été sur la sellette. La distance qu'ils ont souvent prise à l'égard de l'Eglise inquiète, de même que l'indulgence de certains évêques. Pourtant, il serait maladroit de faire preuve d'une sévérité excessive qui pourrait contribuer à durcir l'attitude critique de ces groupes. On a senti là, l'espace d'un instant, la prise en considération de la mèche qui fume encore, selon l'expression de Jean-Paul II le 14 janvier : la loi est faite pour l'homme et non les hommes pour la loi. Bien souvent cependant au cours de ce synode l'impression a prévalu que tout doit être sacrifié aux structures...

Mgr Albert Descamps, secrétaire général adjoint, a présenté un rapport sur le baptême, l'eucharistie, la confession, la liturgie. Un rapport semblable à un *gant de crin*. A tous les paragraphes, il s'agit de mises en garde catégoriques : l'administration du baptême doit être réservée normalement aux prêtres ; l'eucharistie doit être célébrée par les seuls prêtres ; les hosties consacrées doivent être traitées avec le respect nécessaire ; la confession individuelle est l'unique moyen normal ; personne, même pas le prêtre, ne peut modifier quoi que ce soit dans la liturgie ; le catéchisme est soumis à des impératifs doctrinaux et pédagogiques.

Les interventions sur ce rapport ont souligné la gravité de la très forte diminution de la confession individuelle. Ce qui a valu cette réaction agacée d'un évêque des Pays-Bas : *« Le formalisme, la routine et l'immaturité de l'ancienne pratique de la pénitence sont largement responsables de la désaffection actuelle. »*

Néerlandaise ou pas, l'Église catholique connaît dans divers pays une crise analogue du sacrement de pénitence individuel et la même incapacité de la surmonter. Ce ne sont pas des textes synodaux si subtils qu'ils soient qui changeront quoi que ce soit. Est-ce à l'Eglise des Pays-Bas d'en faire les frais, alors qu'elle n'est pas la seule à être touchée ?

Deux symboles

Il ne faut pas trop presser les symboles sous peine de les dénaturer. Mais, à les ignorer, on s'expose à la sécheresse, au refus de l'humour et de la cohérence des événements qui sont autrement suggestifs que les théories.

Voici deux de ces symboles. A la fin de la messe, pour les Néerlandais habitant à Rome, célébrée en plein synode par Jean-Paul II, l'assistance qui entourait les évêques des Pays-Bas a entonné, devant le pape, le sixième couplet de l'hymne pontifical choisi non sans intention : *« Dieu, ne nous abandonnez jamais. Que nous demeurions vos fidèles serviteurs à tout instant de notre vie. Nous vous le demandons instamment débarrassez-nous de la tyrannie qui blesse notre cœur. »*. A l'évocation de cette *« tyrannie »*, nombreux étaient les Néerlandais qui avaient les larmes aux yeux. *« C'est à la tyrannie des institutions romaines que nous pensons*, nous ont-ils déclaré. *Nous en faisons ces jours-ci l'expérience. »*

Deuxième symbole : à la chapelle Mathilde, lors de la cérémonie d'ouverture du synode, la comtesse du même nom — qui n'avait rien d'une sainte — avait prêté en 1077 sa résidence à Grégoire VII à qui Henri IV le Germanique était venu demander la levée de son excommunication. Trois jours durant, le souverain resta dans la cour du château, dans la neige, avant que le pape accepte de le pardonner. Ce château avait nom Canossa (dans l'Emilie).

Les temps semblent bien changés. Les tyrans ecclésiastiques ont disparu, les excommunications aussi. Le temps des schismes s'est éloigné. L'histoire certes ne se répète pas, mais, comme on le sait, ses lois prennent la forme d'une spirale.

HENRI FESQUET.

Élégance et précision

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Aucun journaliste ne se hasarde à reproduire le texte des communiqués officiels de presse diffusés en français par le Saint-Siège pendant le synode néerlandais. Il n'est pas inutile de faire une exception pour que l'on sache le cas que le Vatican fait de l'esprit critique des informateurs religieux et de leur souci de précision factuelle.

Voici quelques phrases parmi d'autres glanées dans le communiqué du 28 janvier : *« Les travaux du synode se sont poursuivis par un tour d'horizon sur les rapports entre l'épiscopat hollandais et le Saint-Siège. Certains malentendus ont pu être clarifiés, surmontant ainsi les difficultés du passé, grâce aussi aux contacts personnels entre les évêques et les membres de la curie.*

» L'expérience commune a permis de se rendre compte de l'inexactitude de certains jugements sur la manière d'agir du Saint-Siège, surtout quant à la disponibilité d'être mis au courant des situations locales de manière impartiale, complète et positive, de préférence par les évêques eux-mêmes. (...)

» D'autre part, une intervention rappelle qu'une certaine attitude d'opposition qui paraissait parfois équivoque semble également être à la base de sérieuses préoccupations de la part du Saint-Siège.

» La session synodale a ensuite examiné la question de la communion entre les évêques eux-mêmes. Les participants ont repris globalement la constatation faite durant l'examen des différents points de l'ordre du jour, c'est-à-dire celle d'une profonde déficience d'évaluation au sujet de la situation ecclésiale de la Hollande. »

Il faut savoir que les membres du synode ont juré sur l'Evangile de ne rien dire des débats de l'assemblée et qu'aucune fuite importante ne s'est effectivement produite, étant donné le nombre très restreint des participants.

AL. F.

CATASTROPHES

APRÈS LES DÉGATS CAUSÉS PAR HYACINTHE

La solidarité nationale s'exercera

affirme le premier ministre dans un message aux Réunionnais

De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, continue, ce mardi 29 janvier, de réunir les éléments pour évaluer les dégâts causés par la dépression tropicale Hyacinthe. Après celui qui est arrivé lundi, deux avions-cargos chargés de médicaments, de vivres, de lits et de couvertures sont attendus à l'aéroport de Gillot. Deux hélicoptères Puma de l'aviation légère de l'armée de terre provenant de Pau et de Djibouti ont commencé leurs rotations dans les cirques de l'île *inaccessibles par la route.*

Après plusieurs jours passés dans l'isolement et l'inquiétude avec, pour seuls liens avec l'extérieur, les messages diffusés par la radio, les Réunionnais prennent progressivement connaissance de l'ampleur des dégâts causés par les rafales de vent, mais surtout par la pluie et les ravines en crue. Les témoins du cyclone de 1948, qui reste une sorte de référence, s'accordent tous pour dire que les records de dévastations ont été battus par Hyacinthe. La situation est particulièrement critique dans les hauts de l'île. A Grand-Ilet, une maison emportée par un torrent de boue s'est effondrée sur ses occupants, provoquant la mort de onze personnes. Les rayonnages des boutiques sont dégarnis et les vivres commencent à manquer ; le ravitaillement est la première mission des équipes de secours.

Le manque d'eau potable inquiète les autorités sanitaires de l'île : des informations sont diffusées régulièrement par la radio afin de rappeler les consignes de prudence et indiquer les précautions élémentaires à prendre avant de consommer l'eau.

Pour certains, les inondations sont une source inespérée de revenus : dans la région de Saint-Gilles, submergée par les eaux, une équipe de « sauveteurs » sillonne les routes à bord d'un camion réformé par l'armée ; elle propose de dépanner les imprudents qui se sont aventurés trop loin au volant de leur voiture et, moyennant 300 francs, elle les remorque jusque sur un sol ferme. Plus loin, le propriétaire d'une maison inondée par une ravine en crue a passé sa matinée à creuser un petit canal entre son jardin et le lit de la rivière : il y a installé une nasse pour capturer les anguilles, qu'il propose à 30 F le kilogramme.

Malgré la destruction de plusieurs pylônes sur la ligne de 64 000 volts qui ceinture la Réunion, l'électricité a pu être rétablie dans les principales agglomérations. *Il faudra cependant des semaines et des mois pour rétablir le réseau électrique dans son intégralité.*

Aux yeux de M. Dijoud, certains équipements, *notamment* routiers, ont, d'autre part, subi des dégâts inattendus ; le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM ne cachait d'ailleurs pas sa surprise : *« Peut-être qu'un certain nombre de techniques routières différentes devraient être appliquées dans certains cas pour éviter que des équipements récents soient emportés ou très abîmés d'une façon qui, personnellement, me surprend. Je ne veux pas juger parce que je ne suis pas technicien, d'autres le feront. Mais je crois qu'il faut bien réfléchir aux techniques que l'on utilise à la Réunion pour que chaque route et chaque ouvrage d'art soient étudiés minutieusement, que l'on prévoit le pire et que l'on ne se contente pas de prévoir le calibre d'un canal en fonction de ce qui est courant mais de ce qui est exceptionnel. »*

HUBERT BRUYÈRE.

4 097 MILLIMÈTRES DE PLUIE EN DIX JOURS

Selon les premiers chiffres réunis par la Météorologie nationale, c'est La Plaine-des-Palmistes, localité du centre de la Réunion, qui détient le record des pluies tombées sur l'île pendant les passages de Hyacinthe : 4 097 millimètres en dix jours (du 18 au 27 janvier compris) et 4 194 millimètres en treize jours (du 15 au 27 janvier). Sur la côte nord, Saint-Denis, du 18 au 27 janvier, a reçu 1 173 millimètres, et, sur la côte sud, Saint-Pierre, 930 millimètres. Rappelons qu'en moyenne il tombe en une année, à Paris, 600 millimètres d'eau.

Les chiffres pour Cilaos, un des trois cirques de l'île de la Réunion, sont encore incomplets. Mais on pense qu'il y est tombé environ 3 000 millimètres du 18 au 27 janvier. Cilaos n'aurait donc pas battu le record mondial, qui détient depuis mars 1952 : 2 500 millimètres en deux jours (15 et 16 mars), 3 854 millimètres en cinq jours (13 au 18 mars), 4 130 millimètres en huit jours (11 au 19 mars).

Pour les records de pluie sur des durées de temps plus longues, la palme revient à Cherrapunji, une ville indienne située sur les contreforts de l'Himalaya : 4 798 millimètres du 24 juin au 8 juillet 1931 ; 9 300 millimètres pendant le mois de juillet 1861 ; 40 768 millimètres pour les vingt-quatre mois des années 1860 et 1861.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, de l'Inde où il se trouve en voyage officiel, s'est enquis, par téléphone, de la situation à La Réunion après le passage de la dépression tropicale Hyacinthe. D'autre part, le ministre des transports a dépêché dans l'île une mission shargée de rassembler toutes les informations disponibles sur l'état du réseau routier et des ouvrages portuaires.

AIDE ET SECOURS

● *Sur l'initiative de M. Michel Debré*, député de la Réunion, et des élus du département, un « Comité d'aide aux sinistrés de la Réunion » vient d'être créé. Ce *comité a son siège à la* « Maison de la Réunion », 39, rue Gauthey, 75017-Paris (tél. : 627-28-28), où l'on peut déposer médicaments, lait pour enfants et vêtements d'été. Les dons en argent peuvent être adressés à la même adresse par chèque libellé à l'ordre du « Comité d'aide aux sinistrés de la Réunion » ou par virement bancaire au compte n° 0150274007, Société générale D.G. Guy-Mocquet, 79, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

● *Le maire de Paris, M. Jacques Chirac* a chargé son premier adjoint, M. Christian de la Malène, de s'informer sur les besoins des Réunionnais afin de fixer le montant des secours que Paris enverra dans l'île.

● *L'action d'urgence internationale* a proposé son aide aux autorités responsables des secours à la Réunion. On peut envoyer des dons en espèces au siège de cette association, 139, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris ; tél. : 874-60-15 ; C.C.P. : Paris 6 887 00 T.

● *Un mort et vingt-cinq disparus après le naufrage d'un garde-côtes américain.* — Le bilan de la collision entre le garde-côtes américain « Blackthorn » et le pétrolier « Capricorn » au large de la Floride était, le 29 janvier au matin de un mort et vingt-cinq disparus appartenant tous à l'équipage du garde-côtes. Vingt-sept personnes sur les cinquante-trois membres d'équipage ont été repêchées par des bateaux qui se trouvaient dans les parages au moment de la collision. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

Le G.I.G.N. à La Mecque

L'AMBASSADE SAOUDIENNE A PARIS « RÉFUTE LES ALLÉGATIONS » DU « POINT »

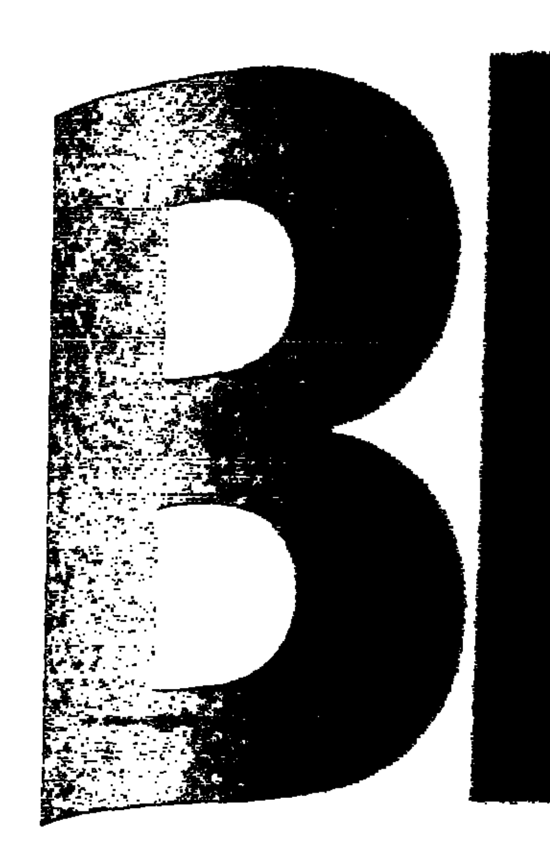
Aucune *« force étrangère »* n'a participé à l'action menée *« par les forces saoudiennes pour déloger les rebelles de la grande mosquée »* en novembre dernier. C'est ce qu'a déclaré lundi 28 janvier un porte-parole de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris en réponse aux informations du *Point* selon lesquelles cinq gendarmes français du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) ont aidé l'état-major saoudien à prendre d'assaut la grande mosquée de La Mecque investie par les rebelles *(le Monde* du 29 janvier).

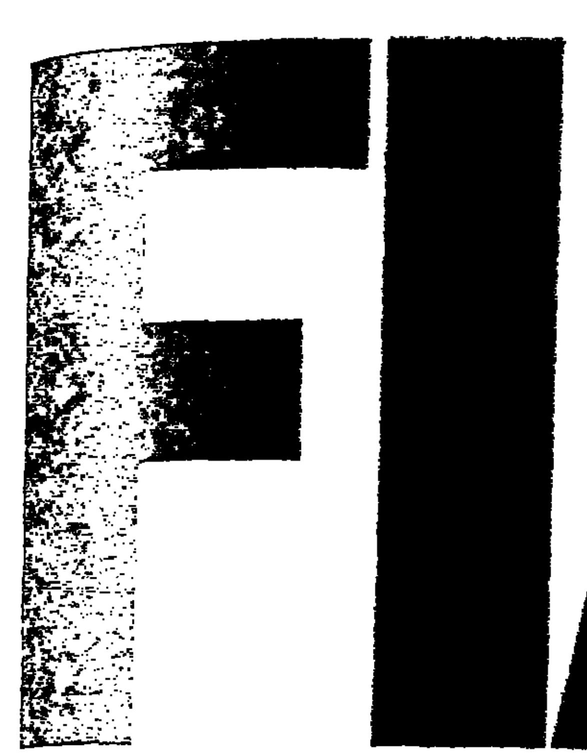
« Pour réfuter cette allégation, dont le mal-fondé est évident, a ajouté le porte-parole, *il suffit simplement de rappeler que le périmètre où se trouve La Mecque, et par la force des choses la grande mosquée, est inviolable. »*

« L'accès aux lieux saints de l'islam, a conclu le porte-parole de l'ambassade, *n'est autorisé qu'aux seuls musulmans. »*

Cette mise au point saoudienne — en l'absence de tout commentaire officiel de responsables français, — n'infirme pas directement les informations de l'hebdomadaire, qui s'est contenté de faire observer que les spécialistes du G.I.G.N. ont agi comme des conseillers techniques ne participant pas directement à la contre-attaque des forces royales et évitant, *a fortiori*, de pénétrer dans l'enceinte des lieux interdits aux non-musulmans.

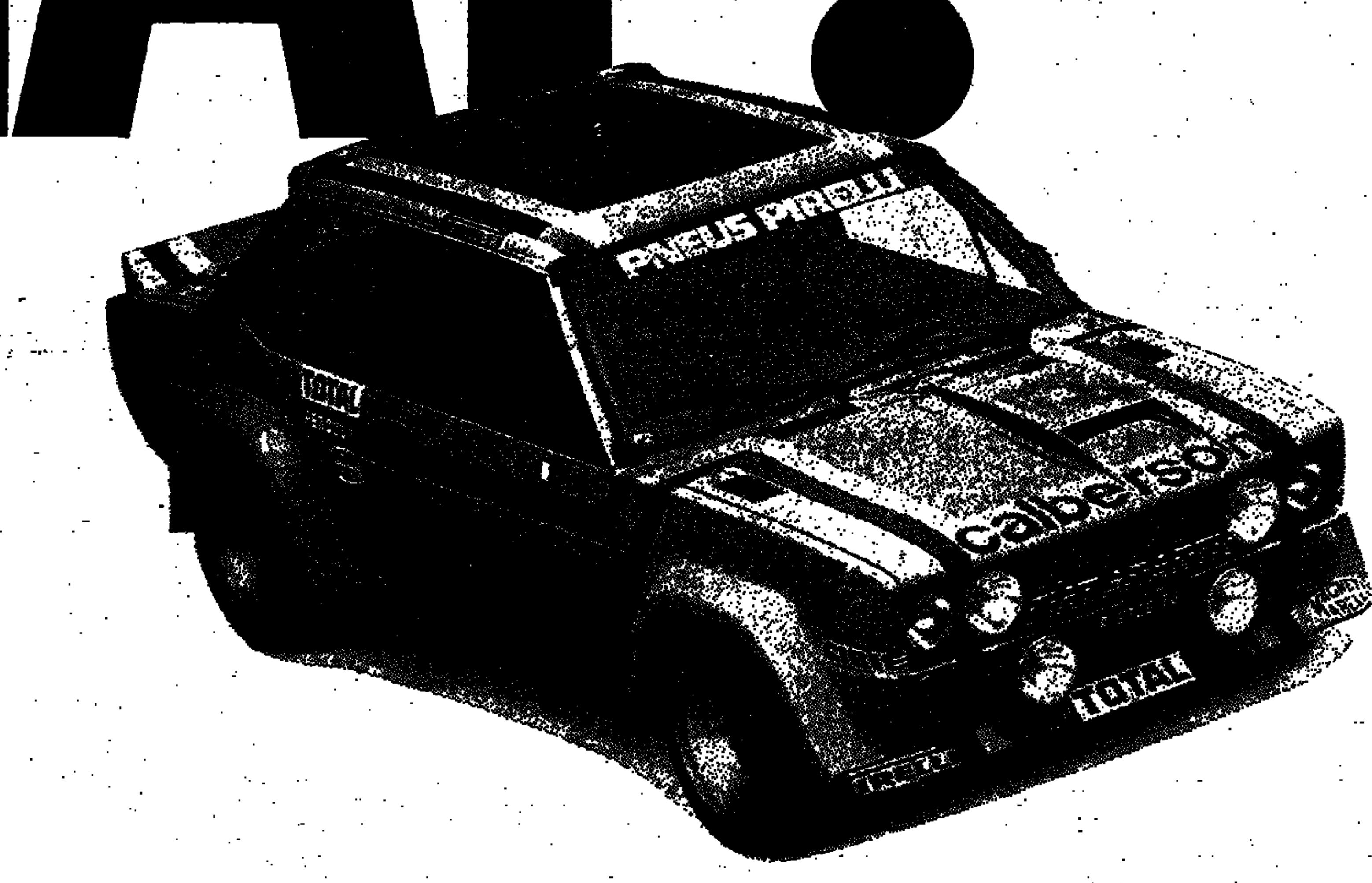
Il semble que *le Point* ait seulement surévalué l'importance du commando du G.I.G.N., qui était en réalité composé de moins de cinq gendarmes français.





هكذا من الأصل

BRAVO FIAT!



Walter Röhrl sur Fiat 131, pneus Pirelli, 1er au Rallye de Monte-Carlo devant Lancia et une autre 131. Irrésistible ascension de la Fiat Ritmo qui termine 6e. Cinq voitures du Groupe Fiat dans les sept premiers. Cette victoire de la technique et du panache italiens, nous la dédions aux millions d'automobilistes qui nous font confiance. Les Fiat qui ont dominé le Monte-Carlo sont des voitures sorties du rang.

FIAT LANCIA

SPORTS

SKI

SEPT FRANÇAIS POUR LAKE-PLACID

Le « sorcier » et le sélectionneur

Chamonix. — Les épreuves de l'Arlberg-Kandahar disputées du 25 au 27 janvier à Saint-Gervais, à Megève et à Chamonix, constituaient la dernière étape des épreuves de la Coupe du monde avant la *confrontation olympique* de Lake-Placid. Les « artistes » du cirque blanc ont ainsi eu leur répétition générale sur les montagnes somptueuses des stations du Mont-Blanc. Pour le bonheur des uns et le malheur des autres, pêle-mêle.

De notre envoyé spécial

Le champion suédois Ingemar Stenmark, trois fois battu en slalom depuis le début de l'année, après une longue période de domination, s'est rappelé au bon souvenir de ses ambitieux rivaux, le Yougoslave Krizaj, le Bulgare Popangelov, le Soviétique Zhirov, le Liechtensteinais Wenzel et l'Allemand Neureuther : il a réalisé le meilleur temps total des deux manches d'un véritable *slalom marathon. Victoire de la* maîtrise et de la régularité.

L'Autrichien Franz Klammer, champion olympique en 1976, a vu s'évanouir dans le brouillard qui enveloppait les Houches sa dernière chance de sélection olympique, tandis que deux autres « express », l'Allemand Ferstl et l'Italien Cozzio trouvaient le chemin de l'hôpital.

La skieuse du Liechtenstein Hanni Wenzel révolutionnait le ski féminin en gagnant avec plus de cinq secondes d'avance le slalom géant de Megève devant la Française Perrine Pelen, tandis que la Suissesse Lise-Marie Morerod, après son terrible accident de 1978, renaissait à la compétition avec une brillante place.

Pour les Français, c'était la dernière « blinde » dans une partie de poker engagée à l'automne 1978 par M. Honoré Bonnet, le « sorcier » du ski français, revenu aux affaires à la demande de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Une partie compliquée jouée dans les arrière-salles de café et les salons d'hôtel, coin des pistes, dans laquelle le sélectionneur devait tenir compte de deux paramètres : une place dans les seize premiers d'une épreuve de Coupe du monde, performance minimum posée comme condition *sine qua non* par le ministre des sports pour la sélection; la volonté des comités régionaux du Dauphiné, du Mont-Blanc et de Savoie, soutenus par les grandes stations de sport d'hiver, d'envoyer une délégation de jeunes champions s'aguerrir au plus haut niveau après les progrès enregistrés. Fermeté ou clémence : cruel dilemme !

M. Bonnet pencha d'abord pour la rigueur : « *Pas de skieur de salon à Lake-Placid* », lança-t-il après les épreuves — dans tous les sens du terme — de Wengen. C'était compter sans la capacité de réaction des entraîneurs, qui sont à la tâche depuis des mois et auscultent à la loupe les menus signes de redressements : « *Si les coureurs sont des skieurs de salon, nous sommes des entraîneurs de salon* », répliquait le directeur des équipes masculines, M. Jean Béranger, qui avait longtemps hésité à revenir au côté de M. Bonnet. Tractations, conciliabules, réunions, coups de téléphone, se multiplièrent entre les responsables de la fédération.

« Les généraux de 14-18... »

Finalement, M. Bonnet paraît s'être rendu aux arguments du groupe animé par M. Roger Cote, président de la commission sportive de la F.F.S. Dimanche après-midi, peu après que Philippe Hardy eut assuré une seizième place dans le slalom avec un huitième temps dans la première manche, le président de la F.F.S., M. Charles Garot, lisait la liste des « sélectionnables ». On comptaite treize skieurs alpins, dont sept garçons : Muffat, Pugnat, Rambaud (descente), Hardy, Mougel (slalom), Lamotte (slalom géant), Vion (combiné). « *Cette sélection correspond à une logique élémentaire. Nous l'avons faite en dehors de toute pression politique et fédérale* », commentait M. Bonnet.

Vague moment de surprise : les Autrichiens, qui avaient des choix tout aussi cornéliens à faire que les Français, mais par excès... de coureurs de qualité, venaient de faire savoir qu'ils n'enverraient pas aux Jeux plus de concurrents que *les Français. Les* deux nations se retrouvent-elles pour autant sur le même plan, comme au début de la dernière décennie ?

Les comptes furent vite faits : trois skieurs passaient sous les fourches caudines des critères de sélection : Vion (troisième du combiné à Val-d'Isère), Pugnat (quinzième de la descente de Val-d'Isère), Hardy (seizième du slalom de Chamonix). Sans être ridicules, les performances des autres sont restées insuffisantes.

Pourquoi, en deux semaines, M. Bonnet est-il passé de la rigueur à la clémence, risquant du même coup de s'attirer les foudres du ministère des sports, qui pourrait considérer son attitude comme une trahison ?

Certains font remarquer qu'il brigue la présidence de la Fédération, qui sera vacante au printemps prochain, et qu'il s'agit d'un repli tactique. D'autres pensent qu'il a cédé devant les « *durs* » de la Fédération en sachant pertinemment que la commission du sport de haut niveau, qui doit avoir ce mardi le dernier mot, « sabrerait » ces propositions trop laxistes qui, de surcroît, créeraient un précédent exploitable par toutes les fédérations. Et les « gugusses » reviendraient alors en masse. Mais quelques-uns font déjà le constat d'échec de l' « opération Bonnet », lancée par le ministre des sports en 1978 comme un coup l'éclat. En deux saisons, les incantations du « sorcier » n'ont pas fait sortir le ski masculin de l'ornière. « *Donnez-nous encore deux ans* », disent les hommes de terrain. C'est depuis dix ans le leitmotiv de tous les dirigeants, alors que les résultats sont déjà décevants dans les catégories juniors. « *Les généraux vainqueurs de 1914-1918 n'ont rien fait en 1940* », disaient les mauvaises langues en quittant Chamonix.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

L'A.S. Monaco : un régime princier

« *L'Association sportive de Monaco*, dit le docteur Jean-Louis Campora, président du club monégasque, *c'est comme le F.C. Sochaux. Nous n'avons aucune raison d'avoir des problèmes.* » Tiens donc et pourquoi ? Tout simplement parce que, derrière le F.C. Sochaux, il y a Peugeot et que, derrière l'A.S. Monaco, il y a la Principauté, et, pour tout dire, le prince Rainier, dont le goût pour le sport est connu. En somme, l'A.S. Monaco c'est pour une fois, dans le bon sens du terme, le fait du prince, en même temps qu'une affaire d'Etat.

Le prince Rainier et son fils Albert, qui tape dans le ballon chaque fois qu'il en a l'occasion, ne manqueraient pour rien au monde un match important de l'A.S. Monaco. Même M. Philippe Junot, le mari de Caroline, se prend souvent au jeu. De sorte que, au palais, les conversations roulent souvent sur le football. *C'est une très bonne chose pour* l'A.S. Monaco. Son avenir est assuré.

L'A.S. Monaco a connu deux grandes époques. Avec comme lien, à quinze ans d'intervalle, le même entraîneur, Lucien Leduc. Monaco a été champion de France en 1963 et en 1978. C'est encore Leduc qui a remis sur les rails le club monégasque un moment relégué en deuxième division, mais depuis la saison 1977-1978, Monaco (1) compte parmi les meilleures équipes du championnat de France de première division. Le seul point noir est son élimination, il y a quelques semaines, de la Coupe d'Europe. Battu par Sofia, Monaco est resté en chemin, alors que les trois autres équipes, Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne, ont poursuivi leurs routes européennes.

Un jeu très élaboré

Depuis peu, Gérard Banide, quarante-quatre ans, a remplacé Lucien Leduc, qui avait atteint l'âge de la retraite. Ancien instructeur à l'Institut national du football (I.N.F.) de Vichy, Gérard Banide a des idées précises sur le football. Tout en insistant sur la qualité du travail de son prédécesseur, qualité, au demeurant, amplement prouvée par les résultats obtenus, il entend privilégier la mise en condition physique et un football collectif permettant néanmoins à chacun d'exprimer ses qualités individuelles. La formule, sans doute volontairement vague, indique que pour Gérard Banide l'essentiel c'est le fond du jeu. Les anciens du club, qui peuvent faire la différence entre les deux entraîneurs, conviennent volontiers que la somme de travail à l'entraînement qui leur est demandée aujourd'hui est plus importante.

Gérard Banide, avant d'entraîner les joueurs de première division, s'est occupé pendant trois ans du centre de formation de l'A.S. Monaco. Il en a gardé le goût de former et d'utiliser au mieux les jeunes. Tout laisse à penser que la politique du club monégasque dans les prochaines années sera de faire confiance aux plus doués de ceux qui viennent du centre de formation. Pas question que Monaco, par exemple, fasse le coup de Saint-Etienne et recrute, la même année, un Platini et un Rep. « *Un grand joueur venu de l'extérieur, peut-être*, dit Gérard Banide, *encore que ce soit d'une certaine manière un constat d'échec. Mais la priorité sera donnée à la promotion intérieure.* »

L'effectif de l'A.S. Monaco est, du reste, l'un des plus riches de France. Une vingtaine de joueurs de premier plan sont à la disposition du club. Onnis et Petit indisponibles, Monaco a ainsi pu puiser dans ses réserves sans trop perdre de son efficacité.

Pour Gérard Banide, le point faible de Monaco est la conséquence de son point fort : si le jeu collectif se dégrade, l'équipe est sujette à d'importantes contre-performances. C'est donc, de ce point de vue, le corollaire d'une certaine liberté laissée aux joueurs, dont la tendance est de tomber d'une façon chronique dans un individualisme exagéré. Or, l'équipe ne tourne rond que lorsque chacun est au service de chacun et que tous sont fondus dans le même moule. Malgré ces incidents de parcours, Gérard Banide se refuse à trop systématiser. L'équipe perdrait *en spontanéité et en originalité* ce qu'elle gagnerait en esprit collectif.

Lorsque Jean-Louis Campora est devenu président du club, il y a cinq ans, Monaco était en deuxième division. Il peut donc mesurer le chemin parcouru. Il gère un club heureux et sans histoire. Le budget approche le milliard de centimes. Sur proposition des autorités monégasques, la subvention votée sur la loi de finances a été, cette année, de 3.8 millions de francs. Le reste, selon le docteur Campora, vient des recettes perçues aux guichets du stade Louis-II, du commanditaire du club, Radio-Monte-Carlo et de ce que le club touche lorsqu'il gagne à l'extérieur. Le paradoxe veut que l'équipe qui est en tête du championnat de France attire beaucoup plus de monde chez l'adversaire que chez elle. « *Au stade Louis-II*, dit le docteur Campora, *l'affluence moyenne est de cinq mille sept cents spectateurs. Ce n'est évidemment pas assez pour que le club tire l'essentiel de ses ressources du public.* »

Le docteur Campora considère cependant que l'A.S. Monaco trouvera un public plus nombreux, dès lors que le nouveau stade de la Principauté sera construit. Edifiée à proximité de l'actuel, au pied du rocher, la capacité de la future enceinte, dont les travaux débuteront en 1982, sera de quinze à vingt mille personnes. Le projet n'est pas encore définitivement arrêté. Son financement, bien que le mètre carré de gazon soit le plus cher de l'Hexagone, ne pose apparemment pas de problème. Décidément, l'A.S. Monaco est un club heureux.

F. J.

(1) Malgré sa défaite (deux buts à un), dimanche 27 janvier, à Paris, devant le Paris-Saint-Germain, l'A.S. Monaco conserve la tête du classement avec un point d'avance sur Saint-Etienne.

ESCRIME

L'Allemand Rainer Wirz vainqueur du Martini

En l'absence des fleurettistes soviétiques, roumains et des meilleurs polonais, le challenge Martini se résumait cette année à un duel entre les spécialistes de la République fédérale d'Allemagne, d'Italie et de France. Personne n'attendait cependant la victoire, dimanche 27 janvier à Paris, de Rainer Wirz (vingt-deux ans), un Allemand de l'Ouest pratiquement inconnu au haut niveau international.

Depuis sa création en 1953, le challenge Martini avait toujours consacré les mérites d'un fleurettiste à la réputation bien établie *ou promis* à un bel avenir. Sur celui de Wirz, on préfère encore ne pas se prononcer. Malgré d'indéniables qualités, il ne semble pas, en effet, disposer d'une technique assez étoffée pour tenir régulièrement les premiers rôles. Auparavant, Wirz s'était du reste surtout fait remarquer par son escrime particulière. Efflanqué (180 centimètres, 64 kilos), mais mobile et précis, il a l'art de désorienter les plus talentueux de ses adversaires. On était toutefois loin d'imaginer, par exemple, que le Français Didier Flament, champion du monde à Hambourg en 1978, se laisserait prendre au piège. C'est pourtant ce qu'il advint sans que les protestations de Flament aient paru bien fondées. Au vrai, rien, dans les règlements, n'empêche Wirz de se contorsionner pour éviter les attaques de son adversaire, alors il en use, et, aux yeux des traditionalistes, en abuse.

En outre, le fait que, comme son compatriote Reichert (de Bonn également), il n'ait pu satisfaire au contrôle antidopage laisse également planer un doute sur la régularité de cet étonnant succès.

Après avoir établi un constat de carence, le médecin de la Fédération française d'escrime a aussitôt transmis le dossier aux instances internationales. Selon quelques rumeurs, il semble qu'il ne faille pas attendre de trop sévères sanctions et, donc, le déclassement de Wirz et de Reichert.

Mais un tel laxisme ouvrirait la porte à tous les abus. Il est grand temps que la Fédération internationale prenne des décisions fermes dans tous les domaines.

JEAN-MARIE SAFRA.

Automobilisme

MOTEUR « TURBO » CHEZ ALFA-ROMEO

Le premier moteur « turbo » entièrement italien commencera à être produit en série dans les prochains jours dans les usines Alfasud (groupe Alfa Romeo) de Pomigliano d'Arco, près de Naples.

Le moteur, un turbo-compresseur désigné sous le sigle AR/TV 2000, appliqué sur les *moteurs Diesel* permettra une augmentation de puissance à consommation égale de carburant. Jusqu'à présent, les seuls pays fabriquant des moteurs « turbo » étaient les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. Alfa Romeo montait jusqu'à présent sur ses Alfetta diesel des turbo-compresseurs « KKK » de fabrication allemande.

Le « turbo » fabriqué par Alfa Romeo a été essayé sur les moteurs Diesel destinés à Saviem. La puissance des moteurs a été augmentée de 51 %.

Les établissements Alfa Romeo de Pomigliano d'Arco construisent des moteurs d'avion et des automobiles (le modèle Alfasud) ainsi que des moteurs Diesel pour le compte de Saviem et certaines pièces mécaniques pour Fiat. — (A.F.P.)

CYCLO-CROSS

Liboton succède à Zweifel

Tenant du titre à quatre reprises, le Suisse Albert Zweifel, qui se produisait sur son terrain, a dû s'incliner, dimanche 27 janvier, à Wetzikon, près de Zurich, dans le championnat du monde professionnel de cyclo-cross, remporté par le Belge Roland Liboton.

Cette épreuve, réunissant l'élite internationale sur un circuit difficile et enneigé, a mis, une fois de plus, l'accent sur la faiblesse des Français, qui étaient autrefois les grands spécialistes du cyclo-cross. Le champion de France, Alex Gérardin, ne s'est classé que neuvième, à 4 min. 15 sec. En revanche, les représentants des pays de l'Est ont réalisé des progrès notoires. C'est le Tchécoslovaque Rodomir Simunek qui est devenu champion du monde junior. — J. A.

SCIENCES

LA SYNTHÈSE DES PROTÉINES DANS LES CELLULES

Un chercheur du C.N.R.S. propose un modèle pour expliquer la « perte » d'une partie du message génétique

La machinerie de toutes les cellules vivantes fonctionne suivant des principes analogues. On sait, en particulier, que la fabrication des protéines est sous la dépendance du code génétique que recèlent les molécules d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.). Depuis quelques années, cependant, on a mis en évidence le fait que dans les cellules supérieures (eucaryotes) la lecture du code génétique se fait d'une manière différente de celle en vigueur dans les cellules inférieures (procaryotes) : on a montré, notamment, que chez les eucaryotes le message que contient une partie des molécules d'A.D.N. (situées dans les chromosomes que contient le noyau de ces cellules) n'est pas entièrement utilisé lors de la synthèse des protéines.

Dans une note remise lundi 28 janvier à l'Académie des sciences par le professeur François Jacob, prix Nobel, un chercheur du centre de génétique moléculaire du Centre national de la recherche scientifique à Gif-sur-Yvette, M. Piotr Slonimski, expose un modèle qui pourrait expliquer comment la cellule eucaryote choisit les portions de l'A.D.N. qui sont vraiment utiles à la synthèse de la protéine et élimine celles qui ne semblent pas indispensables à cette synthèse. Ce modèle relève encore, certes, de l'hypothèse de travail, mais il s'appuie sur un certain nombre de faits expérimentaux qui le rendent fort plausible.

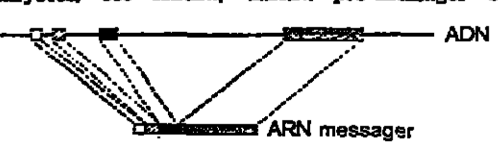
Il y a encore quelques années les chercheurs en biologie pensaient connaître assez bien les principes suivant lesquels les protéines sont synthétisées au sein des cellules : le message correspondant à la structure de la protéine est contenu dans la « double hélice » de l'A.D.N. Sous l'influence de certains enzymes, ce message est recopié pour donner naissance à des molécules d'acide ribonucléique (A.R.N.). Dans les cellules eucaryotes, cet A.R.N., baptisé A.R.N. messager, sort du noyau cellulaire et pénètre dans le corps de la cellule (le cytoplasme), où il est pris en charge par des structures particulières ; celles-ci, les ribosomes, sont alors capables de déchiffrer le message contenu dans l'A.R.N. messager pour construire les protéines en utilisant les acides aminés présents dans le cytoplasme, suivant un ordre que définit le message. L'élucidation de ce rôle de l'A.R.N. messager a valu le prix Nobel 1965 aux professeurs François Jacob, Jacques Monod et André Lwoff.

Depuis peu, cependant, on s'est aperçu que, pour ce qui concerne au moins les cellules eucaryotes (le modèle paraît encore valable pour les cellules procaryotes), un phénomène jusqu'alors passé inaperçu devait intervenir entre la fabrication de la copie d'A.R.N. et sa lecture par le ribosome. Les progrès des techniques génétiques permettent, en effet, aux chercheurs de lire, mot après mot, le code génétique utilisé par l'A.D.N. et l'A.R.N. Et il est apparu que, dans bien des cas, des morceaux *de phrases entiers disparaissent* entre le point de départ de l'A.D.N. et le point d'arrivée de l'A.R.N. messager qui va finalement servir à la synthèse de la protéine.

On admet généralement aujourd'hui que la toute première étape de la synthèse de l'A.R.N. suit bien le déroulement admis jusqu'à présent : partant d'une région d'A.D.N. bien déterminée, un enzyme, baptisé A.R.N. polymérase, lit mot après mot le message que contient la portion d'A.D.N. et fabrique une molécule d'A.R.N. maintenant appelée A.R.N. pré-messager. Mais, avant de se retrouver hors du noyau et d'indiquer à un ribosome comment réaliser la synthèse de la protéine correspondante, cet A.R.N. pré-messager subit une transformation : pour devenir l'A.R.N. messager capable d'agir dans le cytoplasme, l'A.R.N. pré-messager doit perdre des morceaux inutiles appelés « introns ». Cette opération, baptisée épissage (*splicing* en anglais), consiste donc à enlever les introns inutiles à la synthèse finale de la protéine et à recoller ensemble les morceaux qui restent, baptisés « exons », pour constituer l'A.R.N. messager.

Plusieurs équipes, dont celle du professeur Pierre Chambon (Strasbourg), qui vient de recevoir la médaille d'or du C.N.R.S., ont montré que, dans la plupart des cas, la présence de certaines suites de lettres du code génétique semble caractériser les frontières *entre exons et introns* voisins, ce qui peut expliquer comment les introns sont reconnus avant d'être excisés.

Il reste à déterminer suivant quel processus l'épissage a lieu. C'est précisément à cela que s'attache le modèle suggéré par M. Slonimski ; ce modèle a la particularité de proposer une explication conjointe de ce problème du choix des portions de l'A.R.N. pré-messager qu'il faudra conserver et du transport de la chaîne d'A.R.N. à travers la membrane nucléaire, de l'intérieur du noyau vers le cytoplasme.



Contrairement à ce que l'on pensait il y a encore quelques années, l'A.R.N. messager des cellules eucaryotes n'est pas la copie fidèle d'une portion d'A.D.N. : des morceaux entiers de l'A.D.N. initial, les introns, disparaissent dans la fabrication de l'A.R.N. messager, qui est donc constitué de plusieurs morceaux, les exons, raboutés les uns aux autres. Le modèle de M. Slonimski propose un mécanisme pour expliquer cette transformation de l'A.R.N.

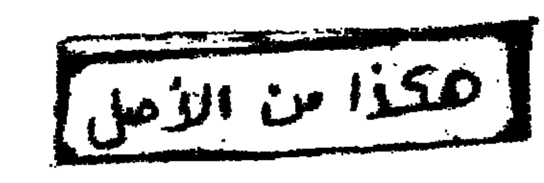
Des protéines spéciales

M. *Slonimski postule*, pour expliquer ces deux phénomènes (le choix et le transport), l'existence d'une classe de protéines spéciales, les m-protéines (protéines messagères). Celles-ci auraient tout d'abord la particularité d'utiliser un mot précis du code génétique différemment des protéines habituelles : ce mot est normalement compris, dans la synthèse des protéines, comme une « fin de message ». Ici, il servirait, comme la plupart des mots du code génétique, à provoquer au cours de la synthèse l'addition d'un acide aminé (le tryptophane en l'occurrence). Et surtout, à la différence de ce qui semble se passer dans le cas général, la synthèse de ces m-protéines utiliserait une partie du message contenu dans l'un des introns de la séquence de l'A.D.N.

Le chercheur de Gif-sur-Yvette a, en effet, vérifié que, pour un certain nombre de séquences connues, et en respectant les hypothèses que nous venons de décrire, on peut, en utilisant le message contenu dans le premier exon et le début de l'intron adjacent, jusqu'à un signal « fin de message », bâtir des protéines qui ont des propriétés intéressantes : les chaînes moléculaires ainsi construites — cette synthèse ayant lieu à l'intérieur du noyau — semblent, en effet, pouvoir se fixer, par l'une de leurs extrémités, à la membrane du noyau de la cellule. L'autre extrémité serait capable de reconnaître les molécules d'A.R.N. pré-messager en fabrication dans le noyau et de les capturer. Ces m-protéines pourraient être à l'orogine des phénomènes d'épissage et, puisqu'elles sont fixées à la membrane du noyau, assurer le transfert de l'A.R.N. à travers celle-ci. A chaque gène (chaque message) correspondrait une m-protéine différente et chaque molécule de m-protéine pourrait assurer l'épissage et le transfert, à l'extérieur du *noyau, de très nombreuses molécules* du même A.R.N. messager, qui se retrouveraient ainsi dans le cytoplasme pour permettre la synthèse des protéines normales.

Ces m-protéines, note M. Slonimski, pourraient constituer des éléments décisifs de régulation génétique dans les cellules eucaryotes. Etant données les quantités très limitées dans lesquelles elles existeraient, elles seraient toutefois difficilement accessibles à l'expérimentation directe.

XAVIER WEEGER.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Pour un meilleur rendement

Mettez de la céramique dans votre moteur...

Les matériaux céramiques à base de nitrure et de carbure de silicium suscitent depuis plusieurs années un grand intérêt en raison des remarquables propriétés mécaniques qu'ils présentent à chaud, et qui permettent d'envisager leur mise en œuvre dans des moteurs thermiques de traction à haut rendement. La plupart des pays industrialisés ont consenti d'importants efforts de recherche et de développement dans cette direction, et il est à présent parfaitement raisonnable de prévoir que les industriels de ces pays commenceront à produire, avant la fin de la prochaine décennie, des moteurs dont tel ou tel organe ne sera plus métallique mais céramique.

Des résultats tout à fait prometteurs ont été, d'ores et déjà, obtenus, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne, et cela grâce à une étroite collaboration entre céramistes (fournisseurs de matériaux) et motoristes (utilisateurs).

par JEAN-PAUL TORRE (*)

SI l'on se réfère à l'étymologie, la céramique (du grec *keramos*) est l'art de réaliser et de mettre en œuvre des corps solides issus de l'action de la chaleur sur des matières premières d'origine terreuse. Et les dictionnaires usuels la définissent en termes de « terre cuite » ou de poterie. Les développements récents des technologies et des matériaux céramiques rendent toutefois cette vision quelque peu étriquée. Dans l'état actuel des choses, la définition la plus judicieuse que l'on puisse donner de la céramique est celle que propose le professeur américain W. D. Kingery, dans sa remarquable *Introduction to Ceramics* : on peut rassembler sous le vocable de *« céramique » toutes les activités* visant à réaliser et à mettre en œuvre des objets solides qui ne soient pas constitués pour l'essentiel de matières organiques ou de métaux. Suivant cette définition, la famille des matériaux céramiques peut sembler quelque peu hétéroclite. Pourtant, aussi disparates soient-ils, ces matériaux n'en ont pas moins en commun deux caractéristiques tout a fait remarquables.

● Une température de fusion élevée, d'où un *comportement* réfractaire ;

● Un comportement fragile.

A ce stade une démystification s'impose à propos de la notion de fragilité. Ce terme ne désigne rien d'autre que l'inaptitude *à se déformer « plastiquement »*, c'est-à-dire *de façon permanente*, apanage des métaux et des composés organiques : on ne peut pas travailler un matériau céramique comme on le fait d'un métal ou d'une matière plastique que l'on peut plier, forger, étirer, etc. En tout état de cause, il n'y a aucune raison de confondre fragilité et faible résistance mécanique : les matériaux céramiques que nous présenterons plus loin n'ont, à cet égard, rien à envier à des métaux couramment utilisés dans les constructions mécaniques.

Les haussements d'épaules à l'idée d'utiliser des matériaux céramiques dans des applications mécaniques sont-ils donc totalement dénués de fondement ? Il serait malhonnête de le prétendre. Un problème se pose, en effet, quand on envisage des applications utilisant des pièces de forme compliquée dans lesquelles les efforts mécaniques ne sont pas répartis de manière uniforme et dont certaines parties peuvent être beaucoup plus sévèrement sollicitées que les autres. En pareil cas, la déformation plastique localisée d'un métal dans les zones où se concentrent les efforts les plus importants permet en quelque sorte d'absorber ceux-ci et d'uniformiser le niveau des sollicitations. Rien de semblable avec les matériaux céramiques, qui cassent irrémédiablement si les efforts qu'ils doivent supporter dépassent localement un certain niveau.

On comprendra, dès lors, que la mise en œuvre de matériaux céramiques dans des applications faisant traditionnellement appel à des métaux ne puisse être sérieusement envisagée qu'au prix d'une révision profonde des modes de pensée auxquels les bureaux d'études ont été habitués depuis de nombreuses années en disposant de ce que l'on pourrait appeler l'alibi de la déformation plastique des métaux. Avec les matériaux céramiques, il faut être capable de déterminer avec précision la répartition des efforts mécaniques imposés à une pièce en service, et ne pas craindre de remettre en question le dessin des pièces présentant des zones où les efforts risquent d'atteindre des niveaux trop élevés.

Pollutions réduites

L'idée d'introduire des matériaux céramiques dans les moteurs thermiques n'est pas nouvelle ; mais c'est seulement à partir de 1970 que les progrès des matériaux et des connaissances au sujet de leur comportement ont permis, à la plupart des pays industrialisés, de s'engager dans cette voie avec de sérieuses chances de succès. A l'origine, l'objectif était de rendre les moteurs à turbine de faible puissance compétitifs, du point de vue de la consommation énergétique, par rapport aux moteurs thermiques habituels.

Le moteur à turbine présente, en effet, au regard des moteurs à pistons, bien des attraits : encombrement moindre, plus grande simplicité, pollutions réduites, entre autres. Mais alors qu'il s'est imposé dans l'aéronautique depuis la dernière guerre, compte tenu des niveaux de puissance atteints, en revanche, il s'est toujours révélé trop « gourmand » en carburant face à ses concurrents à pistons, chaque fois qu'il s'est agi d'assurer la traction d'un véhicule terrestre. Or on savait que la consommation d'un moteur à turbine de quelque 200 chevaux deviendrait inférieure à celle d'un moteur Diesel de même puissance si l'on était capable d'élever sa température de fonctionnement au-delà de 1 200 °C. Cela supposait que les alliages métalliques traditionnels soient remplacés par d'autres matériaux possédant une température de fusion plus élevée. Compte tenu du niveau de température en cause, le problème des matériaux n'admettait guère que deux solutions :

● L'utilisation d'alliages métalliques nouveaux, dits « superalliages », malheureusement très sensibles aux divers types de corrosion ;

● La mise au point de produits céramiques.

Aussi, l'apparition de matériaux céramiques à base de carbure et de nitrure de silicium présentant une résistance mécanique remarquable suscita-t-elle un intérêt considérable de la part des motoristes. Cela se traduisit aux Etats-Unis par le démarrage, dès 1972, d'une étude de faisabilité financée par l'agence fédérale ARPA (Advanced Research Projects Agency) à laquelle étaient associés Ford et Westinghouse.

L'Allemagne fédérale ne tarda pas à suivre l'exemple américain : en 1974, sept industriels de ce pays décidaient d'unir leurs efforts pour mener à bien une étude du même type, avec le soutien du ministère ouest-allemand de l'industrie : il s'agit de quatre céramistes (Rosenthal, Degussa, Annawerke et Feldmühle) et de trois motoristes (Volkswagen, Daimler-Benz et M.T.U.). Dans les deux cas, les objectifs comportaient l'évaluation au banc moteur d'organes céramiques : chambre de combustion, aubes fixes et mobiles, disques de rotors et échangeur de chaleur.

En 1977, les Américains (dont l'engagement s'était accru entre-temps avec l'entrée en lice de General Electric et Garrett, notamment) et les Allemands déclaraient, lors d'un congrès à Newport, que *« les derniers obstacles à l'utilisation des matériaux céramiques dans les moteurs à turbine pouvaient être considérés comme supprimés »*. Cependant, les résultats de leurs travaux faisaient clairement sentir que, alors que les obstacles de faisabilité *« pouvaient être considérés comme supprimés »*, d'autres surgissaient, technologiques cette fois, tels que les problèmes de liaison entre les disques céramiques et l'arbre métallique, entre les disques et les aubes... qui ne permettaient pas de penser que la « turbine en poterie » serait en passe de devenir une réalité quotidienne avant une bonne dizaine d'années.

Les industriels des deux pays, imités par Fiat en Italie et vraisemblablement par les constructeurs japonais — lesquels ne laissent, à l'heure actuelle encore, échapper que très peu de renseignements sur leurs travaux, — se *sont* alors demandés, *tout en* maintenant leur effort à propos du moteur à turbine, si l'expérience et les moyens qu'ils avaient rassemblés à cette occasion ne pourraient pas trouver à s'employer dans des études présentant des perspectives de débouchés industriels plus proches. C'est ainsi que l'on s'est tourné vers le moteur Diesel. Les projets mis sur pied visent à améliorer le rendement énergétique des moteurs grâce à l'isolation thermique de l'ensemble de la chambre de combustion et du système d'échappement. On peut espérer ainsi récupérer bon nombre de calories actuellement dissipées dans la culasse.

La taille et le poids du système de refroidissement s'en trouveront réduits, et les calories récupérées serviront à augmenter la température et la vitesse des gaz d'échappement, ce qui permettra de faire fonctionner un turbo-compresseur de *suralimentation* (ce dispositif, qui commence à être familier au public, comprend une turbine mise en rotation par les gaz d'échappement et un compresseur, entraîné par la turbine, qui a pour effet de comprimer l'air avant *son admission* dans la chambre de combustion).

Les difficultés technologiques ne sont pas négligeables : les pistons, pièces très sollicitées, devront comporter des parties *céramiques* ; les *composants céramiques* de la culasse devront probablement y être insérés au moment de la coulée du métal, ce qui pose d'importants problèmes de fonderie... Toutefois les résultats actuels laissent espérer que les objectifs, plus accessibles que dans le cas du moteur à turbine, pourront être atteints dans des délais de cinq à dix ans.

Les matériaux « vedettes » sont indiscutablement le carbure et le nitrure de silicium. Nous donnerons ici quelques indications sur les *conditions de leur élaboration*, auxquelles est sensible leur comportement en service ainsi qu'on le verra plus loin. Si les technologies et la connaissance des mécanismes physico-chimiques fondamentaux ont progressé, il n'en *reste* pas moins que l'élaboration des matériaux céramiques, y compris ceux qui nous intéressent ici, n'est pas complètement éloignée, à l'heure actuelle, de l'art ancestral du potier.

Cela tient en fait à la température de fusion élevée des matériaux — et donc à la « spécificité céramique » telle que nous l'avons définie, — qui interdit leur élaboration à partir d'une phase liquide, comme on peut le faire des métaux. On est donc obligé de recourir à ce que l'on appelle désormais une opération de « frittage » et qui correspond, ni plus ni moins, à ce que faisaient les potiers d'antan — mais, de même que monsieur Jourdain faisait de la prose, — sans le savoir !

Le procédé consiste à partir d'une matière première pulvérulente à laquelle on adjoint un liant qui permet son compactage à la forme de l'objet que l'on souhaite réaliser. On obtient ainsi un objet « cru » que l'on consolide, après élimination du liant, par un traitement thermique à une température inférieure à sa température de fusion totale. On appelle « frittage » la transfor*mation que subit l'objet au cours* de cette etape. On la complète éventuellement par une opération d'usinage pour donner à l'objet « fritté » ou « cuit » sa forme et ses dimensions définitives.

Au début du frittage, après le départ du liant, l'objet cru se présente comme un empilement de grains de poudre présentant entre eux des contacts et dont la surface externe, en dehors de ces contacts, délimite des pores. Au cours du frittage, la surface des pores *diminue, tandis que celle* des contacts entre grains augmente. Le premier de ces deux phénomènes libère de l'énergie, laquelle est consommée par le second. On voit donc immédiatement que le frittage « naturel » n'est pas une fatalité : il ne peut se produire que si le bilan énergétique global le permet. Ainsi, si la croissance des contacts entre grains de poudre exige plus d'énergie que n'en peut fournir la diminution de la surface des pores, le frittage ne peut avoir lieu. C'est malheureusement ce qui se produit lorsqu'on part de poudre de carbure ou de nitrure de silicium, pour des raisons encore obscures mais qui seraient liées à la nature des liaisons entre atomes dans ces composés. *Toujours est-il qu'on* a dû adapter au cas de ces matériaux des solutions connues pour « activer » le frittage et rendre possible ce qui ne l'était pas « naturellement ».

Les produits actuellement proposés par un certain nombre de céramistes américains, allemands, anglais, et désormais français, sont le résultat de l'application de deux types de solutions :

● La première consiste à fournir un apport d'énergie complémentaire pour pallier l'insuffisance de celle libérée par la diminution de la surface des pores de l'objet en cours de frittage ; cela peut être réalisé soit par l'application d'une pression pendant le frittage (on fait alors du « frittage sous charge »), soit en favorisant l'intervention d'une ou plusieurs réactions chimiques au sein de l'objet (on parle alors de « frittage-réaction »).

● La seconde solution repose *sur l'incorporation* à *la poudre* de départ d'additifs permettant d'augmenter l'énergie libérée par la diminution de la surface des pores de l'objet en cours de frittage et/ou de réduire celle nécessaire à la croissance des contacts entre grains de poudre.

C'est en particulier au nitrure de silicium fritté sous charge (Hot Pressed Silicon Nitride ou H.P.S.N.) que l'on a recours chez Ford pour les disques de turbine, tandis qu'une variété de nitrure de silicium obtenue par frittage-réaction (Reaction - Bonded Silicon Nitride ou R.B.S.N.) semble donner satisfaction pour les aubes. Celles-ci sont cependant en nitrure fritté sous charge chez Garrett. Le carbure de silicium obtenu par frittage (réaction suivant le procédé REFEL développé dans les laboratoires de l'UKAEA, équivalent britannique du Commissariat à l'énergie atomique) est, lui, un candidat sérieux aux Etats-Unis comme en Allemagne pour les chambres de combustion des moteurs à turbine. Par ailleurs, la Société Cummins aux Etats-Unis expérimente, depuis deux ans, un moteur Diesel prototype dont les têtes de pistons sont en nitrure de silicium fritté sous charge.

Le « frittage »

En Allemagne, un véhicule équipé d'un moteur Diesel comportant des inserts en nitrure de silicium obtenu par frittage-réaction avait déjà parcouru, l'an passé, plus de 15 000 kilomètres. Enfin, on voit actuellement apparaître sur le marché, en provenance des Etats-Unis, diverses pièces en carbure de silicium fritté grâce à des additions de bore et de carboné, suivant un procédé mis au point dans les laboratoires de General Electric.

Les résultats prometteurs d'ores et déjà obtenus à l'étranger ne témoignent pas seulement des progrès réalisés dans l'élaboration des matériaux. Ils sont aussi le fruit d'une réflexion méthodologique particulièrement féconde et d'une étroite et exemplaire collaboration entre fabricants (céramistes) et utilisateurs (motoristes) à propos de la mise en œuvre des *produits céramiques*. A ce stade, on rencontre deux types de problèmes.

Le premier a déjà été évoqué et se pose au niveau des bureaux d'études : ceux-ci doivent être capables de caractériser avec précision les sollicitations dont les organes céramiques seront l'objet en service. Ils ont pour cela la ressource de faire appel aux méthodes numériques de calcul qui ont déjà fait leurs preuves dans le cas des métaux pour des applications de pointe, *dans l'aéronautique notamment*.

Le second problème est plus subtil : il concerne la qualification et le contrôle des pièces céramiques. Leur comportement en service est, en effet, gouverné par les amorces de fissures que l'on y rencontre à l'échelle microscopique et qui proviennent soit de l'élaboration, soit de l'usinage des pièces. Or, à l'intérieur d'une même fabrication, il est inconcevable que de tels défauts soient rigoureusement les mêmes d'une pièce à l'autre. Soumises à des efforts mécaniques, les pièces céramiques ont, de ce fait, un comportement tout à fait aléatoire.

Pour s'affranchir de cette difficulté, on a mis au point une procédure astucieuse. Elle s'appuie *sur* un essai *hors moteur des* pièces, passé dans les mœurs sous le nom de « test d'épreuve » (proof-testing). Cet essai consiste à appliquer pendant un temps bref à chaque pièce d'un lot des efforts répartis de manière aussi voisine que possible des sollicitations en service réel, tout en en dépassant largement leur niveau normal. Au cours d'un tel essai, un certain nombre de pièces sont éliminées mais on peut garantir que les survivantes ne présentent pas de défauts de taille supérieure à une valeur donnée.

(*) Chercheur au Centre des matériaux de l'Ecole des mines de Paris.

Les études en France

EN France des études concernant les matériaux céramiques ont été initiées et poursuivies depuis sept ans à l'instigation et avec le soutien du ministère de la défense (Direction des recherches, études et techniques), relayé désormais par le ministère de l'industrie. Le centre des matériaux de l'Ecole des mines de Paris a été associé dès le départ à ce programme.

Il a d'emblée été choisi de mettre l'accent sur les produits obtenus par frittage-réaction. Au regard des matériaux élaborés par *les* autres *procédés* (frittage sous charge ou sans charge mais avec ajouts activants), ils présentent, en effet, l'avantage de pouvoir être fabriqués à meilleur coût dans une plus grande variété de géométries et moyennant *des efforts de développement* industriel moins importants. La société Céraver filiale de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), elle aussi soutenue par le ministère de la défense, sera d'ailleurs en mesure de mettre sur le marché, dans les prochains mois, des produits à base de nitrure de silicium mis au point dans les laboratoires de l'Ecole des mines ainsi que dans ses propres services.

D'autres organismes de recherche se sont intéressés et s'intéressent encore à des matériaux de la même famille, notamment à l'université de Limoges. Signalons enfin que le laboratoire central de recherche de la C.E.E. se penche de son côté sur les problèmes posés par le frittage du carbure de silicium additionné de bore et de carbone.

Du côté des utilisateurs potentiels, seule la Régie Renault à notre connaissance est engagée, à partir de cette année, dans un programme visant à expérimenter des *organes de moteurs céramiques*. Il s'agit d'un projet soutenu en particulier par la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Le centre des matériaux de l'Ecole des mines, l'Ecole centrale de Lyon et la société le Moteur moderne y sont associés.

Pour ce qui concerne les moteurs à turbine, aucun projet précis n'a encore été formulé. La société Turboméca suit néanmoins avec intérêt les travaux effectués à l'étranger et en France ; elle participe même directement aux études fondamentales dans lesquelles le centre des matériaux de l'Ecole des mines est engagé.

J.-P. T.

LIVRES
De Thalès à Einstein

L'histoire des sciences est un genre quelque peu négligé en France, bien qu'un regain d'intérêt semble s'être manifesté ces dernières années. Il a paru des ouvrages plus ou moins érudits, donnant souvent une bonne vue d'ensemble de telle ou telle période, ou analysant la démarche de tel savant. Le livre de Jean Rosmorduc, qui embrasse en moins de deux cents pages trente siècles de découvertes en physique et en chimie, ne peut évidemment que donner une vue rapide de quelques étapes du développement scientifique. Mais il le fait avec une certaine sûreté de jugement, et dans un langage d'une grande simplicité.

C'est une introduction à des ouvrages plus fouillés ; c'est aussi une tentative de fournir au lecteur *« quelques clés qui lui permettront peut-être de comprendre le processus qui a conduit les sciences physiques à jouer, dans le monde contemporain, le rôle qui est le leur ; à entrevoir peut-être aussi les raisons qui poussent certains à les situer au premier rang des fléaux de notre époque, à leur attribuer tous les maux d'une société dont elles sont, il est vrai, une composante essentielle »*.

Pour faire apparaître ces *« quelques clés »*, l'auteur a bien évidemment fait des choix, et on peut les contester ; il ne paraît cependant pas facile de prouver que d'autres choix auraient été meilleurs. Peut-être, cependant, faut-il reprocher à ce livre de s'arrêter, comme le dit le titre, à Einstein.

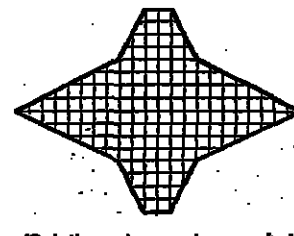
Il ignore presque entièrement la révolution quantique des années 20 et la complète réorientation qu'elle a imposée à la physique, puis à la chimie. Sans doute eût-il été plus difficile d'en parler au niveau de simplicité auquel se tient le livre, mais l'effort valait d'être tenté. Einstein est nécessaire pour comprendre l'énergie nucléaire, mais Heisenberg et Schrödinger le sont tout autant pour comprendre le transistor. — M. A.

■ DE THALES A EINSTEIN, de Jean Rosmorduc. Editions Etudes vivantes, 174 pages. Environ 43 F.

EN TOUTE LOGIQUE
La quadrature des polygones

(Problème N° 164)

L'art de découper des figures *géométriques pour assembler les* morceaux en d'autres figures est une source d'inspiration régulière pour les amateurs de jeux mathématiques. L'objectif est toujours le but traditionnel de la mystique géométrique : obtenir le carré. Les figures classiques ont été pratiquement toutes explorées, il reste à découper des figures moins régulières. C'est ce qu'est parvenu à réaliser Thierry Desimeur avec la figure ci-dessous. Saurez-vous en faire un carré avec huit morceaux ?



(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

(Solution du problème N° 163)

Si la cour décide que Protagoras a raison et gagne son procès, le problème est résolu. Mais, en fait, la cour ne peut juger que du passé, des événements résolus, et non d'elle-même et du jugement qu'elle est en train de passer. Aussi, puisque, jusqu'au passé immédiat, l'étudiant n'a pas encore gagné de cause, elle doit lui donner raison de ne pas avoir payé. Mais, aussitôt après, dès l'instant qui suit l'arrêt, l'étudiant change de statut : il a gagné une cause. Protagoras peut donc soutenir à juste titre, dans un second procès, que l'étudiant lui doit de l'argent, et gagner, à coup sûr, le second procès. Il *fallait deux procès et non un seul.*

PIERRE BERLOQUIN.

LES RISQUES DES DIFFÉRENTES ÉNERGIES

Le charbon reste le plus dangereux

« L'énergie solaire est-elle plus dangereuse que le nucléaire ? » Sous ce titre quelque peu provocateur, M. Herbert Inhaber, conseiller scientifique auprès de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, présentait, en mai 1978, aux lecteurs de la revue britannique New Scientist, *les résultats d'une étude menée par cet organisme officiel ; effectivement, cette étude, fort controversée depuis, concluait que, tant pour les professionnels que pour le grand public, l'utilisation généralisée de l'énergie solaire ne serait sans doute pas aussi inoffensive qu'il peut y paraître à première vue (1).*

Estimant qu'il est difficile de faire un travail de prospective suffisamment fiable sur les retombées d'une forme d'énergie qui n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements, les organisateurs du colloque sur les risques sanitaires des différentes énergies, qui a eu lieu du 24 au 26 janvier à Paris (2), avaient surtout mis l'accent sur les filières énergétiques les plus développées aujourd'hui : charbon, pétrole, gaz et nucléaire.

Aucune conclusion inattendue : dans les conditions actuelles, le charbon reste la forme d'énergie la plus dangereuse, et c'est l'utilisation du gaz naturel qui pose le moins de problèmes ; entre les deux, par ordre de « dangerosité » décroissante, le fuel et le nucléaire. Etablir cette hiérarchie, déjà bien connue, n'était pas le but de ce colloque : il a surtout mis utilement en évidence les difficultés méthodologiques qui pèsent, et pèseront encore longtemps, sur ce type d'études comparatives.

En 1975, la production de la même quantité d'électricité pouvait être, suivant le combustible utilisé, à l'origine d'un nombre de décès variable dans un rapport d'environ un à cent : produire dix milliards de kilowatts-heures à partir de charbon provoquait un nombre de morts compris entre dix et deux cents ; la « fourchette » était de trois à cent cinquante morts par le fuel, de un à trois morts pour le nucléaire et de zéro à deux morts pour le gaz. Ces chiffres cités par le professeur Hamilton, du Brookhaven National Laboratory (Etats-Unis), montrent, par leur imprécision même, toute la difficulté qu'il peut y avoir à dresser des comparaisons sûres entre les différentes sources d'énergie. Et encore, comme l'ont montré plusieurs intervenants, elles peuvent recouvrir des réalités fort différentes.

Le nombre de « jours perdus »

Tous les chiffres cités, par exemple, mettent à l'évidence le charbon au pilori : qu'il s'agisse du nombre de morts directement provoquées, dans les mines ou par maladie professionnelle, ou seulement induits (du fait de la pollution atmosphérique, en particulier par l'anhydride sulfureux), le charbon est toujours perdant : mais si le premier chiffre s'appuie sur des données bien connues d'accidents ou d'affections professionnelles, le second, qui mesure ici l'impact sur le public, n'est que le fruit d'estimations ou d'enquêtes épidémiologiques forcément imprécises. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il n'est pas permis, pour autant, de condamner le charbon : la pollution comme le nombre d'accidents ne cessent de baisser ; nul ne sait ce que ces conséquences deviendront si l'on utilise le charbon sous de nouvelles formes (gazéifié ou liquéfié) et si on cesse de l'extraire mécaniquement en le transformant *in situ* au sein du gisement même.

Les mêmes remarques peuvent être faites pour d'autres analyses de filière, et par exemple pour la filière nucléaire : les chiffres globaux qu'on peut donner sont, en fait, la somme de risques de nature fort différente : risque dans la mine, risque dans la construction des centrales, tous deux bien connus, mais aussi risque lié à la pollution radioactive qu'un fonctionnement normal impose aux travailleurs et à la population environnante, et dont le calcul repose sur l'extrapolation d'études épidémiologiques concernant des doses de rayonnement très supérieures aux doses normalement reçues ; risque accidentel, enfin, dont l'estimation appartient pour sa part aux calculs de probabilités.

De même, le risque peut-il être apprécié fort différemment selon que l'on se place d'un point de vue individuel, ou du point de vue de la collectivité. M. Fagnani (INSERM, Centre d'études sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire), utilisant comme indice de comparaison le « nombre de jours perdus » (en estimant qu'un décès est équivalent à 6 000 « jours perdus »), a présenté ainsi une comparaison entre trois filières, le nucléaire (centrales à eau pressurisée), le fuel et le charbon. En considérant une unité de production d'électricité de 1 000 mégawatts fonctionnant 5 670 heures dans l'année, l'utilisation du charbon entraîne chez les travailleurs la perte de 33 600 à 35 800 jours par an, celle du fuel 1 640, et celle du nucléaire 2 900 (1 760 jours perdus en raison des risques de nature non nucléaire, et 1 140 en raison du risque radiologique théorique) : pour la collectivité, le nucléaire est donc plus coûteux en jours perdus que le fuel. Mais l'individu court moins de risques s'il travaille dans le nucléaire. En effet, 475 personnes travailleront dans la filière nucléaire, ce qui représente en moyenne 6,1 jours perdus par travailleur contre 7 jours perdus par travailleur dans la filière fuel (232 personnes concernées) et environ vingt dans la filière charbon (1 714 personnes).

Un autre facteur peut être intéressant à noter, c'est que l'utilisation du fuel ou du charbon conduit à « exporter » le danger : 90 % des jours perdus dans la filière nucléaire seront perdus en France contre environ 10 % dans les deux autres filières.

Pour ce qui concerne les risques pour le public en fonctionnement normal (3), l'étude de M. Fagnani donne, de nouveau, nettement l'avantage au nucléaire : cent jours perdus par an dans cette filière contre deux mille pour le fuel et quatre mille cinq cents pour le charbon.

Toutes les études présentées lors du colloque montrent bien qu'un long chemin reste à parcourir pour pouvoir un jour, si c'est possible, tirer des conclusions définitives. Au niveau individuel, tout d'abord plusieurs orateurs ont souligné que la perception du risque (le risque « subjectif ») dépend de facteurs bien difficiles à évaluer, comme l'aspect volontaire ou non de l'activité qui entraîne le danger (on accepte plus facilement les risques liés au tabac si l'on fume que si l'on ne fume pas), la maîtrise qu'on peut en avoir (le conducteur d'une automobile tend à minimiser le risque qu'il court, tandis que son passager peut avoir le comportement inverse) ou la nouveauté. De même a-t-on souligné l'importance des medias en rappelant que le public tend, quand il les compare, à majorer les risques dont on parle beaucoup (agressions nocturnes par exemple) et à minorer ceux qui ne font jamais la « une » (accidents domestiques).

Est-ce à dire que les « décideurs » doivent négliger l'opinion du public ? « *On ne peut pas ne pas tenir compte de la mentalité des gens* », a affirmé le professeur Maurice Tubiana (Institut Gustave-Roussy). Sans compter que, comme l'a souligné en conclusion le professeur Chrétien (hôpital Laennec), qui présidait le colloque, il n'est certainement pas possible de tout quantifier dans une seule « unité de nuisance », et que des facteurs comme la qualité de la vie ont aussi leur importance.

XAVIER WEEGER.

(1) Notamment parce que cette utilisation imposerait la mise en œuvre de très grandes quantités de matériaux (métaux, verre, par exemple) et passerait par un recours très large à des activités (construction et travaux publics, par exemple) relativement dangereuses.

(2) Placé sous le patronage de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), ce colloque était organisé par la Société française d'énergie nucléaire, l'Association française des techniciens du pétrole, l'Association technique du gaz, l'Institut français de l'énergie et la Société des industries minérales.

(3) Des comparaisons quantifiées sur les problèmes accidentels ne sont pas réalisables, note M. Fagnani, car les filières fuel et charbon n'ont pas fait l'objet d'études comparables à celles réalisées pour le nucléaire (accidents dans les raffineries ; ruptures de terril).

● RECTIFICATIF. — L'article « Nos cousins les poissons » commençait, dans nos premières éditions datées 23 janvier, par « *L'hypothèse des vertébrés...* ». Il s'agissait, bien évidemment, d'une erreur typographique et il fallait lire : « *L'hypophyse des vertébrés...* ».

Les effets biologiques des faibles doses de radiations ionisantes

Par le professeur MAURICE TUBIANA (*)

Tout être vivant est exposé à une irradiation naturelle (rayons cosmiques, radium, thorium, etc.), qui délivre une dose égale, dans la région parisienne, à 100 mrem/an (1), et qui est environ le double dans les régions à sol granitique (Bretagne, Massif Central, vallées vosgiennes). A ce fond naturel inévitable, l'homme a ajouté plusieurs causes d'irradiation artificielle. La plus importante quantitativement est l'irradiation médicale. La plupart des examens radiologiques causent des irradiations variant entre 100 mrem et quelques rem. La dose moyenne annuelle par personne due au radiodiagnostic est en France d'environ 50 à 100 mrem avec, bien entendu, des écarts considérables d'un sujet à l'autre.

Parmi les autres sources d'irradiation, citons les vols supersoniques (en raison des rayons cosmiques), les montres à cadrans luminescents et, bien entendu, l'énergie nucléaire. Le comité scientifique des Nations unies a, en 1977, estimé que si 60 % de l'énergie électrique était produite par des centrales nucléaires, l'irradiation, due à l'extraction de l'uranium, au fonctionnement des centrales, aux déchets atomiques, à la contamination de la chaîne alimentaire, causerait au total une dose de 2 à 3 mrem/an.

De tous les agents physiques ou chimiques potentiellement nocifs présents dans l'environnement de l'homme moderne, les radiations sont l'agent le mieux connu et celui qui a été le plus étudié. L'estimation des risques de faibles doses a fait récemment l'objet de plusieurs rapports : du comité scientifique des Nations unies en 1977, de la Commission internationale de protection contre les radiations et de l'Académie des sciences américaine en 1979. Enfin, elle a été au centre des discussions du congrès international de radiobiologie (Tokyo, mai 1979).

Outre l'expérimentation, nos connaissances reposent sur l'observation de centaines de milliers de sujets irradiés : malades traités par radiothérapie, radiologistes et manipulateurs de radiologie, survivants des explosions atomiques, ouvriers des mines d'uranium, etc. Les comités d'experts n'ont pas retenu les résultats d'enquêtes épidémiologiques, dont la presse a cependant beaucoup parlé (étude de Mancuso, Stewart et Kneale sur les travailleurs de Hanford, de Johnson sur les habitants du Colorado, etc.), et les débats du congrès international de radiobiologie ont montré que c'était en raison de critiques méthodologiques et statistiques qui rendent leurs résultats incertains et d'ailleurs contradictoires.

Chez les malades traités par radiothérapie pour affection rhumatismale, on observe une petite augmentation de la fréquence des cancers et des leucémies à partir d'une dose de quelques centaines de rem, augmentation qui est similaire à celle constatée chez les survivants de Nagasaki, qui ont, eux aussi, été irradiés par des rayons X ou gamma. Chez ceux-ci, aucune augmentation de la fréquence des cancers n'a été constatée chez les sujets ayant reçu moins de 100 rem ; pour des doses supérieures, la fréquence des cancers et des leucémies est d'autant plus élevée que la dose a été plus importante. A Hiroshima, où l'irradiation par neutrons avait été prédominante, une augmentation de la fréquence des cancers est observée pour des doses plus faibles.

Enfin chez les radiologistes ayant professé entre 1920 et 1939, la fréquence des leucémies a été augmentée. Par contre, chez ceux ayant exercé postérieurement à 1948, donc à un moment où l'effet des radiations était mieux connu et où les doses reçues ne dépassaient pas les normes de radioprotection, aucune augmentation de la fréquence des cancers n'a été observée.

Un tiers de cigarette par an

Ainsi l'effet cancérogène de quelques centaines de rem est certain, mais l'effet éventuel de doses plus faibles n'a pas pu être estimé sur les dizaines de milliers d'adultes étudiés, ce qui ne prouve pas son absence mais montre que s'il en existe un, celui-ci est petit. Dès lors, comment, à partir des effets observés après quelques centaines de rem, évaluer les risques éventuels des doses variant entre 0,1 rem et quelques rem ? Un exemple soulignera les difficultés d'une telle extrapolation. Entre trois et quarante cigarettes par jour, la fréquence des cancers du poumon est proportionnelle au nombre de cigarettes. Peut-on, à partir de cela, calculer par une règle de trois, le risque d'une cigarette par mois, ou par an ? Une telle extrapolation risquerait d'aboutir à une surestimation du risque à moins de bien connaître la relation liant la dose et l'effet.

Pour en revenir aux radiations, dans le cas des neutrons, l'effet semble proportionnel à la dose et ne paraît pas nul, même pour des doses faibles de l'ordre de quelques dizaines de rads, une extrapolation linéaire est donc légitime. Au contraire, dans le cas des rayons X l'effet ne paraît pas proportionnel à la dose, ainsi par exemple à Nagasaki l'effet cancérogène de 150 rads est inférieur à la moitié de celui observé après 300 rads ; une extrapolation linéaire basée sur la règle de la proportionnalité risquerait donc de surestimer le risque.

C'est pourquoi la plupart des experts de l'Académie des sciences américaine ont estimé qu'il serait préférable de recourir, pour les rayons X, à un polynôme du second degré mieux en accord avec les données expérimentales et les considérations théoriques ; celui-ci, pour les faibles doses, prédit un risque quatre à dix fois inférieur à celui d'une relation linéaire. Néanmoins, une majorité d'experts reste attachée à une extrapolation linéaire qui a le mérite de fournir une limite supérieure du risque, ce qui est l'information essentielle. Le comité scientifique des Nations unies arrive à une prédiction maximale d'environ cent cancers (tous types réunis) par million d'habitants et par rem. Le risque réel est vraisemblablement situé entre zéro et ce chiffre. Le rapport de l'Académie des sciences américaine et la Commission internationale de protection aboutissent à des estimations voisines.

En France, le radiodiagnostic, comme nous l'avons vu, entraîne une irridiation qui est d'environ 50 à 100 millirem par personne et par an, soit pendant une vie une dose moyenne cumulée de 2 à 4 rads. Celle-ci, dans l'hypothèse la plus pessimiste, provoquerait donc dans une population d'un million d'habitants au maximum deux cents cancers s'ajoutant aux deux cent cinquante mille cancers spontanés survenant dans cette même population ; l'accroissement serait donc inférieur à un pour mille.

Même dans cette hypothèse pessimiste, le bénéfice du radiodiagnostic, c'est-à-dire le gain en vies obtenu grâce à un diagnostic plus précoce de certaines maladies, serait de loin supérieur. D'ailleurs, on peut, en évaluant de la même manière les risques du tabac ou de l'alcool, montrer que 50 millirem-an seraient l'équivalent d'une cigarette supplémentaire tous les deux mois, ou de 0,5 litre de vin tous les deux mois. L'irradiation causée par les centrales nucléaires est, nous l'avons vu, encore bien moindre et est égale, pour quelqu'un vivant à proximité d'une centrale, au supplément de dose que causerait un court séjour aux sports d'hiver à cause des rayons cosmiques ; le risque cancérogène serait équivalent à celui causé par un tiers de cigarette fumé une fois par an.

Une psychose préjudiciable

Etant donnée la disproportion entre le nombre de cancers spontanés et le nombre de cancers ainsi provoqués, on ne peut pas espérer vérifier la validité de ces approximations puisqu'il faudrait des millions de sujets suivis pendant des périodes très longues.

Une vaste enquête portant sur tous les enfants nés en Grande-Bretagne depuis la dernière guerre a cependant montré une faible augmentation de la fréquence des cancers chez les enfants irradiés en fin de grossesse à l'occasion d'un examen pelvimétrique effectué avant l'accouchement. Ces résultats fort importants ont soulevé une objection : les enfants qui ont été irradiés *in utero* étaient-ils comparables aux non-irradiés ? Certains de ces examens radiologiques ont sans doute été proscrits parce que la grossesse n'était pas tout à fait normale et que l'on craignait des anomalies. D'autant que chez les enfants ayant été irradiés en fin de grossesse à Hiroshima ou à Nagasaki, il n'y a pas d'augmentation de la fréquence des cancers.

Cependant, même en admettant l'existence de cet effet cancérogène, celui-ci apparaîtrait relativement faible (environ un cas de cancer sur deux mille enfants irradiés). Il montrerait que la radiosensibilité du fœtus est environ quatre fois plus grande que celle des enfants ou des adultes et ne remettrait pas en cause les estimations précédentes tout en soulignant la nécessité de précautions particulières chez les femmes enceintes.

Au total donc, les prédictions même effectuées dans les hypothèses pessimistes ne justifient pas une psychose des examens radiologiques qui risquerait d'avoir des effets préjudiciables pour la santé. Il est, par contre, légitime d'éviter les examens inutiles (telle la répétition des examens systématiques par plusieurs administrations) et surtout de prendre toutes mesures pour réduire les doses au cours des examens. Grâce à des générateurs modernes, des détecteurs plus sensibles, une meilleure délimitation du faisceau, les radiologistes expérimentés peuvent y parvenir sans altérer la qualité des renseignements diagnostiques.

Malheureusement, tous les examens radiologiques ne sont pas encore effectués dans ces conditions. Elles ne justifient pas non plus les craintes causées par les centrales électro-nucléaires en fonctionnement normal. Quant au risque d'accident remarquons simplement qu'il existe dans le monde plusieurs centaines de réacteurs dont certains fonctionnent depuis plusieurs décennies et qu'un seul accident, celui de Harrisburg (Etats-Unis), au printemps dernier, a causé une irradiation des populations habitant près de la centrale égale à environ 2 millirem, soit l'équivalent d'un séjour de quelques jours aux sports d'hiver.

D'ailleurs, parler des risques sanitaires des centrales conduit à les comparer à ceux entraînés par les autres modes de production de l'énergie : charbon, pétrole, hydro-électricité. Cette comparaison vient de faire l'objet d'un colloque qui a montré que le nucléaire était l'un de ceux qui présentaient le moins de risques.

Toute activité humaine comporte des risques, il est illusoire de vouloir les faire disparaître, mais on doit tenter de les minimiser. On ne peut espérer y parvenir que grâce à des évaluations objectives, basées sur des travaux d'experts internationaux et en se libérant des réactions subjectives et des idées préconçues.

(*) Professeur à la faculté de médecine de Paris-Sud, chef du département des radiations à l'Institut Gustave-Roussy, directeur de l'Institut de radiologie clinique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

(1) Le rem (abréviation de « roentgen equivalent for man ») est une unité de dose équivalant au rad, mais qui tient compte des effets biologiques du rayonnement considéré. Le rad est l'unité de dose absorbée d'un rayonnement ionisant équivalant à 100 ergs par gramme de substance irradiée.

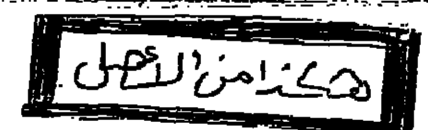
PRINCIPALES SOURCES D'IRRADIATION EN FRANCE

(Source : UNSCEAR 1977 et Rapport Académie des sciences de Washington 1979.)

IRRADIATION NATURELLE	Dose moyenne (mrem/an) (région parisienne)	Variations en France
Rayons cosmiques	30	100 à 2 500 m d'altitude.
Radioactivité sol	46	200 dans régions granitiques.
Radioéléments naturels incorporés dans organisme (^{40}K, Ra, Th, etc.)	24	200 dans régions où eau riche en radioactivité.
	100	250 à 300 en Bretagne, Massif Central, etc.

IRRADIATION D'ORIGINE HUMAINE	Valeur moyenne rapportée à ensemble population (mrem/an)	
Radiologie médicale	100 (1)	Ecarts individuels considérables selon âge et fréquence examens radiologiques.
Dose due en 1977 aux retombées essais nucléaires aériens (effectuées essentiellement en 1956-1962) ..	5	
Voyages aériens	0,1	Ecarts individuels considérables : atteignant 250 à 500 pour équipages avions.
Production énergie nucléaire (sources d'irradiation externe et contamination interne) en 1976	0,15	Petites variations en fonction des lieux d'habitation atteint 5 mrem pour personne vivant à proximité immédiate centrale.
Dose prévue en 2000	2	
Montres à cadran lumineux .	0,50	Atteint 10 pour personnes portant régulièrement certains types de montres lumineuses.
Divers (engrais phosphaté, télévision, combustion charbon, etc.)	1	
TOTAL irradiations autres que médicales ou militaires, environ	4	

(1) Cette valeur a été calculée aux Etats-Unis. En France, le chiffre est sans doute voisin d'après les données du Service central de protection contre les radiations ionisantes et du ministère de la santé.



Démographie médicale : l'envers de la croissance

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, vient de mettre en place un groupe de travail sur la démographie médicale, présidé par le professeur Jean-Pierre Etienne. L'afflux, dans les cinq années à venir, de quelques dizaines de milliers de médecins supplémentaires fait en effet planer une réelle menace de sous-emploi (on recensait, à la fin de 1979, 1 434 médecins inscrits à l'A.N.P.E.) et la quasi-certitude d'une diminution du revenu des membres du corps médical.

Il devrait aussi entraîner une sensible multiplication des actes médicaux et, partant, une augmentation des dépenses de santé et du déficit de l'assurance-maladie.

Les grandes lignes de cette évolution ont été analysées dans un récent rapport du commissariat général au plan, et l'étude du CREDOC (Centre de recherche sur l'étude et l'observation des conditions de vie) concernant la « projection des dépenses de santé en 1985 » envisage d'autre part, pour les cinq années à venir, deux possibilités : soit une stagnation, soit une baisse sensible du pouvoir d'achat moyen par médecin.

Faut-il s'attendre, d'ici à 1985, à un bouleversement des comportements médicaux et assistera-t-on prochainement à des mouvements de grève comme celui qui vient de s'achever en Belgique ?

Nous publions ici l'analyse du rapport de la commission de la santé et de l'assurance-maladie du commissariat général au Plan, et le point de vue d'un médecin belge sur les conséquences d'une explosion démographique mal contrôlée du corps médical.

L'augmentation rapide du nombre de praticiens se fera-t-elle aux dépens du revenu des généralistes ?

La récente publication, par le commissariat général au Plan (1), d'un rapport sur la démographie médicale, réalisé par un groupe de *travail placé* sous la présidence du professeur Jean-Pierre Etienne, en apportant de nombreux éléments chiffrés, permet de disposer d'une véritable radiographie du corps médical français. S'il est relativement aisé de préciser quelles furent les grandes lignes de l'évolution démographique médicale au cours des dix dernières années, et s'il semble possible de percevoir, en termes quantitatifs, ce que seront les années à venir, il est, en revanche, plus difficile d'en tirer des conclusions quant aux réactions que suscitera, au sein de la profession médicale, *un bouleversement démographique* que les auteurs prévoient entre 1980 et 1985. Il ne fait aucun doute, pour eux, que l'on assistera durant cette période *« à de fortes tensions sur le niveau moyen d'activité des médecins libéraux »*. L'évolution brutale du nombre des médecins, jointe au désir manifesté par les pouvoirs publics de mieux contenir les dépenses de santé, devrait, en effet, aboutir prochainement à une diminution sensible du niveau d'activité — et de revenus — des médecins généralistes.

Entre 1968 et 1978, le nombre de doctorats d'Etat délivrés par les facultés de médecine a été multiplié par trois. On prévoit que, dans les vingt années à venir, le nombre global de médecins devrait passer de 110 000 à 180 000. L'essentiel de cette progression devrait se faire d'ici à 1985, à raison de six mille étudiants sélectionnés chaque année. On savait les médecins français très inégalement répartis sur l'ensemble du territoire, et on aurait pu supposer que la progression rapide du nombre de jeunes praticiens cherchant à s'installer *aurait contribué à réduire ces* inégalités. Tel ne semble pas être le cas.

L'analyse de l'évolution récente des densités médicales ne permet pas, en effet, d'enregistrer le moindre progrès vers une réduction des disparités régionales et départementales. Le déséquilibre persiste entre le sud de la France et la région parisienne, nettement plus médicalisés que le Nord, tout comme entre les départements sièges de C.H.U. et les autres, ainsi qu'entre les zones urbaines et les zones rurales. La densité moyenne actuelle (1 médecin pour 580 habitants) n'a donc guère de signification. Elle recouvre des variations très importantes, tant chez les généralistes (130 pour 100 000 habitants à Paris contre 44 en Moselle, par exemple) que chez les spécialistes : il existe quinze fois plus de spécialistes libéraux par habitant à Paris que dans le département de la Haute-Saône.

Si l'on excepte une légère amélioration dans l'implantation des omnipraticiens au sein d'un même département, tout se passait encore jusqu'à ces derniers mois comme si le critère de densité médicale ne constituait pas un élément de choix dans l'installation du jeune médecin. L'analyse comparative des études portant sur l'implantation des médecins en fonction de leur lieu de formation montre que les jeunes généralistes ont plus que leurs aînés tendance à s'installer dans la région où ils ont été formés. Cette faible mobilité géographique, si elle freine le mouvement vers une répartition plus égalitaire des médecins sur le territoire national, ne semble pas, à l'heure actuelle, avoir eu de répercussion globale sur le taux d'activité des praticiens.

En 1977, les médecins français travaillaient en moyenne 52,9 heures par semaine avec des variations importantes en fonction du sexe (40,2 heures pour les femmes contre 55 heures pour les hommes), de la spécialisation (les généralistes travaillent en moyenne 10 % de plus que leurs confrères spécialistes), et du lieu d'installation. En comparant ces chiffres à ceux fournis par une enquête de 1967 qui portait sur l'ensemble du corps médical français, on constate que l'activité individuelle des médecins n'a pas baissé au cours des dix dernières années, s'accroissant même en moyenne de près de 5 %.

Il faut cependant remarquer que toutes les générations n'ont pas également bénéficié de cet accroissement qui a essentiellement concerné les médecins de plus de cinquante-cinq ans (+ 15 %) alors que l'activité des moins de quarante ans a stagné, voire regressé.

Sélection et contingentement

Si l'on s'en tenait à de tels chiffres, il semblerait hasardeux d'envisager pour les années à venir une baisse du niveau d'activité des médecins français, et l'on pourrait parier à court et moyen terme sur le maintien d'un équilibre constant entre la progression de l'offre et celle de la demande. Cependant, les récentes mesures gouvernementales destinées à contenir les dépenses de santé jointes à l'impossibilité de définir, pour les années à venir, la nature des besoins dans ce domaine font qu'il est difficile d'envisager sérieusement la persistance d'un tel équilibre. Si les mesures de sélection au début des études médicales et de contingentement du corps des spécialistes sont maintenues, on peut avoir dès aujourd'hui une image globale de l'évolution des effectifs médicaux.

Cette évolution sera marquée par un taux de *féminisation* croissant et par une diminution du pourcentage des spécialistes. Ces derniers exerceront plus fréquemment qu'aujourd'hui dans le secteur public. L'un des éléments parfaitement prévisibles auquel la profession médicale risque d'être le plus sensible sera vraisemblablement la diminution de l'activité et du revenu des généralistes. Elle devrait se faire sentir dans les cinq prochaines années. Liée au plafonnement du nombre des spécialistes par une sélection croissante au niveau des C.E.S. (2), et, conséquence, à une augmentation du nombre des généralistes, cette diminution est estimée par les auteurs du rapport aux environs de 20 à 30 % pour la période située entre 1978 et 1985.

Une telle situation pourrait en outre être aggravée par une disparition progressive du statut de « généraliste de premier recours » au bénéfice de la demande directe formulée par le patient au spécialiste et par une fréquentation plus importante des services de consultations externes des C.H.U. Il est bien évident que de tels éléments, s'ils se concrétisaient, susciteraient d'importantes réactions chez les généralistes et pourraient entraîner une modification importante de leurs habitudes professionnelles afin de *maintenir leur activité et leurs* revenus.

La concurrence vraisemblable qui s'installerait entre médecine libérale et médecine publique, d'une part, et entre généralistes et spécialistes, d'autre part, ne pourrait manquer d'avoir de graves conséquences sur l'équilibre financier des différents régimes de la Sécurité sociale. « *C'est souligner,* estiment les auteurs du rapport, *l'urgence d'une réflexion de fond portant sur l'évaluation des actions de santé et la mise en place de systèmes d'information plus performants. Une évolution non contrôlée pourrait en effet faire courir le risque d'un éclatement du système sanitaire français.* »

Si la réduction de l'activité du médecin généraliste peut avoir des conséquences positives telles que l'accroissement du temps consacré à chaque patient ou l'essor des entreprises de formation médicale continue, il semble cependant difficile d'imaginer, qu'isolée, elle puisse concourir à une meilleure couverture sanitaire de la population. C'est pourquoi les auteurs du rapport insistent sur la nécessité de tout mettre en œuvre dans les mois et les années à venir pour adapter offre et demande en matière de santé tout en assurant le maintien de l'activité et le revenu des praticiens. « *Il convient peut-être dans ces conditions,* concluent-ils, *de mettre en avant des modalités de répartition plus égalitaire de l'activité entre les médecins libéraux, soit en ventilant les postes salariés à temps partiel, soit en limitant le nombre maximum d'actes pouvant être pratiqués par un médecin dans le cadre de son activité libérale.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Rapport de la commission de la santé et de l'assurance-maladie (VII[e] Plan). Commissariat général au Plan, 18, rue de Martignac, 75007 Paris. Tél. : 550-34-65.

(2) Les C.E.S. (certificats d'études spéciales) sont l'une des filières, avec l'internat des C.H.U., qui assure la formation des futurs spécialistes. La sélection a lieu au terme d'un cycle d'études plus ou moins long, selon les disciplines (entre deux et quatre ans).

EN BELGIQUE

Les conséquences de la pléthore

Il y a, aujourd'hui, en Belgique, 22 000 médecins, soit un médecin pour 400 habitants environ, et presque autant d'étudiants dans nos facultés. Petit à petit, nous arrivons à un record planétaire de densité médicale, car il n'existe pas chez nous, à l'encontre de la plupart des pays démocratiques industrialisés, de *numerus clausus,* à l'entrée des études médicales.

Le corps médical a doublé, en vingt ans environ, alors que la population belge n'augmentait que faiblement. Il y a dix ans, il y avait environ 12 000 étudiants en médecine dans nos universités, et actuellement on en trouve près de 21 000.

1 300 nouveaux médecins par an

A Bruxelles, il y a, actuellement, un médecin pour 250 habitants, et ce chiffre passera à 1 pour 150 dans les cinq années à venir. Chaque année, il sort de nos universités environ 1 300 nouveaux médecins depuis 1972, et l'on aura dans dix ans porté la densité à un médecin pour 300 habitants.

Au sein du corps médical, 40 % des médecins seront âgés de moins de 35 ans en 1985 et parmi ceux-ci il y aura un plus grand nombre de généralistes que de spécialistes, alors que l'inverse se produisait dans le passé. Le nombre absolu *de ces médecins dépassera de* beaucoup la demande de soins dans notre pays, celle-ci croissant également, mais dans une mesure nettement moindre.

Ainsi, en moyenne, depuis 1972, on observe une diminution progressive du nombre des prestations (consultations, visites, etc) des médecins belges, phénomène qui continuera à s'accentuer dans les années à venir. Si l'ensemble a moins de répercussions sur l'activité d'un « médecin âgé » (plus de quarante ans), dont la clientèle acquise reste stable, les choses sont différentes chez les jeunes médecins, qui ont, *de plus en plus, de difficultés* à se forger une clientèle. Parmi ces jeunes médecins, la plupart doivent s'orienter vers la médecine générale, car ils ne peuvent se spécialiser.

Il existe, en effet, d'importantes restrictions dans le nombre de places d'assistants offertes dans les services d'hôpitaux agréés comme centres de stages, services où il est nécessaire de passer pour se spécialiser. Dès lors, la voie de la spécialisation n'est ouverte qu'aux meilleurs étudiants (suivant, le plus souvent, le critère des résultats acquis lors de leurs études de médecine) et à ceux qui peuvent, financièrement, se permettre de poursuivre durant cinq ou six ans encore, des études qui ont déjà duré sept ans au minimum, à l'université.

Aux 22 000 médecins d'aujourd'hui, succéderont 33 000 médecins dans dix ans. Déjà en 1980, le problème est très aigu pour certains jeunes médecins : s'installer comme médecin généraliste dans certaines communes de notre pays est devenu à peu près irréalisable, à cause de la densité médicale (allant, en moyenne, d'un médecin généraliste pour 350 habitants à Uccle ou Woluwé, à un médecin généraliste pour 2 000 habitants dans le Luxembourg).

Comment dès lors, ne naîtrait-il pas, parmi ces jeunes, un sentiment de révolte ? ou... de découragement, lorsqu'ils se rendent compte du peu d'écho qui est fait, dans la presse, et dans l'opinion publique à leurs problèmes et, par là même, à celui de l'avenir de la médecine dans notre pays ?

Comment l'opinion publique tolère-t-elle ce gaspillage inouï d'argent investi à former inutilement des *médecins, quand on sait ce que* coûte cette formation (3,5 millions de francs belges par jeune médecin, soit 500 000 F.F.) et ce que coûte à l'Institut national d'assurance maladie et invalidité (INAMI) cette pléthore médicale, source de surconsommation ?

On peut imaginer que, confrontés à ce problème, les médecins, pour survivre, inciteront à une surconsommation d'actes médicaux inutiles (multiplication d'actes techniques, de consultations, de visites, etc.), et que, dans l'avenir, on assistera à de nouvelles luttes syndicales comme celles de 1964 et de 1980, de plus en plus dures, afin de permettre à ces jeunes de revaloriser leurs honoraires, proportionnellement à la diminution de leur activité.

Il est donc nécessaire de planifier la formation et l'installation de médecins en Belgique. Comment ? Certainement pas en interdisant à des jeunes, après sept à quinze ans d'études coûteuses, pour eux, leurs parents, et la collectivité, de s'installer où ils veulent, mais bien en leur *conseillant de s'installer* à tel ou tel endroit où manque tel ou tel type de médecins. De tels services d'études devraient se développer au sein de chacune de nos universités et regrouper leurs informations au bénéfice des jeunes qu'elles forment. De tels services devraient aussi recenser les places disponibles dans d'autres secteurs de l'activité médicale (hôpitaux, industries pharmaceutiques...).

Il faut, au plus vite, restreindre l'accès à l'université, voire être plus sévère lors des examens, et permettre *l'instauration, après une étude* minutieuse des besoins de la Belgique en médecins, par région, et par spécialité, d'un *numerus clausus* à l'entrée, ou à la sortie de la première année de candidature en médecine. Qui aura le courage et l'intelligence politique de prendre une telle décision ?

Il est regrettable aussi que, en présence d'un nombre croissant de jeunes généralistes, une concurrence de plus en plus âpre s'installe entre eux tout comme avec les spécialistes, en lieu et place d'une collaboration.

Il est socialement inacceptable de gaspiller ainsi, comme nous le faisons, notre potentiel médical et humainement inacceptable de tolérer que les jeunes médecins fassent les frais de la carence de nos politiciens en matière de réforme de la santé publique.

Si l'on attend trop longtemps, l'abondance d'aujourd'hui sera la pléthore de demain, et formera ainsi non pas un énorme potentiel médical utilisé au mieux des intérêts de tous mais la source d'un conflit prévisible entre *les médecins et la population* d'ici à quelques années et on assistera aussi, c'est certain, à la faillite du système libéral et gratuit des soins de santé, tel qu'il existe actuellement.

Docteur PHILIPPE NEUMAN,
attaché à l'hôpital universitaire Brugmann, Bruxelles.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

La santé en Ile-de-France

L'observatoire régional de santé pour la région Ile-de-France vient de publier trois guides pratiques :

● *Un guide pratique de l'hospitalisation générale*, qui indique les possibilités de soins actifs ou de cure dans la région Ile-de-France et permet, par une représentation claire, le choix d'un établissement — public ou privé — le plus proche du domicile ou du lieu de travail. 541 établissements y sont répertoriés, totalisant 80 127 lits. Il ne donne toutefois pas d'indications sur le confort, la qualité des soins ou la nature précise des spécialités chirurgicales ou médicales qui sont éventuellement pratiquées dans chaque établissement. Le détail des formalités à accomplir avant toute hospitalisation y est également mentionné, ainsi que l'explication des frais d'hospitalisation et des taux de remboursement.

● *Un guide pratique des établissements d'hébergement pour personnes âgées*, répertoriant les différents types d'organismes, publics ou privés : les foyers logements ou résidences, qui n'accueillent que des personnes valides, capables de vivre de manière indépendante dans leur logement ; les maisons de retraite, qui, outre les personnes valides, accueillent parfois des personnes semi-valides ou ayant besoin d'une aide quotidienne ; les maisons de cure *médicale ou centres de long* séjour, destinées aux personnes âgées invalides, ne pouvant vivre de façon indépendante et dont l'état de santé nécessite des soins et une surveillance médicale constants ; les hospices enfin, formule d'hébergement appelée à disparaître (ils doivent, en effet, être peu à peu transformés en maisons de retraite ou de cure médicale).

● *Un guide pratique des crèches*, qui répertorie les divers types d'établissements (712 crèches au 1er juin 1979, totalisant 41 515 places) : crèches collectives et crèches familiales (formule actuelle remplaçant les nourrices agréées), ayant un statut public ou privé, et rappelle les autres modes de garde publics : mini-crèches, centres de la petite enfance et écoles maternelles.

★ Ces trois guides peuvent être retirés gratuitement au service d'accueil de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, 21-23, rue Miollis, 75915 Paris. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Ils ne seront qu'ultérieurement diffusés par les caisses de Sécurité sociale, les bureaux d'aide sociale, les préfectures ou mairies et les associations familiales ou féminines.

Comment E.D.F. réclame ses factures

Répondant à une question écrite de M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, le ministre de l'industrie vient de rappeler (*Journal officiel* du 28 décembre 1979) la procédure suivie pour le recouvrement des factures du gaz et de l'électricité, notamment auprès des clients en situation difficile.

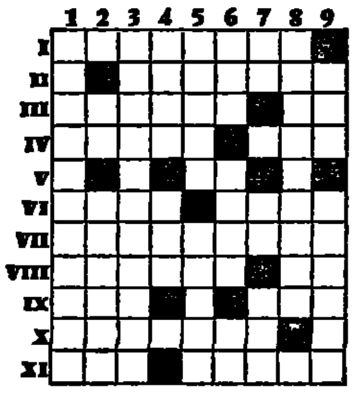
» *Les clients qui, occasionnellement, ne peuvent faire face à leurs obligations, reçoivent*, écrit le ministre, *dans un premier temps, une simple lettre de rappel ; en cas de non-paiement, une seconde lettre est adressée sous pli recommandé ; si la facture demeure toujours impayée, l'établissement est certes contraint de procéder à la suspension des fournitures, mais celle-ci n'intervient que dans un délai de deux mois et demi après l'émission de la facture.*

» *En tout état de cause, le dossier de chaque client est examiné attentivement avant le déclenchement de l'ordre de coupure ; lorsqu'un client fait part de difficultés momentanées pour régler le montant de sa facture, des délais de règlement peuvent être accordés en respectant un échéancier accepté d'un commun accord.*

» *Par ailleurs, dans le cas de situations relevant de cas sociaux évidents, les clients sont avisés qu'ils peuvent prendre contact avec les bureaux d'aide sociale des municipalités, lesquels peuvent leur accorder l'assistance financière temporaire dont ils ont besoin.* »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 596



HORIZONTALEMENT

I. Spécialistes des soins pour les chèvres. — II. Dont l'innocence ne fait pas de doute. — III. N'est pas une souris commune ; Souci quotidien pour le guide. — IV. Quand elle est verte, n'a pas besoin d'être trempée ; Utile pour préparer le terrain. — V. Abréviation pour un supérieur. — VI. Nom qu'on donne à un noyau ; S'élève en Grèce. — VII. Doivent être rapportées quand elles sont piquantes. — VIII. Théâtre de combats fratricides chez un voisin ; Façons d'agir. — IX. N'aura donc pas besoin de retouches ; Bout de champ. — X. S'arrête près des trous. — XI. Où il n'y a rien à ajouter ; Un Belge qui connaissait la musique.

VERTICALEMENT

1. Peut amener à abuser des apostrophes. — 2. Charma un dieu ; Qui n'est donc pas comme la rose. — 3. Où l'on a plaisir à mettre son nez. — 4. Carte sur table ; Pour les comptes de l'Europe. — 5 Servit David ; N'oblige pas à un grand déplacement. — 6. Sauva un roi ; Peut être un ensemble de dactylos ; Morceau de musique. — 7. Article étranger ; Conjonction ; Roi de Juda. — 8. Accueille toujours favorablement une demande de réduction. — 9 Peut avoir une gueule et deux oreilles : Frappe fort.

Solution du problème n° 2 595

HORIZONTALEMENT

I. Escalier. — II. Spirituel. — III. Comète ; Pi. — IV. Arête ; Ere. — V. La ; Iritis. — VI. Odon ; Muse. — VII. Pin ; Cédés. — VIII Equerre. — IX Su ; Roi ; Mû. — X. Eteintes. — XI. Osé ; Taire.

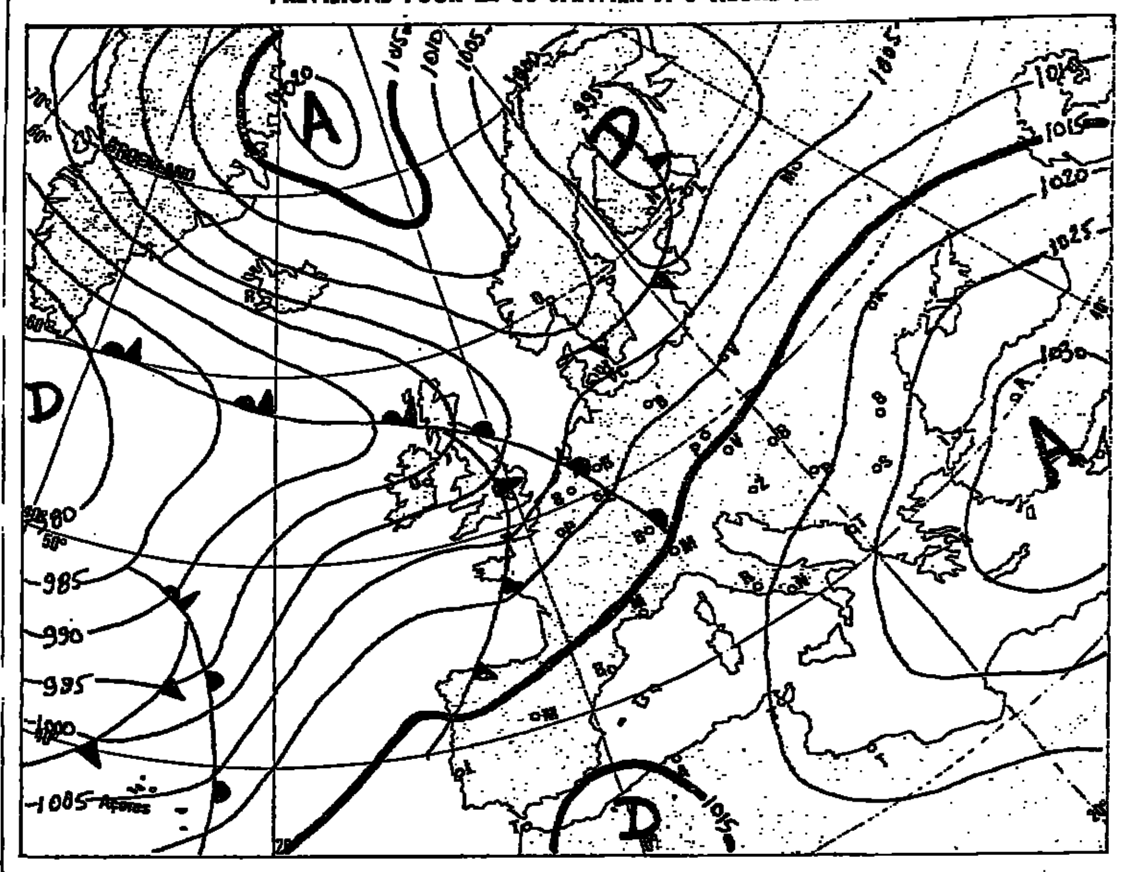
VERTICALEMENT

1. Escalopes. — 2. Sporadiques. — 3 Cime ; ONU ; Té. — IV. Arétin ; Ere. — 5. Liter ; Croît. — 6. Ite ; Imérina. — 7. Eu ; Etude ; Ti. — 8. Reprise ; Mer. — 9. Lisses ; Usé.

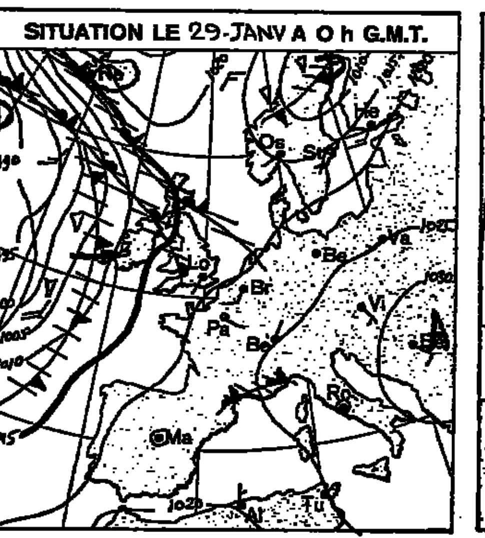
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

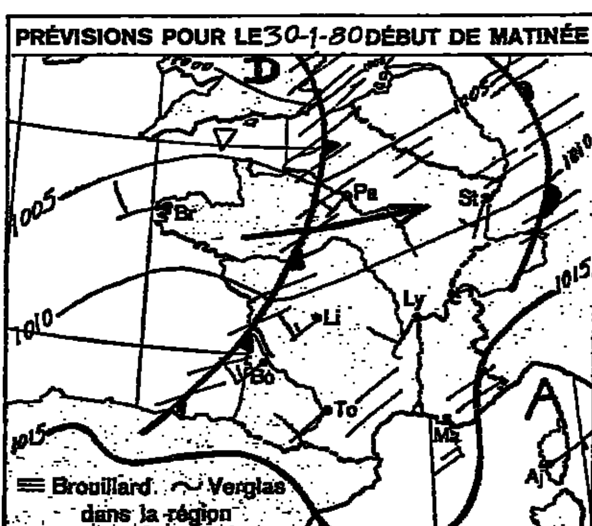
PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 29-JANV A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-1-80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 janvier à 0 heure et le mercredi 30 janvier à 24 heures :

Les perturbations qui atteignent les îles Britanniques et le proche-Océan vont pénétrer lentement sur la France. Leur activité sera relativement faible, mais elles apporteront un adoucissement progressif.

Mercredi, on notera encore des gelées matinales sur nos régions s'étendant du sud des Vosges et du nord des Alpes au nord-est du Massif Central, où le temps sera brumeux. Sur le reste de la France, le temps sera moins froid, assez nuageux, et quelques faibles pluies se produiront localement près de la Méditerranée, ainsi que de la frontière belge et du pays de Caux à la Gironde. Cette dernière zone, faiblement pluvieuse, progressera vers l'est pour atteindre le soir nos régions du Centre et de l'Est, précédée par quelques flocons de neige et localement du verglas, surtout sur les hauteurs. Cette perturbation apportera un adoucissement. Le soir, le temps deviendra plus variable, avec des éclaircies passagères sur la moitié nord-ouest du pays, mais les averses associées à ce nouveau type de temps seront rares et surtout localisées près des côtes.

Le mardi 29 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 6 et —2 ; Cherbourg, 7 et —2 ; Clermont-Ferrand, 10 et —5 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 6 et —4 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 11 et 9 ; Nancy, 0 et —4 ; Nantes, 7 et —2 ; Nice, 12 et 7 ; Paris-Le Bourget, 4 et —4 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 8 et 2 ; Rennes, 5 et —4 ; Strasbourg, —1 et —2 ; Tours, 6 et —1 ; Toulouse, 12 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 14 degrés ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 8 et 1 ; Berlin, —3 et —8 ; Bonn, 0 et —1 ; Bruxelles, 2 et 1 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 4 et —4 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 6 et 4 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —18 et —25 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 1 et —2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, —11 et —13.

PREVISIONS JUSQU'A DIMANCHE

JEUDI, en matinée, le temps sera doux et pluvieux de la Bretagne et du Cotentin à l'Aquitaine. Plus à l'est, il fera plus frais, mais les éclaircies seront belles. aDns l'après-midi, le mauvais temps gagnera vers l'est ; il neigera au-dessus de 1 000 mètres environ. Les pluies seront suivies d'éclaircies sur l'Ouest et le Sud-Ouest.

VENDREDI, le temps sera frais sur l'ensemble du pays; sur les Alpes et le Nord-Est, les nuages seront abondants et donneront de la neige au-dessus de 500 mètres environ. Sur les autres régions, des averses alterneront avec de belles éclaircies.

SAMEDI ET DIMANCHE, une nouvelle zone de temps doux et pluvieux traversera la France d'ouest en est ; elle sera suivie d'un temps frais et très changeant. Les vents, de secteur ouest, deviendront forts sur la Manche et l'Atlantique.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 JANVIER

« Le Pérugin et l'Ecole ombrienne », 14 h. 30, 16, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Girons.

« L'hôtel de Scipion Sardini », 15 h., 3, rue Scipion-Sardini, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic.

« Le gothique retrouvé », 16 h. 15, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« La Mosquée. Histoire de l'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Dali », 18 h., Centre Beaubourg, cinquième étage (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, mairie annexe du 1er arr., 4, place du Louvre, M. le comte André du Couëdic : « Les zouaves pontificaux » (Académie du Second Empire).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Françoise Micheau : « La science arabe et sa place dans l'histoire des sciences ».

19 h., 62, rue Madame : « Seldjouquides et Gengis-Khanides » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Jacques d'Arès : « Le compagnonnage à travers les âges » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Bisexualité de l'esprit » (Psycho-Santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 28 et 29 janvier 1980 :

UN DECRET

● Portant extension et adaptation aux territoires d'outre-mer des dispositions du décret du 4 janvier 1977 relatif à l'enseignement et à la pratique du secourisme.

UN ARRETE

● Relatif au taux de la taxe parafiscale destinée à encourager dans le secteur textile la recherche et la rénovation des structures industrielles et commerciales.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de décorateur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs.

P.T.T.

CRÉATION D'UN VASTE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE PAR RAYONS LASER AUX ÉTATS-UNIS

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a décidé d'encourager la création par les agents des télécommunications de petites entreprises de haute technicité. Les ingénieurs ou chercheurs de l'administration des télécommunications qui décideraient ainsi de créer de telles entreprises seraient aidés et réintégrés dans le secteur public au cas où ils échoueraient dans leur entreprise.

Ces aides pourraient prendre diverses formes : commandes, crédits d'étude, etc.

A cet égard, la société Bell Telephone System va construire aux Etats-Unis le premier grand réseau téléphonique du monde fonctionnant aux rayons laser transmis par fibres optiques. Elle a annoncé sa décision de construire un réseau de ce genre pour relier les régions de Washington, Philadelphie, New-York et Boston. Ce réseau, dont le coût est évalué à 79 millions de dollars, aura une capacité de quatre-vingt mille communications simultanées. La première partie du réseau, reliant les régions de Washington et de New-York, devrait entrer en service dès 1983 ; le reste du réseau sera achevé, l'année suivante.

Dans un système téléphonique au laser, la voix est traduite en signaux lumineux qui sont transmis ensuite par un « fil de verre » ou « fil optique ». Dans le système classique, la voix est transmise, par fil métallique, sous forme de signaux électriques.

BREF

FORMATION PERMANENTE

ADMINISTRATION ET GESTION. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Limoges (Haute-Vienne) organise, du 2 au 8 février, un stage de formation aux méthodes d'administration et de gestion agréé au titre de la formation continue et de la formation CAPASE.

★ Renseignements : Direction régionale jeunesse, sports et loisirs, 87031 Limoges Cedex, téléph. 16 (55) 33-59-56.

SANTÉ

CONCOURS P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aube pour un poste de médecin de protection maternelle et infantile.

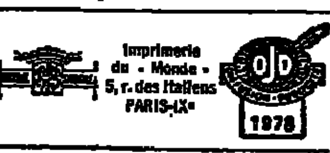
Les dossiers de candidature sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aube, secrétariat direction, cité administrative des Vassaules, 10000 Troyes, B.P. 763 (tél. : 81-91-19, poste 19-01).

VIE QUOTIDIENNE

UN « GUIDE DE LA RETRAITE » VIENT DE PARAITRE. — Il a pour auteur, entre autres, le ministère de la santé et de la sécurité sociale. Il comprend des informations pratiques et concrètes répondant aux préoccupations des futurs retraités en matière de santé, de ressources, de qualité de vie, etc. (256 pages, prix : environ 25 F).

POUR LES ASSURÉS SOCIAUX DU VAL-DE-MARNE. — Dans le Val-de-Marne, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales et celle du travail et de l'emploi viennent de scinder leur standard, qui était commun jusqu'à présent. Cette décision devra faciliter les relations téléphoniques avec ces deux administrations. Les numéros de téléphone sont désormais les suivants : 898-91-58 pour la D.D.A.S.S. et 898-92-15 pour la D.D.T.E.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



MO

COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Dior à la russe



NATHALIE MONT-SERVAN.

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Dior à la russe

Selon les experts de la mode, les ourlets raccourcis sont signe de reprise économique. Aussi les couturiers les remontent-ils au genou et retrouvent aussi le charme des décolletés plongeants. Marc Bohan, de *Christian Dior*, très en verve, joue ces thèmes à travers une silhouette de « poule d'eau » à la russe, coiffée du béret de « matrosska ». On se croirait à la revue de Cronstadt à voir défiler ces tailleurs stricts à vareuse et pantalon ou jupe à plis, en marine, rouge ou blanc, d'une seule couleur de la tête aux pieds, ou en contrastes bicolores.

Les gourmettes dorées en *ceinture, les nœuds et les coiffures à nattes renouvellent le* genre « petit matelot » comme les imprimés à vagues remplaçant les rayures. Il les présente pour le jour en flanelle, pour le soir en vestes sur des robes et des blouses imprimées à col blanc. Les modèles à volants et décolleté profond sont de toutes les fêtes, en mousselines unies ou imprimées, souvent noir ou bleu nuit, à ceintures de satin retenues d'un bijou et ourlets en pointe de mouchoir, d'une grâce très parisienne.

Cardin n'innove guère ce printemps, se contentant de reprendre, en les accentuant, ses thèmes des dernières saisons. Les tailleurs au-dessus du genou sont si épaulés qu'on ne saurait passer le seuil des portes d'aujourd'hui. A l'inverse, certaines robes d'après-midi, en beau crêpe, sont si serrées du bas qu'elles empêchent tout mouvement. Je leur ai préféré les jupettes carrées et galbées aux hanches sur « leotards » de danse, les jolies robes du soir plissées, les collerettes empesées et les beaux manteaux et imperméables à manches pliées en cape dans le dos. On peut penser que la présence de Ghislaine de Polignac aux côtés du couturier et de son collaborateur André Oliver l'amènera à trouver des formes plus faciles à porter.

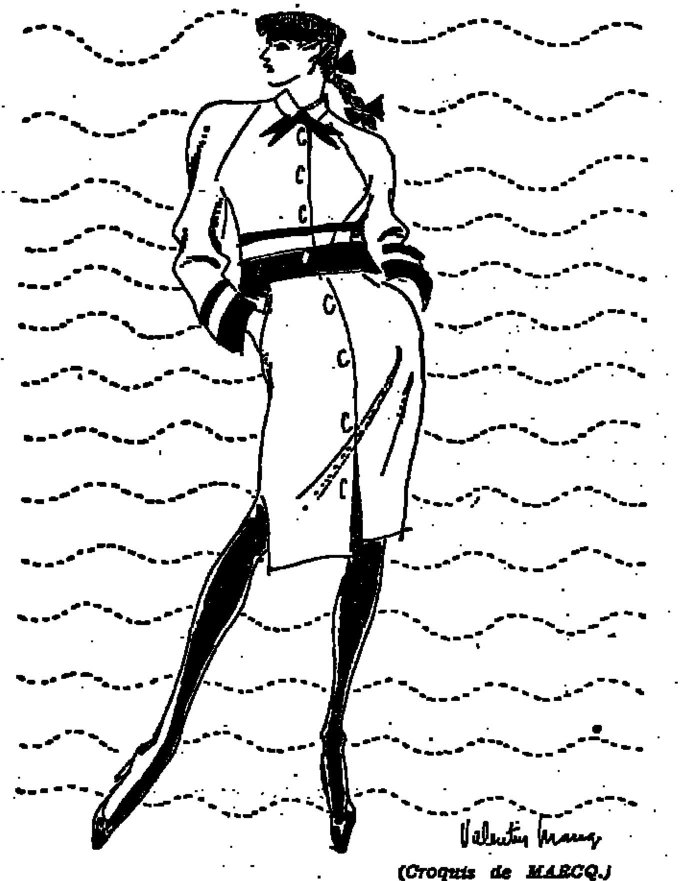
Jean-Louis Scherrer joue la *Pavane pour une infante défunte.* Tout est distingué, comme il convient au couturier de l'Elysée, mais les gris fumée, les noirs et les blancs n'annoncent guère le printemps. Cela dit, il allège son style. Des ensembles à pantalon et des tailleurs stricts pour femmes P.-D.G., il passe aux robes de crépuscule, très jolies, en mousselines imprimées à volants, plissées à l'horizontale ou à ampleur froncée. Elles sont courtes ou à la cheville, à bustier, voilées de chauffe-cœur croisés et drappés à la taille. *Ses robes à corsages montants* pailletés en contraste sur des jupes à volants froncés feront fureur dans les émirats recouvertes de châles contre les excès de climatisation.

Serge Lepage s'installe rue Cambon à côté de Chanel. Il adoucit le strict tailleur de la femme d'affaires par des effets de capes froncées à partir des épaules et reprise en basques à la taille.

Il a toujours aimé les modèles à transformation, du jour au soir, qu'il réussit avec des vestes en trompe l'œil sur des corsages décolletés et des jupes portefeuille. Ses couleurs : bleu de France et noir ou amarante, jaune safran et gris anthracite, sont prétexte à des imprimés bucoliques, dont il reprend les grappes et les feuilles de vigne en bijoux dorés.

Roy Gonzalès chez *Jean Patou* se lance dans l'érotisme douteux avec ses robes à superpositions ouvertes et ses pyjamas du soir en mousselines et satins imprimés de pastilles géantes. Il s'entortille aussi dans des macramés montés en robes rideaux. A croire que le succès des parfums de la célèbre maison le dispense, sur le plan commercial, de maintenir son standing en haute couture.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

CHRISTIAN DIOR : Miss « Potemkine » de Marc Bohan, en tailleur de flanelle de laine blanche d'Hallenstein, rayée de marine, coiffée du bonnet de marin russe sur une coiffure de Christophe Carita à nœuds et natte. Collants opaque marine, assortis aux escarpins à petits talons.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre MOREL et Mme, née Marie-France Rocquemont, Fabrice, Laurent et Alexandre, ont la joie d'annoncer la naissance de

Emile.

le 24 janvier 1980, Sceaux.

Fiançailles

— M. et Mme Pierre de GUILLEBON,
M. et Mme Robert DUBOST,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Bénédicte et Jean-François.

Boistrancourt, Carnières, Paris.

Décès

— Lons-le-Saunier.

Mme Paul Badonnel, son épouse,

M. Francis Badonnel,
M. et Mme Jean-Pierre Badonnel,
Le docteur et Mme Yves Badonnel,
M. et Mme Jean-Pierre Iacazzi-Badonnel,
M. et Mme Windell B. Currey-Badonnel,
M. Patrick Badonnel,
ses enfants,

Pierre-Yves, Anne-Laurence,
Jean-Hugues, Marie-Elvire,
Dominique, Eméric, Frédérique,
ses petits-enfants,

Mme Paul Baud,
M. et Mme Henri Julia, leurs enfants et petits-enfants,
ses beau-frère et belles-sœurs,

Les familles Blanchard, Vaucheret, Renaud, Berthaud, Gillet, Lamblot, Maillotte, Balmayer, ses cousins et neveux,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BADONNEL,
ancien caissier principal
de la Banque de France,

survenu subitement le 27 janvier 1980 dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 30 janvier 1980, à 14 h. 45, en l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier, où le corps sera déposé et les condoléances reçues dès 14 h. 30.
Seule la famille se rendra au cimetière.

— Mme Philippe Bernard,
Olivier, Arnaud, Florent,
M. et Mme Fernand Bernard,
M. et Mme Bertrand Weill,
Brigitte et Sophie Ber,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe BERNARD,

survenu le 25 janvier 1980.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

— Perpignan.
M. et Mme Michel Brousse ont la douleur de faire part du décès accidental, survenu le 20 janvier à New-York, de leur fils,

Nicolas BROUSSE,

âgé de trente et un ans.
Une service religieux sera célébré à une date ultérieure.

Mas Pecans,
66150 Arles-sur-Tech.

— M. et Mme Jean Peyssard,
M. Michel Brulard,
Sœur Odile du Rosaire, dominicaine,
ses enfants,
M. et Mme Robert Peyssard et leurs enfants,
M. François Peyssard,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BRULARD,
née Bardin,

survenu le 27 janvier 1980.
La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 30 janvier, à 14 h., en l'église Saint-Joseph, 145, avenue Jean-Jaurès, Clamart.
190, avenue du Maine, 75014 Paris.
10, rue des Vignes, 92140 Clamart.

— Mme André Demarne, son épouse,
Pierre, Lucette Demarne, son fils et sa belle-fille,
Mme René Demarne, sa belle-sœur,
Le docteur Georges Demarne,
M. Roger Demarne,
Le docteur Marcel Demarne,
M. Robert Demarne,
M. Henri Demarne,
M. Yves Demarne,
ses neveux et leur famille,
Ses amis, dont M. Jean-François Guilloux, M. Lucien Eckert, M. André Puech, et ceux qui l'ont connu aux Ateliers d'aviation Louis-Breguet, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André DEMARNE,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-19 ?,
Polonia Restituta,

survenu le 21 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Gif-sur-Yvette, le 25 janvier 1980.
2, place Rodin, 75016 Paris.
02700 Amigny-Rouy.

— M. et Mme Pierre Dubreuilh, née Gilles, ses parents, et toute leur famille,
Mme René Dubreuilh,
Les familles Gilles, Monin,
Mlle Brigitte Chluba,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 23 janvier, à l'âge de trente-cinq ans, de

Dominique DUBREUILH,
agrégé de l'Université.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er février, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Antibes, à 14 h. 30.
31, avenue Raibaud, 06600 Antibes.
Collège la Marlière,
Rue Testelin, 59200 Tourcoing. »

— Mme Emmanuel Duson,
M. Yves Duson,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel DUSON,

survenu le 26 janvier 1980, en son domicile à Saint-Avertin.

— Mme Boris Ginodman, née Yvonne Bernheim,
Mme Marguerite Bottemer,
Edith et Théo Bernheim et leurs enfants,
Claude et Georges Zyssman et leurs enfants,
Natacha et Yehuda Shapira et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Boris GINODMAN,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 23 janvier.
L'inhumation au cimetière de Chessy a eu lieu dans l'intimité familiale.
31, rue des Coulommières, Chessy.

— Mme Zadig Khanzadian, son épouse,
M. et Mme Jacques Khanzadian, Cyril et Sonia,
M. et Mme André Barguirdjian, Pascale et Hermine,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Zadig KHANZADIAN,
capitaine de corvette (C.R.),
ingénieur hydrographe,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie des sciences
de la R.S.S. d'Arménie,

survenu le 28 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile, 15, rue Madiras, Courbevoie (Hauts-de-Seine).
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris (8e), le mercredi 30 janvier, à 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1886 à Smyrne, d'origine arménienne, le commandant Khanzadian était venu très jeune en France, en 1903. Il devint ingénieur hydrographe de la marine. En 1920, il était membre de la délégation arménienne à la conférence de la paix, puis rapporteur sur la question de Mossoul auprès de la S.D.N. Devenu Français, il fut collaborateur de Georges Leygues.

Mobilisé et affecté à Toulon au début de la guerre, il entre dans la Résistance après le sabordage. En 1945, il est président des comités de libération de Saint-Malo. Après la guerre, il reprend ses études géographiques et cartographiques.

Le commandant Khanzadian appartenait à de nombreuses sociétés de géographie internationales et était membre de l'Académie des sciences de la République socialiste soviétique d'Arménie.]

— M. Emmanuel Maurel,
Mme Renée Fourniller-Maurel,
Marie-Noëlle et Thierry Janin,
Christiane Maurel,
Laura Maurel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean MAUREL,
née Paula Reymond,

survenu le 26 janvier 1980, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en son domicile, 28, rue Félicien-David, Paris (16e).
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 janvier 1980, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre (boulevard Sainte-Thérèse, à Marseille).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Prigent et ses enfants ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingtième année, de leur époux et père,

M. Emile PRIGENT,
agrégé de l'Université.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue Sainte-Foy,
93220 Gagny.

— Mme Pierre Sabatier, son épouse,
Mlle Hélène Sabatier, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SABATIER,

survenu brutalement le 23 janvier 1980.
Les obsèques ont eu lieu le 25 janvier 1980.
63630 Saint-Germain-l'Herm.
15, boulevard du Docteur-Cuneo,
83100 Toulon.

— M. Claude Theuveny, son époux,
M. et Mme Franck Theuveny,
Mme Marie-Claude Theuveny,
M. et Mme Christian Theuveny,
ses enfants,
Bertrand et Emmanuèle Theuveny,
Carolin et Nicolas Petit,
Valérie, Noël et Simon Theuveny,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Marcel Parant,
ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Pascal Payet,
M. et Mme Jacques Simoneau,
M. et Mme Thierry Parant,
ses neveux et nièces,
Les familles Parant, Gaudin, Deplace, Granjon, Bernard, Peillon, Mantovani et descendants,
Les familles Esclangon, Guiraud, Damon, Roure, Berteaux, Mazeret, Denant, Spiral,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude THEUVENY,
née Geneviève Parant,
chirurgien-dentiste,

survenu le 27 janvier 1980, dans sa soixante-dix-huitième année, après une courte maladie.

« Elle donna sa vie tout entière à ses enfants, à ses petits-enfants, à ses amis, à tous les siens, à ses fidèles serviteurs et amis. »

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 janvier, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, à 13 h. 45.

2, rue de l'Amiral-Cloué,
75016 Paris.

Remerciements

— Oran, Nancy.
M. le docteur Kandil, Mme et leurs enfants expriment leurs sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui ont partagé leur peine lors du décès de

M. Paul BAUGUE.

— Profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

Mme Charles HENRIET,

M. Charles Henriet, ses enfants et petits-enfants remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Mme René Jacquenet et toute sa famille, très touchées par les marques de sympathie, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil lors du décès de

M. René JACQUENET.

— Suzanne et François Recanati remercient tous ceux qui, à l'annonce du décès brutal de leur époux et père,

Jean RECANATI,

se sont, par des messages de sympathie, associés à leur peine et leur ont apporté un soutien moral qui n'était pas superflu.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

Pierre HALBRONN,
adjoint au directeur général
de l'Office des céréales,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Pour le premier anniversaire de la mort de

Suzanne de MONTGOLFIER,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le vendredi 1er février 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 17, rue de Tocqueville, Paris (17e), à l'intention de

M. Paul TISON,

décédé le 20 janvier 1980.
Toutes les personnes qui l'ont connu sont invitées à se rassembler en son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, samedi 2 février, à 14 heures, amphithéâtre Louis-Liard, M. Ali Al Abdallah Mahafzah : « Le problème du Croissant fertile de 1918 à 1945 ».

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Marie Cardinal animera une conférence-débat sur le thème « Ecrire ? Pour une femme ? », le mercredi 30 janvier 1980, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm, Paris (5e).







Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Le Prix du musée du Conseil de l'Europe.

Le Prix du musée du Conseil de l'Europe pour l'année 1979 est décerné ce mardi 29 janvier au Musée municipal de Rüsselsheim, en République fédérale allemande. Ce petit musée de création récente, que dirige M. Peter Schirmbeck, retrace l'évolution des modes de vie et de production dans une ville rhénane depuis le Moyen Age jusqu'à l'ère industrielle. Rüsselsheim, important centre de l'industrie automobile depuis près d'un siècle, y est situé dans sa région telle qu'elle apparaissait avant 1870 ; puis sont étudiés les effets de l'industrialisation sur la vie locale, les habitudes, les traditions. Par ses objectifs, le musée se propose non seulement de collectionner et conserver les témoignages du passé, mais de les présenter de telle façon que l'homme du vingtième siècle s'y reconnaisse.

Le Prix du musée du Conseil de l'Europe, institué à l'initiative de l'Assemblée parlementaire et décerné chaque année sur avis de la commission de la culture et de l'éducation, est destiné aux musées qui favorisent la prise de conscience du patrimoine culturel européen.

Deux Grenoblois à Beaubourg.

Enos et Gaudu. Ils exposent dans les petites salles du rez-de chaussée du Centre Pompidou. C'est le dix-neuvième numéro de la série des Ateliers d'aujourd'hui, l'avant-dernier de cette formule, qui consiste à donner carte blanche à des critiques et des conservateurs en l'occurrence Pierre Gaudibert). Après, il paraît qu'une sélection sera faite sur dossier par quatre membres du Centre « afin de donner plus de cohérence à l'avant-garde » *(sic).*

Le travail de nos deux Grenoblois n'est pas de tout repos, c'est le moins qu'on puisse dire. Enos peint et sculpte la mort, la souffrance, la torture, la bêtise, le monde : une boucherie, où l'on achève bien les chevaux, en nocturne. Avec Gaudu, ça ourle, ça roule, ça se noue, se précipite et s'agglutine en paysages de corps échevelés, de pierres enracinées aux nuages, de vagues, organiquement liés ; en fenêtres ouvertes sur le mental dessiné à la plume, au crayon, à la pointe sèche, au burin, minutieusement. (Jusqu'au 18 février.)

Deux Français primés à la Biennale d'Alexandrie.

La XIII[e] Biennale d'Alexandrie, qui groupe une douzaine de pays du bassin méditerranéen, a été inaugurée le 26 janvier. Les Etats-Unis, la Roumanie, l'Autriche et l'Allemagne y participent à titre d'invités d'honneur. Les prix ont été décernés à Garcia Lledo (Espagne), pour la peinture ; à Arnaldo Pomodoro (Italie), pour la sculpture ; deuxième prix, Monique Rozanès (France) ; à Tonia Nicolaïdes (Grèce), pour la gravure ; à François Deck (France), pour le dessin. François Deck expose ses Labyrinthes actuellement à Paris, à la librairie Galerie Oblique, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, dans le cadre de l'aide à la première exposition.

Le Louvre à Bayonne.

Des cours publics de l'école du Louvre seront donnés du 1[er] février au 21 juin à Bayonne (Pyrénées - Atlantiques). En effet, dans le cadre de la décentralisation, quatre professeurs de l'école du Louvre, M. Philippe Chapu, conservateur en chef des musées et des monuments français ; Mme Thérèse Picquenard ; M. Michel Hoog, conservateur de l'Orangerie, et Mlle Claire Constans, conservateur au château de Versailles, viendront spécialement de Paris pour donner toutes les semaines dans les locaux du musée Bonnat des cours sur l'histoire de l'architecture et de la sculpture de l'époque romane au XIX[e] siècle et d'art moderne avec ses tendances contemporaines.

THÉATRE

« LE SOULIER DE SATIN », de Paul Claudel

Les méandres du monde

Les Cahiers Renault-Barrault qui, au Théâtre d'Orsay, vous sont remis en guise de programme, proposent presque toujours quelque chose de bien ; ils ne vous indiquent pas seulement la distribution du spectacle que vous allez voir ; ils ne se bornent pas au résumé des louables intentions du metteur en scène ; ils ne ressemblent pas à ces modes d'emploi à l'usage du patient dans lesquels, souvent, il est hasardeux de croire expliquée la composition du produit fini.

Le numéro 100 de cette publication, consacré à l'intégrale du *Soulier de satin*, n'est pas parmi les plus épais (1). On y lira un excellent article du poète Michel Deguy, et trois pages écrites par le peintre Lucien Coutaud en 1943, l'année où Jean-Louis Barrault, montant *le Soulier de satin*, avait fait appel à lui pour les croquis des décors et les dessins de costumes. On trouvera encore des photocopies de quelques extraits de la partition écrite à cette occasion par Arthur Honegger, mais aussi des lettres de Paul Claudel, cinq lettres.

S'adressant à la *Chère Margotine* notamment, il se dépeint... *« engagé dans une histoire de vieux conquistador malheureux en amour, qui se venge en ravageant le Maroc et en culbutant la Cordillère des Andes... »*, une histoire dans laquelle *« il y a aussi des pêcheurs, une négresse, un licencié en théologie chinois, un proxénète napolitain, un renégat hollandais et toutes sortes de créatures comme il en passait sur l'Atlantique il y a deu xsiècles, dans le bruit des trompettes et la lumière des coups de canon »*, et encore *« des paroles secrètes, tendres et délicieuses qui fondre le cœur, et toutes sortes de portes ouvertes sur des pays bien plus beaux que celui-ci »*. A Aniouta Fumet, en 1922, il parle de cette « grande œuvre dramatique » comme d'un *« merveilleux engin à explorer les profondeurs de l'âme »*, et de *« l'odeur de paradis »* dont il voudrait *« pénétrer jusqu'aux âmes les plus abrutis »*.

L'« engin » est là. Toujours aussi merveilleux. Peut-être la plus claudelienne des machineries qu'ait inventé le Renanien converti au catholicisme, le poète amoureux d'Ysé, le défenseur de l'ordre européen et colonial, le diplomate fasciné par les méandres du monde. Ici, comme en un immense et torrentiel roman-fleuve vers lequel affluent, sans se perdre, mille et une digressions à travers cette fresque en quatre volets, reviennent et résonnent, renouvelés, les thèmes qu'on sait, les mêmes composés autrement dans *Tête d'Or*, ou isolés plus sagement dans *Partage du Midi*. Et toujours la musique.

La musique des mots. Ne serait-ce qu'à cause de cette musique-là, il vaut la peine de passer sept heures — entracte et sandwich compris — au Théâtre d'Orsay. A onze heures du soir, à la fin de la « quatrième journée », on ressent cette étrange impression de griserie un peu flottante qui suit les promenades en bateau, quand le clapotement de la mer persiste dans les oreilles alors qu'on a rejoint la terre ferme.

Cela ne signifiera pas pour autant que le conte de fées, tel qu'il est ici monté, repris, soit une grande réussite de théâtre. La quatrième partie, cette journée qui a pour titre « Sous le vent des îles Baléares », que Jean-Pierre Granval avait déjà mise en scène isolément, en 1972, traîne un peu. Comme si la fin du voyage se faisait attendre. On ne retrouve plus la lumière magnifique de cette année où Jean-Louis Barrault avait interprété Rodrigue, séparé à jamais de Prouhèze.

Cette fois-ci, Jean-Louis Barrault s'est fait l'« annoncier », il remue les épisodes, introduit les personnages nombreux, il frappe les coups du destin, il joue au M. Loyal de ce cirque des sentiments mêlés et des amours contrariées au nom du Seigneur et du devoir. Cette fois, il a mis en scène les trois premiers chapitres du *Soulier de satin*, composant les tableaux toujours selon les croquis de Lucien Coutaud, avec des coups de bonheur et, de-ci, de-là, des images ratées, bâclées, ou terriblement démodées.

La muqsique d'Honnegger ponctue toujours les aventures d'un Rodrigue qui l les traits de Jean-Pierre Bouvier, c'est-à-dire plutôt jeune et d'apparence peu torturée. Hélène Arié joue, à distance, Dona Prouhèze sur un mode souvent hiératique. Cette Prouhèze souffre-t-elle vraiment dans tout son être ? Passent aussi et repassent Jean Martin (le Père jésuite), Mireille Delcroix (Dona Musigne) et tant d'autres qui, tous ensemble, font entendre Claudel haut et clair et c'est ce qui compte. On se laisse porter. On se souvient de jolis moments ou d'images drôles que Jean-Louis Barrault offre avec rythme, avec sa gentillesse aussi et son sens légendaire du public. Une réussite.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre d'Orsay, samedi et dimanche, 16 heures.

MUSIQUE

Verdi à Nancy

(Suite de la première page.)

Ainsi, le rôle secondaire de Moser, qui n'intervient que dans un dialogue court mais capital avec Francesco pour le condamner, pose un problème de distribution assez semblable à celui de l'Inquisiteur dans Don Carlo *ou du Commandeur dans* Don Giovanni *: il faut un chanteur capable de tenir tête à un partenaire éminent. C'est le timbre et la couleur vocale qui doivent assurer la supériorité du pasteur sur le frère malfaisant, et Philippe Devine, à qui l'on avait confié le rôle, a su s'imposer immédiatement.*

Le dispositif scénique de Roberto Plate, qui situait l'action en plein air, joue assez habilement de la possibilité de transformer, en les faisant tourner, les troncs d'arbre en colonnes cannelées, ce qui suffit à indiquer si l'on se trouve en pleine forêt ou dans un lieu plus civilisé. La neige sur le sol et un grand arbre abattu font comprendre, au milieu du drame, que plusieurs années se sont écoulées tout à coup. Les éclairages, confiés à André Diot, introduisent dans le décor une dimension poétique, qui va s'accentuant jusqu'à la fin, et l'on est agréablement surpris de constater que, contrairement à des habitudes trop répandues, les costumes des chœurs sont tous différents.

Pierre Constant, dont c'était la première mise en scène d'opéra, n'a pas cherché à s'écarter du livret. Il a simplement transporté l'action du dix-huitième au dix-neuvième siècle, mais c'est bien peu de chose en comparaison des libertés prises par les auteurs avec Schiller. Quant à la direction d'acteurs elle n'offre en soi rien de bien caractéristique. La direction musicale de Diego Masson, dans le cas présent, n'est pas non plus de celle qui laisse des traces dans la mémoire : plus pressée que vive, insensible à cette trame douloureuse qui transparaît toujours derrière la musique de Verdi, elle n'a guère laissé s'épanouir une partition certainement inégale mais qui contient des pages aussi remarquables que fragiles ; un rien peut les rendre banales, mais il faut une baguette magique pour en révéler la vraie beauté et ce n'est pas faire injure à Diego Masson que de soupçonner qu'il ne la possède pas tous les soirs.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le pianiste italien Arturo Benedetti Michelangeli *donnera un récital* exceptionnel le 31 janvier à l'Espace Cardin, à Paris, au bénéfice des réfugiés du Cambodge.

NOTES

Jazz

Fusion et le Workshop de Lyon

Ce ne sont pas toujours des têtes connues qui défilent aux Cinquante-cinq Jours de la Chapelle. Ni des Parisiens. Cette semaine, riche en fusions et en ateliers spontanés, en donne la preuve. Avec Jean-Marie Brière aux saxophones et Francis Gorge à la guitare, poussés par le tandem J.-P. Du Pasquier - Franck Cassenti (bassiste, cinéaste), le Fusion Jazz Quartet donne sa version actuelle de quinze ans de pratique.

Amateurs, si l'on veut débarrasser ce mot de toute idée d'« amateurisme », amoureux de musiques dont ils font l'énergique mélange, amoureux sincères et ensemble tendus vers une idée commune de la musique, ils représentent bien une génération qui a cru et continue de croire en une société où « les musiciens et les peintres ne seraient pas seulement musiciens et peintres » (Marx ou Engels).

Belle utopie pour une affiche rouge : Fusion tient le pari autour de rêveries sonores de Francis Gorge *ou du lyrisme intègre de* J.-M. Brière.

Quant au Workshop de Lyon, on ne le présente plus : le groupe le plus stable de la musique improvisée française descend ou monte à Paris, comme on voudra. Prophètes en leur pays entre Rhône et Saône, les quatre improvisateurs lyonnais savent qu'à Paris aussi leurs inventions sonores et scéniques ont un public fidèle. Et qui sera au rendez-vous.

FRANCIS MARMANDE.

★ Les Cinquante-cinq Jours de la Chapelle des Lombards, organisés par *le Monde de la musique* et la FNAC, 62, rue des Lombards, Paris-1[er] : Fusion Jazz quartet, le 29 janvier, à 20 h. 30 ; Workshop de Lyon, les 30, 31 janvier et 1[er] février.

■ M. Henri Dolbois, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien directeur général de Radio-Monte-Carlo, vient d'être nommé président du conseil d'administration de l'Office catholique du cinéma français, où il succède à M. André Holleaux, conseiller d'Etat, nommé président d'honneur de l'O.C.F.C.

MORT DE L'ÉCRIVAIN GREC STRATIS TSIRKAS

L'écrivain grec Stratis Tsirkas, qui avait reçu le Prix du meilleur livre étranger 1971 pour « Cités à la dérive », est mort dimanche 27 janvier à Athènes. Il était âgé de soixante-huit ans.

Né le 10 juillet 1911 au Caire, d'une famille grecque, critique littéraire, poète, nouvelliste, romancier, Stratis Tsirkas avait fait en Egypte la plus grande partie de sa carrière avant de s'installer, en 1963, à Athènes.

Cet écrivain complet qui, comme Durrell, s'était beaucoup consacré à l'hellénisme d'Egypte, avait fait ses débuts littéraires en 1927 collaborant à divers journaux égyptiens progressistes dont un quotidien d'Alexandrie dirigé par Cavafy. Invité en 1937 au deuxième Congrès mondial des écrivains à Paris, il se lie alors avec Aragon et Jean Cassou, dont il traduira des œuvres en grec. En 1938, il publie son premier recueil de poèmes, le Voyage lyrique.

Au cours de la seconde guerre mondiale, il vit en Palestine, et c'est en 1960 qu'il s'impose en Grèce avec sa trilogie Cités à la dérive *(le titre grec est, littéralement : « Cités ingouvernables »), une grande histoire lyrique en trois tomes qui se déroule dans les trois villes où se joua le destin de la Grèce entre 1940 et 1945 : Jérusalem, Le Caire et Alexandrie.*

Réduit au silence après la prise du pouvoir à Athènes par les colonels, il doit attendre 1970 pour voir réédité, en grec, Cités à la dérive, *qui sera traduit en français, l'année suivante aux Editions du Seuil. Un recueil de nouvelles est publié che le même éditeur en 1973, sous le titre :* l'Homme du Nil.

Membre du P.C. « de l'intérieur », c'est-à-dire non aligné sur l'Union soviétique, Stratis Tsirkas avait toujours été un homme engagé, écrivant des œuvres où les convictions politiques soutenaient intimement l'art de l'écrivain. « La Grèce a de la chance, écrivait Etiemble (le Monde, *11 février 1972) ; en Tsirkas, elle possède un athlète complet de l'écriture, un « généreux » (...) et ce qui ne gâte rien, un fameux conteur d'histoires ».*

Outre une étude sur le Politique Cavafy *(Athènes 1971), Tsirkas avait traduit, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien et du français, des œuvres de Malcolm Lowry, Lorca, Pavese, P.-J. Jouve, Saint-Exupéry, Simone de Beauvoir, Aragon, etc.*

ROCK

Merton Parkas et Inmates

Ils se sont formés il y a un peu plus d'un an à Merton Park, au sud de Londres, et en ont profité pour emprunter le nom de leur ville. Ça tombait bien, juste au moment où le « mod revival » gagnait l'Angleterre, les parkas redevenant l'uniforme de rigueur, les Merton Parkas étaient parfaitement dans le ton. Vespas, costumes bien coupés cachés sous un parka, mocassins américains, toute l'imagerie mod du milieu des années 60 est revenue en force grâce à la sortie, en Angleterre, de *Quadrophenia*, le nouveau film des Who, qui, à l'époque, se sont illustrés comme le groupe fétiche de ce mouvement. Et, bien sûr, si les Merton Parkas empruntent aux Who, les mélodies excentriques, l'électricité cinglante, les riffs pressés des guitares, les roulements de batterie, les breaks, la façon d'assimiler le rhythm'n blues, ils n'en ont pas moins trouvé une identité qui s'affirment avec le temps, si l'on en juge par les idées et la précision des musiciens. Les voix sont acidulées, les compositions expriment l'essentiel en un minimum de temps grâce à des interventions concises et suffisamment colorées pour mettre en évidence et accrocher l'oreille. Un rock énergique et efficace qui joue avec des harmonies séduisantes.

Energie et efficacité sont deux vertus que revendiquent également les Inmates, ce groupe anglais dont on a pu apprécier les concerts, il y a trois mois, au Gibus et à l'Empire pour l'enregistrement de *Chorus*. A celle des Who, les Inmates ont préféré l'influence des Pretty Things et d'Eddie Cochran, avec en toile de fond les Rolling Stones et une assimilation du rhythm'n blues encore plus évidente. L'instrumentation est plus dure, plus arrachée. Un rock violent dans ses échos qui fonctionnent sur des pulsions soutenues. Un chanteur avec des râles et des trémolos dans la voix, un timbre râpeux et un jeu de scène sportif, des guitares incisives qui laminent les compositions en tranches métalliques.

Deux groupes qui, en reprenant à leur compte les principes des années 60, reflètent assez bien le cheminement cyclique du rock. The Selecter, un nouveau groupe de Ska anglais, se produira également, le mercredi 30 janvier, au Palace.

ALAIN WAIS.

★ Merton Parkas aux Bains-Douches, le 29 janvier, à 21 heures ; diffusion en direct dans l'émission Feedback, sur France-Inter. Discographie chez W.E.A.

★ Inmates au Bataclan, le 30 janvier, à 20 heures ; le 29 à Bordeaux, au théâtre Barbey. Discographie chez W.E.A.

Mama Bea Tekielski à l'Olympia

Tandis que Catherine Ribeiro cherche un second souffle, Mama Bea Tekielski s'impose avec des complaintes rock en forme de provocation spontanée chantées d'une voix qui gueule, mord, enrage, swingue comme rarement une chanteuse française l'a fait jusqu'ici. Elle joue un rock parfois assez dur, jette avec toute son âme un délire de sons, de mots, de cris saccadés.

Mama Bea Tekielski s'est fait connaître il y a trois ans dans une série de concerts au théâtre Fontaine, puis par plusieurs albums publiés chez R.C.A., où l'on remarquait des textes solides, retrouvant un langage perdu, une expression pleine et libre, proclamant en même temps la méfiance des mots *« trop grands ou bien trop petits, les mots qui n'ont jamais la bonne pointure. Tu crois que tu parles, et quand t'as fini tu t'aperçois que tu n'as rien dit »*, les mots ronflants et les mots légers, les mots marrants et ceux durs comme les pierres, les mots si creux ou si beaux.

« Il faudrait balayer les poussières qui nous enseignent les idées », chante Tekielski. *« D'étranges frères étrangers »* marchent côte à côte dans la rue, murés par le silence, des *« millions de visages se croisent et s'entrecroisent »*, il faudrait essayer de choisir entre un besoin et un désir, *« il faudrait vouloir vivre sa vie »*, chercher un secret, un voyage sans retour vers un espace, un temps où il n'y aurait pas de *« faux soleils et de cités arides qui brûlent les yeux »*.

En concert pour deux jours à l'Olympia avant de reprendre une longue tournée en province, Mama Bea Tekielski a sans doute encore des maladresses de scène, des naïvetés. Mais la violence et la forme d'intransigeance qui portent son chant ont une forte et belle résonance.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, ce mardi 29 janvier, à 20 h. 45 ; le 4 février à Toulouse, le 6 au Mans, le 7 à Orléans (cinéma Artistic), le 8 à Amiens (cirque municipal), le 9 à Mayenne (salle polyvalente).

CINÉMA

« C'EST PAS MOI, C'EST LUI » de Pierre Richard

Les surprises du vaudeville

On aime bien Pierre Richard, son regard bleu, ses cheveux fous, sa dégaine d'escogriffe brouillon et calamiteux. Et on lui est reconnaissant de se mettre en quatre pour nous faire oublier nos soucis. Force est pourtant de constater que, chez lui, le talent du cinéaste n'égale pas toujours celui du comédien.

Dans *C'est pas moi, c'est lui*, film dont il est à la fois le producteur, le scénariste (avec Alain Godard), le réalisateur et l'interprète, il joue le rôle d'un obscur écrivain qui sert de nègre à un auteur à la mode. De passage à Paris, un acteur italien (Aldo Maccione) le confond avec son patron et l'invite à l'accompagner en Tunisie pour travailler avec lui. Est-ce enfin pour Pierre l'occasion d'affirmer sa personnalité ? Il le croit, et le voilà embarqué dans une aventure où les vieux quiproquos vaudevillesques se mêlent à des gags visuels hérités du « nonsense » américain.

Ça devrait être drôle. Ça l'est parfois. Moins pourtant qu'on ne l'espérait. C'est sans doute que Pierre Richard, qui comme acteur n'a pas son pareil pour s'emmêler les pieds, cafouille un peu dans la conduite de son histoire. C'est sans doute aussi qu'il manque de rigueur dans le choix de ses gags. Si certains font rire (celui du héros angué de miel), d'autres glissent dans la facilité ou sont trop élaborés pour vraiment surprendre.

« Palmier mal planté pousse de travers » : ce joli proverbe maghrébin, que Pierre Richard cite dans son synopsis, on pourrait finalement l'appliquer à ce film inégal où fleurissent les idées cocasses, mais qui, à trop vouloir concilier Feydeau et Mel Brooks, s'éparpille en route et perd de son efficacité... Autour des deux principaux protagonistes, Valérie Mairesse, Henri Garcin et Franca Valeri jouent parfaitement leurs rôles de comparses.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Hommage à Wajda dans « L'Avant-Scène »

« L'Avant-Scène cinéma », revue bimensuelle, publie, en janvier, un numéro double, qui est un « Spécial Wajda ». On y trouve le découpage (après montage définitif) et les dialogues de « l'Homme de marbre », avec une intéressante présentation du film par Jerzy Borkowski (L'épopée inachevée d'un stakhanoviste : le romantisme en question), qui situe l'œuvre par rapport à l'histoire polonaise et au « romantisme spécifique » de son auteur. Viennent ensuite Varsovie, sketch de Wajda pour « l'Amour à vingt ans », production franco-italo-polonaise tournée en 1962, et une analyse détaillée des dix grands films réalisés par Wajda depuis 1965, qui ont été vus en France. Cela fait suite à la bio-filmographie qui figurait dans le n° 45 de la revue, alors consacré à « Cendres et diamant ». Cet ensemble constitue une documentation remarquable.

Une autobiographie de Marcel L'Herbier (préparée à l'époque de la publication de « l'Argent ») rappelle la mémoire du grand cinéaste français récemment disparu. A partir de ce numéro, « l'Avant-Scène » offre la reproduction (sous forme de cahiers détachables) de larges extraits de « Ciné-Magazine », revue née à l'époque du muet et dont Claude Beylie fait ici l'historique. — J. S.

★ *Avant-Scène cinéma*, n[os] 239-240, 106 pages, ill., 30 F.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 29 janvier

théâtres

Nouveaux spectacles

Dannou (261-69-14), 20 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. : En compagnie de Ritsos.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine, un soir de novembre.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-65-80), 21 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Salle Favart (742-57-50), 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Pezza contre Tchorba.

CENTRE NATIONAL D'ART GEORGES-POMPIDOU
15 représentations exceptionnelles du mime PRADEL
du 30 janvier au 11 février 1980 (Grande Salle)
Merc. 30 janv. à 20 h. 30
Jeudi 31 janv. à 20 h. 30
Vend. 1er fév. à 20 h. 30
Sam. 2 fév. à 14 h. 30 et 20 h. 30
Dim. 3 fév. à 16 h.
Lundi 4 fév. à 19 h. 30
Merc. 6 fév. à 14 h. 30 et 19 h. 30
Jeudi 7 fév. à 19 h. 30
Vend. 8 fév. à 20 h. 30
Sam. 9 fév. à 14 h. 30 et 20 h. 30
Dim. 10 fév. à 16 h.
Lundi 11 fév. à 19 h. 30
« Voici Pradel ! Il a un talent fou... »
Raymond Devos.
Prix des places : 30 francs (Collectivités : 25 F ; Laissez-passer permanent : 20 F)
Réservations : 278-79-95

Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Intimité.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Un cœur simple.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
La Forge (371-71-89), 20 h. : De vive voix.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud (dernière) ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre 347 (526-29-06), 21 h. : la Poube.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 15 : Tallia.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Petrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 23 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Antoine Tomé ; 22 h. : J.-L. Guitard.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Mirandière (229-11-13), 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épantants.
Sélénite (354-53-14), I, 23 h. : Musique populaire. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaminka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : R. Godard, P. Barrault.

La danse

Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser...
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Amiel ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Henri Tachan et J.-C. Montells (dernière).
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Les babouches font du rock mou (dernière).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Vermenton-Plage.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : les Solistes de Zagreb (Rameau, Grieg, Kelemen, Tchaïkovski).
Lucernaire, 21 h. : J.-L. Caillard, piano (Brahms, Beethoven, Bartok).
Eglise de la Madeleine, 18 h. : Chœur russe de l'institut Saint-Serge (chœurs de la liturgie russe orthodoxe).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Yuriel Quartet de Cologne, M. Bloom, U. Ender, K. Chastain... (Poulenc, Hummel, Beethoven).
Théâtre de la Cité internationale universitaire, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Christian Zaccharias (Scarlatti, Beethoven, Schumann).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Ensemble baroque français ; Irena Szymczak-Krainik, clavecin (Boismortier, Corette, Frescobaldi, Marchand, Vivaldi).
Cité internationale des arts, 21 h. : K. Fujii, piano ; Y. Owada, flûte (Bach, Schubert, Denisov, Milhaud, Messiaen).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Groupe Intervalles (Kagel, Piazzolla, Salignat, Cage).

SALLE PLEYEL - Mercredi 6 Février - 21 h. 30
CLAUDE **MAILLOLS**
SCHUBERT - CHOPIN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES - Vendredi 1er févr., 20 h. 30
CLAUDE KAHN
BACH, BEETHOVEN, MOZART, CHOPIN, LISZT, SCHUMANN

LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHÉNÉE
4 FEVRIER 21H
MARIE-FRANÇOISE BUCQUET
CLAUDE HELFFER
pianos
Mozart-Haydn-Beethoven
Schönberg-Berg-Webern
Xénakis
18 février ELLY AMELING
25 février REGINE CRESPIN
LOCATION 742.67.27 ET AGENCES

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 18 F 50
du 5 au 9 février
jean-pierre rampal
et le trio pasquier
Bach/Mozart
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

THEATRE ANTOINE
SIMONE BERRIAU (208.77.71)
LA PIÈCE dont parle tout Paris :
UNE DRÔLE DE VIE !
de Brian CLARK
adaptation Eric KAHANE
mise en scène M. FAGADAU
JOSÉ MARIA FLOTATS, ALAIN MOTTET, PIERRE VERNIER, HELENA BOSSIS, JACQUES CASTELOT, VIVIANE ELBAZ
le triomphe
A VOIR ABSOLUMENT !

CONCERTS Radio France

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 29 janvier à 20 h 30	Christian ZACHARIAS piano SCARLATTI - BEETHOVEN SCHUMANN

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
SALLE PLEYEL Mercredi 30 janvier à 20 h 30	Dir. : N. MARRINER Sol. : Myriam Fried PROKOFIEV - BRUCH ELGAR

SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Samedi 2 février à 20 heures	PERGOLESE ADRIANO IN SIRIA M. Cononovici, A. Murray, B. Brewer, P. Langridge, M. Hill, P.C. Runge NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Vittorio Negri

CYCLE ACOUSMATIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 4 février à 20 h 30	DHENNET - SCHWARZ avec J. Dhennet et le TRIO-GRM-PLUS

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 5 février à 20 h 30	Nouv. Trio Pasquier BRAHMS - ROUSSEL FAURE Michel Béroff, piano

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mer. 6 févr. à 20 h 30 SALLE PLEYEL Ven. 8 févr. à 20 h 30	Dir. : Eugen JOCHUM WAGNER - BRUCKNER

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
RADIO FRANCE Samedi 9 février Entrée libre	Journée FRANCO DONATONI 14 h. 30 : Œuvres de J.-S. BACH, WEBERN, DUSAPIN, DONATONI (création) 18 h. : Œuvres de GORLI, DONATONI, MAHLER Nouvel Orch. Philharmonique Ensemble 2E-2M Direction : Gilbert AMY, Franco DONATONI et Paul MEFANO

Location : Radio France, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mardi 29 janvier 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Les Solistes de ZAGREB Rameau, Grieg, Kelemen, Tchaïkovsky
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 31 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)	Bruno-Leonardo GELBER Chopin, Liszt
SALLE GAVEAU Jeudi 31 janvier à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	ORCH. DU CONSERVATOIRE DE PARIS Direction : PIERRE STOLL avec CECILE HUGONNARD-ROCHE piano et la participation de Danielle GALLAND, soprano Brahms - Schoenberg A. Volpy (première audition)
SALLE GAVEAU Vendredi 1er Samedi 2 février à 21 heures (Valmalète.)	QUATUOR AMADEUS Le 1er : MOZART LE 2 : SCHUBERT
SALLE GAVEAU Samedi 2 février à 17 heures (P.e. Werner.)	Amis Musique de Chambre Radio France Miklos PERENYI Gyula KISS violoncelle - piano Beethoven, Kodaly, Prokofiev
EGLISE des BILLETTES Dimanche 3 février à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	R. Pasquier, E. Balmas violons B. Pasquier, T. Adamopoulos altos E. Péclard, M. Stilz violoncelles J. BRAHMS (Quintette-Sextuor)
THEATRE DU RANELAGH Dimanche 3 février à 17 h 30 Lundi 4 février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	CONCERTS LAMOUREUX Carnaval des animaux SAINT-SAENS Notes de nuit M. LANDOWSKI Récitante : M. Landowski Pierre et le Loup PROKOFIEV Récitant : J. Christophe Benoît
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Ldi 4, Mardi 5 Lundi 4 Mardi 5 févr. à 20 h 30 (P.e. Valmalète/O.A.I.)	LISZT par DANIEL BARENBOIM
SALLE CORTOT Mardi 5 février à 21 heures Invitation à la Salle (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique EMILE NAOUMOFF pianiste Mozart, Moussorgsky, Fauré - Naoumoff
PALAIS DES CONGRES SALLE BLEUE Mardi 5 février à 18 h 30 Location : 758-24-41 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)	CONCERTS DU MARDI BRAHMS : Trio Opus 114. SCHUBERT : Pièces pour piano 4 mains. PROKOFIEV : Quintette Op. 39. M. Arrignon, J.-L. Bonafous, P. Boufil, G. Depluss, J. Leber, G. Lauridon, G. Mangras, M. Rudy, H. Varsarova
SALLE GAVEAU Mercredi 6 février à 21 heures (P.e. Kiesgen.)	« Pianistes et Concerts » HUSEYIN SERMET Schubert - Beethoven Moussorgsky
EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES Jeudi 7 février à 21 heures Location : 3 FNACS Royal Tourisme, 10, r. Royale et Eglise (P.e. Werner.)	FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS « Musique aux Invalides » J.-S. BACH Concerti 2, 3, 4 clavecins Huguette DREYFUS Yannick LE GAILLARD Laure MORABITO Françoise LENGELLE Ensemble Instrumental Université Paris-Sorbonne Direction : Jacques GRIMBERT
SALLE GAVEAU Jeudi 7 février à 21 heures (Werner.)	Le pianiste EINAR STEEN-NOKLEBERG Interprète GRIEG, LISZT, BEETHOVEN
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 18 février à 20 h 30 (P.e. O.A.I./Valmalète.)	ITZHAK PERLMAN piano : Bruno CANINO MOZART-BEETHOVEN RAVEL-KREISLER
THEATRE LE RANELAGH 5, rue des Vignes-16e DU 25 FEVRIER AU 16 MARS 27 représent. (Werner.)	THÉATRE DES MARIONNETTES DE SALZBOURG Rens. loc. par correspondance Bur. de Concerts M. Werner, 11, av. Delcassé-8e - 563-74-80

ODEON THÉÂTRE NATIONAL
du 25 janvier au 2 mars
UN BALCON SUR LES ANDES
d'Eduardo MANET
mise en scène Jean-Louis THAMIN
en co-réalisation avec le NOUVEAU THÉÂTRE DE NICE
Centre Dramatique National Nice-Côte-d'Azur

THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
jusqu'au 17 février
CLAUDEL/MESGUICH
TÊTE D'OR
59 boulevard jules-guesde
loc.243.00.59 fnac agences-copar

ORCHESTRE COLONNE
SALLE GAVEAU
dimanche 3 février 18h
WAGNER
Siegfried Idyll
MAHLER
Des Knaben Wunderhorn
4e Symphonie
avec LINDA FINNIE mezzo
direction JACQUES HOUTMANN

THÉÂTRE DU GYMNASE MARIE BELL
38, Boulevard de Bonne Nouvelle (10e)
70 représentations exceptionnelles de
L'atelier
de Jean-Claude GRUMBERG
Prix de la Meilleure Création Française 1979 du Syndicat de la Critique Dramatique
Maurice BÉNICHOU, Jean-Claude GRUMBERG
THEATRE NATIONAL DE L'ODEON

GRAEME ALLWRIGHT · MAXIME LE FORESTIER
PHILIPS polydor
Avec la participation de Catherine LE FORESTIER née Aziza
Le groupe NAMANA - Marcel Azzola
chantent ensemble
au profit de l'Association
"PARTAGE AVEC LES ENFANTS DU TIERS-MONDE"
pour 2 concerts exceptionnels au PALAIS DES SPORTS (porte de Versailles)
Mercredi 30 et Jeudi 31 Janvier 20 H 30
Location : 3 FNACS et Palais des Sports



T.B.B.
THÉATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
LES HAUTS DE HURLEVENT
D'EMILY BRONTË - ADAPTATION DE GUY DUMUR
MIS EN SCÈNE ET INTERPRÉTÉS PAR ROBERT HOSSEIN
SOIREES 20 h 30 - DIMANCHE MATINEE 15 h 30 (Rel. Lundi)
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (Metro Marcel Sembat - Parking à 100 m)
LOCATION THEATRE (603.60.44) FNAC ET AGENCES
EN RAISON DU SUCCÈS : ON PEUT LOUER UN MOIS A L'AVANCE

LES 2 MEILLEURES SOIRÉES DE PARIS
NOUVELLE SUPER-REVUE "Allez Lido"
LIDO
20h30 DINER DANSANT 230 F
1/2 Champ. diner sugg. revue
22h30/0h45 LA REVUE 155 F
WATUSI
MOULIN ROUGE
225 F
150 F







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., L'opérette : le Cavalier Lafleur, de P. Ducis ; 18 h. : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h., Le cinéma iranien : Un simple événement, de S. Shahid-Saless ; 22 h., Les images de la folie : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ALORS. HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Le Seine 5e (325-95-99), H. sp.

COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48)

LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er (297-53-79).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41)

HAINE (Fr.) (**) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

I COMME ICARE (Fr.) : Mercury 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99)

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

L'AMOUR MENSONGE, film français d'Uziel Péres. Marais, 4e (278-47-86)

LA MORT EN DIRECT, film français de Bertrand Tavernier. V. Ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33). Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI, film français de Pierre Richard. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

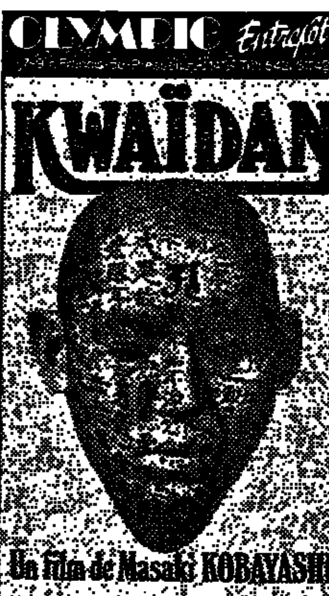
C'ETAIT DEMAIN, film anglais de Nicholas Meyer. V.O : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX, film américain de Ralph Bakshi. V.O. : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LE CHASSEUR D'OMBRES, film américain de Teri McLuhan. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).

CABO BLANCO, film américain de John Lee Thompson. V.O : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS, film français de Yann Lemasson (*) : Saint-Séverin, 6e (354-50-91).



LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de bois, 5e (337-47-57).

LE MAGICIEN DE LUBLIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MAMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

METEOR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — Rex, 2e (236-83-93), (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).

MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : la Seine, 5e (325-95-99).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LE REGNE DE NAPLES (All-It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; la Pagode, 7e (705-12-15).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe 5e (354-34-83).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas 5e (354-89-22), jeu., sam., lund., H. Sp.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (345-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



SPECTACLES

SPECTACLES POUR ENFANTS

RÉGION PARISIENNE

SPECTACLES

Les grandes reprises

AMERICAIN GRAFFITI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) ; H. Sp., mer. jeu., sam., lun.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. sp.
BARBE NOIRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11) H. sp.
LES BELLES MANIERES (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CASANOVA, de Fellini (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp. (sauf mer.).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), jeudi, sam., lundi.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sauf mer., sam. après-midi).
ELMER GANTRY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
GROS PLAN (*) (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
KARL MAY (All.) : V.O. Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE LOCATAIRE (Fr) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All.) : V.O. Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MON ONCLE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.f.) : Haussmann, 2e (770-47-55)
PROFESSION REPORTER (It., v.o.). Lucernaire, 6e (544-57-34)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., v.o.) (**). Olympic, 14e (542-67-42). 18 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**). St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99). 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**). St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h
INDIA SONG (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
KING OF MARVEN GARDENS (A., v.o.), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE PIEGE A CONS (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
SCHUBERT (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 45 et 22 h. 45
VIVRE SA VIE (Fr.). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
WOMEN (A., v.o.) (*). Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 30 janvier au 5 février)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), tous les jours sauf sam. et dim., à 14 h. : Tirlarigo le lutin (mime) ; le mercr. et jeudi, à 15 h., sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Mercredis musicaux, 14 h. 30 : Festiva Musica de Paris.
Centre Pompidou (277-11-12), mercredi, à 14 h. 30, l'écran des enfants : le Loup solitaire; tous les mercredis, à 14 h. 30, animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mercr., samedi, dimanche, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
M.J.C. les Hauts de Belleville (636-68-13), mercr., 15 h. : Guignol.
Marionnettes du Champ-de-Mars (637-07-87), mercr., samedi, dim., 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mercr., samedi, dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Présent (203-02-55), mercr., jeudi, ven. : le Voyage d'Ulysse.

CIRQUE

Cirque d'hiver (700-12-25), mercr., 14 h., sam., dim. 14 h. et 17 h.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-57), mercr. 14 h. 15 et 15 h. 30, sam., dim. 14 h. 30 : Lise, Elise et Liza ; sam., dim., 16 h. 45 : Monsieur Gabilolo et la petite sirène.
Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver.
Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. : Légende du rama et de Sita.
Fontaine (382-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Elysée-Montmartre (606-38-79), le 31, à 14 h. 30 : Comment ça va sur la Terre ; le 5, à 14 h. 30 : le Prix Martin, d'Eugène Labiche.
Lucernaire Forum (363-51-37), mer., 14 h. 15 et 15 h. 30 ; sam. et dim., 16 h. 30 : Sur la mer pistache.
Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin.
Palais des glaces (878-33-47), le 3, à 14 h. 30 : le Clown Toto et Cie.
Plaisance (262-35-36), mer. à 14 h. 15 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Adyar (878-33-47), le 31 janvier et le 1er février, à 14 h. 30 : Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon ; le 5, à 14 h. 30 : *Il était une fois Molière*.
Théâtre Astral (588-84-13), les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), les mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30 ; les mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), tous les mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 et sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mar., 14 h. 15 et 16 h. ; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.

REGION PARISIENNE

Massy-Centre, Centre P.-Baillart (920-57-04), le 30, à 14 h. 30 ; le 31, à 10 h. et 14 h. ; le 1er fév., à 10 h., 14 h. et 21 h. : le Singe Séraphin.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), les mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : Lettres de mon moulin (à partir du 1er fév.).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
Le portemanteau.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Chaparder n'est pas voler.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Sherlock Holmes à New-York ».
Réalisation de Boris Sagal, avec R. Moore, J. Huston, P. Mac Nee, Ch. Rampling.
Le très flegmatique détective de Conan Doyle est ici aux prises avec le redoutable professeur Moriarty. Mais, en plus, il y a la belle Irène Adler, pour laquelle le héros perdit jadis son flegme.
21 h 45 Concert.
« Concerto pour violon n° 5 » de Mozart, « Divertissement pour cordes » de Bartok, « Symphonie n° 103 » de Haydn, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Y. Menuhin.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Dernier Locataire ».
Téléfilm de J. Taylor.
Agé de soixante-seize ans, Franck Russo, refusant de se retrouver dans une maison de retraite, dans une réserve pour vieux, essaie d'aller vivre chez l'une de ses filles.
22 h Débat : Plus de cheminée pour le grand-père.
MM. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la famille, Francis Pavard, directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, Jean-Claude Henrard, directeur du service gérontologie de l'Institut Sainte-Perrine, et des personnes du troisième âge.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'architecture moderne, avec C. Arlaut et P. Prunet.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Saint-Louis.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Tarzan s'évade ».
Film américain de R. Thorpe (1936), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Buckler, B. Hume, W. Henry. (N. rediffusion.)
Les cousins de Jane retrouvent celle-ci en Afrique. Un chasseur de fauves qui les accompagne capture Tarzan pour l'exhiber dans un cirque.
Description romantique de la vie du couple de la jungle, scènes d'aventures et d'action haletantes.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Science et défense : les yeux et les oreilles sous-marins.
20 h., Dialogues avec... P. Prini et Y. Pelicier : phénoménologie de la mélancolie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Yoschihisa Taira.
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (Babylone-sur-Seine).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
19 h. 30, Concert (en direct de l'Opéra de Paris) : « Cosi fan tutte », opéra bouffe en trois actes de Mozart, avec H. Donse, J. Berbié, T. Krause, D. Rendall, N. Burrowes, G. Bacquier, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Jésus Lopez-Cobos.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française ; 23 h., Editions et manuscrits musicaux : « Daphnis » (Mondonville) ; 0 h. 5, Un siècle de vie musicale à Paris : œuvres de Debussy, Duparc, de Falla et Satie.

Mercredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora : 13 h. 45, Déclic : « Flaques et lacs ! » ; 14 h. 8, La bataille des planètes ; 14 h. 30, Interdit au plus de dix ans, mission spatiale santé : « Donner l'alerte » ; Musique classique : colin-maillard ; 14 h. 50, La pierre blanche (cinquième épisode) ; 14 h. 20, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 20, Dossier 10-15 : « Les géants des mers » ; L'odyssée de l'espace : « Le numéro 3 » ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 55, Le club des cinq : « Les cinq et les tours rouges » ; 17 h. 20, Studio 3.
17 h 50 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
Du Snob est un chef-d'œuvre.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Des jardins musicaux pour musiciens en herbe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « l'Age bête ».
D'après le roman de P. Boileau et T. Narcejac, réal. J. Ertaud, avec J.-L. Azra, B. Haller, E. Rémy, B. Le Sache, A. Allières,
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Le Métronome (T. de Saint-Phalle) ; *l'Infini chez soi* (D. Rolin) ; *l'Accent de ma mère* (M. Ragon) ; *La vie qu'on peut* (C. Aubin).
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le temps d'aimer.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Terreur à New-York.
Un reporter de télévision filme les pompiers volants en action.
16 h 10 Récré A 2.
Marabout'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Albator ; Ces sacrés parents (la mauvaise note) ; Sport ; Anagrammes ; Wattoo-wattoo ; les Bubblies...
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Les chansons de films ; Coup de chapeau à Enrico Macias.
22 h Alain Decaux raconte.
Le cuirassé « Potemkine ».
22 h 45 Magazine Zigzag.
De Teri Wehn-Damish.
La famille des portraits.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La charcuterie.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
Les Eglises, avec le R.P. Jean Claire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Saint Louis outre-mer.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Trésor du pendu ».
Film américain de J. Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark, P. Owens, R. Middleton, E. Silva, De Forest Kelley (Rediffusion.)
Au Nouveau-Mexique, un shérif (autrefois bandit) fait évader son ancien complice emprisonné. Celui-ci le capture, avec sa fiancée, pour qu'il le conduise à la cachette de l'argent jadis volé.
Western classique par l'intrigue et la réalisation mais par la complexité des rapports des deux héros et la tension dramatique.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (peuplement, population) ; à 8 h. 32, Robert Minder.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : la poésie.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora, avec Mgr Poupart.
12 h. 45, Panorama : le Brésil.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Y a-t-il un Français dans la salle ? » de San Antonio.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : adultes, enfants handicapés.
15 h. 2, Point d'interrogation : les grandes civilisations (Sumer).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours... du directeur du laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie au Muséum d'histoire naturelle.
16 h. 50, Actualité : l'utilisation des métaux en thérapeutique.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, La science en marche : les mécanismes de l'innovation dans la nature et la cité.
20 h., La musique et les hommes : musique et agrégation, en Europe, de 1750 à 1827.
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (esthétique de la démolition).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Philippe Rameau, 1683-1685, la grande cuvée : œuvres de Haendel, Scarlatti, Rameau et J.-S. Bach.
12 h., Musique de table.
14 h., Microcosmos (en direct de Rennes) Kaléidoscope ; 15 h., Contes bretons ; 15 h. 30, Chants celtiques ; 16 h., Jeu des énigmes ; 16 h. 30, La musique des Bretons d'aujourd'hui ; 17 h. 15, Galeries de portraits ; 17 h. 30, Haute infidélité.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, La musique et la mer ; 20 h., Les chants de la terre : les musiques traditionnelles de Bretagne.
20 h. 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Lieutenant Kijé » (Prokofiev) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur opus 26 » (Bruch) ; « Enigma », variations (Elgar), par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner, avec M. Fried, violon.
22 h. 40, La musique et la mer, en direct de Rennes : Lieder de Schubert, autour de Schiller, « Der Taucher D. 77 », avec D. Fischer-Dieskau et G. Moore ; « Meeresstille », avec E. Schwarzkopf et G. Moore.
0 h. 5, Ouvert la nuit : La voix, les grandes écoles (l'école espagnole de sopranistes : œuvres de Cererols, Gesualdo et Britten) ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 29 JANVIER

— *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, répond aux questions des auditeurs, au cours du magazine « Le téléphone sonne », de France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 30 JANVIER

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

VU

Le marché de l'angoisse

Complètement abracadabrante cette suite au film de Polanski, sans Polanski. Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ? Ne me demandez pas de vous la raconter, je n'y ai rien compris. Assez beau garçon, assez tourmenté, le fils de Méphisto avait l'air d'être partagé entre le bien et le mal, la croix et le sang, l'ange et le démon. Ce dernier finira par l'emporter en l'obligeant à faire à son tour un enfant, ce qui annonce une rallonge à ces diableries sur pellicule.

Non, ce qui était plutôt rigolo, c'était juste après, la dénonciation en règle des sectes et des techniques thérapeutiques permettant de répondre aux besoins spirituels de notre société post-chrétienne. Le fait de croire en Dieu, donc au Diable, comme dans le temps, c'était mieux, nous dit-on, c'était sécurisant. La perspective de brûler en enfer, le derrière piqué sur une fourche, permettait d'envisager, paraît-il, la mort, une mort souvent très rapide, très proche, avec la plus grande sérénité. Maintenant on y va moins vite qu'avant, mais on ne sait plus où on va. Il se pourrait même qu'on n'aille nulle part : le grand vide, le grand sommeil. Et ça, cette incertitude, ce flou quant à la destination et à la durée de leur dernier voyage, les amateurs de tours organisés Paris-Paradis huit jours tout compris, ne le supporteraient pas.

Moi, je veux bien, je ne vois pas très bien en quoi les Moon, les Jones, les utopistes, les membres de la Science chrétienne, les Pentecôtistes, les Enfants de Dieu ou ceux de Jéhovah, peuvent trouver dans ces rites, ces croyances et ces certitudes achetées au plus haut prix, souvent au prix de leur vie, l'euphorie et l'extase.

M. Gastaut, professeur de l'université d'Aix-Marseille, ne le voit pas du tout, lui, et ses interventions ronchonneuses et dégoûtées pimentaient d'un grain de poivre et de gaieté cette enquête plutôt tragique sur tous les marchands de bonheur qui sévissent aux quatre coins du marché de l'angoisse.

On comprend qu'on peut être pris de vertige à la pensée de basculer un jour dans le grand vide. Sans doute en faut-il pour tous les goûts, notez, et ces goûts ne datent pas d'hier. Même au temps glorieux des Croisades et de l'Inquisition, quand l'humanité baignait, à en croire les nostalgiques du passé, dans la saine félicité que dispense la religion, les charlatans ne manquaient pas de clients, et leurs filtres, à base de salive de crapaud, attiraient les âmes simples et déboussolées que nous avons toujours été.

CLAUDE SARRAUTE.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

OU VA LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ?

Avant de se demander « *où va la République fédérale d'Allemagne ?* », M. Joseph Rovan a brossé, lundi, devant l'Académie des sciences morales et politiques, le tableau de la situation actuelle de la R.F.A., de son redressement spectaculaire, de sa stabilité : « *Une nation divisée et un pays rétréci qui produisent un Etat vigoureux, une société calme, une économie prospère.* »

Reste le problème douloureux de la réunification. L'exposé de l'orateur sur ce sujet peut se résumer ainsi : « *La réunification étatique est en République fédérale une question à laquelle personne n'accorde la moindre actualité ; on y est au contraire très concrètement attaché à tout ce qui peut améliorer la situation des habitants de la R.D.A., mais toute progression dans cette voie dépend d'un état de l'Alliance atlantique qui ne donne pas aux Soviétiques l'impression qu'ils jouissent d'une supériorité stratégique, c'est-à-dire à la fois politique et militaire.* »

Quant à une neutralité dont l'idée est propagée par quelques éléments extérieurs de l'opinion, M. Rovan croit que « *tant que les Etats-Unis se montreront résolus à faire obstacle à de nouveaux projets soviétiques, et même tant qu'ils n'auront pas donné des signes décisifs d'une volonté de se désintéresser de l'Europe, la République fédérale ne séparera pas son sort de celui des autres démocraties occidentales.* »

Le mouvement terroriste, selon l'auteur, appartient au passé. « *Au seuil des années 80*, dit-il, *ce n'est pas sous la forme du terrorisme marxiste ou nihiliste que le calme allemand rencontre son défi, mais dans le jugement d'angoisse critique qu'une partie croissante des Allemands portent sur leur propre civilisation, sur leur propre système d'existence, sur les valeurs qui dominent réellement.* »

■ L'historien Jean Thiry est mort le dimanche 27 janvier, à Nancy. Il avait publié un ensemble d'études sur la vie de Napoléon et sur le Premier Empire. Citons notamment « les Années de jeunesse de Napoléon », « Bonaparte en Egypte », « Bonaparte en Italie », « l'Empire triomphant », « Sainte-Hélène » (1). Jean Thiry avait reçu pour son œuvre le grand prix Gobert, les prix Monthyon et Georges-Manguin. Il était associé correspondant de l'Institut de France.

(1) L'œuvre de Jean Thiry a paru chez Berger-Levrault.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

côte d'ivoire

Vous voulez travailler dans votre pays d'origine, CII-Honeywell Bull Afrique recherche pour la région d'Abidjan

un ingénieur technico-commercial
Réf. 46 M

pour assurer la mise en place de systèmes informatiques.
- Le candidat sera débutant, diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles ou Universités).
- Formation assurée en Région Parisienne.

un chef comptable
Réf. 47 M

- Le candidat sera diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce ou titulaire d'un DECS.
- Il aura quelques années d'expérience comme Chef Comptable.
- Expérience de comptabilité anglo-saxonne souhaitée.

Lieu de travail pour les 2 postes : ABIDJAN.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii Honeywell Bull
ACLES
P.C. 1 F 103
61-63, rue d'Avron,
75980 Paris Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DU GROUPE RENAULT
Recherche pour réalisation

EN IRAK
d'un projet hospitalier de grande envergure

UN DIRECTEUR LOCAL
(réf. 5793)

INGENIEUR GRANDE ECOLE (Ponts, Centrale, Travaux Publics ...)
- possédant le sens de l'organisation.
- ayant une dizaine d'années d'expérience d'Adjoint de Directeur d'Agence et de Directeur de travaux dont, si possible, une expérience directe de projet à l'étranger.
- travaillant parfaitement en anglais.

Il résidera à BAGDAD, éventuellement avec sa famille.
Exerçant ses responsabilités sous les ordres du Directeur de Projet, il assurera les contacts avec le client, les relations avec les sous-traitants et la direction des travaux.

Pour ce poste la connaissance de l'Irak est appréciée.

INGENIEURS DE TRAVAUX
(réf. 5794)

Pour chacun des sites -grandes villes irakiennes situées au plus à 3 heures de voiture de BAGDAD- nous recherchons un ingénieur de travaux :
- INGENIEUR DIPLOME des Travaux Publics (ou équivalent)
- Homme de bâtiment de 7 à 10 ans d'expérience «sur le tas» de conduite de chantier.
- Anglais indispensable.

Résidant en célibataire sur le site (avec cependant possibilité d'installer sa famille à BAGDAD), placé sous les ordres du Directeur Local, l'Ingénieur de Travaux assurera pour le chantier dont il aura la charge :
- La Direction des Travaux.
- Les contacts avec le Résident Engineer représentant du client.
- et les relations avec les sous-traitants.

Adresser, sous référence, lettre manuscrite précisant la rémunération souhaitée (en fonction de l'expérience et de la personnalité), C.V. détaillé avec photo à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

COMPAGNIE ASSURANCES INTERNATIONALES
recherche pour
ABIDJAN

chef comptable

DECS — FORTE PERSONNALITÉ.

expérience comptabilité assurances appréciée.

salaire 190.000 F. (logement gratuit + avantages divers).

envoyer d'urgence, lettre manuscrite, c.v., photo (téléphone si possible) sous référence B.200-G.

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS

Société internationale recherche pour l'étranger
1) POUR SUCRERIE

CHEF INSTRUMENTISTE
CHEF ÉLECTRICIEN

Exigence des postes :
- disponibilité rapide ;
- expérience entretien et exploitation à des postes similaires en sucrerie indispensable.

2) POUR CULTURE TOMATE

INGÉNIEUR AGRONOME
TECHNICIEN AGRONOME

Exigence des postes :
- large exp. cult. de la tomate.

Salaire suivant compétence avec couverture sociale en France. Env. lettre manusc. et C.V. à nº T 017,916 M, REGIE-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Importante librairie papeterie DAKAR recherche

DIRECTEUR

Libraire de métier, connaiss. en gestion, catholique, engagement sous contrat expatrié. Envoyer C.V., photo et prétentions à PROCURE ARCHIDIOCESE B.P. 3.155 - DAKAR - Sénégal.

Ordis

LA SOCIETE DE CONSEILS ET D'ETUDES INFORMATIQUES d'un important Groupe Bancaire, crée sa FILIALE ITALIE et nous confie la recherche de son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera l'adjoint du Directeur de cette filiale et particulièrement responsable des développements techniques et de la qualité des réalisations.

Le poste conviendrait à un homme possédant une formation supérieure et une expérience solide en informatique de gestion, acquise dans une fonction d'Analyste haut niveau ou d'Ingénieur conseil.
- Logement assuré à Rome,
- Mission longue durée,
- Poursuite de carrière en France.

Adresser C.V. avec photo et prétent. sous réf. DTI à M. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber PARIS 9ème
Discrétion assurée.

ASTRAL
recrute pour la Division
AKZO COATINGS BV AMSTELVEEN
en Hollande (banlieue d'Amsterdam)

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

- Après 3 à 5 ans de séjour en Hollande, cet Ingénieur pourra revenir en France dans le groupe.
- Agé d'au moins 28 ans, diplômé en électromécanique, il aura une expérience d'engineering et/ou de production de plus de 3 ans dans l'industrie chimique.
- Une expérience d'utilisation des microprocesseurs est souhaitable, mais non indispensable.
- Ce travail requiert un goût pour une activité dans une équipe pluridisciplinaire.
- Un candidat qui aurait déjà fait au moins un séjour à l'étranger aurait notre préférence.
- L'ANGLAIS COURANT est exigé, des connaissances en langue allemande bienvenues.

Une des missions importantes de ce poste consiste à étudier les processus de production de résines et de peintures, en coordination avec les applications technologiques et professionnelles, ainsi qu'à participer aux programmes d'optimisation.

Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel sous réf. NED 149, au Service du Personnel de la Société ASTRAL 164 rue Ambroise Croizat 93204 ST DENIS

Société sénégalaise de constructions de chaudronnerie légère rattachée à un groupe international implanté en Afrique Noire recherche son

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

L'intéressé assumera la responsabilité :
- *dans le domaine technique :* des travaux en atelier de serrurerie, chaudronnerie légère et meubles métalliques ;
- *dans le domaine administratif :* des méthodes – de l'organisation des postes de travail – de l'ordonnancement – du lancement – du planning et de la gestion achats et stocks ;
- *dans le domaine commercial :* des contacts clients et du suivi des affaires sous l'aspect négociation et finances.

Expérience similaire indispensable.

Outre une rémunération attractive, le candidat bénéficiera des avantages liés à la situation d'expatrié : régime de prévoyance et de retraite cadre – logement équipé – 2 mois de congés payés par an...

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 78318 M à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante Société recherche pour AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR A. et M. ou CHIMISTE INDUSTRIEL

pour assurer responsabilité complète de la Direction (gestion technique et administrative) d'une importante usine Agro-alimentaire (corps gras) en cours de construction.
Expérience professionnelle dans poste de responsabilité similaire minimum 5 ans.
Connaissance Afrique souhaitée.
Minimum 40 ans.
Célibataire ou Marié sans enfant à charge.
Adresser sous référ. 1.041/CJ lettre manuscrite avec C.V. Copie diplômes et certificats de travail, photo et prétentions à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

TRAVAUX PORTUAIRES

Bureau d'Etudes français à vocation internationale recherche un INGENIEUR diplômé d'une grande école (E.N.P.C., E.C.P., E.S.T.P., E.NTPE.) pr lui confier des responsabilités de contrôle de travaux portuaires dans un pays étranger. Cet Ingénieur a nécessairement une expérience professionnelle de 5 ans minimum en travaux (ou supervision de travaux) portuaires. Ce poste de longue durée comporte les avantages liés à l'expatriation (logement de la famille, congés annuels en France...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (et de mentionner votre rémunération actuelle) en spécifiant la référence 1.528,

à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

UNE SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS EN FORTE EXPANSION
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

LE RESPONSABLE de sa Région Alpes

Ce cadre, d'un haut niveau commercial, 35 ans minimum, aura une expérience confirmée de la vente de biens d'équipements et d'aménagement à une clientèle industrielle variée.

Responsable d'une équipe jeune et performante, il mettra tout en œuvre pour maintenir et développer un niveau de résultats qui soit compatible avec les ambitions de la Société dans la Région ALPES.

Il sera basé à GRENOBLE.

Nous offrons :
Rémunération élevée (fixe + prime de résultats). Voiture de fonction + frais de route.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo, salaire actuel et prétent. sous No 42385, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ECP, Mines, AM - Directeur

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE ALLEMAND, spécialisée dans l'étude et la réalisation de biens d'équipement (80 % exportation) recherche son Directeur, Membre du Directoire. Il devra disposer d'une solide expérience à un niveau à dominante commerciale dans un domaine de biens d'équipement.

Il sera chargé d'animer et de coordonner les services techniques, fabrications, technico-commerciaux et devra être capable de gérer l'entreprise.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Connaissance de l'allemand souhaitée.

Rémunération : 200.000 F +. Résidence : région Caen.

Ecrire sous référ. MU 400 CM
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRÉTION ABSOLUE.





Groupe S.G.F.
TECHNIBEL
TREVOUX 30 kms de Lyon

- Fabrication et Vente d'appareils de climatisation et de Pompes à chaleur -
recherche

un vendeur export Europe

Il sera chargé de la diffusion des produits par le canal d'un réseau de distributeurs.

Formation de type ESC - Expérience de la vente à l'exportation de biens d'équipements techniques.

Anglais indispensable
Allemand souhaité.

Référence 4

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence à Mme M.T. MARTIN - S.G.F. 8, Place d'Iéna 75016 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL,
recherche pour sa
FILIALE DE COUPE-CONFECTION DU NORD

un chef de fabrication

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum possédant une solide expérience de fabrications similaires et de gestion de personnel dans une PME de la région Nord, et désireux d'utiliser ses capacités et son dynamisme à la mise en œuvre de l'unité de production.

un chef des services administratif et financier

Il sera chargé de créer et de diriger les structures Administratives et Comptables de la Société. Ce poste conviendrait à un candidat justifiant d'une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires.

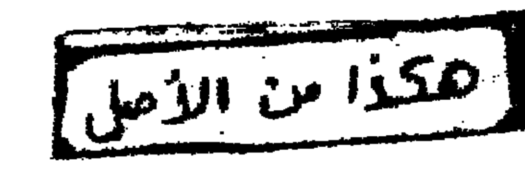
Adresser C.V. détaillé sous référence ODER (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Au sein d'un grand Groupe,
démarrer une Unité de Production
Cette expérience passionnante et enrichissante est proposée par la

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE DU NORD
filiale des Automobiles PEUGEOT
située à VALENCIENNES

Les postes suivants sont créés : ils conviennent à des ingénieurs AYANT SI POSSIBLE UN DEBUT D'EXPERIENCE EN FABRICATION DE SERIE :

- ***Responsables d'Etudes Informatiques ECP, ESE, IDN...***
  Coordination, Réalisation et Mise en Place de Systèmes Informatisés dans le domaine de la Gestion de Production.
- **Ingénieurs Mécaniciens débutants ECP, AM...**
  — Chef de section Engrenages : promotion des méthodes de traitement thermique, définition des outils d'usinage, conseil en conception de boîtes de vitesses.
  — Chef de section mise au point Usinage : démarrage d'Installations, amélioration de productivité, assistance à la fabrication.
- **Ingénieur Installations, Manutention ECP, AM...**
  — Définition des implantations, organisation des surfaces
  — Mise en œuvre des outillages, automatismes de manutention.
  — Evolutions techniques des installations.
- **Ingénieur Electricien ESE, AM, INPG...**
  Maintenance électrique et électronique de machines-outils de production de série.
- ***Ingénieur Méthodes Qualité AM, INSA...***
  Définition des gammes de contrôle. Mise au point, Gestion et Maintenance des Outillages de contrôle.

Les postes proposés sont évolutifs en eux-mêmes ; la carrière est ensuite assurée au sein du Groupe.

Nous vous proposons un premier contact en écrivant à :
AUTOMOBILES PEUGEOT - Direction Centrale du Personnel
B.P. 01 - 75761 PARIS CEDEX 16.

responsable services administratifs contrôle de gestion
Réf. P 07

Le Département Flaconnage - 240 M de C.A., emballages en verre destinés aux industries pharmaceutiques et parfumerie - recherche le responsable des services administratifs et contrôle de gestion de son unité de production (1300 personnes), proche de Cambrai.
Il anime et dirige les services comptables, achats et magasins (30 personnes), il coordonne l'élaboration et le suivi des plans et budgets et réalise les études de rentabilité.
Cette fonction nécessite une formation supérieure et 3 à 4 ans d'expérience de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion, acquise en unité de production.

chef du service entretien travaux neufs
Réf. JC 08

C'est à Gironcourt, dans les Vosges, qu'est installée l'usine la plus importante de BSN-Emballage : 4 fours à feu continu, un millier de personnes, le sixième de la production française de bouteilles en verre.
Nous recherchons le chef du service études - travaux neufs - entretien de cette usine pour lui confier la responsabilité :
- des études et de la réalisation des travaux de maintenance et d'installations nouvelles ;
- de la transformation et de la distribution de l'énergie et des fluides.
Ce cadre dirige un service d'une centaine de personnes. Avant sa prise de fonction, il pourra se familiariser avec les spécificités de l'industrie verrière.
Les candidats sont Ingénieurs diplômés ENSAM, ECAM, ..., ont acquis une dizaine d'années d'expérience d'animation des hommes en milieu industriel et une pratique de la fonction entretien - travaux neufs.

ingénieur débutant science des matériaux
Réf. J 06

BSN-EMBALLAGE - 1,7 MD de C.A., 7700 personnes - occupe en France la position de leader sur le marché des emballages en verre (bouteilles, flacons, pots).
Son laboratoire d'Etude et de Développement Technique, implanté dans la région lyonnaise, emploie 50 personnes et apporte son potentiel de recherche et d'assistance à une quinzaine d'usines implantées en France et à l'étranger. Il bénéficie d'accords de coopération avec le n° 1 de l'emballage en verre aux USA.
Nous recherchons pour ce Laboratoire un jeune physicien débutant (Ingénieur option physique ESPCI, INSA - Doctorat 3e cycle) spécialisé en science des matériaux. Dans un premier temps, il étudiera, aidé d'une petite équipe de techniciens, les problèmes techniques relatifs à la qualité des emballages en verre. Il travaillera en relation avec les unités de production et la clientèle. Il élargira ensuite ses responsabilités dans le domaine de la technologie verrière.
La connaissance de l'Anglais et de la programmation de petit calculateur scientifique est nécessaire.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
leader dans son activité
recherche

INGÉNIEURS et ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour TOULOUSE et BORDEAUX

Une expérience de deux à trois années de la vente de systèmes temps réel est requise

Adresser C.V. et prétentions sous n° 42.850, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

— formation type E.S.C.,
— première expérience de la vente sur le terrain exigée,
— bonne connaissance de l'anglais indispensable,
— résidence Basse Normandie.

Adr. lettre candidature avec C.V. et prétentions sous la référence 4.053 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ingénieur technico-commercial
HYDRAULIQUE ET POMPAGE

avec solide expérience ingénieur d'affaires, y compris les aspects gestion et finances, et capacités pour seconder le responsable de Centre. Marchés principalement France. AGENCE SUD OUEST. SOCIETE FRANCAISE IMPORTANTE.

Dans votre lettre de candidature à adresser sous No 43.253 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, vous voudrez bien nous indiquer vos désidérata et vos points forts professionnels et caractériels.

responsable société d'exportation
RENNES + 120.000

Un organisme para-public recherche un spécialiste des PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES, chargé d'une mission passionnante et difficile : lancer, mettre en place et rentabiliser une société d'exportation de produits agro-alimentaires de la Région.
Spécialiste de ce secteur, il sera capable de prospecter, promouvoir, vendre ces produits à l'étranger (hors Marché Commun), et aura une expérience réussie dans ce domaine.
Il aura l'étoffe du futur dirigeant de cette Société qu'il concevra, créera et dirigera. Son premier rôle : rassembler autour de lui les industriels qui adhéreront à ce projet. Sens du contact humain, capacité à convaincre et goût de la communication seront les points forts qui lui permettront une évolution à sa mesure.
Une parfaite connaissance de l'Anglais et d'une autre langue, (si possible l'Espagnol), est nécessaire.
Envoyer lettre manuscrite,
C.V. et photo sous référence 292 à :

exa
EXA INTERNATIONAL
Département Recrutement
87, rue St-Lazare
75009 PARIS.

LA FILIALE TOULOUSAINE D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche son

RESPONSABLE DE PERSONNEL

De formation supérieure, il justifie d'une expérience de 4 à 5 ans pendant lesquels il a appris à maîtriser les composantes essentielles de la fonction : recrutement, gestion, dialogue avec les partenaires sociaux, *formation, salaires.*

Il a le sens pratique développé, c'est pourquoi une expérience du milieu B.T.P. est un atout supplémentaire, mais pas indispensable.

Un stage de formation de quelques mois au siège social (Paris) doit faciliter son intégration.

La taille du groupe permet une évolution de carrière très motivante pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, salaire souhaité et photo sous No 42821, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Industrielle Internationale
recherche

INGENIEUR de PRODUCTION

Haut niveau
Centrale, Mines ou équivalent

Disposant de 5 ans d'expérience opérationnelle en usine.
Nous lui confierons d'abord la gestion (hommes, technique et résultats) d'un important atelier (200 personnes), et souhaitons qu'il évolue rapidement vers un poste de responsabilité plus étendue.
Ce poste ouvre généralement sur de larges opportunités de carrière au sein du groupe.
- Anglais indispensable
- Affectation : 100 km Sud Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C. V. et photo à :
N° 35172 P.A. SVP 37 rue du Général Foy
75008 PARIS

PA.SVP



Responsable Administratif et Financier - 170 000 F

Filiale d'un important groupe industriel français en fort développement, cette société (CA 200 millions de F - 1 200 personnes) située parmi les leaders mondiaux de sa profession fabrique et commercialise (50 % à l'export) des pièces mécaniques de série. Dans le cadre de son évolution, elle recherche un Responsable Administratif et Financier. Il aura pour mission de mettre en place en les adaptant au contexte technique et humain des méthodes de gestion modernes et efficaces ainsi que l'outil informatique nécessaire. Il assistera le Directeur Général dans l'élaboration du plan, assurera le contrôle de gestion et supervisera l'ensemble des services administratifs et comptables de la société comprenant 4 cadres. Ce poste, basé en région lyonnaise, intéresse un candidat âgé de 32 ans minimum. De formation supérieure en Finance et Comptabilité, il aura acquis une solide expérience de la gestion industrielle et de l'informatisation d'une société.
Merci d'adresser votre candidature sous la réf. 818 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

Etablissement 800 personnes,
3 ateliers, 10 km de Rouen

être responsable du matériel

C'est
- l'entretenir avec des équipes décentralisées en atelier,
- le modifier pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs,
- le définir en fonction des nouveaux produits et des nouvelles technologies,
- le mettre en place en réalisant tous les travaux nécessaires.

Vous serez responsable du B.E. et des équipes d'entretiens travaux neufs (65 personnes).
Vous avez acquis votre expérience (au moins 10 ans) au sein d'un service similaire ou à la tête d'une usine dans une industrie où le matériel et le tour de main jouent un rôle très important (par exemple papier, carton, imprimerie etc.)
Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre CV avec photo s/réf. 66.09 à

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)

directeur d'exploitation
OUEST 220.000 F.+

Pour l'une des Unités d'un des premiers groupes CARTONNIERS français. Devant le Président il est responsable de la gestion autonome de ce centre de profit (fabrication et commercial).
Le poste requiert en priorité un profil de COMMERCIAL et un tempérament de PATRON. Des compétences techniques sur l'outil et les problèmes de production sont un avantage. Le titulaire reçoit du Groupe un appui aux plans marketing, organisation et gestion.
Nous vous remercions de nous adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel) sous référence : 50 D.M à :

HB
Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



France

1400 personnes – C.A. 1 milliard de francs
Filiale d'un des grands groupes chimiques européens,
recherche pour son département
"TRAITEMENT DES EAUX"

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Il est responsable de la vente sur une région.
- Il apporte une assistance technique permanente à la clientèle.
- Il contribue à l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il fournit ou les orientations qu'il propose aux laboratoires et aux services de marketing.

Ce poste basé à LYON convient à un ingénieur chimiste spécialisé dans le traitement des eaux, ayant acquis une expérience de 2 ans minimum dans la vente et l'assistance technique auprès des industries.

Voiture de service fournie.

Ecrire sous référence 2047,
HENKEL FRANCE DRH, Boîte Postale 111
94250 GENTILLY.

Promodès

15 000 personnes, le plus important grossiste d'Europe en Produits Alimentaires et l'un des premiers distributeurs de détail en France

recherche un

Animateur de Formation

Résidence : Caen

Ses fonctions consisteront essentiellement en :
- Animation de séminaires :
  Relations Humaines
  et
  Législation et Relations Sociales
  ou
  Gestion Economie.
- Gestion de la formation interne et organisation d'une partie des actions.
- Conseil des Responsables Opérationnels dans le domaine de la formation et des expériences de motivation du personnel.
- Participation à la conception de la politique générale de formation.

Le candidat retenu aura une expérience de plusieurs années dans les mêmes fonctions.
Il dépendra directement du Directeur Général des Relations Humaines et travaillera en collaboration étroite avec les Cadres de la "Fonction Personnel".
Il sera mobile sur le plan géographique (déplacements courts mais fréquents).

Si vous êtes intéressé, envoyez c.v., photo et prétentions sous Réf. M 733 à :
Mademoiselle VUILLEMENOT
PROMODES
Service Recrutement – B.P. 17
14120 MONDEVILLE

HAVAS CONTACT

---

directeur industriel
Val de Loire

Filiale totalement autonome d'un groupe français réputé, nous produisons en toutes petites séries des articles multiples de menuiserie (bois, métal, plastique). La direction industrielle coiffe : les études, les achats, la préparation, l'ordonnancement et la production (environ 250 p.). Sa politique est double : organiser et investir pour travailler dans de bonnes conditions de productivité ; créer, sur le plan technique, les activités de demain.
Nous souhaitons à ce poste un ingénieur (AM par exemple) bien expérimenté (il a au moins 40 ans) dans la conduite d'unités industrielles petites ou moyennes.
Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 3734 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord CHEF DE RAYON dans ses magasins du Nord (formation assurée dans ses magasins écoles).

Profil du poste : Jeune homme 23 ans minimum. Formation commerciale supérieure (E.S.C., Sciences Economiques, Ecoles de Commerce) ou Autodidacte de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité,
- Sens commercial très développé,
- Goût des responsabilités,
- Aptitudes à former et animer du personnel,
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction durant 2 ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

promonor

52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.

CHEF SERVICE MÉTHODES
90/100.000 F

Un groupe industriel important, leader européen dans sa spécialité : fabrication de biens d'équipement pour le ménage recherche un responsable méthodes pour une de ses usines (200 personnes).

Sous l'autorité du Directeur de l'unité de production il se verra confier la création et la mise en place du service.

Ce poste convient à un Ingénieur mécanicien (Arts et Métiers ou équivalent) de 28 ans minimum, justifiant d'une expérience dans un service Méthodes. Poste évolutif situé à 100 kilomètres au Sud de NANCY.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, n° 40.138 sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

Pour faire face à son expansion et son programme de développement, une Société Filiale d'un groupe spécialisé dans la recherche et la fabrication de matériel d'intervention sous-marine recherche :

un ingénieur électronicien
CONFIRME

Issu d'une Ecole d'ingénieur (ESE-Sup. Télécom ENSI-ESIM) ayant 3 à 5 ans minimum d'expérience dans l'industrie et une connaissance parfaite de l'anglais.
Le futur titulaire devra prendre en charge au sein de la Direction Technique le Département Electronique.
Il aura pour fonction la conception, l'étude et le développement des équipements électroniques, informatiques et accoustiques entrant dans la composition des matériels. Il animera une équipe composée d'Ingénieurs, de Techniciens et de Dessinateurs.
Poste à pourvoir rapidement à MARSEILLE
Envoyer CV + photo + prétentions à
COMEX INDUSTRIES BP 49
13314 MARSEILLE CEDEX 3.



CANNON

recrute

UN INGENIEUR D'ETUDES

pour assurer le développement et l'industrialisation de ses connecteurs électriques.
Formation INGENIEUR MECANICIEN ou ELECTROMECANICIEN
Bonne connaissance de la langue anglaise.
Le poste à pourvoir est situé à TOULOUSE.
Rémunération selon expérience.
Adresser C.V. et prétentions à CANNON - Boite Postale 20, 31770 COLOMIERS.

---

inspecteur commercial
Europe — **Bilingue Allemand**

Notre Société est une des premières EXPORTATRICES de VINS FINS de BORDEAUX - La gamme est prestigieuse et nos inspecteurs en sont les Ambassadeurs dans le monde.
Nous recherchons un homme de terrain capable d'Animer et Développer un réseau d'agents dans des pays tels que : R.F.A. - Bénélux - Suisse - Scandinavie.
Il possède la démarche d'un Responsable de Marchés.
Une expérience de la branche ou avoisinante serait appréciée.
Déplacements fréquents à partir du siège (60 kms de Bordeaux) près duquel il devra se fixer.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.
Poste offrant pour un candidat dynamique l'exercice de responsabilités avec rémunération motivante au sein d'un puissant groupe international.
Statut Cadre + voiture de fonction.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.
APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Ecrire avec photo et salaire actuel s/s réf : 1001 B
46/47 place Gambetta, 33000 BORDEAUX
PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG - BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND

IMPORTANTE SOCIETE DE CONFECTION

C.A. plus de 100 millions
Filiale Groupe Textile Français 1er plan
Recherche pour son siège administratif
REGION NANCEIENNE
son

CHEF COMPTABLE

de formation B.T.S. ou D.E.C.S.
Avec un minimum de 5 ans d'expérience dans la fonction.
- Il aura la responsabilité des comptabilités clients, fournisseurs, de la comptabilité générale et des bilans.
- Il dirigera une dizaine de collaborateurs et devra assurer les relations avec la comptabilité centrale du Groupe.
- Rémunération élevée selon valeur
- Possibilité de logement, pavillon avec jardin.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo à

ANPE Section spécialisée CADRES
Monsieur LEONARD
12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

ELEKTOR
Publications d'électronique pour labo et loisirs
cherche

UN (E) RÉDACTEUR (RICE) TECHNIQUE

Pour compléter son équipe rédactionnelle
- responsable de l'élaboration de notre mensuel et de nos livres.
- connaissance en électronique et possédant des dispositions pour rédiger des thèmes rédactionnels.
- parlant couramment soit l'anglais, soit l'allemand, soit le néerlandais.
- disponible très rapidement.
- Lieu de travail : une région très agréable du Nord.

Envoyer C.V. et prétentions à Robert SAFIE ELEKTOR, réf. R.T., B.P. 59, 59940 ESTAIRES.

LE TRANSFERT DE CHALEUR ET DE MASSE est une discipline complexe qui fait appel aux connaissances en mécanique des fluides, en thermique, en COMBUSTION, en génie chimique. Ses multiples applications INDUSTRIELLES (fours, moteurs, biomasse, sécurité...) requièrent un

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

(Grande école, option thermique et mécanique des fluides) désireux de développer des projets à caractère INNOVATIF (MODELISATION, expérimentation, réalisation) et capable de compléter sa passion pour la technique par un goût pour le commerce et la promotion de ses idées (poste à BAYONNE).

Env. curriculum vitae et rémunération souhaitée à

BERTIN & Cie

C. LEMAIGNAN, Boîte Post. no 3, 78370-PLAISIR.

MATERIALS RESEARCH

Leader dans la fabrication de métaux de très haute pureté, recherche dans le cadre de son expansion pour son usine de

TOULOUSE :

CADRE TECHNIQUE

pouvant évoluer au poste de Directeur Technique

Sous le contrôle direct du Directeur Général, il aura la responsabilité de la production, du développement de nouveaux produits et du démarrage des nouveaux équipements.

C'est un spécialiste en métallurgie des alliages, sortant d'une grande école ou équivalent. Un minimum de 3 ans d'expérience est recommandé.

Anglais indispensable pour négociation.

Env. C.V. et prét. : à MRC Z.I. de Thibaud, 31084 TOULOUSE CEDEX.

IMPORTANT ETABLISSEMENT LORRAIN D'EXPERTISES COMPTABLES
recrute

1 COLLABORATEUR (TRICE) DE HT NIVEAU

Finaliste ou Expert-Comptable

Il/elle devra :
- Avoir une formation supérieure et une expérience de cinq années minimum en cabinet ;
- Avoir une forte personnalité et une grande disponibilité ;
- Etre à la fois homme de réflexion et homme de terrain ;
- Allier l'esprit d'organisation et de rentabilité au dynamisme commercial.

Si votre profil correspond à cette description, envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 55.791.120 (à mentionner sur l'enveloppe) à Pierre MARIN.

Le secret absolu des candidatures est garanti par
SERFOP CONSEIL EN RECRUTEMENT
4, rempart Saint-Thiebault, 57000 Metz.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Grande Ville du Sud-Ouest
recherche

UN INGENIEUR QUALITE
(PROGRAMMES)

Sortant de Grandes Ecoles (Sup' Aéro, Centrale Paris, Mines Paris, Supelec, etc...) ayant 2 à 3 ans d'expérience dans des activités développant des systèmes ou des produits complexes.

Le poste nécessite une personnalité caractérisée par :
- de bonnes facultés de synthèse
- le sens de la rigueur et du réel
- l'aptitude à la négociation et à la coordination.

Les fonctions exercées peuvent conduire à terme à des responsabilités importantes.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo à no 42971 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Discrétion absolue assurée.

VILLE IMPORTANTE PAYS DE LOIRE

INDUSTRIE (450 personnes)
FILIALE d'un Groupe important
recherche

JEUNE RESPONSABLE PERSONNEL & R.S.

Rattaché à la D.G., il assumera la responsabilité de l'ensemble de la fonction PERSONNEL : préparation des paies - politique des salaires - Gestion du personnel et droit du travail - Relations avec les partenaires sociaux - Formation.

INDISPENSABLE
- EXPERIENCE DE LA FONCTION (3 à 5 ans) DANS UNE INDUSTRIE de taille comparable (sinon s'abstenir).
- HOMME DE CONTACT, ouvert aux autres

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 4253 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

gfi groupement français d'informatique

ingénieurs commerciaux

Notre groupe de Sociétés de Services en Informatique poursuit son *développement : 900 personnes, 200 millions de Francs de C.A., croissance de 40 % par an.* Ceci grâce à la qualité de ses produits et à la puissance de ses moyens de traitement (10 agences et filiales régionales reliées à 2 centres ordinateurs équipés de matériels AMDAHL et IBM 370 + un centre équipé de 2 CII/HB 66/40).

Nous recherchons des hommes de contact, à fort potentiel, aimant analyser les besoins, trouver des solutions compétitives ... et **CONCLURE;** des hommes (et des femmes) jeunes et ambitieux aptes à saisir les opportunités.

Formation supérieure grandes écoles commerciales ou équivalent.

Nous offrons des postes à responsabilité commerciale au sein de notre groupe (8 postes à pourvoir dans différents secteurs d'activité Paris et province). Une expérience commerciale réussie chez un constructeur ou une SSCI est indispensable.

La rémunération et le dynamisme interne seront deux sources vigoureuses de motivation.

Adresser C.V. et prétentions à : qui étudiera confidentiellement votre candidature et vous proposera le poste le mieux adapté à vos aspirations.

gfi DIVISION SERVICES
Tour Neptune - Cedex 20
92086 Paris La Défense
à l'attention de M. Jean ROLLAND

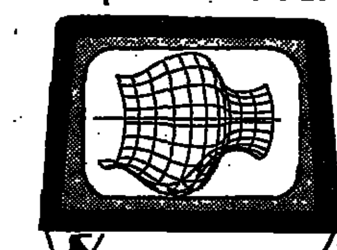
média-system



COMPUTERVISION FRANCE

Computervision France est l'une des dix filiales européennes de Computervision Corporation, important groupe américain, leader mondial dans le domaine de l'étude, de la production et de l'installation de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO).
Computervision apporte aux utilisateurs une technologie de pointe, le soutien de ses services logistiques, et leur permet ainsi d'augmenter leur productivité.
Nous sommes une organisation jeune, dynamique, performante, engagée dans un vaste programme d'expansion répondant à la demande du marché.

Computervision SA



Productivity... by Design

Ingénieurs d'application

- Dépendant du responsable régional, ils sont les interlocuteurs directs de la société auprès de la clientèle pour tout ce qui concerne la partie software.
- 3 à 5 ans d'expérience en conception mécanique ou commandes numériques ou circuits imprimés. Connaissance du FORTRAN appréciée.
- Lieu de travail : Paris avec déplacements 50% du temps.

Inspecteurs de maintenance

- Sous l'autorité du responsable régional, ils sont chargés de l'installation, de la mise en route, de l'entretien et de l'exploitation optimale des équipements chez le client.
- 2 à 3 ans d'expérience dans les systèmes graphiques ou mini ordinateurs et périphériques.
- Postes à Paris ou province avec courts déplacements.

Pour tous les postes ci-dessus :
- Anglais courant.
- Sérieuses références exigées.
- Voiture de société.

Adresser curriculum-vitae détaillé en indiquant rémunération actuelle et prétentions à Monsieur E. NICOLAS
COMPUTERVISION FRANCE
Tour Galliéni 2
36, avenue Galliéni
93175 Bagnolet cédex.





emplois régionaux

FILIALE D'UN GROUPE AMÉRICAIN

EN PLEINE EXPANSION DANS LE DOMAINE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (C.A. 250 millions)

recherche un

ACHETEUR

DANS LE CADRE DES DELEGATIONS QUI LUI SERONT DONNEES, IL SERA

- *chargé de rechercher les fournisseurs,* négocier et assurer les approvisionnements en matériels d'entretien et fournitures diverses pour notre usine de production.
- Il assurera le suivi administratif des ordres et des réceptions,
- Il apportera toutes informations à la direction usine pour permettre la réalisation d'études diverses,
- Il assistera la direction dans les négociations relatives aux travaux demandés *aux fournisseurs.*

IL AURA UNE FORMATION SUPERIEURE A DOMINANTE COMMERCIALE COMPLETEE PAR UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN USINE DE 4 OU 5 ANS, LA CONNAISSANCE DES REGLEMENTS DE DOUANES OU TRANSIT SERAIT APPRECIEE.

Lieu de travail : **FINISTÈRE SUD**

Ecrire n° T 017.909 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE SEB

Groupe SEB S.A. à LYON
crée deux nouveaux postes :

pour la Direction des Filiales Etrangères en Europe :

CONTROLEUR de GESTION

Ce poste conviendrait à un candidat bilingue anglais (autre langue appréciée) ayant expérience d'un poste similaire.
Il assurera le contrôle budgétaire, analysera les écarts, proposera les actions correctives et aidera les responsables des filiales à élaborer les budgets et prévisions annuels. (REF. 7622.)

Pour la Direction Financière :

AUDIT INTERNE

Le candidat retenu devra avoir 2 à 3 ans d'expérience dans des fonctions similaires, en cabinet d'audit ou en entreprise.
Il devra avoir la pratique courante d'une des langues suivantes : anglais, allemand ou espagnol. (REF. 7624.)

Les deux postes nécessitent des déplacements fréquents de courte durée.
Ils sont à pourvoir à partir de maintenant.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite rappelant référ. du poste et accompagnée d'un C.V. détaillé, *indiquant la rémunération actuelle,* adressée à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

un INGÉNIEUR de DÉVELOPPEMENT

Au sein de l'équipe « projets terminaux télématiques », il sera chargé, en relation avec la fonction industrialisation, de la définition des produits et des développements mécaniques, plastiques et connectiques correspondants.

Le candidat retenu possédera une formation d'ingénieur mécanicien type Arts et Métiers ou équivalent confortée par une expérience de trois à cinq ans au sein d'une société de matériel électronique ou électromécanique de grande diffusion.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions n° 42.726 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

STÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

S A D I

recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pour animer les services généraux (financier, juridique, comptable, administratif) de la société (18 agents).

CARACTERISTIQUES RECHERCHEES

- 35 ans minimum.
- formation supérieure,
- expérience dans le domaine de l'aménagement et de la construction,
- références en matière juridique,
- expérience en négociation financière,
- goût des contacts et du travail en équipe.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à SADI, 170, bd Stalingrad, 38030 GRENOBLE CEDEX.

FUTUR CHEF DE PROJET

La filiale d'un important groupe industriel, spécialisée dans la construction et la commercialisation de biens d'équipement lourds (Métallurgie et Mécanique), *recherche un ingénieur pour l'une de ses deux usines* (700 personnes), située à une centaine de kilomètres à l'Ouest de Paris. Dépendant du Responsable du Bureau d'Études et en liaison étroite avec des ingénieurs chefs de projet, il participe activement à l'étude des produits en animant une petite équipe de projeteurs et de dessinateurs. Ce poste conviendrait à un ingénieur (AM, ETACA ou équivalent), âgé d'au moins 27 ans, ayant acquis une première expérience professionnelle dans les industries mécaniques et possédant de solides connaissances en dessin industriel, RDM et constructions mécaniques. La rémunération annuelle brute, fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 90.000 francs. Écrire à Ph. LESAGE à PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS cedex 16 - Réf. A/270M

PS Conseil

IMPORTANT LABORATOIRE **PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS** appelé à un fort développement international développant son CENTRE DE RECHERCHES

recrute un

DIRECTEUR DE RECHERCHES

pour diriger une équipe pluridisciplinaire (environ 30 personnes)
Rattaché à la Direction Générale, le candidat aura :
- une formation en chimie structurale ;
- des connaissances en pharmacologie et biochimie ;
- une expérience industrielle de 5 ans minimum ;
- lira et parlera l'anglais.

Lieu de travail : ville universitaire de province.

Adresser votre lettre de candidature avec votre dossier détaillé sous n° 828.709, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Toute candidature sera traitée dans un souci absolu de discrétion.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE

recherche pour SAINT-DIE et NEVERS

CADRES COMPTABLES

Ayant l'expérience pratique de services de comptabilité générale ou de l'exercice libéral de la profession.

Ecrire avec C.V. à n° 42.773 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

SOCIÉTÉ LOTISSEMENTS LYONNAISE

recherche

NÉGOCIATEUR

Expérience souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à R. DIETERLE & Cie, 49, rue Lieutenant-Colonel Prévost, LYON (6e), qui transmettra.

LABORATOIRE D'ANALYSES *PHYSICO-CHIMIQUES, recherche*

Réf. 80.2

Un(e) Jeune Ingénieur Chimiste

diplômé ENSI ou équivalent, pour mise au point de nouvelles méthodes d'analyse sur produits pyrotechniques.
Ecrire avec CV et photo à l'Etablissement Technique de Bourges à l'attention du L.P.E.
B.P. 712 - 18015 Bourges Cedex

P.M.E. EN EXPANSION
recherche pour son B.E. produits

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES

notions en petite mécanique, moulage matières plastiques et découpe. Poste évolutif pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. + prétentions, Service du Personnel,

FRANCELCO
B.P. 25, 28230 EPERNON.

CHEF DES VENTES

P.M.E. de transformation de matières premières agro-alimentaires, *leader national sur son marché,* recherche

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCE ou ALIMENTATION

Pour lui confier l'animation et le développement de ses relations commerciales en France et à l'étranger.

Une première expérience du terrain en matière d'avant-produits est nécessaire ainsi que la connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : DIJON.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 31/25 à

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

Promodès

15000 personnes, **le plus important grossiste** d'Europe en Produits Alimentaires et **l'un des premiers distributeurs de détail** en France.

CADRE SERVICE JURIDIQUE

Résidence : **Caen** (Siège Social).

Ses fonctions consisteront principalement en :
- Constitution de dossiers ***CONTENTIEUX*** en vue de la résolution de litiges (commerciaux-contractuels-produits, etc.).
- Résolution de problèmes immobiliers (Bail à construction.).
- Conseils et Assemblées Générales (Rédaction P.V.).

Le candidat retenu aura une **Formation Juridique** (licence en droit).
Son expérience de 2 ans minimum
- soit dans un cabinet d'avocat,
- soit dans une étude de notaire,
- soit chez un conseil juridique,

sera un atout de poids car indispensable.
Il dépendra du Chef de Service Juridique et Contentieux et travaillera en collaboration étroite avec les Cadres de ce service.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. M 734 à Mademoiselle F. VUILLEMENOT
Promodès
Service Recrutement, B.P. 17, 14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

SOCIETE RECHERCHE POUR SAINT-DIZIER chef comptable niveau DECS. Expér. indispens. Ecrire avec prétentions. Ecr. n° 7.412 « le Monde » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

CENTRE DE DIAGNOSTIC CCAS-EDF MANOSQUE 04100 rech. urgent RADIOLOGUE chef de service temps plein. Sal. de début : 160.000 F + primes. Adres. candidatures au *n° 7.453 « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427* Paris ced. 09 qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Industrie Alimentaire Moderne recherche pour région MULHOUSE (68)

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

E.S.C. ou similaire
5 à 10 ans d'expérience de marketing et de l'animation des ventes.

Mission :
négociation à niveau élevé avec la clientèle hypermarchés, centrales d'achats.
Contrôle et animation de la force de vente (6 personnes plus un groupe de démonstratrices).
Etudes commerciales, gestion de budget de publicité.

Une formation théorique et une expérience précise du marketing sont indispensables.

Adresser C.V. détaillé à **S E T E L E C** Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex sous référence 858.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CHEF SERVICE CONTROLE & QUALITE

INSTRUMENTATION DE BORD AERONAUTIQUE

PARIS

Le Groupe " La Continentale d'Entreprises " propose ce poste au sein de la division aéronautique de sa filiale "Electricité Mors ". Le poste peut convenir à un cadre formation Ingénieur ayant 5 ans d'expérience de l'assurance qualité dans les domaines micro-mécanique, mesures électriques, électronique .

Assisté par une équipe de 15 personnes, son principal objectif sera de développer les actions nécessaires en cours de fabrication pour réduire les rebuts lors du sévère contrôle final unitaire (normes aviation). Il sera associé à la conception des nouveaux produits (2 par mois) et devra parler anglais en raison des nombreuses liaisons avec les clients étrangers.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2168 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. 250. 84. 30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE de GESTION

Temps réel — Télétraitement et petits systèmes

PARIS

Le Groupe "La Continentale d'Entreprises" propose au sein de sa filiale "Electricité Mors" un poste de responsable chargé d'étudier, définir et réaliser l'autonomisation informatique des trois divisions de la Société : Mécanique, Industrie, Aéronautique.

Le collaborateur que l'on désire engager a une formation supérieure et une solide expérience de l'informatique de gestion acquise dans des Sociétés industrielles de taille moyenne.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation s/réf. 2167 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. : 250.84.30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CHEF DE PRODUCTION

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN PARIS

Le Groupe "La Continentale d'Entreprises" propose ce poste pour la division aéronautique de sa filiale "Electricité Mors" . Il peut convenir à un Ingénieur électromécanicien ayant 10 ans d'expérience industrielle dont au moins 3 avec des responsabilités de fabrication en petites séries si possible en instrumentation micro-mécanique ou horlogerie .

Intérêt : fabrication très diversifiée, indicateur de bord, galvanométrique et électronique, radio-navigation, appareils de contrôle, etc.

Gamme en évolution constante : le chef de production est associé à la création et à l'industrialisation de 2 nouveaux produits par mois.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2166 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. 250. 84. 30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Banque d'Affaires de 1er ordre recherche

ADJOINT de haut niveau

pour participer en responsabilité à sa Direction Financière.

- Formation et expérience bancaires indispensables.
- Ayant une très grande habitude des affaires industrielles et des risques qu'elles impliquent.
- 10 ans d'expérience.
- Age souhaité : aux alentours de 35 ans.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 5669 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

D'une informatique classique... ... au Télétraitement

CREDIMO - filiale française de Citybank, N° 2 mondial de la banque, nous sommes un établissement financier spécialisé dans le crédit aux particuliers. Une forte implantation régionale - Dijon, Centre Est et Rhône-Alpes - nous permet d'asseoir solidement notre plan de développement : doublement de notre volume d'activité en 80 et une large diversification de produits dans les prochaines années. Pour y faire face, nous créons notre Département Informatique et recherchons notre

Directeur informatique

Actuellement notre exploitation informatique est assurée sur IBM 370/138 par une société de services. Nous avons à rapatrier ce système, mettre en place notre propre centre de traitement et surtout préparer dès maintenant le passage à une nouvelle organisation faisant largement appel au télétraitement.

Voilà la mission que nous voulons confier à un Ingénieur Grande Ecole, maîtrisant bien l'informatique de gestion et parlant couramment l'anglais. Directement rattaché à notre Directeur Général, il nous apportera l'expérience de lancement réussi de grands projets, un goût certain pour la conduite des hommes, une bonne connaissance des matériels.

La dimension de notre projet, notre appartenance à un groupe américain de réputation mondiale et une rémunération à la mesure de son expérience lui garantissent un avenir professionnel de grand intérêt.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence A 3895, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Nous sommes une Société française très bien implantée, *filiale d'un groupe allemand multinational* leader européen dans sa branche, en expansion (15 usines - 2 en France), fabriquant des produits de consommation à haute technicité, destinés principalement à l'industrie lourde : sidérurgie, verrerie, cimenterie, chimie, pétrochimie,...

Nous recherchons un

Directeur des Ventes

très expérimenté

ayant une bonne connaissance de l'allemand, un très bon niveau et susceptible d'évoluer.

Une formation supérieure, grande école ou Université n'est pas nécessaire, priorité absolue étant donnée à une expérience confirmée de la vente en grande industrie (produits consommables) aux capacités d'animation et à la valeur personnelle du candidat.

Possibilité de rémunération élevée, évolutive avec intéressement au C.A.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. s/réf. 2608M à D. DANGER 65, Av. Kléber 75116 PARIS

CORT MEMBRE DE SYNTEC

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIERE spécialisé dans les villages de maisons individuelles traditionnelles, recherche pour ses filiales régionales : ILE-DE-FRANCE, RHONE-ALPES, MIDI-MEDITERRANEE, PAYS DE LOIRE

Responsables Techniques

POUVANT EVOLUER VERS UN POSTE DE DIRECTION TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU

SES PRINCIPALES RESPONSABILITES :

- participation à l'évolution des produits,
- recherche d'améliorations techniques,
- tenue d'un fichier entreprises par corps d'état en vue des appels d'offre,
- relations avec les intervenants techniques locaux, services concédés, etc.
- mise à jour du CCCP, descriptifs détaillés et procédures techniques de la Société,
- assistance approfondie des directeurs de travaux des villages,
- application des procédures, audit de qualité et d'avancement, évaluation de la collaboration avec les différents intervenants techniques : architecte, bet vrd, bureau de contrôle, etc.

DESCRIPTION DES CANDIDATS :

- âge : 28 ans minimum,
- diplôme d'ingénieur : PC, ETP, CESI, ...
- formation complémentaire de gestion appréciée,
- intérêt réel pour l'immobilier,
- esprit d'entreprise et de décision,
- capacité d'analyse globale avec le souci du détail,
- expérience pratique de la construction par la direction d'un ou de plusieurs chantiers.

Ces postes sont à pourvoir dans le courant du premier trimestre 1980.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Josette PIGNOT - LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, Tour Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15. (Nous remercions les candidats de ne pas téléphoner)

amp

S.E.M.E.D.

Société d'Ingénierie d'un très important Groupe de Travaux Publics Français

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

CENTRALE - ARTS ET METIERS - E.T.P., etc.

Spécialisations B.A., B.P. Mécanique des Sols, Informatique, très appréciées. Au moins une langue étrangère.

SITUATION D'AVENIR
REMUNERATION ELEVEE

Ecrire 345, av. Georges-Clemenceau, 92000 Nanterre.

Controleur de gestion professionnel

- concevoir et mettre en place les procédures d'information économique
- élaborer et suivre les tableaux de bord de la direction générale
- préparer et suivre la mise en place de l'informatique
- mettre en place la planification à moyen terme.

Voilà les missions proposées.

Le candidat idéal, âgé d'au moins 30 ans, Grande Ecole - Business School, a acquis de bonnes connaissances comptables et s'est familiarisé à la fonction . Le passage par un cabinet d'audit est un avantage.

Il devra aussi bien connaître l'informatique car il sera l'interlocuteur des informaticiens. Et avoir de l'ambition, car notre client, une importante société du secteur électronique opérant dans des domaines de pointe, propose un élargissement progressif de ses responsabilités à la mesure de sa réussite.

Adressez CV, photo, lettre manuscrite, prétentions souhaitées sous référence 200 à



158, avenue de Suffren - 75015 PARIS.

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs

recrute

pour son DEPARTEMENT PLAN & CONTROLE

UN(E) ANALYSTE BUDGETAIRE

(Référence : MPC/1)

Formation supérieure. Ecole de Gestion type E.S.C., H.E.C., etc...

Expérience : 1 à 2 ans dans une multinationale au poste d'analyste budgétaire ou audit opérationnel.

Adresser votre Curriculum Vitae, en mentionnant la référence, à SPERRY UNIVAC - Direction du Personnel - 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX. *(Réponse et discrétion assurées).*



Leader du crédit-bail mobilier recherche pour son agence de PARIS

attaché(e) commercial(e)

SA MISSION :

- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

SON PROFIL :

- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle dans une activité financière requise.

Adresser C.V., photo et prétentions : Département Formation et Recrutement 43-47, avenue de la Grande Armée 75016 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

Recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE du service analyse et programmation

Nous souhaitons une bonne formation générale, niveau Ingénieur, Maîtrise ou D.E.A., mais surtout une bonne expérience de l'Analyse-Programmation

Le candidat retenu devra être en mesure d'intervenir au niveau des applications, d'Analyse organique et Programmation, (Assembleur, Cobol, Langage télétraitement sous OS/VS)

Il secondera le Responsable (effectif : une vingtaine de personnes) dans sa tâche d'encadrement technique et de gestion du service.

Le sens du contact, le dynamisme, la diplomatie et des qualités humaines d'encadrement sont indispensables.

La connaissance de l'assurance n'est pas exigée mais sera appréciée.

Merci d'adresser votre C.V. à

steria STERIA RECRUTEMENT 147, rue de Courcelles 75017 PARIS

ou téléphoner pour premier contact à : Madame FOSTIER au : 763.11.83

On recherche un "recruteur" sachant voyager...

Après vos études supérieures (gestion, technique, ou tout autre), vos goûts - peut être aussi une part de hasard - vous ont conduit au recrutement en milieu industriel. Ces trois ou quatre années vous ont donné une maîtrise parfaite des techniques, au point de pouvoir maintenant innover.

La trentaine (environ), l'envie de changer.

Nous assurons les recrutements collaborateurs et cad[illegible]ents pour l'ensemble du Groupe Manpower. Des centres à ouvrir d[illegible] France : notre programme 1980 est surchargé. Vite, il nous faut un [illegible] de suite opérationnel, il va prendre sa part de travail. Et c'est une part entière : de l'annonce à l'insertion professionelle, il est responsable.

A lui d'organiser ses tâches, ses plannings, ses déplacements.

Il y en a beaucoup. Dans toute la France. 70% du temps à peu de chose près.

Il faut donc être autonome et disponible. C'est essentiel.

Si vous vous sentez d'attaque, adressez votre candidature à Jean François GUITTON Service du Recrutement - 88, rue La Fayette - 75009 - PARIS.

racg carrières

MANPOWER

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE EN TRÈS FORTE EXPANSION AU PLAN INTERNATIONAL

recherche pour renforcer SON EQUIPE LOGICIEL BASEE A PARIS (8e)

TROIS INGÉNIEURS Grandes Ecoles

(TELECOM - ESE ou équivalent)

Pour participer au développement d'importants projets de commutation électronique ou d'application informatique temps réel sur microprocesseur.

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Le candidat devra posséder une expérience en téléphonie (privée si possible) et avoir participé à plusieurs projets (temporel si possible).

Adr. C.V. et prétentions à n° 42.468 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

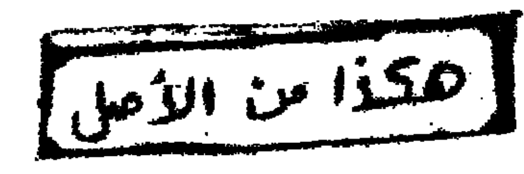
recherche pour renforcer son équipe de RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser CV et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

LA DIVISION INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE EUROPEENNE

recherche dans le cadre de son expansion rapide

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

pour PARIS et PROVINCE

Nous offrons :

- Conditions de salaire particulièrement attractives pour candidats de valeur (commissionnement *le plus important de la profession).*
- Des matériels très compétitifs.
- Des produits nouveaux qui seront annoncés en 1980.

Nous demandons :

- Vendeurs chevronnés en informatique (exp. vente min. 2 ans).
- Bonne connaissance gestion.
- Connaissant si possible la vente de Matériel Informatique aux P.M.E.
- Possédant voiture personnelle.

Les candidatures manuscrites avec C.V.+photo (retournées) seront adressées à nº 5163

PUBLIFOP 29, rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

---

steria

Recherche pour son unité
STERIA SYSTEMES
responsable d'importants projets dans le domaine de la TELEMATIQUE des :

Ingénieurs informaticiens

ayant 2 à 6 années d'expérience.

Une bonne maîtrise de l'utilisation et de la mise en œuvre de :
- BASES DE DONNEES
- RESEAUX
- LANGAGES TEMPS REEL

serait appréciée.

Certains postes proposés impliquent des séjours de longue durée en province.

Prière d'envoyer C.V. et prétentions à Monsieur Pierre HUGOT, Directeur STERIA SYSTEMES

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Bâtiment et travaux publics — Cadre haut niveau expérience chantiers — référence LT 399 CM

LA FILIALE ALGERIENNE DU GROUPE RAZEL recherche un Cadre de haut niveau pour lui confier des responsabilités importantes de developpement des ressources humaines. Rattaché à la Direction Générale, il interviendra au niveau du recrutement, de la formation professionnelle, de la détection des potentiels, de la sécurité sur les chantiers, afin de permettre au personnel local d'assumer progressivement des responsabilités d'encadrement à tous niveaux (l'effectif actuel de la société est de 3.200 personnes). Poste très intéressant pour un ingénieur ou cadre ayant une expérience confirmée dans les TP et/ou bâtiment, dynamique et fortement motivé par les problèmes humains.

Rémunération attractive pour candidat de valeur : 180 à 200.000 F nets annuels + logement + voiture de fonction.

Poste à Alger.

Informatique Responsable système et télécommunications — référence GO 395 CM

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCE recherche pour son Centre Informatique (puissant ordinateur HONEYWELL BULL 66/80) son Responsable "Système et Télécommunications". Ce poste implique la *coordination et l'animation d'une équipe de spécialistes. La fonction nécessite* une formation d'ingénieur ESE - INPG - ENSEEIHT - AM ou équivalent, s'appuyant sur une expérience dans les domaines suivants : operating system - G COS 66 - mini ordin. - télécommunications.

Poste intéressant pour candidat à fort potentiel.

Lieu de résidence : Orléans.

Adjoint au chef du service technique — référence HP 396 AM

Chaffoteaux et Maury PARIS recherche pour assumer les fonctions d'**Adjoint au Chef du Service Technique** un **Jeune Ingénieur** ECP, AM ou école équivalente, disposant de 3 à 5 ans expérience bureau d'étude ou laboratoire. Connaissance en utilisation des gaz souhaitée.
Ce cadre secondera le chef du service technique et assumera plus particulièrement la coordination et l'animation du laboratoire et du bureau d'étude.

Situation intéressante pour candidat jeune et dynamique désireux de s'intégrer à une équipe très qualifiée.

Analyste confirmé adjoint à responsable informatique — référence JR 397 AM

UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL recherche un **Analyste Confirmé** pour seconder son Responsable Informatique. Fonction intéressante et variée impliquant analyse, coordination de l'exploitation, animation et formation de programmeurs...

Ce poste peut convenir à un candidat, bonne formation de base, ayant la pratique du cobol, assembleur, l'expérience du temps réel et de préférence la connaissance du matériel IBM 370-158.
Qualités du contact et d'esprit d'équipe d'équipe nécessaires.

Poste à Paris.

Gestion des ressources humaines — référence EX 387 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN, pratiquant une politique de valorisation des ressources humaines, recherche **l'Adjoint du Responsable des Relations Humaines** de son usine principale (1.100 personnes - cadres-techniciens - ouvriers professionnels).
Dans le cadre d'objectifs négociés avec lui et dans un rôle fonctionnel, il recevra délégation pour traiter les problèmes de : recrutement, formation, plan de carrière, amélioration des structures, enrichissement des tâches, conditions de travail...

Le candidat retenu aura une formation supérieure, de préférence en psychologie et si possible, l'expérience du milieu industriel.

Poste : ville 100 km de Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

DEVENIR CONSEIL MARKETING « NIELSEN »

Diplômé d'une Grande Ecole commerciale (HEC-ESSEC - ESCP) *ou* scientifique (Centrale, Mines), votre première expérience, d'une à deux années, vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.
Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, et *vous estimez en avoir les capacités :* qualité d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.
Nous proposons à des candidats correspondant à ces exigences des fonctions de Conseil en Marketing. Totalement responsables des dossiers qui *leur seront confiés, ils prendront en charge l'exploitation et le développement d'études de* marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Etude ad hoc) : analyse des résultats, établissement et présentation des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels. Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant un stage à l'étranger. Une bonne connaissance *de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand* serait un atout supplémentaire.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à :
Mademoiselle THORBAHN,
A.C. NIELSEN Co,
26, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

A. C. NIELSEN COMPANY

CBS

Head Office New - York.
World leader in the fast growing record, *publishing, musical instruments* and entertainment field, requires a:

Assistant European Manager Treasury Operations

Based in Paris

Assists in the development, implementation and monitoring of European cash management techniques and procedures, banking relations etc...

Minimum age 26 ; university degree plus at least three years banking or corporate money management experience.

Nationality open ; fluent English and French, possibly German.

Reasonable travel.

Write in confidence, giving full information on business experience, current earnings, home address and telephone number under reference 54 80 0003 to

MRI conseil
Danièle Chapuis,
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly - FRANCE.

IMPORTANT GROUPE DE T.P. RECHERCHE

DIRECTEUR DE PROJET

Ingénieur de formation, âgé d'au moins 35 ans, ayant pratiqué l'étranger et travaillé dans des domaines différents des T.P. (G.C., O.A., souterrain, barrage, etc...) et ayant déjà assuré la direction d'un grand chantier (plusieurs centaines de millions de francs). (réf. 35)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

De formation supérieure (ESSEC, ESCP ou équivalent), ayant une bonne maîtrise des problèmes comptables, financiers et administratifs de grands chantiers à l'étranger, l'expérience de la gestion d'effectifs importants et des contacts avec les autorités locales. (réf. 32)

Ces postes sont à pourvoir au *Moyen-Orient* et en *Amérique du Sud.* Ils supposent une excellente connaissance et pratique de la langue anglaise. Les rémunérations proposées peuvent se situer entre 250 et 380.000 F. par an et s'entendent nettes d'impôts.

Envoyer un C.V. détaillé et rémunération actuelle sous la référence 43028 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.



LA SOCIÉTÉ DES CENTRES COMMERCIAUX

recherche

pour son service juridique central

JURISTE D'ENTREPRISE

Il sera responsable de la gestion juridique de plusieurs sociétés et chargé d'études concernant les problèmes du groupe.

Une maîtrise de droit privé (+ DEA, DES), une expérience de 5 à 10 ans en entreprise, de solides connaissances en droit des affaires et droit immobilier sont les conditions indispensables à la réussite dans ce poste évolutif.

Lieu de travail : *proche banlieue Ouest.*

La S.C.C. vous remercie d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., prétent...) à Mme PINET, Direction du Personnel, Avenue Charles-de-Gaulle, 78150 LE CHESNAY.

---

responsable comptable

45 ans minimum

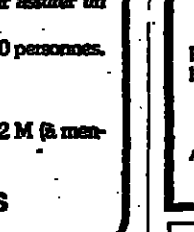
Vous avez l'habitude d'encadrer des équipes comptables, mais en plus vous êtes un bon gestionnaire capable de mettre en place une comptabilité analytique et vous *êtes habitué à travailler en liaison* avec l'informatique.
Nous vous proposons dans un premier temps de prendre la responsabilité de la comptabilité d'une petite Société (100 personnes) filiale d'un important Groupe financier et d'y mettre en place progressivement *une comptabilité analytique* et un contrôle de gestion.

Si cette offre paraît correspondre à votre *souhait actuel*, adressez votre C.V. détaillé avec prétentions sous référence 5374 à :

OP organisation et publicité 2 rue Marengo 75001 Paris / qui transmettra

---





Nous recherchons un homme capable de diriger un hôpital de 130 lits.
Rapportant au conseil d'administration, il mènera les actions nécessaires pour assurer un fonctionnement et une gestion efficaces.

Il participera à la mise en œuvre des investissements et dirigera un effectif de 100 personnes.

Le candidat devra posséder une solide pratique de la gestion.

La connaissance du milieu hospitalier constituera un atout.

Envoyer C.V., photo récents et rémunération actuelle sous la référence 91032 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



ROCHE BIOELECTRONIQUE

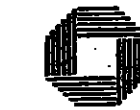
recherche
dans le cadre du développement de ses activités d'informatique médicale

ANALYSTE-PROGRAMMEUR EXPERIMENTE

Connaissant matériel et assembleur PDP 11.
Pour lui confier la maintenance et l'évolution de l'un de ses produits informatiques.

Lieu de travail :
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (Yvelines).

Adresser CV et *rémunération souhaitée ss réf. AP*
ROCHE BIOELECTRONIQUE
Service du Personnel
16/18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



THE CHASE MANHATTAN BANK
PARIS

recherche pour son Département General Auditing

auditeur interne

pour effectuer le contrôle des opérations bancaires et des états financiers de la banque.

Le candidat, de formation universitaire /Grande Ecole / CPA / ACA, aura 2 à 3 ans d'expérience de l'audit bancaire acquise au sein d'un cabinet d'Audit international ou dans une banque. Il devra être parfaitement bilingue Français-Anglais, ou de langue maternelle anglaise; l'espagnol sera un atout.

Ce poste implique de nombreux déplacements en Europe et en Afrique francophone.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle au Service Recrutement, Elisabeth LAMIRAL, The Chase Manhattan Bank, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INFORMEZ-VOUS D'ABORD PAR TELEPHONE →



chef du personnel

35 ans minimum **Grenoble**

Notre Société, 500 personnes, filiale industrielle de deux très grands groupes français, est spécialisée dans une technologie électronique de pointe et rapidement évolutive. Notre croissance est spectaculaire. Nous confierons la fonction "personnel" de notre Société à un spécialiste jeune, de formation supérieure, et ayant impérativement plusieurs années d'expérience d'un poste similaire dans sa conception large et à un niveau de réelle responsabilité.

REF. PARIS 847

directeur d'usine

180 000 + /An **FRANCHE-COMTE**

Groupe français leader dans sa spécialité, C.A. 400 millions de francs, formage et usinage des métaux en très grandes séries automatisées. Nous confierons dans un esprit de large délégation la direction et la gestion de l'une de nos usines les plus performantes (≃ 300 personnes) à un ingénieur AM, ECP ou équivalent âgé de 30 ans au moins ayant 4 à 5 ans d'expérience industrielle en production mécanique et une réelle volonté d'évoluer vers des responsabilités de premier plan. Anglais vivement souhaité.

REF. PARIS 840

ingénieur "conseil"
informatique de gestion constructeur

28 ans Minimum **120 000 F +**

MATRA INFORMATIQUE 200 personnes croissance 1979 + 40 % recherche pour préparer et réaliser les implantations de sa gamme de mini-ordinateurs de gestion décentralisée MATRA-DATAPOINT (30 000 unités en service dans le monde) quelques ingénieurs d'application, informaticiens diplômés d'une école d'ingénieurs option informatique ou titulaires d'un diplôme universitaire équivalent (maîtrise) ou analystes expérimentés souhaitant donner une dimension nouvelle à leur carrière. Ils interviendront en appui technique des ingénieurs d'affaires, des services d'études clients ou des SSCI, tant au niveau des études préliminaires qu'à celui du démarrage et du développement des applications pour garantir la satisfaction des clients.

REF. PARIS 838

ingénieur grande école
électronique numérique logiciel

32 ans minimum **très bon Anglais**

Un très important groupe français développant des systèmes de technologie avancée dans le domaine de l'avionique souhaite rencontrer un ingénieur de haut niveau et de forte personnalité : idéalement AM + ESE ayant l'expérience de l'aéronautique civile. Il sera intégré à une équipe fonctionnelle dépendant directement de la direction du contrôle et dont le rôle est d'intervenir à tous les niveaux de l'entreprise, de la conception à la maintenance pour promouvoir les actions tendant à l'optimisation de la qualité et à la satisfaction des clients dans le respect des impératifs de rentabilité.

REF. PARIS 837

chef comptable

DAKAR **30 ans minimum**

Importante société française métallurgique et mécanique à vocation internationale.
Nous confions à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce + DECS l'ensemble de la comptabilité d'une entreprise filialisée au Sénégal pendant 4 à 5 ans. A l'issue de cette période, ce cadre, ayant fait la preuve de sa fiabilité et de son autonomie, est destiné à prendre un poste de haute responsabilité en France au sein de notre groupe.
Rémunérations et avantages du statut d'expatrié.

REF. PARIS 835

adjoint au chef du personnel

Entreprise RHONE-ALPES
4 500 pers. - Fabrication de haute technicité.
Homme de métier, d'une formation supérieure de bon niveau, âgé de 35 ans au moins et doté d'une expérience polyvalente (6 ans mini) de la fonction en milieu industriel.
Praticien des relations humaines et de la gestion du personnel, il est aussi un animateur et un conseil, et saura se donner à ce poste évolutif avec autant d'aisance que de dynamisme et de maturité.

REF. MARSEILLE 154

jeune chef de fabrication

grande école **pays de loire**

Responsable de la production au sein d'une unité autonome d'environ 400 personnes, il sera secondé aux plans des méthodes, de la préparation et de la production par une équipe de jeunes ingénieurs et une maîtrise solide. La fonction évolutive et de responsabilité sera confiée à un ingénieur de grande école ayant 2 à 3 ans de pratique industrielle en fabrication, de préférence électromécanique - grande série.

REF. PARIS 849

chefs de secteur et ingénieurs commerciaux confirmés
matériels de réseaux

PARIS-LYON-STRASBOURG-BORDEAUX

data systems — Filiale informatique française de l'un des tous premiers groupes mondiaux, spécialisée dans les matériels entrant dans la configuration de réseaux de télétraitement, offre des opportunités à des professionnels ayant plusieurs années d'expérience de la vente de matériels informatiques. Ces postes intéressent des candidats ayant la pratique des contacts à haut niveau dans les grandes entreprises et le goût des réalisations personnelles rapides et brillantes.

REF. PARIS 839

cadre organisation-procédures

50 ans minimum - Très bon anglais

Très important groupe français développant des matériels de technologie avancée dans le domaine de l'électronique et de l'avionique souhaite recruter le chef du Service Qualité, un cadre, généraliste de formation supérieure et d'une solide culture industrielle. Rédigeant avec aisance et précision, il aura pour mission d'analyser les procédures à caractère technique, d'élaborer et de mettre en forme les documents qui les officialisent, de vérifier leur efficacité et leur application par les services dans la perspective du développement de la qualité et de l'efficacité. Fonction de seconde carrière.

REF. PARIS 836

INFORMATION CARRIERE SVP

Pour information complémentaire et rendez-vous éventuel, appeler INFORMATION CARRIERE :
Réf. Paris : 763.11.15 Réf. Marseille : (91) 54.92.55 aux heures de bureau.
On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES :
Réf. Paris : 7, rue de Logelbach 75017 Paris.
Réf. Marseille : 48, rue Grignan 13001 Marseille.



Expert Comptable
120 000 F

Société d'expertise comptable, dont le siège est à Paris, recherche son assistant principal.
En liaison directe avec le Président, il aura pour mission :
- de coordonner et d'animer un réseau de bureaux répartis sur le territoire national,
- de mener, ponctuellement, des actions nécessitant un contact direct avec la clientèle,
- de recueillir sur le terrain les suggestions pouvant influer sur la politique générale du groupe.

Si vous êtes jeune, finaliste export justifiant d'une expérience en Cabinet, nous vous offrons la possibilité d'exercer vos qualités d'organisation au sein d'une société qui saura vous apprécier à votre juste valeur.
Claude LE MENN vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 801116 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Créer la Fonction : Crédit-Clients

Le groupe ELI LILLY - ELISABETH ARDEN envisage la création d'un département CREDITS-CLIENTS dont il souhaite confier la responsabilité à un jeune

Diplomé d'études supérieures commerciales ou de gestion

débutant, formé à la comptabilité et aux finances ou ayant une première expérience dans ces domaines.

Ce cadre, dans un premier temps, prendra en charge la comptabilité clients et participera à la mise en oeuvre d'un nouveau système de comptabilité.

Il supervisera à ce titre un groupe de 4 personnes et sera en relations avec les services financiers, les services ventes / marketing et les clients. Cette étape nécessaire devrait lui permettre d'assumer progressivement la fonction CREDITS - CLIENTS pour en assurer l'animation.

Veuillez adresser votre candidature détaillée et vos prétentions, sous réf. JP / 265 à ELI LILLY FRANCE S.A.
Département du Personnel - 203, bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe français, située banlieue Sud de Paris, recherche pour activité études et production

INGÉNIEUR MÉTHODES III A

pour prendre responsabilités d'un groupe de préchiffrage matériel mécanique/électronique.
Expérience de ce type d'activité indispensable.
Env. C.V man. et prétent. sous le n° 43.171 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

ingénieur

Mission :
suivi des travaux de normalisation dans le domaine de
L'INFORMATIQUE
(notamment : langage, commande numérique, robotique,...).

Formation :
Mathématique avec application Mécanique/Electronique
(école d'ingénieurs ou maîtrise universitaire).

Expérience :
quelques années dans le domaine.
Pratique de l'anglais écrit et parlé.

Caractéristiques particulières :
Travail en équipe et groupes de travail, comportant une part importante de rédaction et réclamant un caractère méthodique ouvert et actif.

Adresser c.v., rémunération actuelle et photo s/réf. 4293 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

Vous n'êtes pas un homme de "paillasse" et pourtant vous êtes pharmacien biologiste.

Nous vous proposons de promouvoir auprès des centres de recherche français et des laboratoires hospitaliers des produits biochimiques dans les domaines suivants :

• immunologie • enzymes • protéines du sang

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international et vous offrons d'intéressantes perspectives de carrière. Poste basé à Paris.
Le candidat recherché est donc pharmacien biologiste, et possède un certificat d'immunologie et/ou un certificat de biochimie, il pratique l'anglais et a si possible effectué des travaux en Faculté des Sciences.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. 51 M à ENTREPRENDRE : 11, rue du Fbg Poissonnière, 75009 PARIS, qui est chargé de cette recherche.

Plein Champs

ENTREPRENDRE

Ingénieur développement

Un grand groupe souhaite engager pour le centre de recherche et développement de l'une de ses divisions (média-magnétiques) un jeune Ingénieur (H ou F). Sa formation ENSI (ENSCP, ENSCL, PC - spécialisation magnétisme), doublée d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans - soit dans une activité de recherche, soit dans un centre de développement du secteur de l'industrie électronique, doit lui permettre d'encadrer efficacement une équipe chargée du développement d'une ligne de produits. Le poste exige la connaissance de l'anglais, ainsi que de la disponibilité (déplacements Europe et USA). Et il implique le goût du dialogue, puisqu'il s'agit également d'animer une petite équipe et d'en coordonner les travaux.
Adressez CV, photo et prétentions aux consultants d'ALPHA CDI sous référence 282 MD.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Notre groupe français de sociétés est l'un des premiers au monde dans son secteur d'activités lié au maritime. Notre développement nous amène à renforcer nos structures de gestion et nous recherchons pour notre siège parisien le

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous possédez votre DECS complet, l'habitude de l'outil informatique et vous avez acquis une solide expérience *(au moins 5 ans) de l'ensemble des problèmes comptables* à un poste de responsable dans une société industrielle ou de services. Nous vous confierons, sous l'autorité du directeur financier et pour les sociétés du groupe, la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, des déclarations sociales et fiscales et de l'informatique de gestion. Notre groupe offre des perspectives de carrière séduisantes à un candidat de valeur.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6346 M.

Nous sommes une société d'études spécialisée dans la protection de l'environnement et la lutte contre les nuisances. Nous mettons au service de nos clients : industriels, organismes publics et collectivités, nos moyens propres et ceux de nos maisons-mères. Notre personnel est peu nombreux mais d'une grande qualification. Compte-tenu du développement de nos activités nous recherchons un

JEUNE CHEF DU PERSONNEL

Vous êtes de formation supérieure juridique ou sciences humaines et vous avez déjà acquis une première expérience de la fonction personnel dans le contexte d'une moyenne entreprise. Vous participerez à l'élaboration de notre politique de personnel et vous serez chargé de son application : administration courante, paye, recrutement, formation, constitution du C.E., régimes sociaux, études de classification, de rémunération... Le dynamisme de notre société assurera un travail motivant à un candidat de valeur. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6348 M.

Editions scolaires et universitaires - Nous sommes une des toutes premières maisons d'édition d'ouvrages d'enseignement couvrant un large éventail des besoins – de la maternelle à l'université – de tout l'enseignement en France. Notre esprit d'éditeur moderne et dynamique nous conduit à renforcer notre place d'éditeur d'ouvrages pédagogiques auprès des enseignants et des libraires, et nous recherchons des jeunes cadres pour nous aider à *véhiculer cette image. Nous offrons* 2 postes de

DÉLÉGUÉS PÉDAGOGIQUES

Un poste : Résidence Arras
Un poste : Résidence Province après 6 mois à 1 an de formation à Paris

Vous avez une formation supérieure acquise en I.U.T., à l'université ou dans une école supérieure de commerce, *que vous avez souhaité* valoriser par une première expérience (de 1 ou 2 ans) dans la vente. Vous êtes intéressé par une fonction qui peut être la synthèse de votre formation, de vos motivations pour les problèmes pédagogiques et de vos goûts pour la vente. Vous aurez rapidement la responsabilité d'un secteur de province où vous assurerez la promotion de nos produits auprès de tous les responsables du corps enseignant et la vente de nos ouvrages *parascolaires auprès des libraires. Votre bonne adaptation au monde de l'édition et vos qualités de vendeur vous* ouvriront d'autres perspectives professionnelles au sein de notre société.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5347 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez en précisant la référence aux consultants de Serifo ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GROUPE
MULTINATIONAL
RÉGION PARISIENNE

recherche

UN INGÉNIEUR

chargé d'études logistiques
au sein d'une équipe

LE CANDIDAT DEVRA :

— Avoir acquis une expérience en organisation de 3 ans environ au sein d'un cabinet ou d'un groupe.

— Avoir de préférence déjà participé à la conception de réseaux de transport.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 84428 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES q.t.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT
FINANCIER à PARIS

recrute pour son

Département Informatique
(IBM - 370 - 148)

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— De formation Grandes Ecoles ;
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle ;
— Connaissant et pratiquant l'Analyse et la Programmation, de préférence sur matériel I.B.M., pour participer à l'élaboration de nouveaux projets.

Aptitude au travail en groupe, qualités d'expression écrite et bonne connaissance de l'anglais exigées.

Rémunération intéressante, avantages sociaux.

Adresser curr. vitae et prétentions, n° 42.958, *CONTESSE Publ.*, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Une Importante Société
Siège à Paris
livrant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche

POUR LA DIRECTION TECHNIQUE DE SON SECTEUR PAPIER

un ingénieur confirmé

dans l'engineering et l'exploitation d'usines de PATE A PAPIER - 10 ans minimum d'expérience, apte à superviser et contrôler la partie technique des usines en réalisation.

jeunes ingénieurs

3 à 5 années d'expérience dans l'engineering ou l'exploitation d'usines de PATE A PAPIER, qui s'intégreront à l'équipe technique pour y prendre rapidement des responsabilités importantes.

— BILINGUISME : ANGLAIS-FRANCAIS et si possible ESPAGNOL.
— Voyages à l'étranger de courte et moyenne durées.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSÉ PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS *cedex 01 qui transmettra sous référence 43260*
Discrétion totale assurée.

TEV

Recherchons *pour étoffer notre* force de vente spécialisée dans la distribution de formules d'Epargne et d'Investissements indexées sur des valeurs mobilières et immobilières.

jeunes diplômés (-ées)

d'écoles de commerce ou assimilées

Après un stage pendant lequel ils seront initiés aux techniques de vente, nous les intégrerons au sein d'une de nos organisations, où ils auront à apporter la preuve de leur efficacité.

Le plan de carrière ainsi que le mode de rémunération sont liés, en grande partie, aux résultats.

***25 ans minimum - goût des contacts humains - résistance à l'échec,* sont les caractéristiques essentielles pour réussir dans notre société.**

Ecrire BANCE PUB. 13 rue Marivaux 75002 Paris qui transmettra (Merci de préciser s/envelop. N° 4350).



THOMSON-CSF

Activité spatiale

TECHNICIENS

EN ÉLECTRONIQUE
B.T.S./D.U.T. ou niveau

pour études, mises au point, essais en laboratoire, connaissances HYPER appréciées Anglais.

Lieu de travail : *Région Parisienne - Province.*

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée à : Service du Personnel
Département ESPACE-SATELLITES - B.P. 51
92360 MEUDON-LA-FORET.

THOMSON-CSF

Nous sommes l'une des plus grandes compagnies en Electronique, Télécommunications et Informatique (6e rang dans le monde). Notre développement s'étend hors de France : **plus de 5 milliards de Francs à l'exportation.**

Actuellement, de nombreux postes d'Ingénieurs sont à pourvoir dans nos différents établissements. En voici quelques uns :

DIVISION ACTIVITES SOUS-MARINES
de CAGNES-SUR-MER

acousticiens

ESPCI - ECP (option océanographique)
ou équivalent

• Etude de technologies nouvelles : domaine des sonars • Réalisation capteurs, transducteurs, antennes • Débutants possibles. (Réf. L 25)

électroniciens

IRG - ISEP - ISEN ou équivalent

• Maîtrise d'œuvre : systèmes de détection • Conception, développement, essais • *Expérience nécessaire de plusieurs années laboratoire et/ou études dans domaine* voisin • Déplacements de courte durée en France. (Réf. L 26)

Ecrire : Service du Personnel - BP 53 - 06802 Cagnes-sur-Mer.

CENTRE DE CORBEVILLE

physiciens du solide

• Définir et conduire travaux d'analyse de constitution et de défaillance sur semi-conducteurs • Interpréter résultats ; comparaison avec mesures électriques • Suivre évolution technologique et tenir documentation à jour • Expérience de quelques années fabrication semi-conducteurs. (Réf. M 27)

électroniciens

ESE - IRG - ISEP ou équivalent

• Missions d'assistance technique auprès des unités utilisant des composants (domaine microélectronique) : discrets, circuits intégrés, LSI, ... • Définition et suivi des travaux de laboratoire • Expérience *acquise dans services techniques d'un fabri*cant d'équipements et systèmes. (Réf. M 28)

ingénieurs de fabrication

ENSAM - ECAM - ICAM ou équivalent

• Etude et comparaison des procédés, moyens de fabrication et du contrôle dans les domaines : microélectronique couches épaisses et minces ; interconnexion haute densité • *Préparation et conduite tests de qualification en liaison avec laboratoire* et fournisseurs • Expérience nécessaire de 5 années environ dans électronique professionnelle, services méthodes ou études industrielles. (Réf. M 29)

Ecrire : Service Emploi-Formation - Domaine de Corbeville - BP 10 - 91401 Orsay.

INFORMATIQUE
Activité de services et de conseil

ANSWARE

cadres technico-commerciaux

HEC - ESSEC ou Ingénieurs grande Ecole

• Assistance technique sur un secteur géographique ou économique pour la vente de services • Négociation, suivi, développement des contrats • Gestion du personnel spécialisé d'intervention • Expérience minimum de 3 ans dans poste informatique impliquant conseil ou vente directe de systèmes et/ou de logiciels • Lieux de travail : Paris, province, étranger. (Réf. N 30)

Ecrire : Service du Personnel - ANSWARE - 135 rue de la Pompe, 75116 Paris.

SEMS

organisateurs-chefs de projet

Formation grande Ecole
Expérience minimum de 3 ans en organisation

• Participation à la conception de systèmes globaux • Analyse fonctionnelle auprès des différents utilisateurs • Rédaction du cahier des charges de la réalisation informatique • Rédaction des procédures d'utilisation • Information ; formation des utilisateurs directs et indirects • Recette et mise en œuvre • Lieu de travail : Louveciennes. (Réf. N 31)

Ecrire : Service du Personnel - SEMS - 36-38 rue de la Princesse - BP 4 - 78340 Louveciennes.

Pour présenter votre candidature, prenez quelques précautions :

— joignez une photo à votre C.V.
— indiquez la rémunération que vous escomptez
— précisez votre degré de pratique de l'anglais.

Si vous êtes Ingénieur grande Ecole (options électronique ou informatique), et avez déjà quelques années d'expérience, *vous pouvez également écrire à* : Direction des Cadres - 173 boulevard Haussmann, 75008 Paris. Discrétion assurée.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Des études marketing et commercialisation...

(produits industriels, biens d'équipement...)

Vous avez choisi de faire carrière dans des entreprises à vocation industrielle. Dans les études de marché, la recherche de nouveaux débouchés, la commercialisation de produits techniques en France ou à l'export, vous avez une expérience solide d'homme d'entreprise ou de conseil opérationnel.

La gestion des entreprises est l'un de vos principaux centres d'intérêt. Vous aimez vous tenir informé sur les nouvelles techniques de management, réfléchir sur les changements et la mutation économique en cours du monde actuel.

... à la communication

De formation supérieure économique ou commerciale, vous pouvez devenir le chef du département économie d'entreprise de notre journal qui a une audience nationale et une notoriété certaine auprès des entreprises industrielles de toute dimension.

Notre métier suppose des qualités de contact et d'expression , une longue maîtrise des langues étrangères, une grande disponibilité pour aller chercher partout les informations dont nous avons besoin.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. B 3831 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

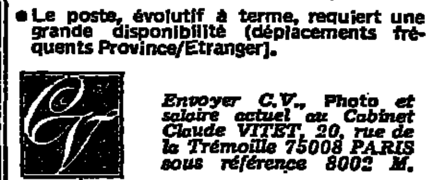
L'un des plus importants groupes hôteliers recherche pour Paris son futur

DIRECTEUR DES VENTES

Il est diplômé ESCP, ESSEC ou équivalent. Il a 28 ans minimum et peut justifier d'une expérience de trois années dans la vente de services (tourisme, location de voitures, etc)

Son goût des contacts, son caractère entreprenant, son sens commercial développé en font un leader.

- Dans un premier temps, il participera :
  - A l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions commerciales,
  - A l'animation de la force de Vente et au suivi de ses réalisations.
- La pratique de l'anglais est indispensable
- Le poste, évolutif à terme, requiert une grande disponibilité (déplacements fréquents Province/Etranger).



Envoyer C.V., Photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous référence 8002 M.

ENTREPRISE FRANÇAISE RÉGION PARISIENNE
spécialisée dans les produits alimentaires
recherche

JEUNE INGÉNIEUR BIOCHIMISTE

non débutant, ayant l'expérience des problèmes d'aromatisation, placé directement sous les ordres du responsable R.D..

Il devra être capable de participer effectivement aux travaux d'un atelier pilote destiné à créer et mettre au point les formules de nouveaux produits, et à parfaire la connaissance des procédés actuels.

Il aura nécessairement une bonne connaissance des problèmes alimentaires et des réactions chimiques ou biochimiques contribuant à l'élaboration des saveurs.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 85188 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Filiale française d'un important groupe européen, leader sur le marché des biens d'équipements automobiles, nous recherchons pour notre siège à Pontoise un

Chef comptable

apte à tenir une double comptabilité française et anglo-saxonne et à assurer le reporting à la maison-mère. Rattaché directement au Directeur Général, il aura la responsabilité totale des fonctions administratives et comptables.

Nous souhaiterions rencontrer un candidat de formation BP ou certificats du DECS possédant une expérience en entreprise. Mais nous pensons aussi qu'une compétence complémentaire acquise lors d'un passage en cabinet d'expertise serait un bon atout. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous remercions les candidats intéressés de bien vouloir adresser leur candidature avec référence FI 119 à Jean Chanard Consultants - 22, rue de la Faisanderie, 75116 Paris. Il sera répondu à chacun après étude attentive des dossiers.



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche plusieurs

ingénieurs systèmes confirmés ou débutants

pour prendre des responsabilités dans la mise en œuvre de ses systèmes

MATÉRIEL IBM 3032, 3850 et ITEL AS,6 et AS,5

LOGICIELS VM, MVS, TSO, VTAM, CICS, APL

Formation complémentaire et évolution assurées au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Env. C.V. détaillé sous réf. 893 à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

MATRA

recherche pour son B.E. circuits imprimés

PROJETEURS CONFIRMES

Spécialistes implantation (connaissance digitalisation souhaitée en vue orientation CAO) et Tôlerie associée.

Une formation BTS complétée par 2 à 3 ans d'expérience serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence JD 549

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

REGION PARISIENNE
Société recherche
POUR SON DEPARTEMENT VEHICULES

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

CONFIRME

Il sera chargé dans le domaine des transports nouveaux des études sur les systèmes hydro-mécaniques de haute performance.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances mathématiques appliquées au calcul des mécanismes et d'hydraulique.

Connaissance anglais et allemand souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + prétentions N° 39988 M sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS. qui transmettra.

Ingénieur d'affaires chantier

Importante société de prestations de services, nous cherchons notre "ambassadeur" sur les chantiers nucléaires français.

Sa mission : nouer des relations à haut niveau : responsables des chantiers et des entreprises de sous-traitance, mais aussi au niveau des hommes de chantier.

Pour être entendu des spécialistes, il devra parler en expert. Cela exige une forme d'esprit qui ne s'acquiert nulle part ailleurs que sur le terrain, et de très bonnes connaissances dans au moins une des techniques utilisées. (Electricité, montage charpentes métalliques, mécanique, etc...).

Son objectif : vendre nos services et assurer le suivi des opérations.

Son profil : il a un niveau d'ingénieur doté d'une solide expérience du chantier (7 à 10 ans) et environ 35 ans.

Basé à Paris, il rayonnera sur tout l'hexagone et agira en liaison étroite avec le Directeur des Relations Extérieures.

Le salaire de départ, directement lié à la formation et à l'expérience sera de 100 à 130.000 francs.

RSC G Carrières nous transmettra les candidatures qui lui seront adressées sous référence 2050 : 64, rue La Boëtie - 75008 - PARIS.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires

ANALYSTE BUDGETAIRE

Chargé de l'élaboration et du suivi du budget du centre.

- Etudes supérieures et formation gestion (DECS ou Maîtrise de gestion)
- Connaissance informatique appréciée
- 5 ans expérience minimum dont 3 au moins dans contrôle de gestion de PME.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8817 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Entreprise fabriquant des biens d'équipement pour bâtiment, recherche très rapidement

TECHNICO-COMMERCIAL

familiarisé avec l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud.

Anglais souhaité.

Résidence en France, nombreux déplacements à l'étranger.

Ecrire référence no T 17914 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

chef d'agence 140.000 F +

Paris + départements limitrophes

Parce que nous savons et pouvons nous adapter aux conjonctures et évolutions des sources d'énergie, nous continuons d'enregistrer une bonne progression de nos résultats.

Notre appartenance à un groupe européen performant, disposant d'importantes capacités de recherches, renforce encore notre dynamisme.

Aussi, nous recherchons un Collaborateur qui prendra en main « le devenir » de notre agence parisienne sous les aspects commerciaux, techniques et S.A.V., administratifs, l'équipe actuellement en place étant composée d'une vingtaine de personnes.

Ce n'est pas nécessairement un ingénieur diplômé (électrotechnique, électromécanique, électricité) et ce devra être un cadre sensibilisé à notre milieu (climatisation, chauffage, électricité industrielle).

Ce sera UNE PERSONNALITE rigoureuse, à l'aise aussi bien dans une résolution de problèmes techniques que dans une négociation commerciale « musclée ».

Enfin, il pourra mettre en œuvre ses talents de leader, d'animateur et d'organisateur au sein d'une structure qu'il aura à développer. Voiture fournie.

Base de travail : proche Banlieue Sud

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Ecrire avec photo et salaire actuel s/s réf : 3701 P
39, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG - BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND

LA DIVISION INFORMATIQUE et INGENIERIE

de CAP SOGETI LOGICIEL est spécialisée dans la réalisation de grands projets de logiciels de base et de systèmes temps réel dans le domaine industriel. Elle recherche pour faire face à son développement

DIRECTEURS DE PROJET

réf. DII 011
Leur mission : prendre en charge d'importants projets (10 à 50 hommes/année). Nous leurs demandons 10 ans d'expérience dans la réalisation de logiciels et une bonne connaissance de l'anglais.

CHEFS DE PROJET

réf. DII 012
6 ans d'expérience en logiciels, une connaissance des mini et micro-ordinateurs.

INGENIEURS D'ETUDES

réf. DII 013
Au moins deux ans d'expérience sur mini ou micro-ordinateurs.

ANALYSTES

réf. DII 014
Réelle expérience de réalisation de logiciels (FORTRAN, PL/1, COBOL, Assembleur).

Ecrire sous la réf. correspondante à CAP SOGETI LOGICIEL 5, rue Louis Le-Jeune 92128 MONTROUGE cédex Métro : Porte d'Orléans, ou téléphoner à Yves-Michel DUVAL : 539.22.25

CAP SOGETI LOGICIEL

TITN S.A.
recherche
pour le SERVICE COMMERCIAL

vendeurs

2 ans d'expérience en péri-informatique

pour le SERVICE PROGRAMMATION

Jeunes ingénieurs

MEME DEBUTANTS

Ecrire ou téléphoner pour R.V.
LA BOURSIDIERE - Bât. J. - R.N. 186
92357 Le Plessis-Robinson - Tél. : 632.18.91



recherche pour ses SAV DECENTRALISES DE BEAUGRENELLE LA COURNEUVE

COMPTABLES EXPERIMENTES

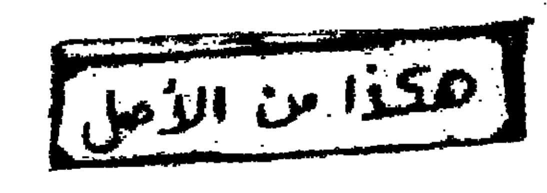
FEMMES OU HOMMES
30h. hebdo modulables

Les missions confiées seront :
- paies et déclarations sociales
- déclarations fiscales
- élaboration complète, situation mensuelle (bilan inclus).

Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée à M. le Directeur du Personnel DARTY S.A. - 123-155 Avenue Galliéni 93140 BONDY.







هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi



ANALYSTE COMPTABLE REELLEMENT OPERATIONNEL

L'expansion rapide des activités d'ELI LILLY FRANCE nous amène à renforcer nos structures.

Nous créons pour cela un poste au sein du *Département Comptabilité* que nous désirons confier à un diplômé d'études supérieures comptables (DECS) ayant 2 à 4 ans d'expérience en cabinet ou dans une grande entreprise internationale.

Il prendra rapidement en charge des missions diversifiées et importantes *(révision et unification des procédures, reporting au Siège aux USA, mise* en place du nouveau plan comptable...).

Il préparera et orientera les prises de décisions et prendra la responsabilité des applications qui devront en découler.

Ces fonctions impliquent des relations avec les autres départements de l'entreprise. Les modifications qu'elles doivent entraîner aux plans des procédures, des systèmes et des équipements ouvrent naturellement des perspectives d'évolution.

Veuillez adresser votre candidature détaillée et vos prétentions, sous référence JP / 267 à ELI LILLY FRANCE S.A. - Département du Personnel – 203, bureaux de la Colline – 92213 - SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son expansion
LE GROUPE I.E. recrute pour le 1er semestre 1980

20 Ingénieurs Grandes Ecoles Débutants

pour sa filiale CENTRAL INFORMATIQUE
(prochaines dates d'embauches : 3 mars et 15 juillet 1980).

Après une formation de 6 mois à l'informatique de gestion, ils seront intégrés à des équipes entraînées et ils travailleront en relation directe avec nos clients. Si vous êtes attirés par un métier d'avenir ; si vous souhaitez trouver une carrière motivante : intéressement aux résultats et évolution liée à vos efforts personnels, envoyez-nous, dès maintenant, une lettre manuscrite accompagnée d'un CV. et d'une *photo, sous référence 381 à :*

GROUPE



CENTRAL INFORMATIQUE S.A.

Conseil et services en informatique sur IBM - 15-17, rue Rivay
92300 LEVALLOIS-PERRET.

HAVAS CONTACT



Conseiller de gestion
Réseau commercial

Vous assisterez nos concessionnaires automobiles dans la gestion et l'organisation de leur entreprise.
Vous contribuerez à la formation de leur personnel comptable.
Vous participerez à des études financières et à des travaux *de recherche en relation avec nos différents services* commerciaux.

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce (option gestion) et vous avez une expérience similaire chez un constructeur ou une société de distribution.

L'importance de notre société vous permettra de prendre *rapidement* en charge l'animation commerciale d'une région et d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

L'anglais est un atout supplémentaire.

Envoyez C.V. à FORD FRANCE S.A., Développement du *Personnel - 344, av. Napoléon-Bonaparte* -
92506 RUEIL- MALMAISON CEDEX.

l'Administration des Ventes



Pour commencer

La filiale française du Groupe ELI LILLY connaît une forte expansion. Elle commercialise des produits pharmaceutiques, *industriels*, phytosanitaires et *pour* l'alimentation et la santé *animale*.

C'est pourquoi, elle souhaite renforcer son Département Administration des Ventes *en recrutant un jeune*

Diplômé ESC, ESSEC, HEC,...

débutant ou ayant une première expérience *dans le domaine.*

Ce *cadre* devra seconder le responsable du Département, en prenant en charge la *gestion des commandes* et des stocks de plusieurs lignes de produits.

Très ouvert au financier et au marketing, il entretiendra des relations étroites avec ces départements pour définir et proposer des solutions répondant à leurs problèmes.

Des notions d'informatique seront un *atout, nos équipements* étant déjà importants et en cours de développement.
L'évolution professionnelle à partir de ce poste est très ouverte.

Veuillez adresser votre candidature détaillée et vos prétentions, sous réf. JP/266 à ELI LILLY FRANCE S.A.
Département du Personnel - 203, *bureaux de la Colline*
92213 SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

Jouveinal Laboratoires

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique français. Notre effectif est de 375 personnes. Notre siège social, nos services commerciaux et administratifs, notre centre de recherche, sont installés à Fresnes (A6). Notre Usine est à Angers.

Nous créons le poste de

responsable administration du personnel

que nous souhaitons confier à un cadre de formation supérieure, ayant acquis par son expérience une très bonne connaissance des problèmes de paye (en liaison avec l'informatique), application du droit du travail, études et statistiques sociales.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1886 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

responsable de secteur grande exportation

120.000 +

Nous appartenons à l'un des premiers Groupes Industriels Français. Notre Division fait un C.A. de 600 MF à l'exportation. Pour développer notre implantation à l'étranger, nous remodelons la répartition des Secteurs de Vente. Ceux-ci couvrent des territoires diversifiés à potentiel industriel élevé.

Chargé de VENDRE par lui-même et d'animer un réseau d'Agents, il aura la responsabilité d'une clientèle d' industries transformatrices de produ' métallurgiques.

Ce poste conviendrait à un JEUNE EXPORTATEUR possédant une très bonne maîtrise de la langue anglaise – et si possible d'une autre langue –, très disponible (50 à 60 % du temps en déplacements), et une formation supérieure (commerciale ou scientifique).

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1884 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

contrôleur de gestion

160/180.000

Notre Division appartient à l'un des premiers Groupes Français (industrie de première transformation).

Son C.A. est de 2 milliards de francs, son effectif de 6000 personnes, elle possède plusieurs filiales en France et à l'étranger.

Pour assister la Direction, nous recherchons un contrôleur de gestion très expérimenté. A un rôle classique de plans, contrôle des budgets et analyse des écarts s'ajoutera une mission plus générale d'amélioration des procédures, d'animation et de mise en place de méthodes auprès d'un réseau international.

Ce poste conviendrait à diplômé CENTRALE, ARTS & METIERS, HEC... (+ DECS si possible) possédant une expérience de 5 à 10 ans de Contrôle de Gestion, acquise dans entreprise industrielle et/ou cabinet de gestion ou d'audit.

Les possibilités de développement de carrière sont importantes dans le Groupe.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1883 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

psychologue

HF

Un cabinet de Psychologie spécialisé dans le conseil en recrutement de dirigeants et cadres, et la gestion des ressources humaines, - utilisant des méthodes cliniques d'évaluation psychologique -, recherche pour compléter son équipe de consultants un(e)

PSYCHOLOGUE CLINICIEN.

Il (ou elle) devra avoir une formation en psychologie du niveau DESS et une première expérience de l'étude de dossiers cliniques et de la rédaction de comptes rendus, - acquise soit en psychopatho, soit en entreprise, ou cabinet conseil. -

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1887 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PANSOPHIC

EASYTRIEVE - PANVALET
PANEXEC - PANAUDIT
PLUS DE 7.500 LOGICIELS INSTALLES

Nous sommes une Société américaine mondialement connue pour la qualité de nos produits. Le taux d'expansion de notre activité est le plus élevé de l'industrie informatique.

Pour notre filiale française à Paris, nous recherchons un

COMMERCIAL DE TALENT

Directement rattaché à la Direction Générale, vous serez responsable de toutes les actions de promotion et de vente de nos produits sur votre secteur d'activité.

- *Vous êtes jeune, avec déjà une expérience réussie* (2 à 3 ans) de préférence dans la vente de services
- Vous parlez anglais

De nombreuses possibilités d'évolution vous seront offertes dans le cadre du développement rapide de nos activités en France et dans le monde.

Une formation complémentaire sera assurée à Paris et à notre Centre Européen situé en Hollande.

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé s/réf. 286 à notre Direction du Personnel :
PANSOPHIC SYSTEMS France
-11, *avenue Delcassé* 75008 PARIS

Très important fabricant français d'articles de papeterie scolaires et de bureau, recherche pour PARIS

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

Ce poste conviendrait à une *jeune femme ayant* :
- un sens aigu de la créativité et du marketing,
- quelques années de références professionnelles explicites,
- une bonne disponibilité d'action.

Adr. dossier de candidature, CV, prét., sous réf. 291
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS.

EMPLOIS ET ENTREPRISES

Importante société d'hypermarchés recherche pour son expansion

HOMMES DE CARACTÈRE

D'abord chef de rayon, puis chef de secteur, vous pourrez devenir directeur d'un de nos *magasins actuels et futurs. Cette voie a été* **suivie par tous nos directeurs en place.**

Société de grande distribution très dynamique, nous avons triplé le nombre de *nos hypermarchés en 5 ans. Nous avons* aujourd'hui 25 hypermarchés, plus de 30 sont prévus à l'horizon 81. Cette expansion nous permet de satisfaire votre volonté de réussir.

Nous recherchons des hommes,
- qui savent que la réussite est faite à base d'efforts,
- qui souhaitent prendre rapidement des responsabilités importantes,
- qui sont capables de définir des objectifs humains et économiques et de les tenir,
- qui peuvent diriger une équipe et la faire épanouir,
- *qui acceptent de se remettre en cause,*
- qui veulent que leurs mérites soient reconnus.

Des études supérieures ou une expérience positive et une formation pratique du métier vous *aideront* à assumer les responsabilités que nous souhaitons vous confier au niveau de la Société, des hommes, des produits, de la clientèle.

Candidat(e), adressez-nous votre ***lettre manuscrite, C.V. et 1 photo*** *sous réf. 0062 à ICAR 1, rue Rabelais, 75008 Paris qui transmettra.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Affichage Publicitaire | 110.000 +

La filiale française d'une société internationale anglo-saxonne, en voie de démarrage, recherche pour son siège de Paris, le responsable de son service financier et comptable.

Il aura la charge des budgets, des relations bancaires et de la trésorerie, du suivi des investissements, du reporting, de la comptabilité, de la fiscalité.

Il fera partie, aux côtés du PDG, de l'équipe de direction avec les directeurs «Développements» et «Opérations».

Le candidat retenu sera âgé de 30 ans minim., devra avoir un DECS, une expérience des méthodes de gestion anglo-saxonnes.

Anglais absolument courant.



Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo à G. de Sainte Marie, TEG, Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15, sous référence M128B. Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

MEDIA-SYSTEM

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS
recherche

RÉDACTEUR (TRICE)

CLASSE IV
FORMATION LICENCE EN DROIT

ayant une expérience du contentieux bancaire d'au moins 3 années.

Cet agent sera chargé des problèmes juridiques liés aux ouvertures de compte, garanties, saisies arrêts, successions, créances litigieuses, règlements judiciaires, etc.

Adr. lettre man., C.V. et photo N° T 17882 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GENERAL ACCOUNTING SUPERVISOR

SALARY NEGOTIABLE — BASED RUNGIS

Modcomp is one of Europe's leading suppliers of mini-computer systems particulary in the industrial process control and communications field. We have ambitious growth plans throughout Europe and have a requirement for an **ACCOUNTING SUPERVISOR** to co-ordinate the accounting facilities of both our French and Belgian operations.

As Supervisor, you will control the accounts personnel based in Brussels and Paris, providing general accounting services to both local management and to the European headquarters in the UK. In addition you will provide a local personnel and administrative support in conjunction with the personnel department at headquarters.

Ideally, you will have at least 5 years experience of general accounts in a senior supervisory role.

The job is based in Paris but will involve limited travel to Brussels and the UK. Salary is negotiable and enquiries will be dealt with in confidence. Please ring MME LABBAOUI for application form or send details to Modcomp, 17, rue des Solets, 94513 Rungis. (Téléphone : 686-72-94.)

MODCOMP

---

chef de service entretien

130/150 000 F

Nous sommes l'une des unités de fabrication d'un groupe français très important et notre spécialité concerne le filage d'alliages légers.

Nous recherchons actuellement le Responsable de l'Entretien de notre usine basée en périphérie parisienne, c'est-à-dire assurer l'entretien mécanique et électrique de l'ensemble des installations (machines, bâtiments, etc...) en liaison avec le service Fabrication.

Vous êtes ingénieur mécanicien ou équivalent et vous vous frottez depuis quelque temps déjà aux problèmes d'usinage, de commandes électriques, hydrauliques et pneumatiques.

Au plan personnel, vous avez fait la preuve de vos qualités d'animateur et de meneur d'hommes (une quarantaine de personnes).

De notre côté, nous vous apporterons la sécurité d'un groupe important et de réelles perspectives d'évolution. Nous avons également prévu un logement de fonction.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4414 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Nord

recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

responsable atelier microélectronique

Il devra allier connaissances techniques et capacités humaines pour assurer développement et production de circuits hybrides.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions (sous référence MK) à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland - 75008 PARIS, qui transm.

---

personnel et administration

85 à 100.000 F/an

Nous sommes 450 ; à la fin de l'année prochaine nous serons près de 600. Nous concevons, fabriquons et vendons, en France et à l'étranger, des équipements électroniques pour la communication d'affaires.

Nous faisons partie d'un grand groupe français spécialisé en technologies de pointe. Pour faire face à cette croissance, nous renforçons la fonction administrative et recrutons un (e)

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL ET DES SERVICES GENERAUX

Le profil de candidature idéal est le suivant :
- **formation** : type comptable, juridique ou administration commerciale,
- **expérience** : d'au moins 2 ans d'une fonction analogue dans n'importe quel secteur industriel, mais dans une ou des entreprises assez conséquentes (au moins 200 personnes),
- **personnalité** : rigueur, fermeté, tenacité, goût du détail et souci de concertation avec les nombreux "clients" du service,
- **avenir** : fort potentiel de croissance dans un groupe qui bouge vite.

Lieu de travail : proche porte de St Cloud, à Boulogne.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 9502-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



THOMSON-CSF

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ENSAE, ENST, ESE, ENSI ...)

La division avionique en expansion à MALAKOFF (92) vous propose plusieurs postes au sein de ses équipes techniques de CONCEPTION ET DE REALISATION D'EQUIPEMENTS AEROPORTES.

A/ingénieurs d'études

suivant votre dominante et votre intérêt technique en :
- systèmes digitaux - traitement du signal
- électronique analogique, circuits vidéo
- circuits à large bande - antennes hyperfréquences
- électronique de puissance.

B/ensembles radars

Coordination technique de haut niveau (première expérience appréciée mais non indispensable pour une personnalité de valeur) et suivi de projets complexes.

C/ingénieurs "chantiers"

Assistance technique sur les équipements à l'étranger après une formation de 2 années dans notre Centre.

D/ingénieur fiabilité

Calculs prévisionnels de fiabilité d'équipements électroniques ; suivi avec les responsables de conception, fabrication et exploitation.

Merci d'envoyer C.V. et photo en précisant vos centres d'intérêt technique au Service du Personnel, Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

L'UNION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE
recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE et FISCALE

attaché de direction

Expérience : Formation supérieure (Doctorat en Droit ou D.E.S.), bonne connaissance des mécanismes des collectivités locales et en particulier de leurs finances. Expérience de quelques années. Disponibilité pour de brefs déplacements en Province.

Fonctions : Traitement des questions liées au Crédit, aux collectivités locales et aux organismes d'H.L.M.,
- Suivi de la Réglementation,
- Réponses aux consultations des Caisses d'Epargne et des Organismes emprunteurs,
- Assistance aux Caisses d'Epargne et aux organismes emprunteurs.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 5300 à :
U.N.C.E.F. - 5, rue Masseran - 75007 PARIS



SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP
spécialisée dans
l'ingénierie de la chimie nucléaire,
recherche

DES INGENIEURS DE PROJET

DIPLOMES GRANDES ECOLES

possédant 5 à 10 ans d'expérience d'ingénierie.

Dans un premier temps, ils se verront confier des responsabilités d'assistance opérationnelle à l'intérieur d'équipes chargées de la conduite de projets très importants (gestion des projets sur le plan Coût - Délai - Qualité)

Puis en fonction de leur expérience, ils prendront eux-mêmes la responsabilité d'un projet.

Envoyer C.V., photo et prétentions à S.G.N. (réf P) Direction du Personnel - B.P. 30 78184 ST QUENTIN -YVELINES Cedex.

Fabricant de soupapes de sûreté, 70 personnes, recherche son directeur technique.

INGENIEUR A.M.

ou équivalent, 40 ans minimum.
Assisté de cadres administratifs et commerciaux, il sera responsable des produits nouveaux. Appelé à se déplacer à l'étranger, il parlera couramment l'anglais.

Ecrire : BOUTTEVIN & DUBOST
1 bis, rue de la Renardière 93130 NOISY LE SEC

Société française filiale d'un groupe international recherche pour Paris

DIRECTEUR DÉPARTEMENT ELECTRONIQUE

LE POSTE :
— Vente de matériel HiFi, TV, magnéto, cassettes.
— Elaboration de sa collection pour marché français.
— Gestion et animation du département.

LE PROFIL :
— Environ 35 ans.
— Parfaite connaissance du marché.
— Expérience chez fabricant, importateur ou distributeur souhaitée.
— Parlant anglais.

Env. C.V., photo, prétentions n° 7.459 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Banque française recheche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PROGRAMMEURS

Bonne expérience COBOL-ANS
Rémunération intéressante.
Tél. pour R.-Vs : 526-82-08.

Foyer d'hébergement recrute, urgent, EDUCATEUR D.'E. 2 ans expér. minim. Ecrire ou tél. FOYER DES ACACIAS, 4, rue Franklin, 93200, SAINT-DENIS. — Tél. 820-37-52.

La ville de NANTERRE,
100.000 habitants, recrute :
Un ou une sous-bibliothécaire titulaire du C.A.F.B. option lecture publique.
Adr. C.V. et candidature à M. le maire de Nanterre.

COURTIER pour prospection publicité commerciale avec commission 40 % recherché. S'adr. A.T., 95, rue Charles-Laffite, Neuilly. T. 722-24-23.

JAEGER

Dans le cadre de la forte expansion de ses activités Electroniques, recherche pour PARIS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

Ces postes se situent dans la BRANCHE AUTOMOBILE

- **A LA DIRECTION DES FABRICATIONS :**
Orienter toutes modifications et adaptations destinées à faciliter la mise en fabrication de produits électroniques.
Définir les machines de contrôle et réglages nécessaires en liaison avec les Etudes.
(Réf. A.)

- **A LA DIRECTION QUALITE :**
Par une constante action vis-à-vis des services de Conception et de Fabrication évaluer et faire progresser la qualité des circuits intégrés et de leur environnement
Procéder aux études de fiabilité des composants et des systèmes.
Participer à l'élaboration des cahiers des charges et à l'homologation des produits.
(Réf. B.)

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adr. C.V., prétent. et photo en précisant la Réf. du poste choisi sous n° LP/1250, à JAEGER (D. R. H./M. PETITJEAN) - 2, rue Baudin 92303 LEVALLOIS-PERRET.

SOCIETE INTERNATIONALE
proche banlieue Paris
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

28 ans minimum.
Niveau BTS Electromécanique ou équivalent.

Expérience vente export, plus spécialement si possible « intermédiaires de transmissions » pour machines (coupleurs...).

— Anglais indispensable.
— Allemand hautement apprécié.

Adr. C.V. et prét. no 43.418, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

BANQUE PRIVÉE

recherche
pour agence importante
grande ville du
littoral Sud Est

COLLABORATEUR

NIVEAU CLASSE V
à vocation commerciale
études supérieures,
5 ans minim. d'expérience d'exploitation commerciale en Agence, « clientèle d'entreprises ».
Bonne technique bancaire et d'analyse financière.

Env. C.V., photo et prét. à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris sous réf. 606 M

Filiale Groupe électronique important recherche

INGÉNIEURS

PDP 11/34-RX 11M
Projets temps réel.

Rémunération 130.000 F.
Si libres rapidement.
Tél. : 526-31-37.

Importante société d'exploration minière recherche pour filiale australienne

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste convient à un candidat, formation commerciale supérieure, HEC / ESSEC + licence en Droit avec expérience d'une dizaine d'années dans fonction similaire. Connaissances droit des sociétés, comptabilité, fiscalité anglo-saxonne appréciées.
pratique anglais impérative.
Envoyez CV manuscrit + photo + prétentions sous réf. 113/80M à LS CONSEIL - 34 cours Gouffé - 13286 Marseille Cedex.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

à vocation électronique et petite mécanique
recherche
pour une des divisions proche banlieue Paris

CHEF DES ÉTUDES

35 ans minimum - ESE, AM ou équivalent.

Spécialisation en électronique, microprocesseurs. Connaissances en mécanique. Expérience plusieurs années dans responsabilité entière service études même techniques.

Anglais vivement souhaité ou allemand.

Adr. C.V. et prét., n° 43.419, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

responsable études informatiques

170/180 000 Frs

C'est un poste clef dans notre organisation.

Pour réussir dans ce poste, il faudra tout d'abord bien vous imprégner de nos structures et parvenir le plus rapidement possible à une parfaite connaissance de notre entreprise. Ensuite, il vous faudra savoir vendre vos idées et les faire adopter sans les imposer. Enfin, vous avez déjà fait la preuve de vos qualités d'animateur et de meneur d'hommes (le service représente une quinzaine de personnes).

Bien sûr, vous êtes diplômé d'une grande école et vous bénéficiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un service études de taille à peu près similaire ou dans une SSCI.

Qui sommes-nous ? Nous appartenons à l'un des tout premiers groupes français.

Nous mettrons tout en oeuvre pour vous aider à réussir et progresser rapidement dans nos structures.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4421 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Groupe T.R.T.

recherche pour ses laboratoires à ARGENTEUIL et au PLESSIS-ROBINSON ainsi que pour sa Direction Commerciale PARIS 13e et ses Etablissements de PROVINCE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Intéressés par ses activités dans les domaines :
- Radio-communications,
- Faisceaux hertziens,
- Télé-informatique, réseaux systèmes,
- Commutation téléphonique, projets,
- Avionique,
- Microprocesseurs,
- C.A.O.

Ces postes sont affectés dans les départements études, essais, technico-commercial, SAV, à des niveaux de responsabilité allant du débutant au Chef de service.

Pour informations complémentaires, appeler le 630-23-23, poste 839, ou adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Concevoir et Conduire des Projets Informatiques

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE, société de conseil et de services renforce son département "mini" pour répondre à une activité en expansion rapide.

Elle recrute des hommes et des femmes, diplômés d'une école d'ingénieurs ou de l'université, expérimentés ou déjà formés à la mini-informatique.

Après une rapide période d'intégration, ils interviendront chez nos clients en conduisant des projets diversifiés et d'importance croissante.

Ces fonctions, formatrices et préparant à une évolution professionnelle dans l'entreprise impliquent une capacité d'autonomie, et une grande disponibilité à de fréquents déplacements, de courte ou moyenne durée.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, seront reçues par Françoise SCHMUTZ
CGI - 84, rue de Grenelle
75007 PARIS.

Banlieue Paris-Ouest

SOCIETE INTERNATIONALE
secteur importation distribution matériels d'équipement (150 personnes en progression)
recherche

responsable du personnel et relations sociales

associé à l'élaboration d'une politique de personnel qu'il sera chargé de mettre en application dans les domaines suivants :
- recrutement - gestion du personnel - définition et classification des emplois - salaires - formation - relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à cadre de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant expérience de la fonction en entreprise et du droit social.

Pratique courante de l'anglais.

Dans un premier temps, sous l'autorité du secrétaire général pourrait en fonction des aptitudes du candidat évoluer vers des responsabilités élargies.

Adresser CV et photo sous No 43.019 *Contesse Publicité* 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

IMPT GROUPE IMMOBILIER

recherche pour son Siège à PARIS 15e (effectif 100 personnes)

Une Assistante de Direction de Personnel

Collaboratrice directe du Secrétaire Général

Agée d'au moins 30 ans et justifiant d'un minimum de 4 à 5 ans d'expérience dans la fonction personnel.

SERA CHARGEE :

I. — de la gestion de personnel :
- recrutement, rémunération ;
- action de formation ;
- *promotion sociale, relations sociales ;*

II. — de l'administration de personnel :
- dossiers individuels, congés ;
- médecine du travail, tableaux de bord.

Sténographie obligatoire. Très bonne connaissance de la législation du travail. Poste à pourvoir immédiatement.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Les candidates intéressées sont invitées à adresser leur lettre de candidature avec C.V. et photo à O.C.S. - Service du Personnel
Tour Maine Montparnasse,
33, avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

Société spécialisée dans composants électroniques cherche

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL ELECTRONICIEN

Anglais courant

expérience souhaitée dans l'instrumentation électronique scientifique et industrielle.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Envoyez C.V. + photo + prétentions sous référence CM/14 à

michel jouhannaud conseils
40 bis avenue de Saxe
75007 paris

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT
Un laboratoire filiale d'un Groupe International
Siège Social PARIS, porte Maillot,
recherche

UN ASSISTANT COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

● MISSION :
- établissement des prix de revient,
- analyse et explication des écrits,
- reporting et tableau de bord,
- participation aux budgets et plans.

● PROFIL :
- formation comptable, niveau Sup. de Co, DECS ou équivalent,
- expérience souhaitée en comptabilité analytique,
- connaissance de l'informatique.

Env. lettre man., C.V. dét. et prét. à la Direction du Personnel - Laboratoires BEECHAM SEVIGNE, 25, bd de l'Amiral-Bruix, 75782 PARIS Cedex 16.

FENWICK

crée un poste d'

ASSISTANT MARKETING CLIENTELE

120.000 +

directement rattaché au Directeur des Ventes France, ce cadre fonctionnel aura essentiellement un rôle de concepteur. Il devra, en liaison avec le marketing-produit, élaborer des politiques de ventes adaptées à chaque branche d'activité et organiser la formation des vendeurs dans l'optique de ses orientations.

Le poste conviendrait à UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, soit ingénieur, soit cadre commercial, possédant déjà une expérience du marketing de biens d'équipement.

Adresser C.V., prétentions ss référence 31/26

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE AÉRONAUTIQUE FRANÇAIS

recherche
dans le cadre de l'expansion permanente des activités informatiques du Groupe

PROGRAMMEURS

ayant une première expérience et des connaissances PARMI les techniques suivantes :
- COBOL ou assembleur IBM ;
- système DOS/VS ou CII-HB GCOS8 ;
- SGBD TOTAL ;
- moniteur de télétraitement CICS ou DTF.

Ces postes s'adressent à des candidats motivés souhaitant utiliser les techniques les plus évoluées.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation complémentaire pour adapter leurs connaissances aux besoins exacts.

Env. C.V., photo et prét. à n° 43.444, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

ROCKWELL VALVES S.A.

Robinetterie Industrielle
Haute Pression Haute Température
recherche
dans le cadre de son expansion

un ingénieur de vente

qui devra s'intégrer à une équipe existante.

- Il sera responsable d'un certain nombre de clients en France et Algérie.
- Nous demandons une formation de mécanicien et une expérience si possible de la robinetterie industrielle.
- L'anglais lu et écrit est vivement souhaité.
- Basé à Paris, cette personne devra effectuer des déplacements fréquents en France et à l'Etranger.

Veuillez adresser votre C.V. + photo + prétentions à : ROCKWELL VALVES S.A.
Département du Personnel
30, rue Jean Jaurès, BP 20 - UNIEUX 42240

AUTOMOBILES

PEUGEOT

recherche
pour ses deux Centres d'Etudes à PARIS et à SOCHAUX

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

MINES, ECP, AM, SUP'AERO, ESE, ENSTA
Spécialisation ENSPM souhaitée
pour leur proposer des postes

d'Etude et de Développement

dans les domaines suivants :
- Moteurs à combustion interne : essence ou diesel.
- Résistance des matériaux, calcul de structure.
- Boîtes de vitesses, transmission.
- Equipements électriques et électroniques.
- Calcul scientifique, Méthode d'éléments finis...

Une formation initiale est assurée pour tous ces postes qui préparent à une carrière très évolutive.

Le premier contact sera pris en envoyant votre C.V. et en précisant le poste, le lieu de travail souhaités à :

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
B.P. 01 — 75781 PARIS cedex 16.

DELAS-WEIR

GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
Premier spécialiste européen Echangeurs Thermiques pour Centrales Electriques Condenseurs, réchauffeurs dégazeurs
recherche

ingénieur d'affaires

Gestion des contrats
impliquant coordination des études avec clients et fournisseurs
- Diplômé AM, ENSI, IDN ou équivalent
- Expérience 5 ans minimum, thermique, mécanique des fluides, engineering
- Pratique de l'anglais souhaitable
- Poste impliquant responsabilités et initiatives

Bureaux proximité Porte Champerret

Pour recevoir informations complémentaires, envoyer C.V. et lettre manuscrite, DELAS-WEIR 12-14 rue d'Alsace 92532 LEVALLOIS-PERRET
Discrétion assurée

Importante Maison Textile Italienne leader dans le secteur linge de maison

recherche POUR DÉVELOPPER SON RÉSEAU DE VENTE EN FRANCE

AREA MANAGER

Auquel sera confié le développement et la responsabilité de ce marché constitué par les plus importants *clients* du *secteur*, tels que Grands magasins, Centrales d'achats, catalogues et grossistes.

Préférence sera donnée à candidat déjà introduit dans ce secteur ou dans le secteur textile en général.

Déplacements nécessaires

Ecrire avec C.V. ss no 42879 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Importante Société Française d'Etudes et de Construction de Chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires, située à VELIZY (78)
recherche
pour son Département Nucléaire

INGÉNIEURS CALCULS

Diplômés Grandes Ecoles (A.M. - E.C.P. ou EQUIVALENT)
Option Mécanique ou Thermique appréciée

1) Référence A
Débutant ou quelques années d'expérience pour conception d'appareils ou circuits pour Centrales Nucléaires avec calculs hydrauliques, thermiques et mécaniques.
Anglais demandé.

2) Référence B
Débutant ou une année d'expérience pour développement de méthodes, d'analyse mécanique et d'analyse thermo-mécanique par informatique de structures d'appareils ou circuits de Centrales Nulécaires.
Anglais demandé.

3) Référence C
Débutants ou quelques années d'expérience. Chargés principalement des calculs de contraintes mécaniques et thermiques des calculs d'échangeurs de chaleur et de circuits hydrauliques pour Centrales Nucléaires.
Anglais demandé.

Contrats limités à huit mois.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 2.142 M (en précisant bien le poste choisi) à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, q. tr.

Importante Société de Caoutchouc Manufacturé
recherche
pour sa Direction Régionale de Paris

Collaborateurs Technico-Commerciaux

Mission :
Assurer la vente et la promotion des articles techniques auprès d'une clientèle industrielle de revendeurs et de constructeurs.
Les candidats posséderont une bonne formation technique, type B.T.S. - D.U.T. fabrication mécanique.
- *Une expérience de la vente de produits industriels d'au moins 5 ans.*
- *Seront âgés d'environ 28 ans.*

Il est offert :
- *Statut V.R.P. Cadre.*
- *Salaire fixe - Régime voiture avantageux.*

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 4485 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra



THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ayant de bonnes connaissances en Anglais et en Allemand, pour postes suivants :

1) INGENIEUR BREVETS de haut niveau, ayant au moins 8 ans de pratique.

2) INGENIEUR BREVETS
ayant 4 à 8 ans de pratique, apte à l'analyse, la synthèse et la rédaction. Des connaissances dans le domaine des semi-conducteurs seraient appréciées.

3) JEUNE INGENIEUR
intéressé par une carrière Brevets au sein d'une équipe dynamique.
Goût des contacts et aptitude à la rédaction.

Env. C.V., Service du Personnel, THOMSON-C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75360, Paris Cedex 08.

Recherche urgent

INGÉNIEUR PROGRAMMEUR MICROPROCESSEUR

ayant au minimum 6 mois de pratique de la programmation en assembleur sur microprocesseur.

Adresser C.V., prétentions et date de disponibilité à MICRO-SYSTEMES COMMUNICATION
1, Voie Félix-Eboué - 95021 Créteil Cedex.

* REVUE SCIENTIFIQUE
recherche

médecin rédacteur

A.I.H.P. ou Chef de Clinique Paris.
Poste mi-temps stable (14 h 30 - 18 h 30).

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous N° 47554
HAVAS CONTACT – 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

Discrétion assurée – dossier retourné.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Importante Société Française
recherche pour sa
Direction Organisation et Informatique

INGENIEUR SYSTEME

Il sera chargé au sein de l'équipe système d'apporter aux secteurs analyse programmation et exploitation, l'assistance de développement de projets principalement sur mini-ordinateurs. Il suivra également l'évolution technique des matériels chez les constructeurs.

Une connaissance pratique d'un système sur mini-ordinateur est nécessaire.

Des déplacements de courte durée sont également à prévoir.

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 4484 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
Banlieue Ouest Paris
2 500 personnes - 700 millions de C.A.
rech. pour seconder son Directeur des Achats :

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années d'expérience industrielle et destiné à devenir après formation sur le produit.

CHEF DE SECTION ACHATS

Nous souhaitons un candidat parlant couramment l'anglais avec si possible des notions d'allemand, de bonne présentation, ayant de solides qualités de négociateur. Prévoir des déplacements en France ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae dét., photo, prétentions, sous le n° 42.869 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
(ENSAM - ICAM - ECAM)
BANLIEUE OUEST (R.E.R.)

Vous êtes en début de carrière et souhaitez diversifier vos connaissances et les appliquer à la conception ou à la transformation de machines nouvelles s'assimilant à des prototypes et faisant appel, entre autres, à l'électronique, la mécanique, l'hydraulique et la pneumatique.

Vous pourrez ensuite faire profiter de votre expérience un grand secteur industriel, dont dépend l'établissement, auquel vous serez affecté avec d'intéressants développements de carrière.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 42.991, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Société
Produits Chimiques
REGION PARISIENNE
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
ou REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour vente matières premières, résines et adjuvants aux industries des matières plastiques et des peintures et vernis.

SECTEUR : REGION PARISIENNE
OISE - AUBE - MARNE - AISNE

Expérience de la vente exigée. Anglais appréciée.
Disponibilité rapide souhaitée.

Adr. C.V., photo et prétent., sous numéro 4289, à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

Une unité de formation indépendante
— filiale d'une très importante Société Industrielle,
— spécialisée dans le transfert de connaissances et savoir-faire en TELECOMMUNICATIONS,
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine,

RECHERCHE
URGENT

1 TECHNICIEN

niveau BTS ou DUT électronique
Pour formation technique des clients sur système de commutation et péritéléphonie.

Lieu de travail : SAINT-OUEN 93406 (et déplacements en France et à l'Etranger) Connaissance en téléphonie obligatoire (commutation). Licence en télécommunications appréciée. Anglais parlé nécessaire.

ENVOYER C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence n° 43.200 : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01

Pour mise en place et lancement département vente machines et produits pour impression et marquage en industrie (pièces, objets, équipements, etc.),

recherchons

TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau C.N.A.M. ou équivalent.

Le candidat retenu devra mener les prospections nécessaires, assurer le suivi de la clientèle et le développement du département.

Bonnes connaissances anglais et allemand nécessaires.

Quelques années d'expérience dans la branche souhaitées.

Situation évolutive en fonction du développement obtenu.

Ecrire avec C.V. et prétentions
sous n° 85.189 M à BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
à vocation électronique et petite mécanique
proche banlieue Paris
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

28 ans minimum. Ingénieur ou diplômé Ecole de Commerce.
Prospection, recherche et mise en œuvre marchés de sous-traitance avec entreprises de dimension internationale.
Allemand indispensable et anglais souhaité.

Adr. C.V., photo et prét. à n° 43.417, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CHEF de SERVICE COMPTABILITÉ CLIENTS
PARIS
80.000-100.000 F an

Recherché par SOCIETE IMPORTANTE fabriquant BIENS DE CONSOMMATION DURABLE

PROFIL :
Personnalité dynamique de formation Comptable et Commerciale. Expérience et résultats confirmés au sein d'entreprises utilisant des moyens informatiques.

MISSION :
Responsabilité de la facturation et de la Comptabilité clients. Méthodes et procédures. Suivi de la clientèle. Contrôle Crédits, Recouvrements.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 42.985, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société Expertise Comptable prox. Nation recherche

CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE

Adr. C.V., à n° 43.290, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75400 Paris Cedex 01, qui trans.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capable après un STAGE d'atteindre en quelques mois
UN SALAIRE
de 5.000 F à 7.000 F
MENSUELS

Nous leur offrons :

— une formation complète ;
— *une activité prenante ;*
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo n° 5.666, Publicités Réunies, 112, - bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Importante Société
recherche
pour AFRIQUE NOIRE

JEUNE INGÉNIEUR-CHIMISTE

diplômé E.N.S.C.
option industrielle,
pour futur poste
de responsabilité de production dans huileries · savonneries.
Formation assurée.
Célibataire
ou marié sans enfant.

Adr. C.V., réf. 1040/CJ, lettre manuscrite avec copies diplômes et certificats de travail, photo, à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 Paris.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE
recherché pour son service commercial sédentaire

JEUNE COLLABORATEUR

— Libre de suite
— Sachant rédiger
— Bonne faculté d'assimilation technique
— Tempérament commercial et esprit d'organisation, pour assurer contact par courrier et par téléphone avec *la* clientèle et le réseau de vente, et promouvoir les produits de la société en appuyant l'effort de vente

Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à :
LA SEIGNEURIE
20, rue Gallieni
93001 BOBIGNY

INFORMATIS

Société engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES
pour d'importants projets
EN TEMPS REEL.

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes
SOLAR-MITRA 15/125-PDP11.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS-CICS-DL1.

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel-Intel 80/80-Motorola.
M. le chef du personnel,
26, r. Daubenton, 5e 337-99-22.

AT 3 B - ATP
Connaissances micro-processeurs 3 ou 4 ans d'expérience mini

AT 3 B
Circuits analogiques
BASIC, 74-76, rue M.-Ange, 743-14-40.
ou 94, rue Saint-Lazare, 281-43-66.

EST-CE QUE
cet « homme » existe

Agence Paris, 10 personnes
recherche
UN (E) CONCEPTEUR,
animateur d'une petite équipe de graphistes, et bon commercial pour contacts clients.

C'est un poste charnière, à responsabilités, autorisant toutes les ambitions.

Ec. ss n° 829.138 M, Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 qui t.

Emplois Outre-Mer étranger :
MIGRATIONS
en vente à votre kiosque.

La ville de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne)
RECHERCHE URGENT
Une Assistante Sociale
diplômée d'Etat pour
service polyvalent de secteur.

Adr. C.V. complet avant le 15 février 1980 à

M. le MAIRE,
Hôtel de Ville,
48, rue de Paris,
94220 CHARENTON-LE-PONT.

« URGENT »
Recherche COMPTABLE
niveau DECS 1 ou 2 a. expér. cabinet ou entreprise.
Résid. Nord Seine-et-Marne.
Tél. 434-08-32 ou écrire :
S.E.C.F.F., 43, av. Clemenceau, 77100 MEAUX.

CONSEIL EN RECRUTEMENT
90.000 F/AN ±

Diplômé de l'enseignement supérieur long (ESC, Droit, Sciences Humaines...) vous avez acquis une première expérience de plus ou moins 4 ans de l'entreprise dans les fonctions commercial ou personnel.
Vous souhaitez maintenant exercer le métier de CONSULTANT en RECHERCHE DE CADRES
Dans ce cas, vous pouvez participer au développement de notre cabinet à Paris.
Dans un premier temps, tout en vous perfectionnant techniquement, vous aurez à mener des recherches que nous vous confierons.
La réussite dans cette mission doit conduire à 2-3 ans à des responsabilités de Consultant Senior, capable d'assurer son propre commercial et à la réalisation de ses contrats.
Ecrire sous référence 80 601 M à MEDIA P.A., 9 bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Société de CONSEILS en INFORMATIQUE
recherche pour Paris

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL · ANS · Assembleur IBM (temps réel · IMS DL1 apprécié)

INGÉNIEURS LOGICIELS
SYSTEME (Temps réel) GEGOS 1400

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
COBOL · assembleur MITRA

INGÉNIEURS LOGICIELS
expérience R.P.G.

Paris et Province

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
BASIC - Temps réel SOLAR

Ecr. C.V., prét. et disponibilité à INFO « ROP »
68, avenue Général-de-Gaulle
94000 Créteil-l'Echat

Importante Société rech.
pour poste stable
ANALYSTES PROGRAMMEURS

P.L. 1
minimum 2 ans expérience.
Libres rapidement.
PROGRAMMEURS

FORTRAN
débutants, D.U.T. si possible.
Tél. 292-06-77 Mme Krausse.

Service technique des Télécommunications et des Equipements aéronautiques

recherche pour son département
ARMEMENT RECONNAISSANCE

JEUNE INGÉNIEUR
Formation Mécanique et Electronique
Niveau ENSI

Libéré des obligations militaires

Ecrire avec C.V. à : S.T.T.E., Service ADM. 129, rue de la Convention - 75731 PARIS.

POUR DEVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS
d'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE
sur matériel IBM 43-41 et mini-ordinateur de gestion service INFORMATIQUE (40 personnes)

Quartier OPERA, recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation supérieure, 1 à 2 ans d'expérience ou débutants souhaitant s'intégrer dans des équipes de développement de 5 à 6 personnes.

Adresser C.V. et prétentions à M. BROSSARD, 3, rue Taitbout, 75009 PARIS.

NAT
NOUVELLES APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES

Ingénierie pétrolier (20 ingénieurs) spécialiste du traitement de gaz sur champ souhaite confier à

UN INGÉNIEUR DE RÉALISATION
Formation grandes écoles - Anglais courant

La gestion technique de réalisations (interface clients - sous-traitants, contrôle financier...)
Le candidat retenu est appelé à devenir rapidement

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le poste est à pourvoir à RUEIL avec déplacements à l'étranger.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions M. BOUCHAUD - Société NAT - 370, avenue Napoléon-Bonaparte - 92500 RUEIL-MALMAISON

---

amri
Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion

recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
Formation : AM - SUPELEC - INSA

Expérience technique ou technico-commerciale exigée (3 ans minimum)

Connaissance :
- Mécanique des fluides
- Automatismes
- Asservissements

Anglais courant

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
AMRI Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

Importante Société, domaine PIECES DETACHEES AUTOMOBILE, recherche pour REGION PARISIENNE

CADRE COMMERCIAL

Formation supérieure école de commerce ou école d'ingénieurs, pour assumer responsabilités, relations avec constructeurs automobiles. *Minimum* 16 ans d'expérience dans domaine automobile ou connexe. Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions, à Publicité Paul BABEY (sous référ. 236), 23, rue Galvani Paris 17e

---

Groupe International
recherche

INGÉNIEURS

Connaissant soit :
PDP-DATA GENERAL
ou ZILOG pour projets intéressants.
Rémunération très importante.

Si libres rapidement.
Tél. 874-36-23

CABINET IMMOBIL. rech. :

NÉGOCIATEUR

SPECIALISTE vente appartem pour service à créer Excell *références* dans la profession exigées. Ecrire seulement pour rendez-vous à : SEICAP 113, bd Haussmann, Paris-8e.

La Cie de Construction mécanique

SULZER

recherche pour le BUREAU D'ETUDES ET DE REALISATION de son département « GENIE FRIGORIFIQUE »

UN INGÉNIEUR FRIGORISTE
DIPLOME

Ayant, de préférence, un début d'expérience dans le suivi d'affaires et de chantiers.

— Anglais indispensable.
— Poste à Paris.

Ecrire avec C.V. au Serv. du Personnel de la CCM SULZER 51, bd Brune - Paris-14e Cedex 59 - 75300 Paris-Brune

---

offres premier emploi

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
STAGE REMUNERE du 10 Mars 1980 au 21 Juin 1980
pour JEUNES (H/F) à la recherche d'un PREMIER EMPLOI
Titulaires d'un DIPLOME DE 2è CYCLE UNIVERSITAIRE.

«Assistants de Direction du Personnel»

Clôture des inscriptions : lundi 18 Février
Dossier d'inscription sur demande à IFACE
79, avenue de la République 75011 Paris - Tél. 355.39.08 poste 447

---

secrétaires

assistante secrétaire de direction

Filiale d'un Groupe International très diversifié, Société Française (C.A. 220 millions de Francs - 1000 salariés), implantée en banlieue Sud-Est, recherche pour sa Division Pulvérisation une ASSISTANTE SECRETAIRE DE DIRECTION pour assister le Directeur Général et le Directeur Commercial de la Division dans leurs activités et assumer certaines responsabilités administratives au niveau de la Direction Commerciale. La candidate, âgée d'au moins 25 ans, parfaitement bilingue anglais-français (allemand très apprécié), devra posséder une bonne formation universitaire, savoir parfaitement rédiger et s'exprimer dans les langues requises, avoir une expérience de quelques années à un poste de secrétariat de haut niveau (n'excluant aucunement la sténographie *et la dactylographie*), de préférence dans un Groupe International, le sens des responsabilités et de l'efficacité nuancé de diplomatie et le charme *d'une parfaite présentation.*
Le poste réserve à la candidate une bonne ouverture sur les problèmes économiques et commerciaux.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous référence 8292/JR à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

SOCIÉTÉ DE SERVICES
ACTIVITÉS INTERNATIONALES
proche banlieue nord de Paris
recherche

SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue ANGLAIS

Sens de l'organisation, des responsabilités, et ayant le goût des chiffres.
Disponible et capable de seconder rapidement le Chef des services gestion administrative et du personnel.
Salaire en rapport avec les exigences du poste.
Env. C.V. manuscr. et photo sous la référence 802 à l'attention de M. BIGARD, 7, rue Newton Z.I. du Coudray, 93150 LE BLANC-MESNIL.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche sa

SECRÉTAIRE

● Niveau BTS Secrétariat Direction.
● Expérience 5 ans fonction similaire.

LE POSTE NÉCESSITE :
Une grande disponibilité et une aisance dans les contacts à tous les niveaux.

Adresser C.V., prétentions, photo à
SOCIÉTÉ 3.S 15, avenue Descartes 92350 Le Plessis-Robinson.

Filiale Française d'un Groupe International
Banlieue Est R.E.R.
Recherche dans le cadre de son expansion

secrétaire de direction bilingue
français/anglais

Cadre 70 000 F +/an
ayant une réelle pratique du métier avec ce qu'il comporte de disponibilité, d'aisance dans les relations et de rigueur professionnelle.
Adresser dossier de candidature complet sous référence 831 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Société AULNAY-sous-BOIS
recherche
pour développement service exportation

JEUNE SECRÉTAIRE
TRILINGUE

(de préférence allemande)
Allemand, anglais parlé et écrit.
Bonne présentation pouvant voyager.
Poste à responsabilités.
Experience indispensable.
Il sera répondu à toutes lettres manuscrites accompagnées d'une photo et d'un C.V. indiquant les appointements souhaités.

Ecrire à B.E.O., 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS, sous référence 7610.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

Important groupe textile
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION
BILINGUE

français, anglais confirmés.
Bonne présentation.
Excellent contact humain.
Grande disponibilité horaire
Vivacité d'esprit et d'exécution.
Tél. 277-15-20.
Demander Mme JOURNO.

IMPORTANTE P.M.I.
(Produits chimiques) recherche pour siège PARIS (Nation)

SECRÉTAIRE DIRECTION

La poste, dépendant de la Direction Générale, comportera outre les tâches de secrétariat haut niveau (y compris sténodactylo), la responsabilité de divers dossiers.

PROFIL SOUHAITE :
— expérience exigée secrétariat Direction générale ou Secrétariat Général ;
— excellente rédaction ;
— bons contacts humains ;
— initiatives et sens des responsabilités ;
anglais courant ;
— connaissances juridiques (assurances, droit sociétés) appréciées.

REMUNERATION ELEVEE selon valeur candidates.

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé, photo, prét. en précisant référence 456
C.I.S. 44, av. Pdt-Wilson 75116 PARIS
qui étudiera toutes les candidatures avec une totale discrétion.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

DIRECTEUR DE FILIALE A L'ÉTRANGER
Base France 170.000 +

53 ans. Diplômé de l'E.S.O.A.E. de Lyon, 30 ans d'expérience au sein d'un Groupe International (C.A. 9 milliards F.F.) dans l'activité distribution de véhicules automobiles tourisme et poids lourds, le transport routier et les activités de service.

Expérience confirmée dans plusieurs pays d'Afrique Occidentale et Equatoriale. Direction de Centre et d'Agence Automobile (180 personnes).

Gestion-Vente de véhicules, pièces et accessoires automobiles. Ateliers. Action toujours exercée Outre-Mer.

Recherche poste de Direction d'Agence à l'étranger, de préférence en Afrique (ou Direction ADM. et FIN. dans grosse Société O.-M.) Bilingue Anglais. Bonnes notions Espagnol.

Ecrire sous réf. n° 43.439, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er).

MÉDECIN INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
38 ans, expérience polyvalente 10 ans,
Langues étrangères (a vécu en R.F.A. et en G.-B.)
Compétence psycho-pharmaco (psychiatre)
cherche
POSTE PARIS - U.S.A. - CANADA
Ecrire n° 1.909 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

H.E.C., 29 ans
Expérience 6 ans, finances, gestion, organisation, informatique
recherche poste
DIRECTEUR FINANCIER
ou CONTROLLER dans P.M.E.
Ecrire sous n° 93.618 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE 44 ANS
POSSEDANT UNE LONGUE EXPERIENCE EN TANT QU'
OPÉRATEUR TÉLEX QUALIFIÉ
BILINGUE (ANGLAIS)
au sein d'un important groupe commercial international recherche un poste de
CHEF DE SERVICE TELEX
Téléph. : 266-09-19, poste 442, de 10 h. à 19 h.

COMMERCIAL
Femme
J'ai 39 ans, une excellente présentation, la pratique du terrain et des responsabilités inhérentes à la commercialisation, je peux donc participer seule au lancement d'un produit ou épauler celui qui en a la charge ou encore m'intégrer à une organisation structurée. 328-60-73.

GUIDE COURRIER
trilingue 26 ans, spécialiste ASIE du SUD-EST et AMERIQUE NORD. Sér. réf., ch. poste organisme de voyages ou société import-export. Ecr. n° T 17849 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FILLE, 22 ans
MAITRISE DROIT PRIVÉ
ch. emploi ds entrepr. ou autre SUD DE LA FRANCE
Mlle SALEIX, 38, r. Corderant, 16000 Angoulême. T. (45) 95-62-37

DIRECTEUR EXPLOITATION ET GESTION
50 a., animateur, hme de terrain
— Gestion production.
— Relations industrielles.
— Organisation-planification.
— Développement économique.
— Gestion financière, comptable et administrative.
Cherche poste stable.
Ecr. no 1.908 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Homme 30 ans
CHEF DE PUBLICITÉ
chez annonceur, expér. agence et support. Etudie toute proposition. Ecrire N° 93624 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETUDIANTS CHERCH. TRAVX MI-TEMPS APLI : 326-77-51 ou 287-12-33.

INFIRMIÈRE D.E. TRILINGUE recherche garde à demeure. Tél. (21) 21-32-35.

JURISTE D'ENTREPRISE
20 a. expérience, niv. doctorat, droit privé, dipl. Droit des affaires, form. IAE, niv. DECS, sér. référ., ch. situat. stable. Ecr. N° 1863 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

MECANICIEN P3, v.l. pds lourd ch. emploi st. responsabilites. Tél. : M. COUDRE, ap. 19 h., 789-11-25 ou écr. 98, r. Magenta 92600 ASNIERES.

J.F. 34 ANS. TRES BONNE PRESENTATION. Exp. 14 a. Secrétariat Dir./Cadre Adm. souhait. découvr. monde publicité et relat. publiq. A la volonté de réussir. Initiative, imagination, goût des contacts. Ecr. N° 6168 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CAMBISTE très expérim. parf. connais. euro-dev. ch. pl. en rap. Ecr. n° T 017 899 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 26 ans, lic. droit + sociol. dipl. Institut droit des assuranc. 2 ans expér. ds cabin. de courtage, ét. ttes propos. Intéress. Ecr. n° T 017912 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire expérim. secrét. gén., organisat. séminaires, contacts expérieurs, bnes connaiss. angl., espagn., rech. place st. Paris, proche banl. desservie par m°. Déplacem. accept. Disp. rapid. Ecr. n° T 017771 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

GDE BANQUE service étranger recherche poste contact clients. Ecr. n° 1892 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

J. F., 23 ans, dipl. études sup. (niv. maîtrise bilingue) pratique courante : anglais, russe (langue des affaires et du droit). Not. espagn. sténodactylo ch. pl. Paris et banl. Libre suite. Ecr. n° T 17844 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR AGRONOME
bilingue français/anglais spécialiste phytobactériologie - phytopharmacie - élevage de bovins, rech. poste à responsab. relation avec la pharmacie (pesticides) ou agro-alimentaire. Ecr. sous réf. 4302 à Axial Pub. 91, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris qui transmettra.

SECRETAIRE DIRECTION
37 ans, bilingue anglais, exp., dynamique, dispo., rech. poste
ASSISTANTE
av. respons. et contacts ht niv. Libre rapid. Salaire act. 5.900x13 Ecr. n° 93658 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Fme, 58 ans, longues références SECRETARIAT, connaissances comptables, anglais, cherche poste (prix revient, devis, contrôles factures, suivi comptes, ou télex. Tél. 982-57-97 matin.

ING., 38 ans, 10 ans expérience étranger spécialisé dans étude dévelop. budget, contrôle de gestion, recherche poste technique ou commercial, longue durée, Asie de préférence. Ecr. n° 93646 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

LICENCIE EN DROIT, 34 ans, 10 a. courtage assuranc. production et sinistres, spécialiste auto - négociat. ht niv. - rech. poste serv. sinistres compagnie ou responsable des assurances et contentieux dans entreprise. Ecr. n° 6166 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

Expert comptable science po (Eco-Fi), anglais courant 8 a. expér. audit, comptab., banque. Ecr. n° 7451 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

CADRE commerc. informatique format. supérieure exp TAF et Prest. ser., rech. poste respons. Libre rapidement. Ecr. n° 93.648 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Hme, 50 a., cadre, très sér. réf. spécialisé gestion stock. Direction dépôt et distribution Rech. rég. paris. Emploi similaire toute branche. Tél. CLEMENT : 986-61-56

CADRE EXPORT
37 ans. Libre rapidement. Allemand, anglais, cherche situation administrative ou commerciale. Déplacements possibles. Ecr. no 1.891 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

J. Fme 36 a. ch. poste stable comptable 1er éch. Niv. B.P. 12 a. exp. compt. génér. jusqu'au cpte d'exploit informat. ou décalq. paies, toutes déclar. Ecr. no 1.890 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais, cadre, 34 ans, sténo 2 langues, cherche poste responsabilités. Préférence 8e, 17e, 9e, Défense. Ecr. no 1.895 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

Cadre 36 ans recherche poste de Direction, Animation sociale et administrative Centre d'accueil, hôtellerie. Région Haute-Savoie, Savoie. Ecr. no 7.447 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

représent. offre

Fabricant Prêt-à-Porter féminin RECHERCHE : V.R.P. (Nord-Est, Bretagne, Provence, Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Téléphone : 261-29-50. Diffusion griffe imprévue. 40, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

GRIFFE PRESTIGIEUSE TRICOTS FEMMES
très implantée dans le secteur, cherche
REPRÉSENTANTS
très introduit clientèle boutiques.
1° Pour secteur : 55, 54, 57, 67, 68, 90, 25, 70, 88, 52, 21, 89, 10.
2° Pour secteur : 59, 62, 80, 02, 08, 60, 51, 76.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, ss réf. 34046.

GRIFFE PRESTIGIEUSE TRICOTS HOMMES
très implantée dans le secteur, recherche
REPRÉSENTANT
très introduit clientèle boutiques.
Secteur : 18, 36, 37, 41, 45, 49, 58, 86, 89.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, référ. 34044.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 8 Le Chesnay.

occasions

EN SOLDE
Grand choix de moquette. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F m2, murale textile : 6,46 F m2. Tél. 340-72-72.

proposit. com. capitaux

Opportunité exceptionnelle. Fondez votre propre affaire. Consultant international avec contrat d'exclusivité. Investissement 50 000 F. Premier contact IPAM, 451-52-75.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement tous travaux Peinture et Décoration. Devis gratuit. Téléphone : 385-14-38.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 899-38-02.

travail à domicile

Demande

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits. Travail de mise en page. Téléphone : 387 - 37 - 64.

Assumerai fonction secrétaire pour responsabilité direction nécessitant contact permanent à Paris. Téléphone : 346-66-33.

J.F., Compt. N3, recherche tous travaux Déclarat., Paies, Bilan. Dactylo. Téléphone : 663-41-77.

RECHERCHE TRAVAUX de dactylo à mon domicile, frappe soignée sur IBM à boule. Tél. de 10 à 12 h. et 14 à 17 h au 261-80-22, poste 4368).

formation profession.

INFOP Chambre de commerce et d'industrie de Châlon-sur-Saône organ. un STAGE REMUNERE de mi-mars à fin juin 80 pour : JEUNES INGENIEURS TECHNICIENS (BTS-DUT) cont.
CHEFS DE PROJETS RESPONSABLES D'AFFAIRES
dossiers d'inscription sur demande à INFOP, 5, rue Viney, 71100 CHALON-SUR-SAONE. Tél. (85) 48-79-54.

enseignem.

VACANCES ACTIVES : Angleterre, Irlande, Espagne, Allemagne, Italie. — 354-01-72.

perdu-trouvé

Offrons forte récompense à qui nous ramènera notre petit chien Shitzu multicolore feu, beige, noir, 3 ans, portant collier mauve, manteau skai jaune doublé fourrure synthétique marron. Immatricule ACK 676 à l'oreille. MERCI. Téléphone : 563-11-22.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vd. Urgent. R 5 TS modèle 79, gris métallisé - Prix Argus. PERCET : 258-19-02 ou 246-92-98.

12 à 16 C.V.

604 TI Automatique Cuir - 79
Etat neuf - 13.000 km
Garantie - 54.000, crédit
Avec 5.000 F - 208-23-93

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXPOSITION PERMANENTE VOITURES D'OCCASION ET DE DIRECTION !!! GAMME COMPLETE 104 à 604
PRIX EXCEPTIONNELS LEASING LOCATION COURTE ET LONGUE DUREE
M. Rolland ou M. Saubade Tél. 756-02-44
9, bd Gouvion-Saint-Cyr
M° Porte-de-Champerret.

NEUBAUER PEUGEOT
100 VOITURES D'OCCASION !!! DE DIRECTION OU D'EXPOSITION MODELES 79 ET 80
104 - 304 - 305 D - 504 505 - 505 D - 604 D
CRÉDIT GRATUIT SIX MOIS
PRIX TRES INTERESSANTS M. Gérard - Tél. 243-02-43
227, bd A.-France, Saint-Denis
M° Mairie-de-Saint-Ouen

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE BMW

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Propriétaire - Appartement occupé. Prix très intéressant. Visite sur R.-V. : 770-79-87.

2e arrdt.

PRES FORUM - HALLES grand living + chambre, bains, immeubles XVIIe. Poutres peintes. PERDRIX, Tél. : 264-17-02.

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré
Du 2 au 6 pièces
S.F.P.G.I. (Groupe Suez)
Tél. 272-53-40 / 271-72-80

4e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND PLACE DES VOSGES, dans un immeuble 17e, superbes appartement du 3 au 6 Pièces, grand confort, parking en sous-sol. Téléphone : 271-72-80 - 272-53-40.

MARAIS, immeuble 17e siècle, 43 m2, tout confort, 1er étage, hauteur plafond 3,60 mètres, splendides poutres et parquets. 410.000 F. Téléphone : 548-76-25.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardés, 4e ét., asc. Soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. - Habitation ou commercial. S/pl. 14 h. 30 à 18 h. sauf dimanche. — 274-59-10.

5e arrdt.

PANTHEON, sur ARBRES : lumineux STUDIO, tout confort, 2e étage, 300.000 F. - 296-00-45.

SFPGI (GROUPE SUEZ, vend, dans très belle restauration : DU STUDIO AU 6 PIECES. Téléphone : 271-72-80 - 325-32-77.

PL. SAINT-MICHEL - Près
Pptaire vend GD 4 p. Tt conf. Décoré LUXE poutres, imm. caractère XVIIIe - 526-54-61.

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER magnifique séjour double, S. à M., 3 chambres, 2 bains, 175 m2, chambre de service. GARBI : 567-22-88.

STANDING, 2 appts de 6 Pces, immeuble du début du siècle. 1.400.000 F. Téléphone 548-76-25.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P.
Sur place 11/19h. — 550-21-26.

ST-DOMINIQUE - INVALIDES
TERRASSE 40 m2
Séjour 40 m2 + 3 chambres, calme, soleil. - 354-95-10.

IDEAL PROFESS. LIBERALE
WAGRAM - 275 m2
GDE CLASSE - 550-34-00

11e arrdt.

NATION, maison particulière : 3 NIVEAUX DE 70 M2 + sous-sol 90 M2 + TERRASSE 65 M2. SATI : 280-26-60.

12e arrdt.

BEL-AIR - PICPUS
bel immeuble récent, hall, séj., salon, cuis. équipée, 3 chbres, 2 sanitaires, balc., soleil, park. 815.000 F. Téléphone : 344-71-97.

13e arrdt.

ITALIE, luxueux 6 Pièces, étage élevé, grand confort, 170 m2, 3 salles de bains, terrasses : 1.450.000 F. Téléphone 327-64-97.

15e arrdt.

RARE. - Studio ref. neuf, tout conf., 135.000 F, r.-de-ch., rue. Gérance « FAC » : 337-69-59.

16e arrdt.

AVENUE VICTOR-HUGO
300 m2, immeuble grande classe, 8 Pièces, grande galerie, au 3e étage, 2 chambres service. GARBI : 567-22-88.

RECENT, TRES BEAU 5 PCES VUE DEGAGEE SUR SEINE : 1.600.000 F. Téléphone 548-76-25.

2 P. EXELMANS
Tt conf. Tapis escal. Prix 249.000 F. — 325-75-42.

SQUARE LAMARTINE (près)
SOMPTUEUX DUPLEX
DS HOTEL PARTICUL. STYLE XVIIIe SIECLE **7 P.**
+ dépend. DORESSAY 548-43-94.

17e arrdt.

17e, SOLEIL, vue dégag., excell. état superbe, 175 m2, 3 CHBR., 2 bns, cuis. équ. 544-50-46 matin.

18e arrdt.

BATEAU-LAVOIR
(Près) **57 m2** Séj., chbre, kitchenette.
Prix : 400.000 F
MADIMMO - 260-30-39

Il existe à
MONTMARTRE
des APPARTEMENTS
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 500-30-31

19e arrdt.

A 200 m des **BUTTES-CHAUMONT**
5 P. Tt confort + box fermé. 750.000 F — 281-33-01

20e arrdt.

RUE DES PYRÉNÉES
Imm. pierre de t. Bel appart. 200 m2, tt confort. 5.000 F le m2 Tél. 281-12-28

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES Exceptionnel
165 m2 en pleine verdure
ALGRAIN - 285-00-59 ou 09-54

NEUILLY JARDIN + 5 PIECES
+ box. — Tél. : 220-73-37.

NEUILLY SUR JARDIN rez-de-ch.
Liv. 2 ch. 75 m2, cheminée. Standing — Matin : 506-35-32

DÉFENSE
Part. vd 5 pièces, 104 m2, lux. amén., 2 bains, 2 park., 9e ét. Vue tout Paris. Tél. 775-14-65, entre 17 h et 18 h.

BOURG-LA-REINE
(R.E.R.) - Très calme, imm. gd standing, magnifique séjour dble, 5 chambres, 3 sanitaires, séchoir, 150 m2, 1.300.000 F. ERBE - 663-26-54

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE RUE DE L'EPINETTE
Ds petit imm. début de siècle entièrement rénové, beaux 3 P. + 1 studio. — Refaits neuf. H. LE CLAIR — 562-71-94

Province

NICE Ouest Hauteurs ? Particulier vend 3 P. vue mer. 290.000 F. - (93) 83-26-48.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74)
les GETS - MORZINE
MEGEVE - la CLUSAZ
CHATEL - THOLLON
CHAPELLE-d'ABONDANCE
Stud. 4 pers. à partir de 140.000 av. 14.000 F comptant - 2/3 pces Chalet G.R.G.
2, rue du Lac - CORZENT, 74200 THONON (50) - 71-76-49.

appartem. achat

RECH. appts 3 à 5 pces PARIS préf. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. compt. chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement comptant chez notaire, Paris 1e, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Tél. 261-39-78, Mme LEULIER et 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

POUR VENDRE VOTRE APPT RIVE GAUCHE OU BOULOGNE Adressez-vous à un spécialiste « COTIMO 783-62-74 ».

locations non meublées Offre

Paris

Porte Saint-Cloud, vue panoramique sur square, 6/7 Pièces, récent, 170 m2 : 5.500 F + charges. Téléphone : 548-76-25.

Champ-de-Mars, 3e étg., ascens., 3 Pces, tt cft, refait nf., Tél., exceptionnel. - Tél. : 878-41-65.

PARC MONCEAU 4-5 PIECES Stand. 120 m2
Tél. 3.800 F+charges. 763-92-45.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. pour P. à T. Paris, quart. Cité ou St-Louis, 4e, 5e, Contrescarpe, éventuellement Halles/Marais : petit studio, si poss. tél., même étg élevé sans asc., soleil, calme indispen. Ecrire : Mme Souallle, 2, r. Beethoven, Paris-16e. - Téléphone : 520-30-52.

ETUDIANTS cherchent chambres ou studios. APLI : 326-77-51 ou 287-12-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F. maxi. 283-57-02.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIOS au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

locations meublées Demande

Paris

STE rech. Beaux APPTS
LOYERS GARANTIS
pour ses cadres - 500-54-90

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

bureaux

SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES ... ASPAC : 291.18.12

CONSTITUTIONS SOCIÉTÉS DOMICILIATIONS
REDACTION D'ACTES, FINANCEMENT. — ESRA, 780-68-94.

16e - ÉTOILE - 75 m2
NEUF - STANDING
5 bureaux, aménagés. - 688-11-64.

NEUILLY SABLONS - Standing A VENDRE 150 m2
2 parkings - 3 tél. - 734-36-84.

TOUR MONTPARNASSE 32 m2 - Libre + park. - 390.000 F. — 575-23-75.

fonds de commerce

URGENT rég. Salers (15), vds BAR HOTEL *NN 12 Nos. REST. 220 cvts, lic. IV. Log. de France, état neuf + appt Fds et murs, lib. à la vente. Ecr. AJALBERT ALLY, 15700 PLEAUX.

locaux commerciaux

Association ch. à louer 300 m2. Tél. le soir ou le mercredi toute la journée au : 535-55-24.

Bail à céder local commercial ou professionnel, 248 m2 sur rue et jardin, très bon état. Loyer annuel 21.000 F. Prix 175.000 F. Téléphone : 770-07-55.

HAUTE-SAVOIE - Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des Gets, locaux commerciaux pour snack-bar, crêperie et autres. A vendre dans un immeuble neuf. ERIGE-VENTE — Boîte Postale 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

hôtels-partic.

Bois-Colombes, bel hôtel particulier sur 1.300 m2 parc paysagé. Téléphone : 548-92-82.

viagers

Nanterre, 2 P. pr., 8e ét., tt cft, 50 m2, libre 2 têtes 71-73 a. Rte 4.000 F m. + cpt. Propriétaire, 763-66-79 - 490-72-15.

8e HAUSSMANN, 2 P., confl. 92.000 F + 1.200 F. Occupé fme 74 ans. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

terrains terrains

78 CHATOU
Sur un total de 35 terrains à bâtir, entièrement viabilisés, avec rue intérieure et espaces verts aménagés, il ne reste plus que
6 lots à vendre, entre 540 et 700 m², au prix moyen de 585 F le m²
(prix ferme et définitif à la réservation, - prix valeur janvier).
Boutique Ocil, 55, bd Malesherbes 75008 Paris. Tél. 261 81 15
LES LOSANGES



maisons de campagne

En retraite 1982, ach., région Provence, mais. camp. plain-pied, terrain attien. Prix raison. Téléphone : 658-49-32.

propriétés

(EURE) Conches 110 km Paris train direct Saint-Lazare, rivière, forêt, pavillon impeccable, entr., w.c., cuisine, séjour 25 m2. 1er étage : 2 chambres, salle de bains, cave, chaufferie fuel, téléphone, terrain 300 m2 clos, pres du centre - 310.000 F av. 65.000 F. — Tél. (32) 44-53-83.

Pr création camping direct océan prop. av. 3 ha. 1.200.000 F. D'Aubigny, 2, rue Cadeniers, Nantes.

ISLE-ADAM pté 7 pces conft terrain 2.000 m2 gar. double. ALGRAIN 285-00-59 ou 09-54.

CLERMONT (OISE)
66 km Paris - Site classé. PROPRIETE DE FAMILLE XIXe siècle, sur 1 ha 25. Parc boisé clos murs. Centre ville. 12 p. PRINCIP. 600 m2 envir. Bon état entretien. Tennis et dépend. Tél. ou écr. AGENCE ST FRAMBOURG à SENLIS. Tél. : (16-4) 453-10-51.

300 m LYCEE ENGHIEN
500 m gare - Superbe villa de caractère, 220 m2 habitables. Sur jardin 1.400 m2 1.400.000 F — 989-31-74

ORSAY TRES BELLE MAISON
Style basque - Haut standing Dans secteur résidentiel 260 m2 EN 3 NIVEAUX Sur 1.000 m2 TERRAIN 1.100.000 F. — 766-83-18 p. 403.

châteaux

ALLIER MAGNIFIQUE
PETIT CHATEAU
XVIIe, 12 p., TT cft, part état dépendances, sur 12 ha (bois 2 ha). Cab. PEZET 03500 Saulcet Tél (70) 45-35-70.

manoirs

URGENT - PÉRIGORD
proche SARLAT manoir à restaurer, tour XIIIe, 1 ha, belle vue et exposition sud. 250.000 F. Tél. 797-12-65 ou 206-75-04, H.B.

forêts

COTE-D'OR
FORÊT 380 HECTARES
d'un seul tenant
Société ERMENOU-MARCHAL 16, rue Carnot - 89200 Avallon. Tél. (86) 34-03-71.

villas

CHARENTE - MARITIME. — A 300 mètres plage, à proximité immédiate du port de plaisance, particulier vend villa récente, 1974, 2 appartements de 8 et 3 Pièces + garag. — Prix : 850.000 F à débattre. Conviendrait profession libérale, vacances, placement. Téléphonez au : 846-37-27, après 18 heures, ou écrire à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, 61.426.

LA CELLE-SAINT-CLOUD SUR BOIS DU BUTARD
mais. charme, gd séj., chemin., 4 chbres, 2 bains, service, gar., 2 voitures, jardin. Impeccable. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

PROVENCE CARPENTRAS
Belle villa 6 pièces plain-pied + combles aménageables, sur 3.500 m2 terrain. Px 600.000 F. Tél. (42) 58-66-91

villégiatures

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon) grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser Inter-Immobilier, LES ONDINES, 66200 SAINT-CYPRIEN-PLAGE. Tél. : (68) 50-79-22 ou 21-82-75.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA HAUSSE DU BRUT SAOUDIEN

Un pas vers l'harmonisation des prix de l'OPEP

La nouvelle selon laquelle l'Arabie Saoudite aurait décidé de majorer de 2 dollars le prix de son baril de pétrole brut, avec, semble-t-il, effet rétro-actif au 1er janvier 1980, a été confirmée lundi soir 28 janvier, dans les milieux britanniques et américains. Selon la revue spécialisée *Middle East Economic Survey*, le prix du brut léger saoudien est passé le 24 dollars à 26 dollars le baril. Aucun commentaire officiel n'a été enregistré à Ryad, où le ministre du pétrole a indiqué qu'il n'était pas habilité à donner des précisions sur ces informations. C'est lundi matin, rappelons-le, qu'une information en provenance de Tokyo indiquait que la compagnie saoudienne Petromin avait majoré de deux points son prix de vente à ses clients japonais (*le Monde* du 29 janvier).

Nul doute que l'énormité des bénéfices annoncés par les grandes compagnies américaines (Exxon, Mobil, Texaco), qui doit pour une part non négligeable son origine aux meilleures conditions de prix offertes par l'Arabie Saoudite, n'ait pesé lourd dans la décision de Ryad. Mais on y voit aussi, dans les milieux pétroliers, la volonté de faire « *un geste* » en direction des « durs » de l'OPEP, après l'échec de la conférence de Caracas, en décembre.

En majorant de 2 dollars le prix de son brut, l'Arabie Saoudite réduit de surcroît de 6 à 4 dollars les écarts de prix pratiqués par les pays exportateurs, ce qui devrait faciliter une nouvelle tentative pour réunifier les prix du pétrole, dans le cadre de la préparation de la prochaine conférence de l'OPEP, qui pourrait se tenir en mars. Cette tentative serait facilitée par la baisse des prix du marché au comptant, sur lequel les « durs » éprouvent, dit-on, de plus en plus de difficultés à écouler leur production : à Rotterdam, le prix « spot » du baril est retombé de 40 dollars et plus à 35 dollars environ, et les spécialistes le voient descendre encore. Certes, le ralentissement de la consommation dû au contexte mondial, la douceur de l'hiver, jusqu'à maintenant du moins, et l'abondance des stocks, se conjuguent pour déprimer les prix.

La première conséquence se fait sentir en Suisse, le prix de l'essence a baissé de 0,04 francs suisses, ce qui efface la dernière augmentation effectuée le 11 janvier.

Ce phénomène conforte l'analyse du Cheikh Yamani, qui avait estimé inévitable une réduction des tensions sur le marché dès la fin de l'hiver et avait affirmé, à Caracas, qu'une réunification des prix serait dès lors plus facile à partir de la référence du pétrole arabe léger (« arabian light ») et avec pour chaque qualité des bruts de l'OPEP des différentiels qui correspondent effectivement aux coûts du fret et à la prime au raffinage des pétroles les plus légers.

La seule réaction officielle enregistrée jusqu'à présent a été celle de l'agence algérienne d'information A.P.S., qui critique vivement M. Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, pour avoir refusé il y a trente-six jours à Caracas une telle augmentation, privant son pays de 20 millions de dollars de recettes par jour, « *offerts aux compagnies américaines* ». Pour l'agence algérienne, l'attitude de M. Yamani est dictée par des considérations moins économiques que psychologiques : le ministre saoudien du pétrole, qui « *avait fait mine de ne pas comprendre à Caracas* », se rend compte aujourd'hui de son « *erreur d'appréciation* ».

Pour la France, qui a importé en 1979 près de 47 millions de tonnes de pétrole saoudien, soit 36 % des approvisionnements, la décision saoudienne se traduira par une augmentation de plus de 2 milliards de francs de la facture pétrolière en 1980, et sans doute par une nouvelle augmentation des prix des produits pétroliers *au début du mois de février.*

Les Charbonnages de France vont accentuer leur politique de prise de participation dans des mines étrangères

Les Charbonnages de France vont émettre, au début de février, un emprunt de 1 milliard de francs, portant intérêt de 12,5 % sur une durée de quinze ans, a annoncé, lundi 28 janvier, M. Pierre Delmon, nouveau président de l'entreprise nationale. Cet emprunt, le plus important jamais lancé par la firme, ne sera pas garanti par l'Etat, contrairement aux précédents. Il devrait permettre de financer une partie de l'ambitieux programme d'investissements lancé par Charbonnages de France. Ce programme est nécessaire pour répondre à une demande croissante du marché intérieur, conformément au souhait des pouvoirs publics qui ont décidé d'accroître la part du charbon dans la consommation énergétique nationale.

En 1979, la consommation de charbon en France (52,47 millions de tonnes) a progressé de 7,8 %, et sa part dans le bilan énergétique est passée à 20,9 % (contre 19 % en 1978). Cette reprise s'est traduite par un recours accru aux importations, qui ont satisfait 56 % de la demande intérieure (contre 53 % l'année précédente), la production nationale ayant continué de diminuer (— 3 %) en dépit d'un effort accru sur les produits de récupération.

L'entreprise doit donc mener de front une double politique : à l'intérieur, elle s'efforcera de valoriser ses réserves, de développer ses produits de récupération et construira de nouvelles centrales (en Lorraine et à Gardanne notamment). A l'extérieur, elle tentera de « *prendre une juste part dans les possibilités d'approvisionnement par des prises de participation à l'étranger* », a précisé M. Delmon. Dans quelques jours, Charbonnages de France devrait signer un accord pour une prise de participation de 10 % dans une mine de charbon canadienne située en Colombie britannique, en association avec la Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique. L'entreprise nationale poursuit également des projets analogues aux Etats-Unis (dans le Wyoming), ainsi que dans d'autres pays (Venezuela, Inde). Ce type d'opération de même que les contrats d'approvisionnement à longue durée sont appelés à se développer, puisque le gouvernement souhaite que dès 1980 les intérêts français contrôlent hors de l'Hexagone une quarantaine de millions de tonnes par an.

L'emprunt permettra de financer pour partie ce programme. L'entreprise nationale est parvenue, en 1979, à équilibrer ses résultats d'exploitation, compte tenu d'une aide économique de l'Etat de 1,265 milliards de francs, et compte faire de même en 1980. Elle commencera bientôt à négocier avec les pouvoirs publics un nouveau contrat-programme pour les années 1981 à 1983.

● *L'approvisionnement des Etats-Unis en pétrole* du Proche-Orient va être probablement interrompu cette année en raison de l'instabilité politique dans cette région, a déclaré, le 28 janvier, M. Bradshaw, directeur général d'Atlantic Richfield, septième compagnie pétrolière américaine.

● *Cinq gisements sous-marins « susceptibles de receler d'énormes ressources pétrolières »* ont été découverts au large de l'Alaska, dans le détroit de Bering et la mer de Chukchi, écrit le *New York Times*, citant des chercheurs du centre géologique américain. Une éventuelle exploitation commerciale des gisements ne pourrait cependant être entreprise avant plusieurs années. « *Des forages dans ces zones seraient à la limite de nos possibilités technologiques.* » De plus, deux des bassins sont situés dans les eaux soviétiques ou pourraient être revendiqués par l'Union soviétique, ce qui compliquerait une éventuelle exploitation. — (A.F.P.)

SOCIAL

Les discriminations et les disparités dans le travail féminin

Le « rapport Baudouin » va faire l'objet d'une large consultation

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, vient de saisir l'ensemble des organisations syndicales des employeurs et des salariés du rapport que lui avait remis M. Jacques Baudouin sur « *les discriminations et les disparités dans le travail féminin* » (*le Monde* du 3 novembre 1979).

Le rapport de M. Baudouin, maître des requêtes au Conseil d'Etat et nommé récemment directeur de l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi), établit tout d'abord un constat sur le travail féminin, qui concernait, en 1978, huit millions trois cent mille personnes. « *Tout se passe*, note le rapport, *comme si le seuil de non-participation des femmes à une activité professionnelle qui, en 1968, se situait en général au moment de la venue au monde du second enfant, se trouve désormais dans la moyenne des cas, reporté au moment de la naissance du troisième enfant.* »

Les handicaps du travail féminin sont rappelés : disparité de salaires, moindre qualification, précarité de l'emploi et du recrutement (les contrats à durée déterminée sont plus fréquents pour les femmes que pour les hommes), conditions de travail souvent plus difficiles, etc. L'insuffisance de la formation professionnelle est signalée à la fois comme une cause et comme une conséquence des inégalités.

Le rapport analyse les différentes mesures qui ont été prises dans les pays occidentaux avant d'en venir aux solutions proposées pour la France, dont certaines ont déjà été énoncées. On retiendra l'idée de la création d'une mission chargée d'étudier les questions relatives aux discriminations fondées sur le sexe et la situation de famille.

Enfin, pour contribuer à changer les mentalités, obstacle majeur du développement du travail *féminin*, le rapport propose de réviser certaines dispositions qui sont surannées ou qui comportent des protections surannées. C'est l'image de la « *faible femme* » qu'il convient de faire disparaître.

Une étude statistique du ministère du travail

LES POINTS NOIRS DU CHOMAGE

Des statistiques nationales, présentées par la direction régionale du travail à Nantes, ont établi le classement, souvent discuté, des départements selon leur taux de chômage. Par rapport au taux moyen de 6,75 % (1), l'Hérault se classe en tête avec un taux de chômage de 11,3 %. Suivent la Loire-Atlantique (10,6 %), le Var (10,2 %), puis quinze départements avec un taux supérieur à 8 % : le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime, le Calvados, la Charente-Maritime, la Gironde, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Gard, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, l'Aisne, les Ardennes, la Loire et la Haute-Garonne.

Les dix départements relativement « privilégiés » pour la carte de l'emploi (taux de chômage inférieur à la moyenne) se regroupent dans l'Est (Haut-Rhin, Bas-Rhin), dans la région Rhône-Alpes (Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Franche-Comté, Jura) et dans le Centre (Loiret, Cher, Loir-et-Cher). Face à ces deux extrêmes, le Bassin parisien au sens large et le Massif Central présentent les taux de chômage les plus voisins de la moyenne nationale.

(1) Taux établi en tenant compte du nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 1979 (avant correction des variations saisonnières), rapporté à la population active recensée en 1975.

ÉTRANGER

LE CONFLIT DANS LA SIDÉRURGIE BRITANNIQUE

La grève générale au Pays de Galles a été largement suivie

Pour appuyer la grève des travailleurs de l'acier, un débrayage généralisé à l'appel des Trade Unions a paralysé lundi 28 janvier au Pays de Galles les charbonnages, les chemins de fer, les autobus, les docks. Selon les syndicats, 250 000 personnes auraient cessé le travail. Plus de 15 000 personnes ont marché sur Cardiff, capitale de la région, pour protester contre les 12 000 licenciements qui doivent frapper d'ici le mois de juillet les aciéries de Port-Talbot et Llanwern.

« Nous ne céderons pas ! »

De notre envoyé spécial

Port-Talbot (Pays de Galles). — « *Non monsieur, cela ne se passera pas comme chez vous, à Longwy et à Valenciennes ! Nous savons trop comment cela finirait, ce serait la mort du Pays de Galles, et nous ne céderons pas !* » Véhémente, le bonnet de laine enfoncé au ras des yeux, cette robuste Galloise, employée de l'aciérie toute proche, émaille de gestes brusques ses déclarations énergiques. Près de nous, le piquet de grève qui interdit l'entrée dans l'usine, bat la semelle autour d'un brasero. Au-dessus de nos têtes, les rafales furieuses du vent d'ouest déchaîné, après avoir soulevé les eaux grises du canal de Bristol, déchirent les volutes de fumée qui s'échappent encore des hauts fourneaux en veilleuse.

Quoi de plus désolé que cette aciérie de Port-Talbot, avec ses cheminées qui semblent vouloir crever le ciel bas, absolument déserte en ce glacial matin d'hiver ? Décidément, tout est à l'unisson, les hommes, le paysage et les éléments.

Il y a six semaines, il est vrai, le 11 décembre, la foudre est tombée sur le Pays de Galles. Dans une déclaration dramatique, Sir Charles Villiers (prononcez Villerss), président de la British Steel Corporation, la toute-puissante compagnie nationalisée qui gère 80 % de la capacité de production d'acier en Grande-Bretagne, a annoncé l'impensable, l'incroyable : 52 000 personnes, le tiers des effectifs, allaient être licenciées dans les six mois. La production devait être ramenée de 21,5 millions de tonnes à 15 millions de tonnes, pour rétablir la rentabilité et tarir le flot continu des pertes.

« Un véritable assassinat ! »

La principale victime de cette révision déchirante était la côte sud du Pays de Galles, où les deux complexes sidérurgiques (aciéries + laminoirs à chaud) de Port-Talbot et de Llanwern doivent perdre près de 12 000 emplois sur 22 000.

« *Le plus grand désastre depuis la crise des années 1930 ! C'est un véritable assassinat !* » martèle John Foley, assis à une table de la section locale du puissant syndicat de la sidérurgie, l'I.S.T.C., dont le « boss » national est le redoutable Bill Sirs, « Battling Bill », qui avait déclaré la veille : « *Je préférerais mourir de honte plutôt que d'accepter le plan officiel.* »

Moins redoutable, en apparence, que Bill Sirs, dont le visage puissamment buriné fait la une des journaux, John Foley est plus angoissé. Fixant sur son interlocuteur ses yeux gris, avec son collier de barbe poivre et sel, qui lui adoucit étrangement le visage, il pousse une véritable plainte : « *Ce n'est pas possible ! On ne peut pas flanquer à la porte plus de la moitié des effectifs d'ici au mois de juillet, il nous faut au moins deux ans, en admettant qu'on puisse transiger. Tous ces bureaucrates de Londres, toute cette « maffia du Yorkshire »* (le directeur général de la British Steel, Bob Scholey, est originaire de ce comté de l'est de l'Angleterre), « *sont tombés sur la tête* ». Et John détaille le martyrologe de cette côte sud du Pays de Galles qui s'étire sur 100 kilomètres de Cardiff à Swansea, la « ceinture noire » des charbonnages encerclant les aciéries du bord de la mer. « *Les mineurs, monsieur, après la grande crise des années 30, ils étaient encore 90 000 en 1960. En 1970, ils n'étaient plus que 40 000 et, aujourd'hui, les voilà à 22 000 ! Si on réduit de moitié la production d'acier à Port-Talbot et à Llanwern, non seulement on met à pied près de 12 000 sidérurgistes, mais encore on prive de travail 7 000 mineurs avec le coke que les usines n'achèteront plus, sans oublier celui que la British Steel importe de plus en plus !* »

Dans les yeux gris de John Foley, passent tour à tour la tristesse et la colère. « *Nous révolter, déclencher des émeutes comme à Valenciennes et à Longwy ? Vous savez, nous les Gallois, nous sommes émotifs, passionnés mais pas violents !* » Voire... Dans un coin de la pièce que traversent les membres des piquets venant rendre compte, s'étale sur deux chaises la grande bannière des travailleurs de l'acier — en soie véritable ! Peinte à la main de scènes représentant les étapes de la fabrication du métal, elle n'avait pas été ressortie depuis la grande grève générale de 1926...

Le Pays de Galles va-t-il devenir un désert ? se demande Georges Wright, secrétaire général des syndicats pour cette région. Cette vieille contrée celte où dès l'abord la langue dépayse (essayez donc de prononcer sans apprentissage EGLWYSWRN ou CWMDFN !) va-t-elle pouvoir continuer à nourrir ses enfants ? C'est bien ce qu'ils se demandent, ces diables rouges bondissants qui, sous leur casque de cheveux noirs, chantent le samedi avec une ferveur puissante *le Pays de mes ancêtres*, au stade d'Arms-Park, cette Mecque du rugby, à Cardiff, avant d'administrer une solide raclée à leurs visiteurs.

Sans doute le gouvernement a-t-il promis une aide massive, sans doute depuis des années le Welsh Office et le British Steel ont-ils attiré des entreprises et créé des milliers d'emplois. Mais maintenant, avec cette vague de licenciements, c'est la marée qui noie tout. En ce mois de janvier 1980, qu'elles sont tristes, mes vallées...

FRANÇOIS RENARD.

EN DÉPIT DES INCERTITUDES INTERNATIONALES

Le gouvernement de Bonn reste optimiste quant à l'avenir de l'activité économique

P.N.B. : + 2,5 % prévus en 1980

De notre correspondant

Bonn. — En dépit des incertitudes touchant l'évolution mondiale en 1980, le gouvernement de Bonn fait preuve d'un remarquable optimisme quant à l'avenir économique de la R.F.A. Il est vrai que des considérations électorales expliquent, en partie au moins, une telle attitude : neuf mois avant un affrontement décisif avec l'opposition, aucun gouvernement n'est enclin à annoncer une récession.

Le rapport que le gouvernement présente au début de chaque année, et qui doit être adopté ce mercredi 30 janvier par le cabinet, admet certes que, en 1980, les nations industrielles dans leur ensemble ne devraient connaître qu'une croissance réelle modérée de l'ordre de 1 %, tandis que les échanges internationaux augmenteraient tout au plus de 3 %. Le rapport, rédigé sous la direction du ministre de l'économie, le comte Lambsdorff, n'en aligne pas moins une série de pronostics rassurants.

La croissance réelle du produit national brut allemand devrait être de 2,5 %. La hausse des prix se maintiendrait « aux alentours » de 4,5 %. Le taux de 4 %, qui est prévu pour le chômage par rapport à la population active (c'est-à-dire un total de neuf cent mille sans travail), ne différerait pas beaucoup de ce qui a été enregistré l'année dernière (3,8 %). Enfin, on s'attend à une hausse moyenne des salaires de 6,5 %. Il est probable que, là aussi, les experts gouvernementaux n'ont pas complètement perdu de vue les problèmes électoraux. Ils précisent en tout cas que la proportion du revenu national consacrée à la rémunération des travailleurs va s'accroître, tandis que celle des entreprises se situera entre 4 et 6 %, alors qu'elle avait atteint 9 % en 1979.

Cette prise de position du gouvernement dans le domaine salarial suscite des critiques très vives de la part des employeurs. Le comte Lambsdorff a été jusqu'à dire qu'une augmentation des salaires de 9 % en moyenne serait « acceptable », dépassant donc assez largement le chiffre de 6,5 % du rapport gouvernemental qui concerne, il est vrai, le revenu brut de chaque travailleur. Si on tient compte des réductions probables du temps de travail et d'autres avantages déjà promis par le patronat, la hausse effective des salaires devrait bien être d'environ 7 %.

Des propos jugés intempestifs

Pour les organisations patronales, les propos du ministre de l'économie n'en paraissent pas moins intempestifs. Au même moment, en effet, des négociations salariales sont engagées dans la métallurgie. Alors que la plus récente offre patronale ne dépasse par 4,8 %, les syndicats demandent une hausse de 10 à 11 %. Dans ces conditions, l'initiative du comte Lambsdorff aura inévitablement pour effet de convaincre les négociateurs du camp ouvrier qu'ils doivent obtenir « *au moins 7 %* », et cela avec la bénédiction du gouvernement.

Le ministre a cependant exprimé ses inquiétudes quant à certains aspects de la politique pratiquée par les syndicats. Ceux-ci s'efforcent d'obtenir un relèvement très sensible des salaires les plus bas. Or selon le comte Lambsdorff, il s'agit là de travailleurs non spécialisés dont le placement devient de plus en plus difficile. Si le coût de cette main-d'œuvre devait s'accroître, les employeurs seraient conduits à accélérer la rationalisation de leurs entreprises, ce qui aurait pour résultat de desservir la catégorie de travailleurs dont les dirigeants syndicaux veulent justement améliorer le sort.

La préparation du rapport gouvernemental donne lieu à de nombreuses spéculations touchant de possibles divergences entre le ministre de l'économie et son collègue des finances, M. Matthöfer. Tous deux se sont hâtés de faire des déclarations avant même que le rapport soit entériné par le cabinet. A la différence du comte Lambsdorff, le ministre des finances s'est soigneusement abstenu de citer un chiffre quelconque concernant les augmentations salariales en 1980.

D'autre part, il a suggéré qu'une hausse des prix limitée à 4,5 % représenterait un objectif « *très ambitieux* ». Autrement dit, M. Matthöfer paraît plus redouter l'inflation que son collègue. Il souligne en tout cas que parmi les influences externes, dont il faut tenir compte, ne se trouve pas seulement le prix du pétrole mais aussi celui de la plupart des autres matières premières importées.

Les deux ministres paraissent d'accord sur un point essentiel : dans l'immédiat, il n'y a pas lieu pour le gouvernement d'envisager de mesures conjoncturelles. Sur ce point, le rapport laisse cependant la porte ouverte : dans le cas d'un affaiblissement inattendu de l'activité, la République fédérale devrait être prête à mener une « *politique expansionniste* ».

Un autre problème est discuté. En raison de la crise internationale, une augmentation du budget de la défense paraît presque inévitable, ainsi qu'une assistance accrue à la Turquie, au Pakistan et à divers autres pays du tiers-monde. Les experts prévoient qu'au total ces tâches nouvelles exigeraient sur le plan budgétaire une « rallonge » de quelque 5 milliards de deutschemarks. Comme il n'est pas question d'accélérer l'endettement de l'Etat, il faut donc s'attendre que les allègements fiscaux annoncés pour 1981 soient sérieusement réduits. Pour autant que l'on sache, le candidat chancelier de l'opposition, M. Strauss, lors de sa rencontre avec M. Schmidt la semaine dernière, aurait promis de soutenir le gouvernement dans la mesure où la situation internationale imposerait des sacrifices aux citoyens de la R.F.A.

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0580	4,0605	— 95	— 85	— 150	— 120	— 440	— 380
$ can. ...	3,4815	3,4855	— 55	— 80	— 100	— 60	— 245	— 180
Yen (100).	1,7005	1,7035	+ 55	+ 75	+ 110	+ 140	+ 310	+ 350
DM	2,3365	2,3400	+ 60	+ 85	+ 135	+ 165	+ 415	+ 475
Florin ...	2,1170	2,1205	+ 15	+ 30	+ 30	+ 55	+ 95	+ 140
F.B. (100).	14,3975	14,4145	— 245	— 140	— 470	— 330	—1385	—1060
F.S. (100).	2,5110	2,5150	+ 120	+ 140	+ 255	+ 290	+ 780	+ 855
L. (1 000).	5,0260	5,0310	— 540	— 470	— 965	— 870	—2330	—2070
£	9,1445	9,1540	— 470	— 410	— 860	— 780	—1890	—1750

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 7/8	7 1/4	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16
$ E.-U. ..	13 5/8	14	14 3/4	15 1/8	14 3/16	14 9/16	14 3/8	14 3/4
Florin ...	10 1/4	11 1/4	10 3/4	11 7/16	11	11 5/8	14	11 5/8
F.B. (100).	13 1/4	14 3/4	14	14 3/4	14 3/16	14 7/8	14 1/8	14 13/16
F.S. (100).	1 3/8	1 7/8	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16
L. (1 000).	36 3/4	42 1/4	23 1/8	26 1/8	22 1/8	24 3/8	21 1/8	22 5/8
£	17 1/4	18 1/4	18	18 3/4	17 3/4	18 1/2	16 1/2	17 1/4
Fr. franç..	11 5/8	12 1/8	12	12 7/16	12 3/16	12 11/16	13 3/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

En dépit de leurs profondes divergences

LA C.F.D.T. ET LA C.G.T. ÉTUDIENT EN COMMUN LES MOYENS DE RELANCER L'ACTION REVENDICATIVE

En dépit des très vives controverses politiques mais aussi syndicales, qui viennent d'opposer la C.G.T. et la C.F.D.T., les dirigeants des deux organisations sont restés convenus de se rencontrer le mardi 29 janvier, à 17 heures, au siège de la centrale cégétiste.

En dépit du fossé qui ne cesse de s'élargir, la C.F.D.T. a cependant réaffirmé son souci de maintenir l'unité d'action avec la C.G.T. Lors de la rencontre prévue mardi après-midi 29 janvier, la C.F.D.T. entendait proposer non pas des initiatives nationales si ce n'est peut-être contre le ticket modérateur d'ordre public mais la relance d'action au niveau des firmes et des fédérations.

Le 28 janvier, M. Maire, commentant les travaux du conseil national que venait de réunir sa confédération, a repris avec force ses accusations contre les communistes et la « *dénaturation totalitaire du socialisme* ».

Le conseil national de la C.F.D.T. a confirmé ses revendications sur les bas salaires, le SMIC, l'énergie, le droit d'expression des salariés dans les ateliers, et a souligné deux autres axes d'action : tout d'abord la réduction des horaires — en *terminant partout* » dans les entreprises « *une étape précise de réduction effective de la durée du travail pour l'année 1980* » et en luttant contre les heures supplémentaires ensuite la négociation et l'élargissement des conventions collectives afin de s'opposer à la tactique patronale qui consiste à recourir à des salaires — intérimaires — qui sont exclus de ces protections sociales.

● *Evacuation de l'usine G.S.P. à Châteaudun.* — Les salariés de la société G.S.P. (ancienne filiale de Forest), une entreprise de machines-outils de Châteaudun (Eure-et-Loir), ont évacué mercredi 23 janvier leur usine, qu'ils occupaient depuis le 11 juin dernier, date de leur licenciement. Cette décision a été prise après l'annonce d'une reprise progressive de l'activité de l'usine passée sous contrôle de la société Muller et Pesant, constructeur de machines-outils à Maubeuge (Nord). Sur les quatre cent vingt personnes licenciées en juin, une cinquantaine devraient être réembauchées dans les prochaines semaines et — espère-t-on — cent cinquante à la fin de 1981.

● *Le chômage en Europe.* — M. Henk Vredeling, vice-président néerlandais de la Commission européenne, a contesté devant le Parlement européen le chiffre officiel de six millions de chômeurs dans la C.E.E. (*le Monde* du 22 janvier) ; selon lui, il faut tenir compte du chômage « occulte » non enregistré (les femmes mariées, les jeunes, les handicapés), ce qui élèverait le nombre de chômeurs de la Communauté à neuf millions.

AGRICULTURE

LES ÉTATS MEMBRES DU FIDA SONT INVITÉS A RENOUVELER LEUR CONTRIBUTION

Le Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), qui s'est tenu à Rome, du 15 au 18 janvier, invite les États membres du Fonds à verser de nouvelles contributions pour la période 1981-1983. La dotation initiale du FIDA, environ 1 milliard de dollars, étant engagée à raison de 86 % dans le financement des projets de développement agréés pour les années 1979 et 1980, les ressources doivent être reconstituées d'ici à un an « *à un niveau suffisant pour permettre une augmentation en termes réels du niveau des opérations* ».

D'autre part, le Conseil du FIDA a accepté l'admission de six nouveaux États : la République populaire de Chine, la Dominique, la Grenade, la Côte-d'Ivoire, les Maldives et Sainte-Lucie. Le représentant de la Chine a annoncé que son pays apporterait au FIDA une somme de 600 000 dollars et de 609 000 yuan. Enfin, le Conseil a approuvé le budget administratif du Fonds, qui s'élève pour 1980 à 12,2 millions de dollars, contre 9,5 en 1979. Cette augmentation s'explique, pour 75 % par l'accroissement des charges, salariales notamment et, pour 25 %, par la progression du niveau d'activité du Fonds en 1980.

L'éclatement de l'Institut de recherche en informatique n'est pas justifié

En 1980, l'informatique devrait disposer d'un budget hors recherche de 480 millions de francs, consacré pour plus de 50 % à des actions à caractère industriel. C'est ce qu'a annoncé à la presse lundi 28 janvier le responsable de la Direction des industries électroniques et de l'informatique (DIELI), M. Jean-Claude Pelissolo, en présentant les nouvelles structures mises en place à la suite de la réforme de l'Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA) (*le Monde* des 1er et 12 janvier).

Outre la DIELI et la mission à l'informatique existent désormais, depuis l'éclatement de l'IRIA, l'Agence de l'informatique (ADI), établissement public à caractère industriel et commercial, créé le 27 septembre, et l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), créé le 27 décembre.

L'ADI, dont les soixante salariés vont prendre leurs quartiers à la tour Fiat, sera chargée de promouvoir les applications de l'informatique, sauf en ce qui concerne les administrations. Mais son directeur, M. Bernard Lorimy, souhaite qu'elle ne soit pas « *une simple boîte aux lettres de financement* ». A l'INRIA, que va diriger M. Jacques-Louis Lions, on s'efforcera dans les mois qui viennent de jouer la décentralisation. Sur un effectif total de trois cent cinquante-quatre personnes, environ deux cents seront installées à Valbonne (Alpes-Maritimes), où l'Institut aura quelques laboratoires et son centre de calcul ; une quarantaine iront à Rennes, et le reste sera maintenu dans une antenne à Paris.

Ces changements dans les structures ne sont pas du goût de tous et ont provoqué une assez vive réaction de la part des syndicats de cet organisme. Dans un communiqué, les sections C.G.T., C.F.D.T. et FEN soulignent notamment : « *alors que des bruits couraient sur cette décentralisation depuis plus d'un an, aucune concertation n'a été entreprise avec le personnel, aucune justification de ces mesures n'a été présentée (...). Elles n'entrent pas dans un plan de restructuration géographique des activités d'informatique et d'automatique (C.I.I. - Honeywell - Bull vient d'installer son centre de recherche dans les Yvelines, et la SEMS (Société européenne de mini-informatique et de systèmes), à Grenoble ; seul I.B.M. est installé à La Gaude (...).* »

« *Sur le plan scientifique*, écrivent les syndicats, *outre la « perte initiale » résultant de l'inévitable éclatement d'un certain nombre d'équipes se poseront de graves problèmes d'encadrement, encadrement qui se fait, actuellement, pour une forte partie, grâce aux universités et écoles de la région parisienne.*

» *Enfin, en l'éloignant d'une région où se trouvent la majeure partie des activités informatiques, le gouvernement ne semble pas placer l'INRIA dans un contexte propre à favoriser la politique de « mobilité » et de « contacts industriels » qui lui est par ailleurs si chère.*

» *Ces difficultés ne pourront être partiellement palliées que par une forte augmentation des déplacements des personnels entre les trois pôles, ce qui nécessitera une augmentation du budget de fonctionnement... Ceci ajouté aux 74 millions de francs initiaux rend fort chère une décentralisation isolée qui sera peu créatrice d'emplois.* »

● *La population mondiale.* — Selon les estimations publiées le 24 janvier par l'Organisation des Nations-unies, il y avait 4 milliards 336 millions d'habitants sur terre au milieu de l'année dernière. A la mi-1978, la population mondiale était de 4 milliards 258 millions. — (*A.P.*)

AFFAIRES

M. VIVIAN DE MESQUITA NOUVEAU PRÉSIDENT DE MASSEY-FERGUSON FRANCE

M. Vivian de Mesquita, précédemment directeur financier de la division « hémisphère sud » du groupe canadien de machines agricoles Massey-Ferguson, vient d'être nommé, à quarante ans, président du directoire de la filiale française de Massey-Ferguson. Il succède à ce poste à M. Brian Long, qui, nommé en décembre 1978, ne sera resté à la tête de l'entreprise française qu'une année. M. Brian Long a, en effet, été appelé au siège de Toronto, pour occuper la nouvelle vice-présidence du groupe canadien, consacrée à l'étude des produits du futur. Ces nominations font suite à la réorganisation de l'entreprise décidée en 1979 et accompagnée d'opérations de désinvestissements dont les dernières sont la vente de la participation détenue par Massey-Ferguson dans Motor Iberica au Japonais Nissan, la fermeture d'une usine de moteurs Perkins dans l'Ohio, de moissonneuses-batteuses de ainsi que celle prochaine de l'usine Kilmarnock, en Ecosse. La filiale française, qui avait terminé l'exercice 1978 avec une perte d'environ 150 millions de francs, aurait réduit son déficit en 1979 d'environ cinq fois et souhaite atteindre l'équilibre en 1980.

PHILIPS CÈDE AU GROUPE SOLVAY SA FILIALE PHARMACEUTIQUE DUPHAR

Le groupe néerlandais Philips va revendre à la société chimique belge Solvay sa filiale pharmaceutique Duphar. Un accord de principe a été signé entre les deux parties. Les détails n'en ont pas encore été rendus publics. Mais il est plus que vraisemblable que cette acquisition sera faite par ou pour le compte de Kali Chemie, firme pharmaceutique allemande, filiale de Solvay.

Avec un chiffre d'affaires global de 1,1 milliard de florins (2,33 milliards de francs), dont 600 millions de florins (720 millions de francs) réalisés aux Etats-Unis, Duphar occupe une place importante dans l'industrie pharmaceutique, mais aussi dans les secteurs phytosanitaire et vétérinaire. Le groupe emploie deux mille cinq cents personnes, dont deux mille aux Pays-Bas.

Son rachat se situe dans le droit-fil de la politique menée depuis plusieurs années par Solvay pour renforcer ses activités pharmaceutiques, beaucoup trop modestes (moins de 100 millions de francs de chiffre d'affaires), malgré l'acquisition, notamment, des laboratoires français Sarbach en mai 1978.

RÉGIONS

Ile-de-France

Le Conseil de Paris décide le remboursement de la carte orange aux chômeurs

Le Conseil de Paris, réuni lundi 28 janvier, a adopté le projet instituant le remboursement de la carte orange aux chômeurs résidant depuis trois ans dans la capitale (« le Monde » daté 27-28 janvier), et il a entendu une communication de M. Paul Pernin (C.D.S.) sur les travaux de consolidation du sous-sol de la butte Montmartre.

A l'ouverture de la séance, un débat s'engage sur la situation des chauffeurs de taxi parisiens. Tour à tour, MM. Henri Meillat, président du groupe communiste, Raymond Long, président de l'intergroupe U.D.F., André Llanes (P.S.) et Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.), adjoint au maire, chargé de la circulation, approuvent les revendications de cette corporation ; M. Raymond Bourgine, sénateur (CNIP) de la capitale regrettant que le gouvernement n'ait pas accepté de dispenser les taxis du paiement de la « *surcharge* » que constitue la taxe sur les carburants. M. Pierre Somveille, préfet de police, indique que les statistiques dont il dispose permettent de penser que « *l'ensemble de la profession applique les tarifs autorisés* ».

MM. Claude Voguet (P.C.) et Georges Sarre, président du groupe socialiste, ayant demandé au maire de Paris de prendre en considération les résultats de la consultation internationale organisée par un groupe d'architectes pour l'aménagement des Halles, celui-ci indique qu'il n'est « *ni indifférent ni hostile* » à ce travail.

M. Jacques Chirac ajoute : « *Chaque chose en son temps. La période des études est close. Cet exercice a été bénéfique pour la pensée architecturale, mais il arrive trop tard. (...) Nos décisions ont été prises à partir d'études innombrables. Nous avons des engagements à l'égard des architectes que nous avons choisis.* »

M. Philippe Lafay (R.P.R.) présente ensuite le projet de délibération instituant le remboursement de la carte orange pour les chômeurs. Ce texte précise : « *Le remboursement des coupons périmés de la carte orange est accordé, sur leur demande, aux travailleurs privés d'emploi, justifiant de trois années de résidence à Paris, dont la durée du chômage au cours du mois considéré n'est pas inférieure à trente jours et qui auront perçu de l'ASSEDIC pou cette même période des prestations n'excédant pas 1 500 francs.* »

Après avoir qualifié cette mesure de « *très positive* », Mme Madeleine Kagan propose, au nom du groupe communiste, que la durée de résidence à Paris soit abaissée à un an. Cette proposition est repoussée par la majorité. En revanche, une autre suggestion, tendant à inclure dans les bénéficiaires les travailleurs privés d'emploi dont le salaire antérieur s'élevait à 2 400 francs ou moins, est renvoyée en commission.

Mlle Noëlle Marilier (P.S.) propose à son tour, sans plus de succès, d'abaisser la durée de résidence dans la capitale à dix-huit mois, de relever le plafond de ressources et d'effectuer le remboursement avant même l'inscription du chômeur à l'ASSEDIC.

Après que M. Philippe Mithouard (C.D.S.) eut souligné qu'une telle mesure « *ne doit pas être le début d'une politique de gratuité* » et qu'il faut lui conserver « *son caractère exceptionnel* », le Conseil de Paris adopte la proposition du maire à l'unanimité.

Le sous-sol de la butte Montmartre

Les conseillers de la capitale ont ensuite approuvé un crédit de 25 millions de francs pour la mise en œuvre du plan de circulation du centre de la ville et l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville.

Ils ont également adopté une série d'affectations d'autorisations de programme. Au cours de la discussion, le problème de la sécurité, dans les lycées techniques, a été soulevé par M. Daniel Benassaya (P.S.), qui a insisté sur la situation du lycée Diderot, dans le dix-neuvième arrondissement.

Puis l'assemblée parisienne s'est prononcée en faveur de l'extension du marché aux puces de la porte de Montreuil et pour la mise à l'essai de vespasiennes à entretien automatiques, mises aupoint par la société Jean-Claude Decaux.

Enfin, M. Paul Pernin (C.D.S.), adjoint au maire, a présenté les mesures prises par la municipalité, à la suite de l'étude demandée au B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières), sur l'état du sous-sol de la butte Montmartre (*le Monde* du 12 janvier).

M. Pernin a indiqué que, conformément aux recommandations du B.R.G.M., une campagne sytématique par sondages sera entreprise pour suivre l'évolution des eaux. De plus, 8,3 millions de francs vont être engagés pour consolider les vides sous plusieurs rues du quartier, ainsi que 370 000 F pour la reconnaissance des zones douteuses. Des égouts « *visitables* » devront être construits sous plusieurs voies privées, la Ville participant au financement de ces travaux exceptionnels.

Le président du groupe centristes Libertés de Paris a conclu en indiquant que ces actions doivent permettre « *de lever les inquiétudes* » de la population. Il a précisé que le rapport du B.R.G.M. sera mis à la disposition du public. M. Daniel Vaillant (P.S.) constate que des « *imprudences* » ont été commises dans les constructions récentes et qu'« *il ne faut plus laisser les promoteurs construire n'importe où* ». Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) se joint à M. Vaillant pour mettre en cause le projet de parking souterrain du square Villette. M. Pernin précise que des études complémentaires sont en cours et que ce projet de parking reviendra devant le conseil municipal. Il assure que, désormais, pour les permis de construire, « *c'est systématiquement que les recommandations du B.R.G.M. seront appliquées* ».

La prochaine séance est fixée au lundi 25 février. — J.-M. C.

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement prépare deux lois sur le bruit

Des textes « en trompe l'œil », affirment les associations

Lors de la session de printemps, le Parlement aura à débattre de deux projets de loi relatifs à la lutte contre le bruit. Le premier, approuvé par le conseil des ministres du 31 octobre 1979, ne concerne que le bruit des aérodromes. Le second, qui a été examiné par le Conseil d'État le 25 janvier, a une ambition plus générale et voudrait être une loi-cadre fondant, comme dit son préambule, « un droit au calme et au sommeil ».

Une législation d'ensemble permettant de combattre le bruit était impatiemment attendue depuis des années. Tandis que l'on est parvenu à stopper la dégradation des cours d'eau et l'augmentation de la pollution atmosphérique, le vacarme, lui, n'a cessé de s'accroître. Aujourd'hui, au moins un Français sur deux se plaint du bruit : c'est devenu la nuisance numéro un.

Dans un ouvrage récemment paru (1), le professeur Claude Levy-Leboyer dresse un bilan des recherches sur les méfaits du stress causé par le bruit, et cela à tous les âges. Le tapage à l'intérieur des logements à une influence négative sur le développement des nourrissons. Les enfants exposés au bruit accusent un déficit des capacités verbales et auditives. Dans les environs d'Orly, les enfants qui travaillent dans une école survolée par les avions apprennent à lire moins vite que ceux dont la classe est insonorisée.

Dans les bureaux et les ateliers bruyants, on constate une baisse de la qualité et de la quantité du travail. Dans les ateliers non insonorisés, les erreurs et fausses manœuvres — donc les risques d'accidents — sont cinq fois plus fréquents que dans les ateliers aménagés. Le vacarme, constatent les psychologues, influe sur l'estimation du temps, sur le rendement intellectuel, sur la mémoire immédiate et même sur le sens des couleurs. Il compromet la qualité des communications.

Parfois l'exaspération est telle qu'elle déclenche de véritables gestes de folie.

L'administration n'a pas manqué de réagir en prenant une série de mesures de détail. On a limité le bruit des véhicules neufs et des engins de chantier. On a créé quelques brigades antibruit. On a encouragé l'isolation phonique des locaux. Le code civil, le code pénal, le code des communes, le code de la construction et le code de la santé comportent des dispositions permettant théoriquement de combattre le tapage. Les textes sont même surabondants puisqu'ils occupent plusieurs centaines de pages. Beaucoup de papier pour rien. Ces règlements sont ignorés, insuffisants, mal appliqués.

Aussi le président de la République avait-il promis dans la charte de la qualité de la vie du printemps 1978 qu'une loi sur le bruit serait prochainement présentée au Parlement. Avec deux ans de retard, la voici ou plutôt les voici enfin. Car, si initialement les services de l'environnement avaient préparé un texte unique, celui-ci, pour des raisons de commodité, a été scindé en deux.

Les deux projets sont les tout derniers éléments d'un dispositif législatif impressionnant qui a été mis en place depuis 1975 pour défendre la nature et améliorer le cadre de vie des Français. Treize lois ont été votées en peu d'années concernant la chasse, le remembrement, les déchets, la politique foncière, les installations polluantes, l'urbanisme, l'architecture, les incinérations et immersions en mer, les carrières et gravières, les produits chimiques, la protection de la nature, la publicité. Un quatorzième texte créant l'Agence de l'air est en cours d'adoption au Parlement. S'ils sont votés, les projets sur le bruit seront donc les quinzième et seizième lois d'un véritable code de la qualité de la vie.

Aérodromes : une seule voie de recours

La loi sur le bruit des aérodromes, très courte, tient en trois articles. Elle n'est qu'un ajout au code de l'aviation civile. Elle prescrit que ce n'est plus l'exploitant d'un aéronef qui est responsable des dommages causés par le bruit au voisinage d'un aérodrome mais l'exploitant de cet aérodrome.

Jusqu'à présent, les riverains d'aéroports qui voulaient obtenir réparation des dommages qu'ils subissent pouvaient soit traduire les responsables de l'aéroport devant un tribunal administratif, soit traduire ceux des compagnies aériennes devant les tribunaux judiciaires. Mais, dans ce cas, l'indemnité allouée par le juge est calculée au prorata du trafic assuré par la compagnie. Elle n'est donc que partielle. Le gouvernement a estimé que cette double voie de recours était « *source de confusion et de difficulté* ». Il a donc décidé de transférer la totalité de la responsabilité du bruit sur les exploitants de l'ouvrage, comme c'est déjà le cas pour les autoroutes, les canaux et les voies ferrées. Aux exploitants d'aéroports de se rattrapper ensuite sur les compagnies par le biais de la redevance sur le bruit.

Les juristes et les représentants d'associations de riverains sont fort sévères pour ce texte. « *Le projet exonère les compagnies aériennes de toute responsabilité,* font-ils remarquer, *alors que la Cour de cassation avait affirmé qu'un exploitant d'avions reste responsable des dommages qu'il cause, même s'il se conforme à la réglementation. Pour les riverains, le recours aux tribunaux judiciaires — le plus utilisé parce que le plus facile — serait désormais impossible. Il leur faudrait recourir aux tribunaux administratifs. Or ceux-ci n'ont pas la possibilité d'imposer des travaux d'insonorisation. Même s'il gagne, le plaignant restera exposé au bruit. Il n'est même pas question d'indemnisation dans le texte. Les troubles de voisinage sont admis comme allant de soi. Quant aux gens qui souffrent du bruit des avions en pleine campagne, on ne sait plus du tout à qui ils devront se plaindre. Le texte est inacceptable en l'état et doit être entièrement refait.* »

Le second texte, c'est-à-dire la loi-cadre sera-t-elle mieux accueillie ? Malgré son ambition, elle ne constitue pas un code du bruit puisqu'elle ne fait que s'ajouter aux dispositions déjà existantes. Elle organise essentiellement la prévention contre les nuisances sonores. L'administration pourra fixer des normes antibruit pour tous engins, véhicules, machines, appareils et matériels. En cas de non-respect, les fonctionnaires pourront interdire l'importation et la mise en vente, provoquer l'immobilisation et suspendre le fonctionnement de ces appareils et véhicules.

L'administration pourra édicter des règles pour la construction et l'utilisation des dispositifs d'insonorisation. Pour les routes, les voies ferrées, les aérodromes, les gares et les canaux, le gouvernement pourra fixer des niveaux maximaux de bruit. Quant aux ball-traps, tirs, circuits auto et moto, dancings et fêtes foraines, ils pourront être soumis à autorisation ou à déclaration préalable de manière à en limiter les nuisances sonores.

Le projet modifie en outre différents textes déjà existants, comme le code de l'urbanisme (les POS pourront délimiter des zones de protection contre le bruit), complète les pouvoirs des maires, qui pourront réglementer les activités des engins bruyants.

Sont également amendés le code du travail, le code de la santé (les règlements sanitaires départementaux pourront fixer des seuils de bruit dans les établissements ouverts au public), le code de la construction (les règles d'insonorisation pourront s'étendre à toutes les constructions).

Grâce à la loi, l'administration pourra obliger les fabricants à indiquer sur leurs appareils le niveau de bruit qu'ils émettent. En cas d'infraction à toutes les dispositions précédentes, les amendes prévues vont de 2 000 F à 20 000 F.

Les différentes associations qui ont été consultées lors de l'élaboration de ce texte sont à la fois déçues et mécontentes. « *Le projet ne souffle mot des bruits de voisinage,* fait remarquer M. Jacques Rény, président de la Ligue française contre le bruit. *Or ils constituent la moitié des nuisances ressenties par la population. Désarmés, les gens n'auront-ils d'autre recours que de traîner leurs voisins devant les tribunaux ? La loi devrait au moins reprendre le règlement sanitaire de Paris, par exemple, qui interdit tout bruit audible à l'intérieur des immeubles entre 22 heures et 7 heures. Nous demandons que la loi autorise la police à utiliser le timbre-amende pour sanctionner les bruits de voisinage.* »

M. Jean-Claude Delarue, membre du Conseil économique et social, a été chargé par la section cadre de vie d'un rapport sur le bruit. En réponse à l'appel qu'il a lancé à la population, plusieurs centaines de lettres lui sont parvenues. « *En effet,* dit-il, *les Français se sentent personnellement désarmés contre le bruit. Et ils ont l'impression que l'administration ne fait rien. Or le bruit dont ils se plaignent en premier est celui de leurs voisins : les aboiements de chiens en banlieue, les immeubles mal insonorisés, le tapage des artisans.* »

Les spécialistes relèvent bien d'autres « oublis » dans le texte préparé par l'administration. Il n'indique aucune norme d'émission pour les appareils et les véhicules. C'est l'administration qui les fixera. A quel niveau ? L'Allemagne souhaite que le bruit maximal autorisé pour les voitures, motos et camions soit abaissé de plusieurs décibels dans tous les pays européens. C'est la France qui, jusqu'à présent, refuse...

Le projet de loi n'invoque même pas le principe pollueur-payeur, ne crée aucune redevance pour les « bruiteurs » et, bien entendu, n'envisage aucune « agence de bruit », à l'exemple des agences pour l'eau, les déchets ou la pollution atmosphérique. Impensable ? Ces principes et ces mesures figurent dans la loi sur le bruit que le Parlement néerlandais a votée il y a dix-huit mois. Celle-ci prévoit en outre que pour rattraper les situations intolérables le gouvernement des Pays-Bas élaborera un plan de cinq ans.

Une simple déclaration d'intention

L'insuffisance la plus grave se situe sur le plan des principes. Comme le fait remarquer le docteur Anne-Marie Picard, responsable du bureau de liaison des associations de défense de l'environnement de l'Ile-de-France, le projet n'esquisse même pas la création d'un droit nouveau, qui serait celui de tout citoyen à la tranquillité. De là découlerait évidemment l'interdiction de tout tapage et, pour celui qui en souffre, le droit à réparation.

Le projet de texte ne vise que les bruits émis « *sans nécessité, par manque de précaution et de nature à causer un trouble excessif* ». Commentaire de Mᵉ Corine Lepage, avocate à Paris, spécialisée dans les affaires d'environnement : « *Imposer de telles restrictions à la lutte contre le bruit, c'est admettre cette nuisance. Tout auteur de vacarme pourra invoquer la nécessité, les précautions qu'il a prises et le caractère non excessif du bruit qu'il émet. La loi ouvrirait elle-même la porte à tous les abus.* »

Cette interprétation est confirmée par l'exposé des motifs qui avoue : « *Il ne s'agit pas de bannir le bruit, qui est un corollaire normal de l'activité humaine, mais simplement d'éliminer les bruits inutiles et d'atténuer les bruits nécessaires.* »

Dernière remarque, capitale : le projet n'impose aucune obligation à l'administration. Chaque article stipule que « *des décrets en Conseil d'État peuvent fixer...* ». Cette formule laxiste revient vingt-cinq fois dans le texte.

Celui-ci ne fixe aucun délai à l'administration pour prendre les décrets envisagés. La loi n'est finalement qu'une déclaration d'intention et un blanc-seing délivré à celle-ci pour engager la lutte contre le bruit... ou ne rien faire. « *Une telle loi,* commentent les juristes, *serait inapplicable en l'état, car aucun citoyen ne peut s'en prévaloir. Si on veut vraiment donner aux Français des armes pour lutter contre le bruit, il faut créer un droit et donner aux citoyens la possibilité de l'invoquer. Sinon, c'est jeter de la poudre aux yeux.* »

Bien entendu, les associations n'ont pas l'intention d'en rester là. M. J.-C. Delarue organise à Paris, le 22 mars prochain, un « congrès anti-bruit » au cours duquel les deux projets gouvernementaux seront commentés. Le Comité de liaison pour la nature et l'environnement (Coline) créé l'an dernier, et qui groupe des représentants d'associations, des juristes et des parlementaires, suggérera sans doute de nombreux amendements lors des discussions au Parlement.

Le gouvernement a bien conscience de l'insuffisance de son projet. Il invite les Français à « *l'autodiscipline* » et admet qu'il faudra « *un effort de longue haleine pour porter remède aux situations existantes les moins satisfaisantes* ». Pour apaiser la mauvaise humeur prévisible des parlementaires, il accompagnera ses projets de loi de promesses. Par des campagnes d'information et d'éducation, on va « *sensibiliser les Français* ». Un effort sera entrepris pour atténuer les nuisances des autoroutes urbaines et des aérodromes. On va « *améliorer l'isolation des logements sociaux* ». Ces promesses seront-elles suffisantes pour faire accepter deux projets qui, manifestement, ne permettront pas de maîtriser une nuisance que la moitié des Français considèrent comme insupportable ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Psychologie et Environnement*, par le professeur Claude Levy-Leboyer. Presses universitaires de France.

LES MARCHÉS
LONDRES
NOUVELLES DES SOC
BOURSE DE PARIS - 28 JA

Le Monde

régions

Aquitaine

Depuis des siècles le Blayais vivait tranquille

Autoroute pour un massacre

AU cours d'une conférence de presse, réunie il y a quelques jours, les responsables des Autoroutes du sud de la France (A.S.F.) ont annoncé que l'achèvement de l'autoroute A 10 Bordeaux-Poitiers serait légèrement en avance sur le calendrier fixé par le gouvernement. Sans doute, mais à quel prix ?

Les engins de terrassement sont aujourd'hui arrivés en plein cœur du Blayais sur la rive droite de la Gironde, mais Saint-Christoly-de-Blaye, Civrac, Cubnezais et d'autres localités en font une douloureuse expérience. Ces villages coincés entre la Gironde, la Charente-Maritime et la RN 10 n'ont rien qui puisse inciter l'automobiliste à quitter cette artère pour leur rendre visite. Depuis des siècles, ils vivent tranquillement au milieu de leur terre sablonneuse où poussent les asperges, les pins et quelques vignes. L'élevage complète l'économie de cette région que certains Aquitains méridionaux prennent déjà pour le Nord.

« Mais si le Blayais ne pensait pas au progrès, le progrès a pensé au Blayais », notent amèrement ses habitants. Coup sur coup, ils ont vu s'installer la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, la conduite qui amènera à celle-ci l'eau puisée dans l'Isle (affluent de la Dordogne), les lignes à haute tension, enfin l'autoroute A 10. Lorsque tous ces travaux seront terminés *« le Blayais sera crucifié »* par des lignes transportant des centaines de millions de volts d'ouest en est et par un ruban d'autoroute drainant les automobiles du nord au sud. Pour l'instant le ruban n'est qu'une large saignée à travers bois et prairies mais il cause déjà de nombreux désagréments.

Jachère forcée

Deux solutions ont été proposées aux communes concernées : l'indemnisation des terres sacrifiées à l'autoroute ou le remembrement gratuit. En Gironde, deux communes seulement ont choisi la première solution, Saint-André-de-Cubzac et Virsac. Elles sont aujourd'hui enviées par leurs voisines, l'indemnisation se révélant assez rapide, alors qu'il faudra attendre plusieurs années avant de récupérer les terres remembrées et amputées en moyenne de 5 %.

Certes, les agriculteurs seront indemnisés pour les années où ils n'auront pu exploiter leurs terres. Mais l'accord signé avec les représentants des organisations agricoles, de l'administration et du maître d'œuvre (la Scetauroute) ne leur donne pas satisfaction. Il semble en fait qu'ils n'aient pas voulu déclarer trop de revenus à l'hectare, de peur d'être ensuite fortement imposés par le fisc.

Alors il faut négocier d'autres indemnités. *« Devant le pot de fer, que voulez-vous faire ? »*, interroge M. Robert Duhard, géomètre expert, qui défend une centaine d'agriculteurs. *« Notre but est toujours de trouver une solution à l'amiable. »* Le dialogue est d'ailleurs souvent possible avec les représentants de l'administration des domaines ou de la Scetauroute, mais il n'empêche pas les bavures, d'autant plus nombreuses peut-être que quelques coups de téléphone de Paris viennent parfois rappeler qu'il serait bon que les travaux se terminent rapidement.

« Nous avions mis en place un service de relations publiques. Les collectivités locales, les municipalités ont été informées de tout ce qui pourrait se passer », répliquent les représentants de la Scetauroute. Sans doute, mais, aujourd'hui, le service de relations publiques a disparu. Les premiers contacts sur le terrain se font avec les engins de terrassement. Et personne ne peut expliquer aux habitants de Saint-Urbain pourquoi leur pont a été détruit. *« On ne passe pas comme ça chez le monde sans avoir certains égards »*, constate M. Duhard.

GÉRARD LARPENT.

UN PORT QUI REPREND CONFIANCE

Le Verdon pousse Bordeaux vers le grand large

POUR le Port autonome de Bordeaux au moins, qui exploite des installations sur les côtes de Blaye et le long des rivages du Médoc, 1979 aura été un bon millésime.

Les responsables portuaires, de Dunkerque à Marseille, aiment parler en termes de records, et ils en sont fiers en ces temps de crise. MM. Louis Nebout et Pierre Debayles, président et directeur du Port, ont pu faire état, il y a quelques jours, de résultats satisfaisants pour l'année qui vient de s'écouler. Si l'on met à part les hydrocarbures qui pèsent lourd en volume et en recettes mais pas en emplois maritimes, commerciaux et portuaires, les chiffres records de 1974, « année introuvable » de l'avant-crise, ont été dépassés d'environ 18 %. Et, par rapport à 1978, l'ensemble du trafic de Bordeaux — dont les quais et les appontements s'étalent sur 100 kilomètres entre le port de la Lune *intra muros* et le Verdon, à la pointe de Graves, face à Royan — a progressé de 13 %.

Comme Paris a sa *tour* Eiffel, Lourdes sa grotte, Cannes sa Croisette, Bordeaux maritime montre, lui aussi, « sa » curiosité ou son enfant chéri, comme on voudra, à ses visiteurs : le Verdon et son terminal de conteneurs. La capitale de l'Aquitaine n'est plus malade de son avant-port, situé dans les sables, entre les grands crus du Médoc et les camps babyloniens de nudistes : 410 000 tonnes de marchandises en conteneurs, soit une « accélération » de 33 % par rapport à 1978. *« Nous avons eu raison de faire le Verdon, lancé comme un pari en 1973,* commente M. Debayles, *même si cela nous a coûté cher* (1). *Le Port a financé par emprunt, de 1973 à 1977, la moitié de la dépense totale du Verdon, qui aura été de l'ordre de 200 millions et, du coup, a doublé son endettement. »* Mais Bordeaux, grâce à cet investissement, a pu reprendre une partie du trafic qui l'avait déserté (les marchandises en conteneurs vers les Etats-Unis). Surtout, le Port a pu conserver des lignes qui, sinon, l'auraient abandonné (vers les Antilles et l'Afrique) et conquérir des positions de premier plan. Bordeaux est ainsi la principale tête de ligne française pour l'Australie, d'où viennent des peaux et de la viande, desservie par les très grands navires porte-conteneurs dits de la troisième génération.

Autre atout du Verdon, apprécié par les armateurs dont les navires ont un coût journalier d'exploitation de 50 000 à 80 000 francs : les dockers travaillent ici vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours dans l'année. On y a vu des navires déchargés le jour de Noël, et même le 1er mai. M. Nebout ne manque pas de souligner le bon climat social, *« et lorsque des grèves ont lieu, c'est parce que les dockers bordelais obéissent à une consigne nationale. Ici lorsqu'un accord a été signé, on l'applique ».*

Malheureusement, jusqu'à ce jour, le Verdon n'est pas autre chose qu'un débarcadère commode pour les navires pressés de reprendre le large (ils le font d'ailleurs plus facilement depuis qu'a été rectifié le tracé du chenal d'entrée de la Gironde). Des usines, des centres de stockage ou de réexpédition, des ateliers de transformation ? Point. Les 500 hectares de zone aménagée restent désespérément vides.

Le pont ressort

Et les experts de se creuser la tête pour chercher tous les moyens de valoriser ce site maritime dont le sérieux commence à être reconnu par les transitaires, les expéditeurs, les consignataires, les armements de toutes nationalités (quarante-deux lignes régulières sont exploitées à partir ou à destination de Bordeaux dont dix au Verdon). On relance l'idée d'un pont sur la Gironde, un pont en amont de Royan, ce qui ouvrirait davantage le terminal océanique de Bordeaux vers le Poitou-Charentes et le Centre-Ouest. La chambre de commerce de Rochefort dit oui, Royan et ses habitants savent que leur avenir dépend de ce qui se passe sur la rive gauche, mais le port de La Rochelle, en revanche, flaire le danger.

Alors on continue les investissements au Verdon : fin 1980, 600 mètres de quai seront disponibles, et un troisième portique (prix : 15 à 20 millions), va être commandé. Les armateurs, pour leur part, semblent jouer le jeu puisqu'une compagnie marseillaise, Marseille Fret, desservira à partir de la fin février les ports de la côte est des Etats-Unis à partir de Bilbao et du Verdon.

Pour autant, on ne veut pas négliger les installations situées plus en amont. Il est vrai que, progressivement, les quais du cœur de la ville perdent peu à peu leur vocation originelle ; les navires y viennent moins nombreux, les vieilles flèches de grues restent souvent immobiles. Début décembre, la démolition du premier hangar situé devant le palais de la Bourse a commencé, et avec elle c'est une page de l'histoire de Bordeaux qui a été déchirée. Le Port va céder (pour un bon prix) ses terrains du bord de la Garonne à la communauté urbaine (CUB), qui y aménagera des parkings, et la CUB a passé avec une société d'études parisienne un contrat pour l'ensemble de l'aménagement et de la reconquête des quais rive gauche, un sujet très cher au cœur des Bordelais. En revanche, le Port *concentre son* effort économique de l'autre côté du fleuve, au-delà du pont d'Aquitaine, à Blaye, en aval, mais surtout à Bassens, avant le confluent de la Dordogne. Là, on va moderniser les quais et l'outillage, accroître les superficies disponibles en déviant la route, pour recevoir des gros navires transporteurs de céréales, de phosphates et de charbon.

Sur ce dernier point, d'ailleurs — *et puisque la houille* semble retrouver un âge d'or au fur et à mesure que s'envole le prix des hydrocarbures, — toute l'Aquitaine se mobilise. Sous l'égide du Comité régional d'expansion, une association pour la promotion de l'utilisation du charbon vient de voir le jour, sur le modèle de l'ADICSO (Association pour le développement de la chimie dans le Sud-Ouest). Il s'agit de recenser les ressources régionales en houille et en lignite et d'examiner dans quelles conditions peuvent être augmentées les importations d'un charbon qu'on stockerait à Bordeaux et qui serait ensuite redistribué, dans l'esprit des Aquitains, vers l'Europe. Deuxième recherche : quels seront les besoins des utilisateurs conventionnels du charbon (centrales électriques, cimenteries) à l'horizon *1990* ? Enfin, existe-t-il des méthodes nouvelles d'utilisation de la houille (liquéfaction, gazéification) ?

Le Verdon, avec ses 10 000 hectares en portefeuille, ces espaces qui n'attendent qu'un emploi, rêve ainsi de jouer, à côté du terminal conteneurs, ce rôle de « port d'éclatement charbonnier » sur la façade atlantique de l'Europe. *« Nous sommes beaucoup plus proches de l'Afrique du Sud que Rotterdam, beaucoup plus proches aussi de New-York (3 050 milles) que ne l'est Marseille (3 825 milles) »*, plaident les responsables.

Une bataille est-elle sur le point de s'engager entre Fos et le Verdon ? Des terrils à la pointe de Graves derrière les pins et les haies sauvages d'où l'on tire les palombes ! Hénin-Liétard sur Gironde ! Il y a des idées bien insolites dans ce « plan de renouveau de l'Aquitaine » !

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Fin 1979, l'endettement du Port autonome atteignait 250 millions de francs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION (AVANT PERTES ET PROFITS) DES SIX PORTS AUTONOMES (*)

(en millions de francs)

Années	Dunkerque	Le Havre	Rouen	Nantes et Saint-Nazaire	Bordeaux	Marseille
1977	— 6,5	+ 2,8	— 2,4	+ 0,2	— 6	— 2
1978	+ 10,5	+ 2,6	— 4,2	— 0,3	— 1,8	— 60

(*) Source : rapport de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan à l'Assemblée nationale pour le projet de loi de finances de 1980.

ELLE COUTE CHER MAIS ON L'AIME

Comment remettre la ligne Sarlat-Martel sur les rails ?

UNE centaine de cheminots de la Dordogne ont manifesté, lundi 28 janvier à Bordeaux, à l'ouverture de la session du conseil régional d'Aquitaine. Ils voulaient amener cette assemblée à se prononcer contre la fermeture prévue pour le 1er juin prochain de la ligne S.N.C.F. joignant Sarlat (Dordogne) à Saint-Denis-près-Martel (Lot).

C'est une bien jolie petite ligne que celle qui serpente sur 50 kilomètres le long de la Dordogne, entre les collines du Sarladais et le causse de Martel. De tunnel en viaduc, à 50 kilomètres à l'heure, des autorails la parcourent deux fois par jour en hiver, quatre fois en été. Au-delà de Sarlat, ils filent vers Bordeaux, après Saint-Denis ils montent vers Aurillac. La ligne qui relie la Gironde au Cantal court sur près de 300 kilomètres, et il faut cinq heures au minimum pour la suivre de bout en bout.

De Bordeaux jusqu'à Sarlat, comme d'Aurillac vers Martel, aux deux extrémités, les voyageurs sont encore nombreux. Mais, sur la section centrale, entre Sarlat et Martel, les 600 CV des autorails ronflent quasiment pour rien. Le conducteur et le contrôleur sont parfois seuls à bord. Les rames ne transportent en moyenne que onze passagers. Et il y a déjà belle lurette que les convois de marchandises, qui n'avaient plus rien à charrier, ne passent plus.

La si jolie petite ligne est la plus déficitaire de France. Elle a coûté en 1979 la bagatelle de 2,5 millions de francs. Chaque voyageur empruntant cette section de ligne devrait payer 5 F le kilomètre. Il acquitte 25 centimes ; le reste est à la charge des contribuables.

Jusqu'à présent l'Etat remboursait intégralement à la S.N.C.F. le déficit des 3 500 kilomètres de lignes omnibus dont aucune n'est rentable. Mais, en vertu du contrat d'entreprise signé en mars 1979 par la Société nationale celle-ci ne recevra plus qu'une somme forfaitaire au kilomètre. Pour le tronçon Sarlat-Martel, cela représente environ 400 000 francs. Tenue par les exigences de la rentabilité, la S.N.C.F. a donc décidé de fermer la ligne le 1er juin 1980.

Est-ce un abandon pur et simple du service public ? *« Pas du tout*, se défend M. Paul Bonnafous, directeur de la région S.N.C.F. de Limoges. *Plusieurs services de cars S.N.C.F. assureront chaque jour la liaison entre Sarlat, Souillac, Martel. Il ne s'agit que d'un transfert sur route du trafic. La liaison Aurillac-Bordeaux se fera par une autre ligne passant par Brive et Périgueux. Les voyageurs ne paieront pas plus cher et gagneront entre 18 et 60 minutes. Sur le tronçon fermé deux contractuels seulement seront licenciés, l'un à la gare de Martel, l'autre au dernier passage à niveau non automatique. Les 50 kilomètres de ligne continueront à être désherbés et, si nous démontons la voie, le terrain sera offert à bas prix aux départements. Enfin, si les collectivités locales proposent elles-mêmes le transfert sur route, l'Etat leur versera pendant sept ans l'équivalent du déficit. »*

Pour alléchantes qu'elles soient, ces propositions déchaînent la colère en Périgord comme en Quercy. Ce sont les syndicats de cheminots qui, voici plusieurs mois déjà, ont sonné l'alerte. Et ils ont trouvé immédiatement l'appui des populations et des élus. Curieuse « levée en masse » au demeurant, puisque la plupart des défenseurs de la ligne ne l'ont jamais empruntée. N'importe, on se bat d'abord sur des principes. Dans ces cantons, où depuis fort longtemps on vote à gauche, la suppression d'un service public fait l'effet d'une provocation. Les habitants du Sarladais se désespèrent d'être à l'écart des grandes routes et des lignes ferroviaires majeures. Ils se sentent « enclavés », marginalisés, presque prisonniers. *« On ferme d'abord la voie ferrée,* disent-ils, *puis les écoles, les bureaux de poste, et la glissade vers le sous-développement s'accélère. »*

Routes dangereuses

Mais, leur objecte-t-on, les cars S.N.C.F. assureront le même service que les autorails d'antan. *« Ça n'est pas sérieux*, répondent les élus du Sarladais. *Les routes qui longent la Dordogne sont étroites, sinueuses, dangereuses. La S.N.C.F. brandit son déficit, mais qui a calculé le prix de la circulation routière, l'entretien des chaussées, l'énergie gaspillée, les accidents plus nombreux ? »* Il est vrai que quatre mille enfants et adultes de la région gagnent chaque hiver la station de ski du Lioran (près d'Aurillac), où des autorails spéciaux les déposent au pied des pistes. Les cars n'offriront ni le confort, ni la régularité, ni la sécurité de ces trains de neige.

Les cheminots affirment par ailleurs que la fermeture de la ligne entraînera neuf — et non deux — suppressions d'emplois. En cas d'accident sur la grande ligne Brive-Souillac on ne pourra plus, comme cela s'est encore pratiqué tout récemment, dériver le Capitole ou les trains Corail par Martel.

Les élus de la Dordogne et du Lot, qu'ils soient de gauche ou de la majorité, déclarent que la fermeture de la ligne aura « de lourdes conséquences pour l'économie locale ». En fait, seule la coopérative agricole de Martel serait touchée.

Elle se trouve à 7 kilomètres de la gare de Saint-Denis-près-Martel, qui restera en activité. La S.N.C.F. propose d'assurer la soudure par camions à un prix « à débattre ».

Les syndicats de cheminots sentent bien qu'il serait vain de se battre pour maintenir la ligne « en l'état ». Aussi proposent-ils un plan de relance. Première mesure : interrompre le curieux service de cars qui, avec l'appui financier de la S.N.C.F., double depuis des années la ligne Sarlat-Martel et a sans doute contribué à sa désaffection. Seconde mesure : multiplier les rames et assurer à Souillac — au centre du tronçon — les correspondances avec les trains Paris-Toulouse. Sarlat pourrait être ainsi à cinq heures de Paris. En outre, la vitesse des autorails serait poussée de 50 à 70 kilomètres-heure.

Enfin, à l'instar du *Cévenol*, dont la S.N.C.F. a assuré la promotion en vantant son parcours touristique, on pourrait lancer pendant l'été des rames panoramiques, permettant aux vacanciers d'admirer la Dordogne. Ces propositions ne manquent pas de pertinence, mais leur prise en considération ne permettrait probablement pas de supprimer le déficit de la ligne. La balle est donc à présent dans le camp des élus. A eux de dire s'ils sont prêts à payer de leurs deniers pour aider la si jolie petite ligne à survivre.

MARC AMBROISE-RENDU.

COLLOQUE

PROSPECTIVE SOCIALE ET TIERS-MONDE AU CONGRÈS DE DAKAR

« Décoloniser le futur »

De notre envoyé spécial

Dakar. — Pour son baptême, c'est-à-dire pour son premier congrès, l'Association mondiale de prospective sociale vient de réussir à drainer des participants d'une soixantaine de nations. Les Africains et les Français étaient les plus nombreux. Née d'une initiative de M. Albert Tévoédjré, directeur de l'Institut international d'études sociales, filiale du BIT, cette association s'est essentiellement donné pour but de réintroduire les objectifs sociaux et culturels dans les recherches sur un nouvel ordre international, trop tiré jusqu'ici vers le registre économique.

A quoi répondait le choix de Dakar pour cette manifestation inaugurale ? Le premier ministre du gouvernement du Sénégal, M. Abdou Diouf, devait le préciser dans son allocution d'ouverture : le père de la « prospective », Gaston Berger, était né sur cette terre et avait un peu de sang africain dans les veines. « *Nous avons retenu sa leçon d'humanisme et son souci de méthode. Je pense qu'elle inspirera les travaux de ce congrès.* »

Pour l'humanisme et même le spiritualisme, ces assises africaines ont rempli parfaitement leur mission, ayant invité des « prophètes » à siéger parmi eux, tels Mgr Helder Camara, l'abbé Pierre ou Ivan Illich. Pour la méthode, le cadre fixé par les organisateurs avait été soigneusement élaboré, mais, au fil des trois jours, il éclata souvent, de nouvelles commissions naissant spontanément ou les intervenants échappant au canevas des présidents.

« Décoloniser le futur » telle était la consigne donnée aux congressistes par M. Albert Tévoédjré. « *Pour cela*, précisa-t-il, *il faut combattre la loi de la jungle et celle du chacun pour soi.* » Après un message d'encouragement du pape Jean-Paul II, les « grandes voix » du colloque pouvaient se faire entendre à travers ces journées pour secouer l'auditoire, inviter à retrouver les valeurs essentielles, à combattre la misère certes, mais à honorer la pauvreté, « *richesse difficile à conquérir* » comme devait dire Dom Helder Camara, face aux pouvoirs liés du *militaire* et du politique, aux multinationales, dont l'action s'exerce non seulement sur le terrain de la production, mais sur celui des médias, à l'Université, dans les services d'espionnage, et jusque dans les Eglises. Devant ces puissances, les raisons d'espérer, estime l'évêque brésilien, sont les « *communautés de base* ». « *Il est plus opportun de travailler avec le peuple que pour le peuple. Que les pauvres se rassemblent, au lieu de s'accrocher aux puissants.* »

Même son de cloche, on s'en serait douté, chez l'abbé Pierre, souhaitant l'apparition du « pouvoir pauvre », et demandant aux dirigeants de venir communier avec la misère. S'adressant aux nombreux participants du tiers-monde, il s'écrie ensuite : « *L'Occident vous a drogué en vous donnant le besoin de nous imiter. La croissance est devenue un délire. Pour aboutir à quoi ? Le seul moteur du progrès c'est la certitude qu'on ne peut pas être heureux sans les autres.* »

Toujours plus provocant, Ivan Illich va jusqu'à demander, lui, un « *droit à la pauvreté* », et — reprenant un vieux terme romain — au « vernaculaire », c'est-à-dire à la défense et à la protection des biens non marchands, produits par les individus ou les communautés qui assureront leur subsistance, en leur évitant de recourir le plus possible aux réseaux de la « contre-productivité » des institutions existantes. « *Plus un pays est pauvre*, dit-il, *plus il lui faut exclure « l'expertocratie.* »

C'est aussi contre la « religion des moyens » contre la technocratie, contre le système de production devenu une fin en soi, qui commande les besoins, que s'élève Roger Garaudy, alors qu'Aurelio Peccei, président du club de Rome, prêche comme à son habitude pour l'introduction d'une dimension planétaire dans nos concepts opératoires, avant de déclarer : « *Si le système humain se globalise, les centres de décision à l'intérieur se multiplient, le pouvoir se fragmente à tous les niveaux, du local au sommet. D'où la nécessité d'une évolution culturelle profonde, non seulement pour prendre des décisions plus éclairées, mais simplement pour vivre dans un monde transformé. L'ordre international ?* » « *Bien sûr*, ajoute-t-il, *il faudra renverser les obstacles qui viennent du Nord, qui gèlent les possibilités de solidarité et, notamment, la rivalité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* »

Un matraquage des idées reçues

Plus obscurs, plus difficiles, les travaux des commissions révélèrent ici et là des pistes de recherche nouvelles ou matraquèrent des idées reçues. Quatre groupes avaient été officiellement constitués : « Maîtrise sociale des besoins » ; « Emploi » ; « Développement rural » ; « Contrats de solidarité ». Ils furent sept à l'arrivée : une commission « Energie, inflation, développement » fut constituée sur place, ainsi que des commissions « Femmes » et « Jeunes ».

Que retenir de ces quelques jours de délibérations à champs multiples ? D'abord l'impression générale, fortement ressentie, que cette fois, dans un congrès aux ramifications géographiques si variées, le tiers-monde avait « pris le pouvoir » de diriger la discussion, et décortiquait sans aucun complexe les notions lancées parfois imprudemment par les organisations internationales.

Prenons l'exemple des « besoins essentiels ». La Banque mondiale, l'O.I.T., insistent depuis quelques années sur cette idée qu'il faut parer au plus pressé et donc d'abord s'employer à satisfaire les besoins de base des pays pauvres : nourriture, logement, santé, éducation, notamment. Plusieurs intervenants ont repoussé cette notion de « besoins essentiels » définis et hiérarchisés par l'Occident. « *Je refuse de croire qu'il y a là seulement des préoccupations humanitaires*, devait dire notamment M. Mahdi Elmandjra (Maroc). *Si l'on ne peut maîtriser les besoins, c'est parce qu'on n'est pas vraiment indépendant. La dépendance est due à trois facteurs : l'éducation dont le système est connu pour maintenir l'acquis, non pour exploiter toutes nos ressources humaines ; la science et la technologie, qui ne véhiculent que des valeurs socio-culturelles occidentales ; la difficulté de collaboration entre pays sous-développés eux-mêmes, le fait de compter sur ses propres forces étant pourtant l'une des voies du salut.* »

Selon la plupart des participants, on ne peut trouver de solutions « mondialistes » aux besoins. Ils ne peuvent être définis et satisfaits que dans les communautés de base, ce que devraient comprendre les « pouvoirs » trop centralisés.

Autre remise en cause, celle des transferts de technologie. Tel qu'on l'entend aujourd'hui ce concept est inacceptable pour les représentants du tiers-monde. Il faut le remplacer par des échanges fondés sur la créativité de tous les peuples. Même ce qu'il est convenu d'appeler les « technologies intermédiaires », mieux appropriées aux productions locales, ne trouvent pas grâce aux yeux de certains, car elles sont maintenant fabriquées, empaquetées, fournies « clé en main » par l'Occident sans consultation des intéressés, et véhiculent, elles aussi, une idéologie de domination. Ce qu'il faut rechercher, disait M. Diabate (Côte-d'Ivoire), ce sont les « technologies fécondantes ». Il se prononçait ainsi pour un pluralisme technologique avec deux axes principaux : la formule qui a réussi au Japon et en Chine (le tracteur importé est démonté et reconstitué, ce qui permet de savoir le réparer, et même de le reproduire) ; la remise en valeur des technologies traditionnelles, autochtones.

Pour le dialogue Sud-Sud

Dans la galerie des thèmes destinés à « décoloniser le futur », un des temps forts fut également marqué par Jacques Attali qui voit dans le nouvel ordre économique international qui naît sous nos yeux rien de ce que l'on souhaiterait mettre sous ce label à prétentions parfois magiques. Nous entrons en effet, selon lui, dans une période d'aggravation de la crise où la condition-clé du développement est la réduction du coût du capital industriel (ce qui conduit aux concentrations et aux faillites) où l'on assistera à une crise financière majeure avant la crise de pénurie énergétique, où la « non-monnaie » (or, immobilier) a commencé à chasser la monnaie, où l'on perçoit un basculement du centre de l'impérialisme mondial de l'Atlantique au Pacifique (côte est des Etats-Unis et Japon).

Comment en sortir ? En transformant le modèle de développement des pays riches, en luttant pour la non-violence entre les hommes, qui devrait être l'essence du socialisme, en recherchant l'autonomie de zones (non l'autarcie). Ainsi Jacques Attali pense qu'il vaudrait mieux engager un dialogue Sud-Sud qu'un dialogue Nord-Sud et généraliser le concept de droits « économiques » de l'homme définis par une charte, sans oublier que la solidarité passe par l'ingérence dans les affaires d'un pays lorsqu'il bafoue les droits fondamentaux de la personne humaine jusqu'à provoquer des génocides.

Autre remise en cause par des représentants du tiers-monde cette fois : l'Afrique n'est pas si mal partie quant au développement rural. Trois pour cent seulement des terres arables du continent sont irriguées. Sur le même territoire, le paysan occidental produit 15 kilos de vivres et le paysan africain 1 kilo seulement. Donc, sans terres nouvelles, mais avec des techniques plus élaborées, le problème alimentaire pourrait être résolu même si l'on tient compte de la forte poussée démographique.

La formule des « contrats de solidarité » lancée par M. Téovdjéré fut, elle aussi, secouée afin de lui faire exprimer tout son suc, et d'éviter un détournement de son ambition initiale. Il fut précisé qu'elle ne visait pas à institutionnaliser les échanges inégaux, que le « droit à la rupture » était préservé, que les contrats devraient être négociés entre partenaires égaux (ce pourquoi il faut renforcer la coopération entre les pays du tiers-monde).

La commission des femmes, où Mme Gisèle Halimi prit une part importante du côté occidental, affirma que toute perspective sociale était un leurre sans la recherche de la paix. Rappelant que la quasi-totalité des femmes du tiers-monde vivaient en milieu rural et y accomplissaient les tâches essentielles, les membres de ce groupe rappelèrent que, sur six cent millions d'analphabètes, quatre cent quatre-vingts millions sont des femmes. Elles demandèrent à être associées à part entière à l'élaboration d'un nouvel ordre international.

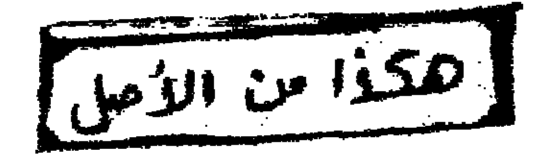
Quant aux jeunes, on retrouva, de leur côté, l'emportement chatoyant et chaleureux des « prophètes » du Congrès. Leur porte-parole plaida pour « *l'amour dynamique, l'amour dynamite* » et « *pour le partage du savoir, de l'avoir du pouvoir afin de mieux être* ».

C'est Michel Rocard qui devait surtout jeter un regard politique sur les questions abordées par le Congrès. Il insista sur les effets pervers de l'aide « *captée par l'élite au pouvoir* », véhiculant un modèle culturel occidental et qui affectent tout le développement : urbanisation, cellule familiale, condition féminine, organisation sociale. La nouvelle forme d'impérialisme qui est l'imposition au tiers-monde d'un système productif peut conduire à la violence, comme en Iran, où le développement statistiquement brillant a été rejeté par la population ainsi qu'une greffe étrangère. A l'inverse, la Guinée a payé cher sa rupture avec la France, mais il n'y a que 10 % de la population qui vit dans les villes.

Comment aider mieux ? s'est demandé Michel Rocard. Selon lui, il n'y a pas à choisir entre l'aide multilatérale et l'aide bilatérale, car des canaux diversifiés donnent plus de souplesse. Il propose de prolonger le Stabex (garantie de ressources d'exportations née de la convention de Yaoundé) en indexant une famille de produits sur les marchandises que l'on fabrique avec eux. Aider quoi ? Tout ce qui favorise l'autosuffisance alimentaire, la santé, la valorisation des richesses du pays en développement.

Cet important carrefour a permis, on le voit, de solides convergences entre représentants de pays riches et de pays pauvres. Sans doute, si tout a baigné si bien dans l'huile, c'est parce que ce Congrès rassemblait surtout des participants d'un même courant de pensée, en gros celui qu'avait animé jadis un homme comme le Père Lebret, qui fut à l'origine de l'encyclique *Populorum Progressio*. Si l'on avait convié aussi des représentants des firmes multinationales, et des hommes politiques de droite, sans doute les débats eussent-ils été plus acérés. Plus fertiles ? Cela est une autre histoire. Entre le Nord et le Sud, le dialogue de sourds, l'histoire récente l'a prouvé, a une fâcheuse tendance à prospérer.

PIERRE DROUIN.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 JANVIER

Baisse de l'or
Marché irrégulier

Se conforment aux indications en provenance de l'étranger, le cours de l'or a baissé sur la place de Paris, le lingot revenant de 86 500 F à 83 000 F, et le napoléon de 726,20 F à 700 F. Fait intéressant à relever : pour la première fois depuis un certain temps, l'or a valu plus cher à Paris qu'à l'étranger (635 dollars l'once pour le lingot, contre 629 cotés à Londres).

Le marché des valeurs s'est montré irrégulier avec, tout de même, une progression de 0,6 %, 94 valeurs du terme s'inscrivant en hausse et 77 en baisse.

Parmi les gains les plus notables, citons Olida (+ 6 %) Creusot Loire, Pernod Ricard (+ 5 %), Bouygues et Skis Rossignol (+ 4 %), Jacques Borel International, B.S.N.-G.D. (cette société a fait connaître que, par suite de « retards administratifs », la cession de ses intérêts étrangers à Pilkington n'aurait lieu qu'au printemps. N.D.L.R. : la rumeur de graves difficultés à ce sujet serait couru).

Au chapitre des baisses, l'événement a été le vif recul des Avions Dassault - Breguet (—6,6 %), à la suite d'une article de notre confrère les Echos où il est fait état de difficultés de mise au point pour le Mirage 2 000 et son système d'armes; ce qui a également fait fléchir Thomson C.S.F. Bonne tenue, en revanche, de Matra.

Aux yeux des familiers de la corbeille, la tenue du marché a été satisfaisante, compte tenu du léger recul de Wall Street vendredi, et de l'environnement général. Les liquidités sont toujours abondantes, mais les opérateurs restent prudents.

Aux étrangères, forte avance de Shell (+ 7 %), et progression des américaines : Chase Manhattan, Du Pont, Amax.

Sur le marché des emprunts d'Etat indexés sur l'or, le 4 1/2 % (— 6,6 %), à la suite d'un article 1973 a cédé 2,5 % et le 7 % 1973, 3,10 % à 6 202 F.

LONDRES

La décision de l'Arabie Saoudite et des émirats du golfe de relever le prix de leur pétrole provoque mardi une envolée des valeurs intéressées, mais aussi des mines sud-africaines, contre-coup logique de la remontée parallèle du métal jaune. Les industrielles et les fonds d'Etat, au contraire, tendent à s'effriter dans un marché calme.

Or (ouverture) (dollars) 673 contre 624 ..

VALEURS	CLOTURE 25.1	COURS 28 1
Beecham	139 ..	128 ...
British Petroleum	342 ...	354 ...
Courtaulds	76 ...	74 ...
*De Beers	10 1/4	10 3/4
Imperial Chemical	388 ..	377 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	405 ..	412 ...
Shell	350 ...	356 ...
Vickers	128 ..	129 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein	77 3.4	38 1/2
*Western Holdings	58 1/4	61 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PIERREFITTE-AUBY. — Le bénéfice pour 1979 dépassera 31,5 millions de francs contre 26 millions pour l'exercice précédent. Le dividende global pourrait être majoré d'un taux supérieur à celui de l'inflation (9,75 F pour 1978).

COMPAGNIE OPTORG. — Comme prévu, le bénéfice de l'exercice 1979 atteindrait 19 millions de francs contre 18.015 millions. Le dividende global serait maintenu à 16,20 F.

MAISONS PHENIX. — L'O.P.A. partielle lancée sur les actions de la société américaine U.S. Home a réussi. Maisons Phénix devient donc le premier actionnaire à 15,6 % de cette firme d'outre-Atlantique.

DEGREMONT. — La perte de l'exercice clos le 30 septembre 1979 s'élève à 57,1 millions de francs, contre un déficit de 4,23 millions un an auparavant. L'alourdissement de cette perte est consécutive aux difficultés innombrables rencontrées sur les chantiers d'Arabie Saoudite.

SAINT-LOUIS - BOUCHON. — Une nouvelle augmentation du dividende global est envisagée pour 1979 (10,23 F pour 1978).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28·1	29 1
Or (ouverture) (dollars)	248 28	248 28

NEW-YORK

Nouvelle avance

La semaine a bien commencé pour Wall Street, et le marché, qui décidément paraît avoir le vent en poupe, a repris sa progression interrompue à la veille du week-end, l'indice des industrielles s'inscrivant à 878,50 soit à 2,39 points au-dessus de son précédent niveau.

L'activité s'est accrue et 53,62 millions de titres ont changé de mains, contre 47,10 millions vendredi.

Les opérateurs ont bien accueilli le projet de budget pour 1981 présenté par le président Carter devant le Congrès. Mais c'est surtout l'accroissement des dépenses militaires, qui a retenu leur attention, et toutes les actions d'entreprises pouvant bénéficier de cet effort supplémentaire se sont naturellement distinguées.

Sur 1 907 valeurs traitées, 860 ont monté, 694 ont baissé et 353 n'ont pas varié.

Pour la petite histoire, retenons que l'indice global du New York Exchange, créé le 11 janvier 1973, a dépassé, à 65,95, son plus haut niveau de toujours.

VALEURS	COURS 25/1	COURS 28/1
Alcoa	63 1/2	62 1/4
A.T.T.	51 8/8	51 1/8
Boeing	65 1/8	67 7/8
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 5/8
Du Pont de Nemours	42 3/8	41 5/8
Eastman Kodak	49 5/8	50 5/8
Exxon	58 1/8	59 1/2
Ford	33 1/8	33 3/8
General Electric	54 7/8	55 3/8
General Foods	28 7/8	28 3/4
General Motors	54 1/2	54 /8
Goodyear	13 5/8	13 3/4
I.B.M.	70 1/8	71 1/4
I.T.T.	27 8/8	27 1/2
Kennecott	38 ...	38 5/8
Mobil Oil	65 5/8	67 5/8
Pfizer	37 7/8	37 5/8
Schlumberger	101 1/2	102 2/2
Texaco	35 1/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	23 1/2	23 3/4
Union Carbide	45 3/8	45 1/4
U.S. Steel	18 3/4	18 1/2
Westinghouse	24 1/8	24 3/8
Xerox	65 1/2	67 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	25 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	106,2	106,4
Valeurs étrangères	106	106

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,9	108,4

BOURSE DE PARIS - 28 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	31 50	0 924	S.P.E.G.	228	220	Locabail Immob.	331	338	Immlnvest	158	... ..
5 %	48 50	4 959	U.A.P.	564	562	Loca-Expansion	137	135 50	Cie Lyon. Imm.	128 10	129 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	... ..	Electro-Banque	165 ..	173	Un. Ind. Crédit	251	251	Cominfos	491	485 50
			Eurobail	148	148 50	Cie Foncière	148 50	148 50	(LI) Dév. R. Nord	135	134 .
			Financière Sofal	336	336	C.G.V.	241	242 90			
A.G.F. (Stè Cent.)	393 ..	790 .	Fr. Cr. et B. (Cie)	92	92	Fonc. Ch.-d'Eau	318	328	Electro-Financ.	315	320 ..
Ass. Gr. Paris-Vie		2800 .	France-Bail	...	343	(M.) S.O.F.I.P.	88		(M) Et. Particip.	102	99
Concorde	364 70	365 .				Fonc. Lyonnaise	930	920	Fin. Bretagne	78 50	81 70
			Hydro-Energie	21 40	21	Immob. Marseille	1751	1760	Fin. Ind. Gaz Eau	572	573
			Immobail B.I.P.	207	207	Louvre	320	328	Fin. et Mar. Part	83 90	84 80
Epargne France	301	306	Immobanque	385	385	SINVIM	168 50	165	France (La)	667	672
Financ. Victoire	336	338 20	Immofice	270	264 50	Cogifi	209	213 50	La Mure	58 90	58
France I.A.R.D.	218 50	210	Interbail	242	239	Foncina	189 10	189 10	Lebon et Cie	258	250
			— (obl. conv.)	217	223 50	Immindo	186	188	(NY) Lordex	125	...
GAN (Sté) Centr.	715	716 .	Laffitte-Bail	180 ..	181 .	Gr. Fin. Constr.	179 40	188 10	Cie Marocaine	31 90	33 10

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1931	4,5 % 1973	1926	1898	1871	1875 .
3890	C.N.E. 3 %	3999	3998	3976	3978 .
365	Afrique Occ.	368	394 80	394 50	394 ..
495	Air Liquide	502	507	507	500 .
103	Als. Part. Ind	108	108	106	107 .
365	Als. Superm.	370	360	360	368 .
61	Alsthom-Atl.	62 50	64 50	64	64 50
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 056	4 050	3 950	4 100
Allemagne (100 DM)	234 320	233 950	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 426	14 401	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 300	211 860	204	215
Danemark (100 krd)	75 1 0	74 9 0	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 900	82 840	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 245	9 184	8 950	9 450
Italie (1 000 lires)	5 029	5 025	4 550	4 900
Suisse (100 fr.)	252 240	251 350	246	259
Suède (100 krs)	97 700	97 530	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 610	32 575	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 134	6 126	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 110	8 105	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1)	3 502	3 491	3 340	3 570
Japon (100 yens)	1 695	1 691	1 600	1 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 1
Or fin (kilo en barre)	87000	82800
Or fin (en lingot)	86500	83000
Pièce française (20 fr.)	726 20	700
Pièce française (10 fr.)	418 20	410
Pièce suisse (20 fr.)	639	582
Union latine (20 fr.)	593	579
Souverain	750 40	700 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	2822
Pièce de 10 dollars	1500 20	1500
Pièce de 5 dollars	1000 50	.... ..
Pièce de 50 pesos	3601	3300 50
Pièce de 10 florins	600 90	579

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1980 a été tiré à 634 169 exemplaires.

A B C D E F G

M. FORTERRE (P.C.F.) CRITIQUE LA PÉTITION « POUR L'UNION DANS LES LUTTES »

M. Patrick Forterre, universitaire, collaborateur du comité central du P.C.F., critique, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, mardi 29 janvier, la pétition « Pour l'union dans les luttes » (*le Monde* du 18 décembre), qui a recueilli à ce jour dix mille signatures de communistes, de socialistes, de militants d'extrême gauche ou de personnes n'appartenant à aucune formation politique. M. Forterre estime que ce texte « *se caractérise par l'absence de toute référence à l'orientation actuelle du parti socialiste* » et « *justifie la recherche d'une union défensive contre la droite par les « risques d'autoritarisme* », en « *absolvant au passage la social-démocratie, et de l'espace judiciaire européen, et des interdits professionnels, et, en France, de son soutien aux entreprises néo-colonialistes du pouvoir* ».

M. Forterre ajoute que « *ces attitudes de complaisance* [à l'égard du P.S.] *l'encouragent à rester sur ses positions droitières et retardent d'autant la possibilité de nouveaux accords* ». Faisant allusion au fait que les initiateurs communistes de cette pétition sont proches des positions de M. Louis Althusser — qui avait critiqué l'abandon de la notion de dictature du prolétariat par le P.C.F. en février 1976 — et que ce texte a été signé également par M. Jean Elleinstein, M. Forterre écrit : « *Une démarche qui privilégie le rôle de l'Etat, qu'elle soit menée de droite ou de gauche, conduit obligatoirement à l'opportunisme et cela parce qu'elle ne permet pas de répondre positivement à la question : est-il possible aux idées révolutionnaires de gagner une influence dirigeante dans le mouvement populaire dans un pays où l'idéologie bourgeoise est dominante « par nature » ?* »

● *M. Gaston Defferre* (P.S.), a affirmé, lundi 28 janvier, que le P.C.F. « *ne lutte pas contre le pouvoir, il lutte contre le P.S.* ». Le maire de Marseille a ajouté : « *Un parti qui se dit un parti de gauche n'a pas le droit de diriger ses coups contre l'union, contre la gauche, contre l'opposition.* »

M. J.-C. AARON RENTRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le conseil d'administration du *Parisien libéré*, réuni le lundi 28 janvier, « *a pris acte, avec regret de la démission de M. Francis Raoul, administrateur, et a coopté au siège vacant M. Jean-Claude Aaron* », indique un communiqué de la direction du journal qui précise : « *Le conseil d'administration a été informé par M. Philippe Amaury d'entretiens dont il a pris l'initiative, avec MM. Jean-Claude Aaron, président - directeur de l'Union internationale immobilière (U.I.I.), et Claude Bouchinet-Serreulles, actuel directeur général et membre du conseil d'administration.* » « *Ces entretiens*, est-il précisé, *ont permis de dégager une identité de vues entre eux pour assurer le maintien de l'indépendance et la sauvegarde du groupe du* Parisien libéré, *poursuivre la mise en place des moyens nécessaires à cette stabilité et à son expansion.* »

M. Philippe Amaury, ajoute la direction, a « *une nouvelle fois formulé le souhait de voir sa sœur, Mlle Francine Amaury, les rejoindre dans cette même détermination* ».

Rappelons que le tribunal de commerce de Paris, en décembre dernier a donné droit à la requête de Mlle Amaury qui contestait la prise de participation de M. Aaron dans le groupe. Ce dernier avait, dès avril 1979, démissionné du conseil d'administraton « *par mesure de conciliation* », avait-il précisé à l'époque.

Deux décisions de justice sont intervenues en janvier : le 15, M. Henri Gondre a été nommé administrateur judiciaire de la succession Amaury et le 24, M. Jacques Piot, mandataire de justice, a été chargé de convoquer les assemblées générales de la société.

[Lors du décès accidentel d'Emilien Amaury, le 2 janvier 1977, les 8 311 actions de la société du Parisien libéré se répartissaient de la façon suivante :

Emilien Amaury : 3 899 actions en pleine propriété et 1 050 en usufruit ; Francine Amaury : 1 234 actions en pleine propriété et 1 050 en une propriété ; Philippe Amaury : 100 actions ; Claude Bellanger et sa famille : 1 117 actions ; porteurs divers : 911 actions.

Un certain nombre de transferts d'actions, notamment à la mort de Claude Bellanger — qui avait succédé à Emilien Amaury — sont intervenus ensuite, dont le rachat de 1 117 actions par M. Aaron, 650 par M. Bouchinet-Serreules (actuel directeur du « Parisien libéré »), et 721 par l'Office de publicité générale. La validité de la cession de ces actions est contestée par Mlle Amaury.]

LES ÉCOLOGISTES ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Delarue confirme qu'il se propose d'être candidat

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a répliqué, lundi 28 janvier, au cours d'une conférence de presse, à la « mise en garde » *dirigée contre lui par plusieurs responsables écologistes* (le Monde *daté 27-28 janvier*), *en invitant à son tour les associations de défense de l'environnement et les électeurs à se méfier du* « risque de récupération de leur mouvement par des groupes politiques ».

Se référant au résultat obtenu par Europe-Ecologie à l'élection européenne (888 134 voix, soit 4,39 % des suffrages exprimés), M. Delarue a expliqué qu'il faut distinguer, dans l'écologisme, les électeurs, les associations et les militants d'écologie politique.

« *Les électeurs et les associations, cela existe*, a déclaré M. Delarue. *Les militants d'écologie politique sont à peu près inexistants : quelques centaines, en comptant ceux qui appartiennent à des partis politiques. Ils pourraient être facilement noyautés par un parti, même aussi déliquescent que le P.S.U.* » Ces considérations conduisent M. Delarue à récuser, comme non représentatives de la réalité du mouvement écologiste, les assises qui doivent désigner, au mois d'avril, à Lyon, un candidat à l'élection présidentielle. S'adressant « *aux militants écologistes indépendants des partis, aux associations de défense de l'environnement et aux 900 000 électeurs d'Europe-Ecologie* », M. Delarue a déclaré qu'« *il doit y avoir* », en 1981, un candidat écologiste, « *qui ne se désistera pour personne au second tour* » ; que ce candidat doit être celui, non d'un nouveau parti politique, mais « *des associations qui luttent pour la défense de l'environnement* » ; enfin, qu'il maintient sa « *proposition de candidature* », déjà avancée le 28 décembre dernier (*le Monde* du 1er janvier).

M. Delarue reproche au comité de liaison chargé de préparer les assises d'avril d'être dominé par des militants, membres des Amis de la Terre notamment, qui s'étaient opposés à Europe-Ecologie. Il estime que ces assises offriront un terrain favorable à « *une minorité ou une majorité de militants qui veulent récupérer l'écologie au profit des groupuscules de gauche* ». Aussi M. Delarue demande-t-il aux animateurs du Mouvement d'écologie politique, dont il a été exclu à la suite de ses précédentes déclarations, de se rallier à son point de vue et de refuser de participer à ces assises.

● *Mme Françoise Guinle*, ancienne candidate écologiste aux élections cantonales dans les Hauts-de-Seine, nous prie de préciser qu'elle n'est pas signataire du texte relatif à M. Jean-Claude Delarue rendu public par plusieurs responsables écologistes (*le Monde* daté 27-28 janvier).

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

LOIRE : Belmont (1er tour) :

Inscr., 1 263 ; vot., 1 038 ; expr., 994.

Liste d'union pour une bonne gestion municipale : MM. Denis Chassignol, 601 voix ; René Aucagne et René Parry, 594 ; Georges Carret, 593 ; Marius Goujon, 589 ; Mme Roger Troncy, 579, ELUS. Liste d'action démocratique et sociale, favorable au maire de Belmont, M. Bernard Ezac, (U.D.F.-C.D.S.) : M. Lucien Bline, 390 voix ; Mme Michèle Lecerf, 387 ; MM. André Jacquet et Roger Puillet, 386 ; Mmes Micheline Lecoq, 380, et Jeanne Gonachon, 372.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, six sièges étant vacants après le décès de M. Thivend, le 6 janvier, le retrait de M. Lacote pour raisons de santé, et la démission, sans qu'ils en aient donné les raisons, de quatre autres conseillers municipaux, MM. Duperron, Desfilions, Mlles Charnay et Larue. Lors des élections municipales de 1977, la liste favorable au maire de Belmont, M. Ezac, avait eu dix-sept élus au premier tour.]

● *M. Pierre Carous*, sénateur R.P.R. du Nord, maire de Valenciennes, a été réélu, le 24 janvier, à l'unanimité du comité directeur, président du Mouvement national des élus locaux (MNEL). MM. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, maire du Perreux-sur-Marne, et Jean-François Pintat, sénateur U.D.F. de la Gironde, maire de Soulac, ont été élus premiers vice-présidents. M. André Voisin, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine, a été réélu secrétaire général.

ATTENTAT A L'AMBASSADE DE SYRIE A PARIS

Un mort et huit blessés

Une explosion a eu lieu mardi 29 janvier, vers 11 h. 30, à l'ambassade de la République arabe syrienne, située 22, boulevard Suchet, à Paris-16e. Selon les premières informations, un engin explosif a été placé au rez-de-chaussée du bâtiment, qui aurait été sérieusement endommagé. Une personne a été tuée et huit autres blessées, dont une grièvement.

L'attentat n'a pas été revendiqué. Le préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille, s'est immédiatement rendu sur les lieux. Les spécialistes du laboratoire de police se sont également rendus sur place.

Après l'Arabie Saoudite

LE KOWEIT ET LES ÉMIRATS ARABES UNIS AUGMENTENT LE PRIX DE LEUR BRUT

Le Koweït et les Emirats arabes unis ont annoncé, le 29 janvier, qu'ils avaient décidé d'augmenter de 2 dollars les prix de leur baril de pétrole, qui passent ainsi respectivement de 25,503 à 27,50 dollars, et de 27,60 à 29,60 dollars. Cette décision fait suite à la majoration de 2 dollars du brut saoudien survenue le 28 janvier (voir d'autre part).

Selon l'Agence d'information des Emirats, le Qatar et l'Irak devraient rapidement prendre une décision analogue.

LA HAUSSE DU PÉTROLE SAOUDIEN FAIT REMONTER LE PRIX DE L'OR

Comme on pouvait s'y attendre, le relèvement de 2 dollars du prix du baril de pétrole saoudien (voir d'autre part), qui a précédé de peu un relèvement analogue par l'émirat d'Abou-Dhabi, a provoqué une vive reprise du cours de l'or. A Londres, l'once de métal (31,1 g) était cotée, en fin de matinée du mardi 29 janvier, 675 dollars contre 629 puis 624 dollars la veille (et même 605 dollars un moment à New-York). Dès le début de la matinée, Hong-kong avait donné le signal de la reprise à 645 dollars.

La tenue du dollar continue à être satisfaisante (4,06 F à Paris et 1,7350 DM à Francfort), de même que celle du franc français (le cours du deutschemark à Paris revient au-dessous de 2,34 F), tandis que le durcissement du conflit de l'acier en Grande-Bretagne affaiblit la livre.

● *La représentation de « Cosi fan tutte »*, ce mardi 29 janvier à l'Opéra de Paris, pourrait être annulée. Une conduite d'eau s'est rompue le 28 janvier, envahissant le plateau et le sous-sol. La commission de sécurité doit déterminer s'il n'y a pas de dégâts susceptibles d'empêcher des représentations.

En Italie

Les Brigades rouges revendiquent l'assassinat d'un cadre supérieur de la Montedison

(De notre correspondant.)

Rome. — Tandis que les députés italiens débattaient laborieusement des mesures antiterroristes proposées par le gouvernement, un nouvel attentat a été commis ce mardi matin 29 janvier à Mestre, dans la zone industrielle de Venise. La victime en est un cadre supérieur de la Montedison, M. Silvio Gori, sous-directeur technique de la société pétrochimique, tué en pleine rue de plusieurs balles de revolver, alors qu'il se rendait à son bureau. Les agresseurs — au nombre de trois, selon des témoins — se sont enfuis sans difficulté. La responsabilité de l'attentat devait être revendiquée peu après par les Brigades rouges. Les collègues de M. Gori, âgé de quarante-huit ans, ne comprennent pas pourquoi un technicien chargé exclusivement de la production a été choisi comme victime par les terroristes.

Aussitôt après l'annonce du meurtre, les ouvriers et les employés de l'usine Montedison de Marghera, où travaillait la victime, se sont mis en grève. Une manifestation a été organisée par les syndicats, avec la participation du secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie.

Contrairement aux années précédentes, les terroristes italiens tuent désormais plus volontiers qu'ils ne blessent : M. Gori est la sixième personne assassinée depuis le début de janvier. La plupart des actions précédentes — revendiquées aussi bien par les Brigades rouges que par Prima Linea — visaient des policiers ou des carabiniers. — R. S.

Mme M. A. MACCIOCCHI DÉMISSIONNE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Rome. — Mme Maria Antonietta Macciocchi, ancienne député communiste de Naples, exclue du P.C.I. en 1977, a démissionné du Parlement italien, où elle avait été élue sur la liste radicale en juin 1979. Dans une lettre à la présidente de la Chambre, Mme Nilde Iotti, elle conclut à l'impossibilité de remplir correctement à la fois ses mandats à l'Assemblée nationale italienne et à l'Assemblée européenne, où elle siège parmi les trois députés radicaux, même si aucune loi ne s'oppose au cumul. C'est un acte de cohérence politique, morale et intellectuelle qui l'amène, dit-elle, à choisir de consacrer son activité au premier Parlement européen élu au suffrage universel.

Les représentants des partis ont pris la parole, y compris le chef du groupe parlementaire du P.C.I., pour se prononcer contre cette démission, que la Chambre des députés a repoussée à l'unanimité. Tout en remerciant l'Assemblée pour l'estime qui lui était ainsi manifestée, Mme Macciocchi a confirmé sa décision.

